LE

STAGE D'ADHÉMAR

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Il y avait quelque temps déjà que le petit Adhémar de Busigny, orphelin de père et de mère, avait définitivement quitté la maison dominicaine d'Arcueil, où s'était achevée son éducation; et personne, autour de lui, ne se plaignait qu'il en fût sorti ni qu'il y eût séjourné, preuve évidente de la supériorité de l'établissement sur tous les lycées connus, auxquels on reproche assez justement de déformer les sujets qu'on leur confie sans avoir l'excuse de ne pas vous les rendre.

Blond avec des traits fins et une vaporeuse moustache dorant à peine sa lèvre rouge, très doux et très prévenant, mais très franc, il avait un air de page qui a passé par le séminaire. Au reste, depuis qu'il avait accompli, dans un régiment de cavalerie de la garnison de Compiègne, son année de service militaire et fait son tour d'Europe, le page, en lui, avait délibérément pris le pas sur le séminariste, et, quoique manquant un peu de taille, il était agréable à voir. — Indépendamment de ces légers avantages physiques et de son éducation parfaite, on pouvait noter à son actif un sûr et précoce instinct d'élégance, qui le préservait des cravates trop claires aussi

bien que des pantalons trop étroits ou trop larges, — selon la mode, — enfin de toutes les outrances de toilette chères à la première jeunesse. Mais la caractéristique essentielle, la *dominante*, comme on dit aujourd'hui, de ce sympathique jeune homme, c'était une politesse exquise et rare, pleine de réserve à l'égard des femmes et telle que, seuls, des prêtres ou des femmes en peuvent inculquer les principes à un adolescent que gêne déjà la robe prétexte. Bien que privé de sa mère dès les années d'enfance, Adhémar avait été constamment entouré de soins féminins, soumis à des influences féminines, auxquelles s'étaient mêlées seulement sur le tard les influences et le régime ecclésiastiques. Son aïeul, le duc de Busigny, un vert galant septuagénaire, avait voulu qu'il en fût ainsi, s'abstenant d'abord de toute ingérence personnelle et réservant sa propre direction pour l'époque de l'émancipation définitive. D'ailleurs, la famille ne comptait guère que des femmes : une grand'mère ravissante, deux sœurs angéliques, quelques tantes supportables et plusieurs cousines à croquer, le tout agrémenté, par faveur spéciale du ciel, d'un nombre fort restreint de parens mâles, — excellente condition pour se perfectionner à loisir aux belles manières, sans avoir à descendre trop vite du salon familial à l'écurie.

On allait quitter la table; la nuit était tombée, une nuit d'août déjà prompte à venir et qui avait drapé tout d'un coup de son ombre les arbres du parc, dont les hautes silhouettes se faisaient à chaque minute plus indécises et plus fuyantes. Des candélabres avaient été posés sur la nappe, quelques instans seulement avant la fin du dîner, parmi les fleurs, qui, tout alanguies, mouraient en se mirant dans le cristal et l'argent. Le maître d'hôtel, ayant achevé sa besogne, demeurait immobile derrière une dame d'assez grand âge, petite et même un peu cassée par les ans, mais avenante encore sous ses bandeaux gris, et de fort grand air dans sa toilette noire, dont la simplicité semblait presque austère en ce milieu de luxe, ou plutôt d'aristocratique confort. Vis-à-vis de la vieille dame, un svelte vieillard, soigné, coquet, de teint rose, portant sa perruque blanche, à cheveux courts et moutonnans, frisée comme le poil d'un caniche bien entretenu, et sa floconneuse moustache, aux tons de névé, éparse sur la lèvre comme une fine mousse de savon, se tenait droit sur sa chaise, bien pris dans son frac, souriant et superbe, ironique et charmant, visiblement duc ou quelque chose d'équivalent : gentilhomme. Il lorgnait du coin de l'œil son petit-fils Adhémar, lequel, la mine longue et l'air absorbé, inclinait de plus en plus la tête vers la nappe, semblant vouloir épeler, à travers les dessins de la damassure et les complications de la broderie, un chiffre couronné qui marquait l'angle de la table. Autour de cette

table, une douzaine de personnes étaient assises. A la droite du châtelain, une femme entre deux âges, en demi-décolleté, brune et blanche, grande et restée mince, par suite jeune de corps, avec de beaux traits doux, discrètement rafalés par le temps et empreints du charme très réel de la bonté; plus loin, trois jeunes filles plus qu'agréables, dont deux blondes qui ressemblaient à Adhémar et une brune absolument belle. Puis, à gauche de la châtelaine, deux jeunes gens, un grand et un petit : le premier bâti comme un centgardes, roux de poil, vigoureux, beau garçon d'aspect militaire et de physionomie nulle; le second, robuste aussi, mais courtaud, charpenté de travers, sans harmonie, sans proportion, et qui eût été franchement laid si sa grosse tête, mal d'aplomb sur ses hautes épaules, n'eût resplendi de l'éclat de deux yeux ronds, hardis et moqueurs, à peine tempéré par le velouté d'un regard encore très jeune. — Quant aux trois ou quatre autres convives : un chef d'escadrons de hussards en uniforme, qui occupait la droite de la vieille duchesse, une dame en grande toilette, etc., ils n'étaient pas apparemment de même essence que les précédens. Ce devaient être des convives obligatoires : des voisins de campagne, ou des habitans de la ville prochaine. Certains signes, en effet, difficiles à préciser, mais perceptibles même pour un œil modérément exercé, trahissaient çà et là des différences dans les habitudes de vie, dans la tournure d'esprit, plus encore peut-être que dans l'éducation première : une sorte d'extranéité morale, s'affirmant de loin en loin par des riens, par une insensible hésitation de la parole ou du geste, par une furtive contrainte, dissipée presque aussitôt qu'apparue. Ainsi, le chef d'escadrons, qui était, à coup sûr, un homme bien élevé, qui était probablement même un homme bien né, puisqu'on l'appelait : « Monsieur de Montbron, » et, par surcroît, un homme intelligent, car son visage révélait d'heureux dons, ce militaire en tenue, malgré son extérieur avantageux, semblait moins à l'aise, moins évidemment dans son centre, dans son milieu, que le grand jeune homme roux à moustache conquérante, lequel, à n'en point douter, quoiqu'il fût en habit noir, appartenait aussi à l'armée, et dont la figure n'exprimait pourtant qu'une insignifiance absolue, jointe à une extrême jeunesse : l'un manquait assurément de ce que l'autre avait en abondance, — l'usage et la pratique des lieux et des personnes.

L'ensemble des détails et jusqu'à la majesté du décor, — une salle à manger profonde et élevée, dont les panneaux représentaient des sujets de chasse largement traités, séparés les uns des autres et comme ponctués par des médaillons de veneurs, qui devaient être des portraits de famille, — tout disait le caractère aris-

tocratique de la demeure et la noblesse de ses habitans. Mais rien ne le disait mieux, ni de façon plus intimidante, que la distinction des châtelains, de la châtelaine surtout, — car on pouvait reprocher au vieux duc son entêtement par trop manifeste à ne pas vieillir du même train que son état civil, et sa perruque, pour blanche qu'elle fût, n'en avait pas moins quelque chose de déplaisant dans l'abondance et la correction nettement artificielles de ses frisures. — Quoi qu'il en soit, en contemplant les principaux personnages et le décor, le décor depuis un instant poétisé et encore agrandi, car les laquais, sur un signe de la duchesse, avaient ouvert sans bruit les portes-fenêtres donnant sur le parc, on se fût aisément souvenu de la phrase de Charles-Quint déclarant, après son séjour à Verteuil, chez l'aïeul de l'auteur des *Maximes*, « n'avoir jamais entré en maison qui mieux sentît sa grande vertu, honnêteté et seigneurie. »

L'atmosphère était tiède, avec une mollesse enveloppante qui engourdissait les corps et noyait les esprits. Les convives ne causaient plus, n'attendant que le signal de la maîtresse de maison pour se lever.

— Eh bien! mon enfant, dit tout à coup Mme de Busigny à son petit-fils, qui avait toujours le même air penché, à quoi penses-tu?

Et, de sa voix douce, bienveillante, où se démêlait pourtant une vague et secrète ironie, elle ajouta :

— Est-ce la perspective de quitter Troussecourt après-demain, qui t'attriste à ce point?.. Voilà qui serait bien flatteur pour nous!

Adhémar ne répondit que par un sourire, mais il revint à lui tout à fait.

Si la grand'mère ignorait, — ce qui n'est pas certain, — la cause d'une aussi rêveuse attitude, les amis, eux, étaient mieux informés, car Aymery du Trahaut prit sous le bras, au sortir de table, son camarade Adhémar et, l'entraînant à l'écart, lui dit :

— Je sais ce que tu as; j'ai ça aussi et Hector de même : c'est de l'amour... Il faut en finir... Psst! Hector!.. Fougerac!.. Par ici! Tu n'es pas de trop.

Et Hector, le gaillard de six pieds, le cent-gardes, étant venu se joindre à ses deux amis, les trois jeunes fracs s'enfoncèrent sous le couvert protecteur d'une charmille.

Là, Aymery du Trahaut, arrêtant ses compagnons d'un geste, se recueillit une seconde et prit la parole. — A Arcueil, on l'appelait Mirabeau, ce petit jeune homme trapu, à la silhouette torte, au nez camard et à l'œil saillant. C'est qu'aussi il discourait à tout bout de champ, cet Aymery. Jadis, il portait des toasts dans les fêtes qui se célébraient au réfectoire, haranguait ses professeurs dans les

classes, ses condisciples dans les cours : tout lui était prétexte à rhétorique. Encore ne se bornait-il point à parler : il écrivait, il écrivait avec une abondance et une facilité déplorables, grâce auxquelles son style égalait sa faconde, ce qui lui permettait de remporter régulièrement, chaque année, et le prix de dissertation française, et le prix de dissertation philosophique, et le prix de discours latin, et tous les prix quelconques attribués à l'art d'enfiler les mots les uns au bout des autres, en pillant plus ou moins les anciens et les modernes, dans le dessein unique et inavouable de délayer pour mieux brouiller. Mal bâti et sans autre beauté que la vivacité de son regard, partant peu séduisant d'aspect, il avait une voix musicale dont il se servait comme d'un instrument, modulant ses phrases avec une habileté souveraine, sachant se faire écouter (il l'avait encore prouvé pendant le dîner) à un âge où, d'ordinaire, on est à peine jugé digne d'écouter les autres. Aussi était-il fat tout autant que s'il eût été beau. Et, en vérité, il n'avait peut-être pas tort, l'avenir lui réservant, sans doute, d'éclatans triomphes, puisque la nature lui avait octroyé le don de l'éloquence, qu'elle accorde si rarement à ceux qui sont beaux ou à ceux qui ont de la franchise et du bon sens, en un mot à ceux qui pourraient s'en servir sans en mésuser, — don terrible n'occasionnant guère moins de dommage à la vertu des femmes qu'à l'équilibre des sociétés.

— Messieurs, dit le petit Aymery du ton à demi narquois des grands orateurs sûrs d'eux-mêmes, il est temps de mettre un terme à une situation pleine d'équivoque et de ridicule. Nous aimons tous trois la même femme... Ne protestez pas : trois paires d'yeux qui, ne pouvant être constamment braquées, évoluent sans cesse dans la même direction, doivent fatalement se rencontrer. Aussi, après bientôt un mois de cette vie commune pleine de charme que nous devons à l'initiative d'Adhémar et à l'hospitalité de M. et de Mme de Busigny, vous n'avez plus rien à me cacher, mes bons enfans : vous êtes, comme moi, parfaitement amoureux de la baronne... Laisse-moi parler, mon petit Adhémar.

— Soit! mais abrège; pour Dieu, abrège!.. Ce que tu dis n'a pas le sens commun.

— Alors, ne sois pas si pressé de me voir conclure... Je disais que nous aimons tous trois la même femme. Or, il me paraît nécessaire et urgent de déterminer, sans plus de retard, la conduite à tenir. Après-demain, demain peut-être, nous nous séparerons, tirant chacun de notre côté; mais, dans quelques mois, dès le commencement de l'hiver, nous nous retrouverons et nous retrouverons la baronne... Eh bien! je dis que, nos droits étant égaux, puisque nous n'en avons pas, il est juste que personne de nous ne renonce à

sa chance. Mais comme, d'autre part, nous ne pourrions, sans nous gêner et nous nuire de façon réciproque, entamer l'action concurremment, il y a lieu, selon moi, de tirer au sort...

— Oh! que c'est bête! fit le grand Hector, jusque-là muet et impassible.

— Et de mauvais goût! ajouta le petit Busigny avec un mouvement d'humeur ou de contrariété.

— Pardon! reprit, sans se troubler le moins du monde, le loquace Aymery, vous ne m'avez pas compris. Il ne s'agit point de tirer la baronne au sort comme un objet précieux mis en loterie. Le bon billet qu'aurait le gagnant si le gros lot ne voulait pas de lui!.. Non, non; il s'agit tout uniment d'introduire de l'ordre dans nos prétentions rivales, d'assigner à chacun son rang. Comprenez-vous?.. Il vous répugnerait, sans doute, non moins qu'à moi-même, de mettre, pour la première fois, à vingt-deux ans, l'épée à la main dans la fratricide intention de pourfendre un intime d'Arcueil,.. d'autant plus qu'il en faudrait pourfendre deux: le triomphe de l'Amour ne doit pas être souillé par le sang de l'Amitié!

— Mirabeau! murmura le petit Busigny avec un haussement d'épaules impatienté.

— Enfin! dit sentencieusement le jeune du Trahaut, je n'entrevois pas, pour ma part, d'autre solution pacifique au conflit. En résumé, je demande que nous fassions appel aux décisions du Hasard pour savoir qui aura le champ libre d'abord, les deux perdans devant s'effacer momentanément; après quoi, ce sera le tour du second élu de la Fortune, et enfin l'heure sonnera pour le troisième de tenter l'épreuve, autrement dit de déployer ses moyens de séduction, si l'heure du berger n'a pas auparavant sonné pour l'un des deux autres. On s'en remettra à la discrétion de chacun du soin de reconnaître tout échec définitif... On pourrait, à la rigueur, fixer un délai, un mois ou six semaines, par exemple, laps de temps plus que suffisant, si l'on s'en rapporte à la chronique de ce siècle, à celle des deux précédens, et même à des documens plus anciens, pour avoir raison des vertus prenables... Enfin, c'est à examiner. Mais il sera bien entendu que tout doit se faire de franc jeu. Au surplus, nous sommes gens d'honneur... Il suffit... Ah! je serais même assez d'avis, car il faut être beau joueur, que chacun eût le droit de réclamer l'assistance de ses deux rivaux; mieux que cela: l'évincé devrait être tenu de révéler les moyens mis en œuvre par lui, afin que son école pût profiter au suivant. Quant à moi, je ne fais pas mystère de mon système: avec les femmes, il n'y a rien de tel que d'écrire, si ce n'est de parler; j'écrirai d'abord, je parlerai ensuite.

— Mirabeau! répéta, entre haut et bas, le petit Adhémar, qui paraissait vraiment mal à son aise et qui pestait ferme en dedans.

Et il ajouta, car, à l'exemple de presque tous les jeunes gens de son âge, — qu'ils aient été élevés dans des maisons ecclésiastiques ou ailleurs, — il possédait une sérieuse érudition spéciale :

— C'est une Sophie que tu cherches?

Puis, il tourna le dos, enfonça rageusement ses mains dans ses poches et s'écarta de quelques pas en sifflotant.

— Et toi, Fougerac, ça te va-t-il? demanda Aymery à son second auditeur.

— Pourquoi pas? fit Hector avec une insouciance qui pouvait bien être de l'assurance.

— A la bonne heure!.. Et, sans indiscrétion, ton moyen?

— Oh! moi, — dit résolument, en retroussant sa hâtive moustache, ce grand carabinier d'Hector, qui avait moins de lettres que les deux autres, mais plus de tempérament, sans doute, — moi, j'agirai.

— Bravo! la littérature et l'audace : deux fameux moyens!.. Alors, décidément, Busigny, ça ne te dit rien?

Adhémar, interpellé de la sorte, se retourna brusquement, comme s'il eût voulu couper court au dialogue et décourager, d'un seul mot, l'insistance de son verbeux camarade. Mais il sembla se raviser, et, d'un ton de suprême persiflage :

— Tenez, dit-il, vous me faites rire avec vos combinaisons et vos moyens de collège. Vous vous imaginez qu'une femme de votre monde va, parce que... Ah! ah! mes bons amis, il vous démange d'être ridicules... Là-dessus, je rentre, c'est-à-dire que je vais fumer sur la terrasse.

— Dis donc que tu n'as aucun moyen dans ton sac, riposta du Trahaut, piqué au vif.

— Moi, aucun moyen!.. Ah!..

On eût pu croire que quelque chose qu'il ne voulait pas dire allait lui échapper; mais il se maîtrisa encore et se contenta de marmotter en s'éloignant :

— Aucun moyen, tu l'as dit, mon bon... Tout le monde n'a pas ton aplomb... ni ton flair.

Une heure après cette conférence, où, selon l'usage, des dissidences s'étaient produites sans que rien eût été tranché, le sous-lieutenant Hector de Fougerac et le futur orateur des droites, Aymery du Trahaut, entamaient, dans un coin de salon, une mystérieuse partie de cartes, qu'entrecoupaient des chuchotemens bruyans et de fréquens clins d'œil à l'adresse de la baronne de Gatry, laquelle, inconscient enjeu de ce moderne tournoi, parais-

sait converser sur le pied de guerre, dans un autre coin, avec le commandant de hussards. Celui-ci, bien convaincu probablement de l'excellence du tir plongeant, se tenait debout devant sa belle interlocutrice, dont le décolletage sournois ne laissait pas que d'être encore fort libéral, intrépide même, sous certains aspects, et il la couvait du feu très nourri de ses regards.

— Ah çà, dit Hector à voix basse, est-ce que le commandant voudrait se mettre aussi de la partie? Brelan carré, alors.

— En attendant, je coupe, et atout! fit du Trahaut. Si cela était, il y aurait lieu d'organiser une poule, au lieu de jouer la préséance en cinq sec.

— Une poule, pour savoir qui sera le coq! répliqua Fougerac en riant d'un rire de balourd satisfait. Mais, bah! il n'a pas la mine de songer à s'entendre avec nous, le chef... C'est gênant tout de même de se trouver en rivalité d'amour avec un supérieur.

— Ça contrarie Busigny bien plus encore que toi... Regarde comme il a l'air inquiet et vexé. Il tourne autour du couple, il l'examine d'un œil jaloux, son front est sourcilleux et sa moustache orageuse; il a planté là ses deux sœurs et Mlle de Sylviane, qui pourrait bien devenir prochainement sa fiancée... Mais, baste! que faire à l'encontre d'un supérieur hiérarchique, d'un chef direct, en garnison à Compiègne, à quelques lieues de Troussecourt? Car il est toujours au 16e hussards, Busigny, comme maréchal-des-logis libéré... Joliment content, moi, de compter désormais aux chasseurs, dans la réserve de ton régiment, mon brave Hector, parce que, vois-tu, dans le service, je te vénère; mais là, en bourgeois et comme rival, je te... Tiens, si tu n'as pas un gros trèfle...

— Non, j'ai mieux : atout! Je te le gardais, celui-là!.. Ah! ah! j'ai gagné!

— A toi le pas, mon gaillard!.. Qui vivra verra.

Les deux jeunes gens avaient terminé leur galante partie d'écarté; ils se levèrent. On causait partout avec modération. Les deux salons, brillamment ornés et éclairés, mais insuffisamment peuplés, avaient un aspect assez morne, en dépit de leur splendeur de bon goût. Une dame s'offrit obligeamment à jouer une valse. Le commandant de Montbron s'empara sur-le-champ de la taille de la baronne de Gatry, l'entraînant dans un héroïque tourbillon; Mlles Charlotte et Françoise de Busigny échurent respectivement à Fougerac et à du Trahaut; quant à Mlle Alix de Sylviane, elle se remit d'elle-même, avec une grâce un peu froide, entre les bras d'Adhémar, qui, distrait, suivait de l'œil les évolutions du couple suspect.

En vérité, il n'y avait rien pourtant dans l'attitude de Mme de Gatry qui justifiât cette surveillance obstinée. L'aimable et élégante

personne s'acquittait en toute conscience, mais en toute simplicité, de son rôle de mondaine : on lui parlait avec empressement et galanterie; elle répondait avec charme, — ni plus ni moins. — Elle était fort séduisante, au demeurant, cette femme à qui l'inexorable chronologie des fastes mondains assignait toutefois un âge ayant quelque peu dépassé la quarantaine. A y regarder de tout près, il y avait bien çà et là, aux ailes du nez, par exemple, à la commissure des lèvres et des paupières, quelques traces superficielles du passage des ans, de ces rides légères qui ne sont pas dépourvues de séduction d'ailleurs, non plus que les premières mélancolies de l'automne ; mais la taille dégagée, les belles épaules pleines et tombantes de la baronne, ses bras ronds et à la fois déliés, la rayonnante pâleur de sa peau, la rendaient, dans l'ensemble, parfaitement désirable encore. Aussi tous les hommes présens à Troussecourt, — sans excepter peut-être le vieux duc, qui ne la perdait guère de vue en son aérien tournoiement, — paraissaient-ils la désirer à l'unanimité, ce qui est un bel éloge. Son plus grand charme, ou du moins sa plus grande force perturbatrice, résidait dans le surprenant mélange de rondeur et de gracilité de ses formes ; il y avait là un contraste savoureux, un défi à l'âge, une exception à la loi commune, qui veut que le complet épanouissement de la beauté ne se distingue guère de l'épaississement des contours, ni la suprême majesté des lignes de la lourdeur de la silhouette. D'autres attraits qu'elle possédait en propre, c'était la suavité, l'attachante suavité d'un regard profond, un peu fixe, puis la caresse auxiliaire de ses gestes lents, enlaçans. Elle était de ces femmes que l'on regarde, que l'on suit et que l'on aime sans résistance, sans discussion avec soi-même, parce que cela semble inévitable et doux. « Ça durera ce que ça pourra, se dit-on, mais ça ne me fera jamais grand mal. »

Après la valse, elle vint s'asseoir près du vieux duc. Mais lui, galamment, se leva et, par coquetterie, resta debout pour lui parler.

— Ah ! si j'avais encore l'âge de la danse ! fit-il.

— Qu'à cela ne tienne, monsieur de Busigny ! Je vous accorde la première valse.

— Oh ! moi !.. Mais, tenez, il y a aussi mon petit-fils, qui ne demanderait pas mieux que de valser avec vous. Et, de sa part au moins, le souhait n'a rien d'irréalisable.

— Adhémar ! M. Adhémar ! dit en riant la baronne. Vous croyez ?.. Mais n'y a-t-il pas ici une jeune personne qui, bien mieux que moi, lui doit donner satisfaction sous ce rapport, et ne vient-il pas précisément de valser avec elle ?

Mme de Gatry, qui n'avait eu aucun regard, — aucun regard apparent du moins, — pour Adhémar de Busigny lorsque le duc

l'avait nommé, en eut un pour Mlle de Sylviane, laquelle venait de quitter le bras de son danseur et d'encadrer sa belle tête brune et grave entre les têtes blondes et souriantes de Charlotte et de Françoise.

— Bah! bah! jurez-moi donc qu'il ne vous fait pas la cour?

— Vous le calomniez, le pauvre garçon. Il n'y a jamais songé.

— Alors, c'est un sauvage, et mon sang est en train de mentir.

— Il a peut-être de bonnes, d'excellentes raisons, votre petit-fils, pour ne pas se mettre en peine de ces choses-là.

— Ciel! l'y croiriez-vous impropre?

— Vous savez bien ce que je veux dire.

Du bout de l'éventail, Mme de Gatry désignait la grande jeune fille brune, dont la séraphique beauté, depuis un instant, semblait s'*humaniser* au contact des juvéniles gaîtés de Mlles de Busigny.

— N'a-t-il pas là, reprit la baronne, de quoi s'occuper, et sérieusement?

Elle avait glissé une intention de raillerie sous ce dernier mot.

— Oh! reprit le duc, c'est, en effet, le secret de tout le monde que le secret de la duchesse. Mme de Busigny, en voulant marier ces deux enfans-là, n'a rien imaginé qui ne fût à la portée de toutes les sagacités... Et dire que la chose serait déjà faite peut-être, ou sur le point de se conclure, si je n'y avais mis bon ordre!

— Tiens! dit la baronne, très attentive sous son air de nonchalance, c'est vous qui fourrez des bâtons dans les roues du char nuptial? Et pourquoi cela, grand Dieu?

— Parce qu'Adhémar est trop jeune. Une mère ou une grand'-mère, — ici, c'est tout un, — témoigne toujours une hâte insensée lorsqu'il s'agit de marier un garçon que la vie va lui prendre; elle est aussi pressée de lui voir administrer le sacrement qu'elle le serait peu s'il s'agissait d'une fille: il lui semble que tout sera sauvé quand le jeune homme couvé par elle aura fait son nid. En réalité, c'est le contraire: plus tard on y vient, plus il y a de chances pour qu'on s'y tienne.

— De sorte que... nous n'irons pas encore à la noce?

— Ma foi, non! On ne se marie pas comme cela à vingt-deux ans. Il y a un stage à faire; il faut qu'Adhémar le fasse... à Paris, puisque Mme de Sylviane et sa fille habitent Paris neuf mois sur douze. Du reste, je dois dire que, du côté de mon petit-fils, je n'éprouve pas la moindre résistance.

— Eh bien! tant mieux! car vous avez mille fois raison...

On valsait une mazurka, et Hector de Fougerac était devant la baronne, muet et courbé, en une pose éloquente de quêteur. Mme de Gatry ne pouvait décliner l'invitation: elle prit le bras du jeune officier. Lorsque celui-ci la ramena dans les parages du duc de Busigny,

elle avait un air bizarre; on eût dit qu'elle était gênée et mécontente. Elle ne répondit que du haut de la tête au salut de son danseur et reprit la causerie interrompue.

— Enfin, c'est une épreuve que vous prétendez imposer à M. Adhémar? dit-elle avec indifférence.

— Un stage, tout bonnement un stage, comme je vous le disais. Il est appelé à vivre dans le monde, n'est-ce pas? Or, il n'y a pas encore vécu, dans ce monde de Paris, où, par la force des choses, il se fixera, aussitôt marié. Il ne me paraît guère présumable, en effet, qu'il se confine à Troussecourt; je ne lui conseillerais même pas de le faire à son âge. Dès lors... Vous daignerez remarquer, au reste, que je ne tyrannise personne; tout au plus contrarié-je Mme de Busigny. Les deux parties en cause ne manifestent aucune impatience appréciable. Ces jeunes gens ne sont même pas officiellement fiancés, et ils n'ont jamais demandé à l'être. Tout cela a été arrangé, un peu en dehors de leur concours, par Mme de Busigny et Mme de Sylviane,.. qui pourtant ne se ressemblent guère... Il y a là des considérations de voisinage, de fortune, que sais-je? Et puis, Alix de Sylviane répond exactement à l'idéal de Mme de Busigny... Enfin, il paraît que c'est écrit là-haut, ce mariage. Moi, je ne demande pas mieux, vous comprenez, car je la trouve parfaite, Mlle Alix, et je sais un gré infini à sa mère de nous l'avoir confiée pendant un grand mois, ce qui m'a permis de l'estimer à sa valeur. Seulement, je crois remplir un devoir, mon devoir d'aïeul, mon devoir de père, en retardant une conclusion que rien ne commande de hâter.

— Vous êtes la sagesse même.

— J'ai bien l'âge voulu, je pense, pour faire un homme sage,.. et surtout pour savoir qu'il faut avoir eu des aventures avant son mariage, à cette fin de ne pas courir la pretantaine tout de suite après... Comment! on va encore danser!.. C'est donc un bal?.. Que ne m'a-t-on demandé des violons?

En entendant le prélude d'une nouvelle valse, qu'une voix de jeune fille annonçait comme devant être la dernière, la baronne regarda du côté d'Adhémar, comme si elle se fût attendue à être invitée par lui. Mais, soit inadvertance, soit préméditation, le jeune homme lui tournait précisément le dos, et il ne paraissait vraiment pas s'apercevoir que ce fût son tour de danser avec Mme de Gatry, ni se douter que la politesse la plus élémentaire lui en imposât l'obligation. Il s'entretenait avec le commandant de Montbron de questions militaires, sur le ton, à la fois respectueux et familier, convenant à un jeune homme placé militairement sous les ordres de son interlocuteur, mais qui n'en a pas moins, dans la vie civile, un rang plutôt supérieur. Ce ton, difficile à saisir, difficile surtout à soutenir, et qui est le triomphe de la bonne éducation et du bon

goût, Adhémar le possédait excellemment. Toutefois, le charme de sa conversation n'empêcha pas le commandant de remarquer que la baronne demeurait assise, seule, sans cavalier pour la valse. Il fit un mouvement dans sa direction; puis, tout aussitôt, comme pris de remords ou de scrupule, il se retourna vers Adhémar en lui disant :

— Mme de Gatry n'a pas de danseur... Si j'osais!.. Mais j'ai déjà valsé avec elle...

— Osez, osez, mon commandant... Ah! trop tard! Fougerac se précipite, pour la seconde fois, lui aussi, et sans intervalle... Il est vrai que nous sommes bien peu nombreux. Enfin, l'affaire est manquée... Mais voici ma petite sœur Françoise; si vous voulez faire à ses seize ans le plaisir et l'honneur?..

Tout en parlant, Adhémar s'était rapproché de la baronne, et il l'entendit refuser en ces termes l'invitation d'Hector :

— Non, merci! vous êtes trop brusque; j'ai peur de vous... pour ma robe.

Elle accompagna sa phrase d'un rire moqueur, mal étouffé sous la dentelle de son mouchoir. Adhémar, visiblement très intrigué, vint prendre place à côté d'elle.

— Pourquoi n'avez-vous pas voulu de Fougerac?

— Parce qu'il est d'une suprême inconvenance, votre ami.

— Bah! vous me confondez!

— D'abord, il n'y avait aucun motif pour qu'il m'invitât deux fois de suite... Et puis, entre nous, on ne danse pas comme cela : c'est de la violence.

— Ah! vraiment!.. Eh bien! mais, c'est qu'il vous aime, l'infortuné!

— Vous l'a-t-il dit?

Adhémar rougit très juvénilement.

— Non, répondit-il après une hésitation, mais cela se voit.

— Voilà qui est fort gênant pour moi.

— Dansons-nous?

— Impossible, puisque je viens de refuser.

— C'est juste... Je voudrais bien vous parler...

— Vous partez toujours après-demain?

— Oui. Ne partez-vous pas demain soir? Que voulez-vous que je fasse ici quand vous n'y serez plus? Après un mois entier de votre présence, Troussecourt, veuf de vous, sera vide et odieux. Deauville est un prétexte dont je vais me servir pour ne plus voir ce salon quand vous l'aurez quitté.

— Tout de bon, alors, vous m'aimez? Vous ne me l'avez jamais dit.

C'était à peine s'il y avait de la coquetterie dans sa question; on

y sentait plutôt la mélancolique philosophie d'une femme qui a appris à connaître la valeur des mots. Et, à quiconque l'eût contemplée de la sorte, blanche, dans sa légère robe noire tout enguirlandée de fleurs naturelles, ses jolis bras à moitié nus retombant le long de son corps souple et depuis un moment affaissé sur la causeuse en un repos voisin de l'abandon, ses belles mains dégantées caressant distraitement le tulle brodé de sa jupe, ses yeux vert océan fixés droit devant elle, comme en un sommeil visionnaire, il eût été bien impossible de ne pas répondre, ainsi que le fit Adhémar :

— Oui, tout de bon, je vous aime !

II.

A Troussecourt-en-Beauvaisis, — l'un des plus beaux domaines du département de l'Oise, — on recevait peu, et c'était vraiment par exception que tant de personnes étrangères à la famille de Busigny s'y trouvaient rassemblées en ce mois d'août, si calme d'ordinaire. Sauf à l'époque de l'ouverture de la chasse, pareil concours d'invités ne s'était jamais vu depuis la mort des parens d'Adhémar. Cette infraction à des habitudes pacifiques déjà fort anciennes s'expliquait par les plans matrimoniaux de la vieille duchesse et s'y rattachait directement. — Il eût été, en effet, bien difficile d'inviter Mlle Alix de Sylviane sans inviter, en même temps qu'elle, une demi-douzaine de personnes, d'autant plus qu'il s'agissait de l'avoir sans sa mère et que, d'après les conventions en vigueur, plusieurs jeunes gens sont moins compromettans qu'un seul.

Mme de Busigny caressait ce projet d'union depuis bientôt deux ans, c'est-à-dire depuis qu'Alix, au sortir du couvent, était venue passer quelques semaines à Nélizy, propriété très voisine de Troussecourt et dont la mort de son père venait de la rendre héritière.

Rien de plus naturel ni de plus légitime, au surplus, que l'enthousiasme de la duchesse : Mlle de Sylviane était un type de perfection, et d'autant moins suspect que sa mère passait pour une vieille écervelée, qui, par un reste de pudeur, n'avait pas voulu que la jeune fille fût élevée au milieu des désordres d'un ménage disloqué où le mari se consolait de sa femme par les chambrières qu'il lui choisissait. Feu le marquis de Sylviane, en effet, était un bon gentilhomme qui avait des goûts ultra-bourgeois et qui se délassait volontiers à l'office, voire à la cuisine, de la fastidieuse contrainte des relations du monde. Sa femme, elle, était moins libérale, sinon quant à la fréquence de ses incartades, du moins dans ses choix ; mais c'était, en somme, le couple le plus déplorable et le moins digne de progéniture qui se pût imaginer. Même il fallait que Mlle Alix eût de bien singuliers mérites pour qu'une femme comme la duchesse se

résignât à passer l'éponge sur d'aussi vilains souvenirs de famille. Mais, outre que la mort, d'une part, et la vieillesse, de l'autre (Mme de Sylviane s'était mariée fort tard), avaient tout remis en ordre, la jeune fille, avec sa haute piété, qui, jointe aux avertissemens de l'âge, avait converti sa mère, possédait toutes les qualités requises pour maintenir dans la bonne voie un mari comme Adhémar. Le nom d'ailleurs était pur, si ceux qui le portaient, ou l'avaient porté, ne l'avaient pas toujours été; la fortune était considérable, et la terre de Nélizy, toute proche de celle de Troussecourt. — Il n'en faut pas tant pour légitimer un projet de mariage.

Prudemment, la duchesse avait tenu à ce qu'Adhémar vît de près la jeune fille sans voir tout d'abord d'aussi près la mère, restée un peu étrange en dépit de sa conversion; et l'on avait profité d'un voyage d'affaires que Mme de Sylviane devait accomplir cet été-là en Danemarck, son pays d'origine, pour lui offrir de donner, pendant son absence, l'hospitalité à Mlle Alix. Le duc avait prêté les mains à cette combinaison, mais sous la réserve expresse que la réalisation du projet serait renvoyée à beaucoup plus tard. Il n'entendait pas qu'on mariât son petit-fils avant que celui-ci eût eu le temps de jeter sa gourme : deux hivers de vie parisienne et mondaine, puis on verrait. Des amis d'Adhémar, ainsi que Mme de Gatry, dont le mari, très intermittent, était allié aux Busigny, avaient donc été conviés à passer la fin de juillet et le commencement d'août à Troussecourt, pour mieux déguiser le but des ouvertures hospitalières faites à Mme de Sylviane. En outre, on reçut, on donna quelques dîners.

Les quatre semaines s'étaient écoulées rapidement et agréablement pour tout le monde. Alix paraissait enchantée de ses nouvelles amies, Charlotte et Françoise, deux jeunes filles élevées à miracle par une vieille femme d'autant de cœur que d'esprit, enchantée aussi des grands parens, enchantée même d'Adhémar. Quant à ce dernier, plein de déférence pour sa grand'mère, il n'avait rien omis d'abord pour se faire bienvenir; malheureusement, il n'avait pas tardé, en vertu de cette loi mystérieuse des attractions par contraste, à s'éprendre des quarante ans de Mme de Gatry, lui blanc-bec de vingt-deux ans, bien plus que des dix-huit printemps de Mlle de Sylviane. Son grand-père s'en était aperçu et probablement aussi sa grand'mère; mais, tandis que le premier prenait la chose avec sa philosophie décemment grivoise, la seconde se serait à coup sûr chagrinée le plus sérieusement du monde si elle avait eu la certitude que, malgré ses soins ingénieux, malgré l'éducation la plus raffinée, le futur duc de Busigny était appelé à devenir un simple mauvais sujet comme le commun des mortels. Aussi Adhémar n'aurait-il eu garde de mettre à nu son cœur devant sa grand'-

mère, ou même de lui laisser volontairement deviner son désir de mordre à belles dents les beaux fruits, — mûrs et autres.

Et pourtant, ses vingt-deux ans, lorsqu'il s'était trouvé subitement en contact avec la baronne, commençaient à lui peser, faute de savoir qu'en faire, et à lui peser d'autant plus lourdement qu'il n'avait pas attendu de les avoir pour se demander ce qu'il en ferait, ni même pour essayer de s'en servir. Car la plus essentielle différence qui sépare l'éducation religieuse de l'éducation laïque, c'est que l'une vous enseigne l'art de dissimuler avec convenance ce que l'autre ne vous apprend pas toujours à pratiquer avec délicatesse; quant au fond même des choses, quant à la morale pure, personne n'a jamais pensé sérieusement qu'il suffise de la prêcher pour la rendre attrayante. — Adhémar de Busigny avait donc grande hâte de *goûter les plaisirs de son âge*, comme disent adorablement les parens naïfs; mais, en retard sur son époque, il croyait aux femmes du monde, ce qui doit s'entendre en ce sens qu'il croyait à la supériorité du plaisir qu'elles dispensent. — Hélas! aujourd'hui, le monde est plein de petits malheureux qui n'ont même pas cette foi élémentaire.

A vingt-deux ans, on trouve toujours la femme que l'on cherche, pour la raison qu'on cherche un genre plutôt qu'un individu. Il n'est, par conséquent, pas surprenant qu'Adhémar eût cru tout de suite reconnaître en la personne de Mme de Gatry le type vague longtemps rêvé par lui. Ce qui est plus merveilleux, c'est qu'il avait pu faire cette constatation sans que rien, dans sa conduite, témoignât d'un empressement inconvenant ou maladroit à s'en assurer le bénéfice. Non-seulement il n'encourut, de la part de la baronne, ni indignation, ni défiance, mais il sut, dès les premiers jours, lui inspirer de la curiosité et de la sympathie. Il ne lui écrasait pas les pieds sous la table, mais il recherchait les occasions de voisinage; il ne poussait pas de grands soupirs en la regardant, mais il la regardait souvent; et il ne négligeait aucun prétexte pour lui imposer la sensation d'une intimité naissante, lui parlant doucement, confidemment, quel que fût le sujet de la conversation. Or, on peut toujours faire entendre à une femme qu'on l'aime sans proférer aucune parole d'amour et sans se livrer à aucune pantomime passionnée. Il est vrai qu'il faut bien finir, un jour ou l'autre, par les banalités; mais on n'est pas forcé de commencer par là. La preuve, c'est qu'après quinze jours de cette réserve relative, l'entente était parfaite; ce soupirant sans soupirs était agréé. Néanmoins, pendant la seconde quinzaine, il ne fut pas plus question d'amour que pendant la première, et il fallut arriver à la veille de la séparation pour que le grand mot fût lâché. Encore a-t-on vu que ce ne fut point Adhémar qui le prononça.

Dans la matinée de ce jour douloureux et décisif où devait avoir lieu le départ de la baronne, le jeune homme se promenait solitairement dans la partie la plus touffue et la plus retirée du beau parc de Troussecourt. Le lieu était propice à toutes les méditations, mais, en particulier, aux méditations amoureuses. Cinq grandes allées, aboutissant à un vaste rond-point et formant avec lui une majestueuse étoile, se perdaient sous d'immenses futaies qui laissaient à peine entrevoir çà et là quelques pans de ciel d'un azur éclatant. Un mystérieux silence régnait partout sous les arbres, annonçant l'approche de cette heure solennelle du milieu du jour, où, pendant l'été, la nature entière semble s'assoupir, pour faire, elle aussi, sa méridienne. Au centre du rond-point, un vieux et illustre chêne, dont le tronc était entouré d'un banc circulaire, se dressait superbement. Cet arbre magnifique, contemporain du roi François Ier, rappelait aux initiés, par les deux F adossées et couronnées qui se détachaient en relief sur un écusson taillé dans son écorce, que le vainqueur de Marignan avait fait don de Troussecourt à un Busigny, après lui avoir, au préalable, emprunté sa femme. — Car les Busigny descendent de François Ier, comme tant d'autres,.. par le petit escalier; seulement, à la différence de tant d'autres, ils n'ont pas le mauvais goût de s'en vanter : ils se contentent de n'en point rougir.

Adhémar se promena quelque temps pensif sous ce noble ombrage, puis finit par s'asseoir sur le banc, au pied du chêne. Il songeait au dénoûment prochain de sa première aventure sérieuse; il y songeait avec plaisir, mais sans trop de palpitation ni d'angoisse, parce qu'il le sentait inévitable et imminent. A vrai dire, d'ailleurs, il ne venait pas là uniquement pour philosopher ou rêver en liberté ; il y venait parce que, la veille au soir, la baronne à une nouvelle demande d'audience particulière avait répondu en fixant ce rendez-vous. Mais, en attendant celle qu'il était sûr maintenant de posséder un jour, un jour qui n'était pas loin, il s'adonnait à des réflexions d'une haute portée. N'était-il pas un peu, toutes proportions gardées, dans la situation où la légende si poétiquement évoquée par Musset, dans *Rolla*, plaçait Hercule, vers le milieu de sa vie : entre deux chemins et entre deux femmes? D'un côté, la Vertu, sous les traits d'une belle et pure jeune fille ; de l'autre, la Volupté, sous la figure d'une femme épanouie, mais non encore fanée. Il y aurait eu vraiment de quoi se montrer hésitant, si la question n'avait été, par avance, tranchée, comme elle l'a toujours été et le sera toujours en dehors de la mythologie : Adhémar avait rendez-vous avec la Volupté, tandis que la Vertu devait, selon toute apparence, se tenir à la cantonade.

Elle allait donc venir à lui, cette première maîtresse à son gré,

son égale par la naissance et par l'éducation; il pourrait aimer sans s'abaisser, se griser de passion sans s'avilir; il connaîtrait des joies sensuelles d'où son âme ne serait point exclue... A cette pensée, à l'aspect imaginaire de tous ces plaisirs distingués, de ces félicités de bon goût, il se sentait le cœur doucement ému. Ce n'est pas à dire, du reste, qu'il se fît absolument illusion sur le caractère et la valeur des amours qui lui étaient réservées; il était jeune, il avait le cœur bien placé, il avait reçu une remarquable éducation, mais il n'était nullement naïf : à vingt-deux ans, quand on a parcouru l'Europe et habité la caserne, on peut être niais, mais on ne peut plus être naïf. Il devait donc nécessairement se rendre compte que Mme de Gatry, femme aimante et souvent adorée, beauté vieillissante qu'il allait effeuiller, ne le couronnerait pas de roses sans épines; il ne pouvait même se dissimuler que cette épouse adultère, quelles que fussent, au demeurant, les excuses qu'elle avait à faire valoir et les circonstances atténuantes de sa déchéance, l'initierait, malgré elle, à bien des dégoûts et à bien des hontes. Certes, le baron de Gatry n'était pas de ces maris qui se font plaindre. C'était un homme de sport, apte seulement à regarder galoper des chevaux, abêti par la fréquentation prolongée des entraîneurs et des jockeys, — à moins qu'il ne le fût par le contact habituel du cheval, qui n'est pas le plus malin des animaux, ou tout simplement par son idée fixe, — un homme qui traversait de bout en bout la France et l'Angleterre, plusieurs fois l'an, pour voir courir quelques poulains ou quelques pouliches, sans même avoir l'excuse d'en être propriétaire; bref, un de ces *gentlemen* pour qui l'on a retourné une phrase célèbre de Buffon, en disant : « L'homme est maintenant la plus noble conquête du cheval. » Ce médiocre personnage s'était assez désintéressé de sa femme pour que sa femme se crût le droit de se désintéresser un peu de lui. Mais enfin, ce mauvais ou piètre mari était un mari, c'est-à-dire le représentant et comme le symbole, aux yeux d'Adhémar, de certaines idées de devoir...

— A quoi pensez-vous?

La main de Mme de Gatry venait de se poser sur l'épaule du jeune homme. Vêtue d'une toilette sombre et coiffée d'une dentelle blanche, la baronne était devant lui, repliant son ombrelle et s'apprêtant à s'asseoir. Adhémar se leva précipitamment. Mais elle, s'asseyant sans gêne ni manières :

— Reprenez votre place, dit-elle, et imaginez-vous que je ne suis pas encore arrivée; reprenez aussi votre méditation; seulement, pensez tout haut... Ne sera-ce pas un bon moyen de me révéler tout ce que vous voulez que j'entende?.. Sauf à m'apprendre incidemment tout ce que j'ai intérêt à savoir de vous?

— Eh bien! mais, fit Adhémar en balbutiant, je pensais tout naturellement que ce serait une douce chose, par ce beau matin, sous ces grands arbres, de vous voir apparaître au loin et venir vers moi... Et, justement, vous m'avez surpris...

— Est-ce bien là tout ce à quoi vous pensiez?.. Ne vous disiez-vous pas, en même temps, qu'il y a ici une belle jeune fille qui vous conduirait peut-être au bonheur, sans étapes, par le plus court chemin?

— Non, ma foi, non! s'écria Adhémar avec plus d'élan que de franchise, je ne songeais point à cela. Et même, je vous le dis en confidence, je ne suis pas du tout ravi qu'on y ait songé pour moi. Je ne pense qu'à vous aimer.

— M'aimer! oui. Mais de quelle façon? Il y en a tant!.. Ainsi, tenez, tout à l'heure encore...

— Hé bien?

Mme de Gatry souriait, en lissant ses cheveux châtain brun de ses doigts fins aux ongles rosés, et en montrant ses dents intactes. Elle avait conservé toutes les beautés essentielles.

— Tout à l'heure encore, reprit-elle, on vient de me faire une déclaration... C'est contagieux, à ce qu'il paraît... Oh! une déclaration écrite, celle-là, et guère plus flatteuse que celle que me faisait hier au soir, sous une autre forme, un autre de vos amis. Car c'est encore un de vos amis... Ah çà, vous seriez-vous concertés?

— Un autre ami?

Le pauvre Adhémar était vivement affecté. Non-seulement il souffrait, comme il en avait déjà souffert la veille, de ce malencontreux concours de sympathies parallèles à la sienne, — car il faut être seul pour aimer à l'aise, aussi bien que pour être aimé, — mais, de plus, il tremblait que quelque incongruité n'eût été commise, dont on pût le rendre responsable. Et, de fait, les dispositions où il avait vu naguère ses anciens condisciples n'étaient pas pour lui inspirer une confiance illimitée dans la délicatesse de leurs procédés. Hector et Aymery, à la vérité, avaient été élevés comme lui, ou à peu près; mais l'éducation n'étant qu'un genre d'orthopédie, il n'en faut pas attendre des résultats identiques pour tous les cas : tout dépend du vice initial à redresser et de ceux qui peuvent se révéler après coup. Il le comprenait. Inquiet, il demanda :

— Que vous est-il arrivé?

— Il y a une heure, avant de gagner le parc, je suis entrée dans le salon blanc, laissant mes gants, mon ombrelle et ma mantille sur une des encoignures du vestibule. Lorsque j'ai repris possession du tout, j'y ai trouvé jointe une lettre, un billet plutôt, plié en triangle, et du dernier galant... Jugez...

Elle tira le billet de sa poche et le tendit en riant à Adhémar.

De vrai, il y avait de beaux passages, comme celui-ci : « ... Mes baisers sonneraient pour vous les heures, mais ma tendresse vous empêcherait de les compter. » Et cet autre : « J'aurais pour vous de ces douces paroles qui paient tous les sacrifices et endorment tous les remords. » Il y avait aussi une délicate allusion aux chagrins supposés de la baronne : « ... Venez, car je verserai sur votre cœur, qu'a meurtri la tristesse, un baume de Jouvence qui répare et qui rajeunit. » Ce baume de Jouvence eût suffi pour tout gâter. Parler de Jouvence à une femme de quarante ans, — quarante ans plus une fraction indéterminée! Mirabeau n'aurait pas fait cela. Cependant, c'était écrit sur de fort beau papier armorié, à l'écusson des du Trahaut, — un écusson simplement et fièrement timbré d'un heaume, avec la superbe devise *Trahit ad alta* au-dessous de l'aigle éployée tenant sa proie, — emblème qui semblait tout à fait de circonstance, — et c'était signé, crânement signé : « Aymery du T. »

Adhémar avait parcouru la lettre en riant du bout des lèvres. Il ne se dissimulait pas que le ridicule de ses amis ne pouvait guère manquer de rejaillir en partie sur lui. Cela ressemblait trop à une gageure.

— Et de deux! dit la baronne en déchirant la lettre qu'elle venait de reprendre. C'est le massacre des innocens!

Cette raillerie, doucement formulée, faillit achever de démonter Adhémar. Heureusement, il se rendit compte que les précédens les plus farouches ne pouvaient menacer ses chances, puisqu'on l'avait, jusque-là, plutôt encouragé que rebuté, et qu'enfin Mme de Gatry n'était près de lui qu'en vertu d'un rendez-vous bénévolement octroyé. Et, jugeant que le plus simple était d'accepter le terrain qu'on lui offrait :

— Et de deux! répéta-t-il après la baronne. Reste le troisième. Mais le troisième, aussi jeune que les deux autres, vous aime tout autrement.

— Mais encore, comment?

Au lieu de lui répondre, Adhémar, tourné vers elle, se laissa glisser jusqu'à terre, où il demeura gentiment agenouillé, souriant et quémandeur, humble, mais victorieux, — car on lui abandonnait une main qu'il put porter à son front, puis à son cœur, pour la rendre juge d'une fièvre et d'un émoi palpables. Si bien que, lentement, deux bras se nouèrent au cou du jeune homme et qu'une bouche finit par se poser sur sa bouche mendiante.

Tout cela faisait un aimable tableau de genre en un majestueux cadre de verdure. Pourtant, l'unique spectateur de la scène ne paraissait pas y prendre un plaisir extrême. Quand on a usé nuitam-

ment une demi-ramette de papier anglais à ses armes pour trouver la formule magique qui doit vous ouvrir un cœur, on ne peut pas, le front serein, assister au triomphe d'un autre, cet autre fût-il le plus cher de vos amis et fussiez-vous son hôte. Aussi, Aymery du Trahaut, en quittant à pas de loup l'abri, le paravent feuillu qui lui avait permis de suivre à distance les péripéties de l'entretien galant, n'avait-il pas fort bon visage. Adhémar avait, sans doute, conquis une agréable maîtresse; mais, à coup sûr, il venait de perdre un ami. — Après tout, on en perd tant sans compensation!

Un baiser est un point final tout indiqué pour une scène en plein air du genre de celle qui s'était déroulée au pied du chêne royal. Les futurs amans se séparèrent donc aussitôt après, remontant vers le château par deux allées raisonnablement écartées l'une de l'autre.

Adhémar ne se doutait guère qu'il marchât littéralement sur les brisées d'Aymery, comme celui-ci avait tenté de marcher sur les siennes au figuré. Il y avait pourtant des traces de pas toutes fraîches sur le sable jaune de l'allée, des traces louches longeant un des bas côtés, lorsqu'elles ne contournaient pas les arbres ainsi que des empreintes laissées par des enfans après une partie de cache-cache. Mais le jeune homme avait bien l'esprit vraiment à relever une piste sur le sol! Le baiser de Mme de Gatry lui brûlait encore les lèvres, et cette ardeur, loin de se calmer, descendait en lui petit à petit, allumant le sang dans ses veines, incendiant tout son être, lui révélant, s'il l'avait ignoré jusqu'alors, qu'une femme d'un certain âge n'aime pas et ne peut pas être aimée de la même façon qu'une vierge. Ses vingt-deux ans, d'ailleurs, n'avaient point à s'effrayer de cette découverte; ils s'inquiétaient grandement, en revanche, du retard qu'une séparation immédiate allait apporter à la marche normale des choses. Un autre sujet de préoccupation, — d'ordre plus élevé, celui-là, — c'était l'état mal défini, et cependant trop significatif encore, de ses relations avec Mlle de Sylviane. Rien n'était conclu, mais tout semblait en voie de conclusion, aux yeux de tous, et, par conséquent, aux yeux de la belle Alix elle-même. Non-seulement la présence de celle-ci à Troussecourt, étant donnée sa grande situation de fortune, si parfaitement concordante avec celle d'Adhémar, ne pouvait paraître à personne, pas même à elle, susceptible d'interprétations diverses, mais le jeune homme ayant, par docilité ou par complaisance, manifesté d'abord beaucoup de bonne volonté, l'affaire devait nécessairement être considérée comme en excellent chemin. Or, il répugnait à la nature délicate de ce gentil garçon de demeurer en pleine équivoque sur une question de cette gravité et d'y laisser les autres, et, par-dessus tout, d'y maintenir la principale intéressée.

Adhémar de Busigny n'avait pas encore dépassé la limite ombreuse des futaies, pour s'engager dans le dédale tout ensoleillé et tout parfumé des parterres étalant leurs bigarrures fleuries au-devant de la façade du château, que déjà il avait pris deux résolutions importantes : la première, de se rapprocher de Mme de Gatry le plus tôt possible, sans attendre l'hiver, d'obtenir d'elle qu'elle le renseignât sur ses projets de fin de saison afin qu'il pût y conformer les siens; la seconde, d'avoir avec ses grands parens une explication décisive qui le dispensât de jouer le postulant et le fiancé, pendant des mois, en face d'une jeune personne que, toutes réflexions faites, il n'avait nullement l'intention d'épouser.

Le grand toit d'ardoise en pente raide, qui coiffait l'édifice jusqu'à moitié, miroitait dans la lumière, se profilant sur le ciel radieux. Les volets clos sur toute la longueur de cette façade exposée au plein midi conféraient au château un aspect de demeure abandonnée, à quoi les recherches d'horticulture prodiguées alentour faisaient un bizarre contraste; les jardins, la terrasse, les ombrages les plus proches, tout semblait désert, et, à moins que les hôtes de Troussecourt ne se fussent réfugiés en masse sur les pelouses qui s'étendaient, fraîches et abritées, de l'autre côté de l'habitation, on pouvait les soupçonner de n'avoir pas encore quitté leurs appartemens. Tout à coup, comme Adhémar enfilait une allée droite partageant les jardins en deux parties égales et aboutissant aux trois marches de pierre qui donnaient accès à la terrasse, une ombrelle blanche se détacha d'un massif de magnolias et se mit en mouvement dans la direction du jeune homme. Bientôt, celui-ci eut la surprise de reconnaître que c'était Mlle Alix de Sylviane qui venait ainsi à sa rencontre.

La jeune fille portait, ce matin-là, un costume blanc de simple mousseline de laine, dont la blouse était serrée à la taille par une ceinture de cuir jaune; elle n'avait sur ses cheveux noirs ni chapeau ni dentelle, et tenait ses gants à la main, comme si elle n'eût pas pris le temps de les mettre. Adhémar, qui n'était pas pourtant prédisposé à l'admiration des grâces virginales, ne put s'empêcher de constater que jamais apparition féminine ne l'avait frappé davantage. Là, en plein soleil, sans aucune parure, ni même aucune élégance de toilette, cette beauté de dix-huit ans rayonnait d'un superbe éclat. Était-ce la pureté idéale des traits, ou la noire splendeur des yeux, ou le charme du regard ou du sourire, ou la fierté souple de la démarche, ou quelque autre détail longtemps inaperçu? Était-ce le simple effet d'un éblouissement, dû peut-être aux brutalités caressantes du soleil? Toujours est-il que, se trouvant face à face avec Mlle de Sylviane pour la centième fois, Adhémar eut conscience qu'il la voyait pour la première. Il avait le cœur et

l'esprit trop occupés d'une autre figure de femme pour songer à s'éprendre de celle-là séance tenante, et même pour regretter sa décision de renoncer à s'en éprendre par la suite; mais il fut contraint à un brusque retour sur lui-même et à une rapide enquête : il se demandait d'où avait pu provenir son indifférence. Quelques pas seulement le séparaient de Mlle de Sylviane lorsqu'il trouva la réponse : la jeune fille était trop belle. La beauté absolue, quand rien d'humain ne la trouble ou ne l'anime, décourage le désir et la passion; et, jusqu'à ce jour, jamais Alix n'avait eu, à la connaissance d'Adhémar, cette expression de visage, où se trahissaient, en toute évidence, la volonté de plaire et la satisfaction de se sentir irrésistible. Jamais ces grands yeux noirs, habituellement mélancoliques à l'ombre de leurs cils droits, n'avaient eu d'aussi chauds rayons; jamais cette bouche fine et altière ne s'était entr'ouverte ainsi pour un sourire charmeur; jamais pareil nuage incarnadin n'avait teinté cette peau mate.

— Ici, vous, mademoiselle!.. Vous promener ainsi, sous une douche de feu!

— Je ne me promenais pas; je vous attendais.

Elle dit cela fort tranquillement, aussi éloignée de l'embarras que de l'effronterie. Adhémar était certainement plus gêné qu'elle.

— Ah!.. vous me faisiez l'honneur de m'attendre?

— Mon Dieu, oui; je vous savais dans le parc, vous ayant guetté dès ce matin et vous ayant vu, trop tard et trop loin pour vous rejoindre, vous diriger vers les profondeurs des charmilles.

Adhémar regarda la jeune fille, — non sans rougir, — passionnément curieux de savoir si elle avait surpris ou deviné quelque chose de louche. Mais Alix n'avait rien dans le ton qui dénotât ni sarcasme ni sous-entendu, — rien surtout qui autorisât une interprétation en désaccord avec sa pudeur de vierge et avec sa réserve accoutumée.

— Enfin, vous désirez me parler?

— Oui... Vous partez demain, n'est-ce pas?

— Demain, dans l'après-midi.

— C'est ce que j'avais cru comprendre. Il faut donc bien que je vous parle aujourd'hui... Et, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je vais le faire tout de suite, pendant ce court trajet.

Elle avait déjà rebroussé chemin et marchait vers la terrasse, à côté d'Adhémar, d'un pas lent.

— Monsieur Adhémar, c'est très délicat ce que j'ai à vous dire, et ce serait fort embarrassant pour toute autre que moi... Mais, moi, je suis déjà une mondaine, voyez-vous! Depuis deux ans, j'accompagne partout ma mère et je l'assiste dans ses réceptions : or, en deux ans de cette vie-là, on acquiert une certaine aisance de lan-

gage; quelquefois même, beaucoup d'aplomb... J'espère m'en tenir à l'aisance... Monsieur Adhémar, quoique nous ne soyons pas cousins, on nous a presque fiancés l'un à l'autre; du moins n'est-ce un mystère, ni pour vous, ni pour moi, ni pour quelques autres, que l'on désire vivement que vous m'épousiez... Ou je me trompe fort, ou cela ne vous va qu'à moitié...

— Par exemple, mademoiselle, vous me permettrez...

Adhémar, de plus en plus ahuri, avait interrompu avec une noble impétuosité, mais s'était interrompu lui-même aussitôt, en proie à une vraie disette de mots en situation.

— Eh bien, soit! je permets, monsieur Adhémar... Expliquez-vous.

Le jeune homme avait de l'esprit. Revenu d'une stupéfaction fort naturelle, il comprit que ce serait une grande sottise à lui de s'embarquer dans des explications d'où il lui serait au moins difficile de sortir à son honneur, et il pria Mlle de Sylviane de vouloir bien continuer son discours, sauf à écouter ensuite les observations ou les justifications qu'il croirait devoir produire.

— En très peu de mots, reprit la jeune fille, voici la chose... Je sais, par ma mère, et un peu aussi par Mme de Busigny, votre grand'mère, que nous ferions des époux assortis. Or, il est manifeste que vous manquez, je ne dirai pas d'empressement, mais de conviction. Je parlais tout à l'heure des cousins, ces forçats des fiançailles... La cousine y met généralement plus de bonne volonté que le cousin...

— Ah! pardon, — interrompit encore Adhémar, qui crut avoir trouvé un joint inespéré pour insinuer sa défense, — pardon! mais il me semble que, si je me comporte en cousin, vous ne vous conduisez guère en cousine!

— La remarque est fondée, — dit Alix, dont la voix commença de s'altérer légèrement et de trahir ainsi quelque trouble. — Et, en vérité, nous n'aurions plus qu'à jouer au naturel cette charmante scène de comédie, que je me rappelle avoir vue l'année dernière au Théâtre-Français, la scène des futurs conjoints qui se disjoignent avec enthousiasme, après s'être réciproquement confessé leur mutuelle indifférence... Nous n'aurions plus que cela à faire, si...

— Si? demanda anxieusement Busigny, dont la curiosité arrivait au paroxysme.

— Si je ne voulais précisément, reprit Alix en s'arrêtant sur les marches de la terrasse, rouge et balbutiante à son tour, vous prier,.. vous prier de ne jouer la scène qu'en partie.

— En partie?

— Oui... Voilà... Allons! non-seulement je n'ai pas d'aplomb,

mais je n'ai plus la moindre aisance... Enfin, je voulais vous demander, monsieur Adhémar, si vous auriez de la répugnance à rester mon fiancé, lorsque l'inquiétude d'avoir à m'épouser plus tard aurait totalement disparu de votre esprit... Comprenez-vous un peu le sens de ma requête?

— Imparfaitement, mademoiselle Alix; je comprends très imparfaitement, c'est certain... Cependant, il me semble, en y réfléchissant, démêler... Vous aimez quelqu'un?

— Moi! s'écria Alix avec un accent de hauteur, presque d'indignation.

— Mon Dieu! mademoiselle, si ma question vous a blessée, je vous présente mes humbles excuses. Mais vous conviendrez...

— Non, non, c'est juste, — interrompit Mlle de Sylviane avec beaucoup de douceur, mais aussi avec beaucoup de dignité, car elle venait de recouvrer toute la noblesse habituelle et la grâce altière de son maintien. — C'est juste; votre question n'avait rien que de légitime. Admettons donc que j'aime quelqu'un. Aussi bien la chose est-elle insignifiante pour vous... En résumé, je vous demande s'il vous serait désagréable de ne pas démentir tout de suite les espérances de nos deux familles. Il n'est pas question, paraît-il, de nous marier demain; on reconnaît probablement que mes dix-huit ans et vos vingt-deux ans peuvent attendre quelques mois. J'ai des raisons particulières de souhaiter que tout demeure en suspens... Je vous dirai franchement que j'aime mieux rester votre fiancée que d'avoir à devenir celle d'un autre, ce qui ne manquerait pas d'arriver avant la fin de l'hiver prochain, s'il y avait rupture entre nous, tant est grande la sollicitude de ma mère à l'endroit de mon mariage. Vous, je ne vous crains pas : vous ne voulez pas de moi... Et puis, pourquoi ne pas le confesser? vous m'inspirez infiniment plus de sympathie que le commun des prétendans.

Adhémar sourit avec une incrédulité malicieuse.

— Cela, c'est une autre affaire, fit-il en hochant la tête. Mais il n'importe. Votre désir sera ma loi,.. d'autant plus que, entre nous, je serai ravi de n'avoir point à me prononcer en face de mes grands parens, de ma grand'mère, surtout, qui vous adore et qui ne comprendrait pas... Enfin, c'est entendu; nous sommes plus que jamais fiancés l'un à l'autre... Ah! dites-moi, mademoiselle Alix, ce sera-t-il long?.. Remarquez que je ne suis pas pressé que cela finisse : c'est si commode pour un jeune homme de mon âge le personnage que vous m'imposez!

— Alors, ce sera long, répliqua Mlle de Sylviane en riant.

Elle ne riait pas souvent, Mlle Alix de Sylviane, et c'était pourtant une fête et un danger de la voir rire. Sa gravité déconcertante, si elle ne nuisait pas à sa beauté, nuisait à son pouvoir : cette belle

figure de jeune fille sans sourire, c'était un sublime paysage sans soleil; quelques rayons, un peu de lumière, et l'on risquait d'avoir à s'agenouiller.

Après un rapide salut, sans accompagnement de *shake-hand*, aimable néanmoins dans sa forme écourtée et traduisant, vaille que vaille, un sentiment de gratitude et de satisfaction, Alix s'éloigna, s'envola plutôt, ainsi qu'un tourbillon blanc dans le soleil. Il semblait que, délivrée d'un souci, elle fût devenue tout à coup légère, presque frivole. Adhémar demeura en place quelques instans, mordillant sa petite moustache blonde et commentant, à part lui, comme il pouvait, le singulier contrat qu'il venait de passer là, à la requête d'une jeune fille qui était un modèle de tenue, de réserve et de piété. Sans doute, rien de satisfaisant ne lui vint à l'esprit, car il haussa les épaules, de l'air d'un homme qui se dit : — Bah! qu'est-ce que tout cela peut bien me faire? N'ai-je pas ce que je voulais avoir?

Et il rentra à son tour au château.

III.

La journée s'acheva dans cette invincible mélancolie qui est comme l'atmosphère obligée des départs. Un groupe de personnes ayant, un mois durant, vécu de la même existence, sans avoir amassé les unes contre les autres ni griefs ni rancunes, ne peut se désagréger, s'émietter sans tristesse. Seul, Aymery du Trahaut, l'épistolier malheureux, qui n'avait pas digéré la poussière qu'on lui avait fait mordre, se sentait du fiel dans l'âme; aussi salua-t-il avec joie le départ de la baronne, qui était le signal de tous les départs et ne précédait le sien que d'une couple d'heures. Hector, lui, plus magnanime, et ignorant, du reste, qu'un autre eût triomphé là où il avait échoué, oubliait déjà son mécompte pour ne songer, quand il songeait à quelque chose, qu'à son prochain séjour à Paris, lequel, en plein été, hors de toute contrainte familiale ou militaire, lui promettait d'amples dédommagemens. Quant à Adhémar, qui s'était involontairement signalé d'abord par ses airs de circonstance, il se dérida tout à fait à la gare, où il avait accompagné Mme de Gatry. C'est que la baronne avait fini par lui dire en route : « Non, vous ne saurez pas maintenant où je vais en passant par Paris; c'est une surprise que je vous ménage. » Réflexions faites, elle ne pouvait aller qu'à Deauville, il n'y avait pas à en douter.

Au retour, les deux chevaux que menait Adhémar ne mirent pas huit minutes à franchir les trois grands kilomètres qui séparent Troussecourt de la station du chemin de fer. Leur conducteur, distrait, leur passait à chaque instant la mèche sur le dos, au

risque de se faire emmener bien au-delà de Troussecourt,— ou de rester en deçà. Il était pressé d'embarquer ses deux amis, qui partaient ensemble, dans la soirée, se rendant en Picardie, où était située la propriété des du Trahaut. Il savait bien que son retour précipité ne les ferait pas partir cinq minutes plus tôt, et il n'avait, d'ailleurs, aucun intérêt sérieux à ce qu'ils partissent; mais, à son âge, quand on a l'amour en perspective, et alors même que l'on s'éloigne matériellement de sa maîtresse, on fouette toujours ses chevaux, pour se calmer le sang.

Le lendemain, dans la matinée, le duc de Busigny fit appeler son petit-fils. Il le reçut dans son grand cabinet du rez-de-chaussée, tout tendu de tapisseries historiques, orné de vieux marbres sur piédouches de jaspe ou de porphyre, comme une salle de musée, et meublé, pour compléter la ressemblance, sans aucune recherche ni même aucun confortable, mais imposant par cela même. C'était là que le châtelain de Troussecourt-en-Beauvaisis recevait ses fermiers et tous les gens du pays qui désiraient l'entretenir de quelque affaire d'intérêt local ou personnel. Et ils étaient nombreux, ces gens-là, car le duc, bien que n'ayant jamais brigué aucun mandat législatif ou autre — peut-être pour cette raison même, — était prodigieusement aimé et respecté dans la contrée. Il avait cette bienveillance enjouée qui charme le populaire, avec cette teinte de gauloiserie qui est, paraît-il, indispensable pour se faire bienvenir en France. C'était à croire qu'il descendait de Henri IV plutôt que de François Ier, — non à cause de la gauloiserie, assez facilement explicable dans les deux cas, mais à cause du tour avenant et familier que prenait sa conversation, toutes les fois qu'il se trouvait en rapport avec des inférieurs. Du reste, il y avait deux hommes en lui : le seigneur châtelain, à qui il avait plu de conserver avec bonne grâce et belle humeur les charges de son rang, quoique toutes les prérogatives lui en eussent été enlevées; puis, le gentilhomme spirituel et sceptique, modérément imbu des préjugés de caste, mais de trop haut lignage cependant pour ne pas se montrer constamment soucieux, fût-ce à son insu, du prestige de son nom et des destinées de sa maison. C'est à ce dernier qu'Adhémar eut affaire.

— Mon cher enfant, dit le duc, qui, peigné, frisé, sanglé, se tenait debout, selon sa coutume, adossé à l'un des pilastres d'une cheminée de Jean Cousin, — vous allez partir?

Rarement, très rarement, le duc tutoyait son petit-fils; mais il n'y avait nulle affectation de froideur, ni aucune trace de pose, dans l'emploi du pronom de cérémonie dont il le gratifiait à l'ordinaire : c'était un effet naturel de la distance d'âge, et non le résultat d'une fidélité outrée aux vieux usages. Et, si la duchesse ne l'imitait pas

en cela, c'est que les grands'mères sont plus près de leurs petits-enfans que les grands-pères.

— Ce n'est pas la première fois que vous nous quittez, continua M. de Busigny, mais cette séparation est plus sérieuse, je dirais volontiers plus solennelle, — si j'aimais la solennité, — que les précédentes. Ce sont vraiment vos débuts dans la vie que vous allez faire, vous orientant comme vous l'entendrez, et vous fixant là où vous retiendra votre bon plaisir. Je ne veux pas vous administrer un sermon en guise de viatique, mais je vous dois quelques conseils pour faire suite à ceux que je vous ai donnés lorsque vous avez quitté Arcueil. Je sais bien que vous reviendrez, sans doute, passer quelques jours avec nous, à l'automne, et que, d'ailleurs, Paris n'est pas loin de Troussecourt ; mais, à mon âge, un « Au revoir ! » n'est trop souvent qu'un adieu que l'inconnu du lendemain nous déguise.

Le regard de M. de Busigny s'était tout à coup posé sur Adhémar avec une bienveillance presque attendrie. Il n'était pourtant guère coutumier des attendrissemens, le vieux duc ; mais, à soixante-dix-sept ans, on est souvent moins maître encore de ses émotions que de ses mouvemens : la volonté, comme un rouage usé, ne mord plus qu'imparfaitement sur l'ensemble de l'organisme. Et puis, c'était son petit-fils qui était là, respectueux et docile devant lui, son petit-fils, le résumé, peut-être la fin de sa race, deux générations en une seule, un double orgueil, une double tendresse sur cette unique tête, si blonde et si jeune, demain peut-être si folle !.. Et le père de cet enfant, son fils à lui, si tôt disparu, supprimé par une maladie foudroyante, et de si près suivi par la toute jeune femme qu'il avait épousée, six ans auparavant, comment n'y pas songer ?.. Vraiment, quand on est vieux, on ne sait pas s'il faut davantage se plaindre de toucher au terme ou s'étonner d'être parvenu si loin. Jusqu'où irait celui-ci, ce jeune homme de vingt-deux ans ?.. En y songeant, le vieux duc n'était plus qu'un vieux grand-père comme les autres, qui, d'un œil humide, revoyait l'enfance de son rejeton, et dont la mémoire hésitante évoquait, avec des confusions de dates qui les faisaient contemporains, trois bébés blonds, un garçon et deux filles, vautrés sur les tapis ; le collier d'ambre du garçon était noué d'une faveur bleue, tandis que deux faveurs roses attachaient les colliers des deux filles. Il ne faut pas beaucoup de souvenirs de ce genre pour vous mettre une larme au coin de l'œil, quand on a soixante-dix-sept ans, ou même moins.

Le duc, sentant que les trésors de son expérience, dont il avait dessein qu'Adhémar profitât, s'allaient fondre en eau, se redressa, cambra sa taille mince, comme s'il eût voulu développer et allonger sa stature, assez médiocre, ainsi que celle de tous les Busigny

des deux derniers siècles, — ce qui a même induit certains médisans à prétendre que, depuis François Ier, l'arbre a dû subir une nouvelle greffe, — et reprit, d'une voix plus légère, plus alerte :

— Je n'ignore pas, mon cher enfant, que, si l'on doit le respect à la vieillesse, comme au malheur, on ne lui doit point la confiance. En elle, tout est éteint : la force, l'énergie, l'espérance ; elle ne conserve que des regrets, bagage encombrant et superflu. Il faut être jeune encore pour juger sans sécheresse et condamner sans rigueur, parce qu'alors on se souvient sans amertume et qu'on prévoit sans désenchantement. Mais, vous le savez, ma prétention, ma coquetterie, si vous voulez, c'est de ne pas trop radoter pour mon âge... Vous avez un peu voyagé, suffisamment à mon sens, car aujourd'hui tous les pays se ressemblent ; ce qui vous manque, pour vous marier et, ce faisant, déférer au souhait le plus cher de votre grand'-mère, c'est la connaissance du milieu dans lequel vous êtes appelé à vivre,.. à vivre avec votre femme, n'oubliez pas ce point, et, quand vous étudierez le monde, étudiez-le surtout en vue de la vie conjugale. Je ne doute pas, en effet, que, tant que vous serez célibataire, il ne vous ménage beaucoup de surprises agréables,.. mais qui pourraient avoir, une fois que vous serez marié, leur contrepartie naturelle. Donc, voyez, réfléchissez, et ne vous décidez qu'à bon escient. Mes conseils à cet égard peuvent se résumer ainsi : se marier, comme on entre à la Trappe, quand on a assez du monde, et pour en sortir ; épouser une femme qui soit du monde, mais qui n'y reste pas et qui n'y ait pas trop été... Après tout, vous aurez Troussecourt, qui est une belle retraite, à deux heures de Paris... Quant à la personne que vous épouserez, mon Dieu ! vous savez qui l'on vous destine... En tout cas, que ce soit celle-là ou une autre, ne l'épousez ni pour son argent, ni pour sa beauté : pour son argent, parce que c'est répugnant, surtout quand on n'en a pas besoin ; pour sa beauté, parce que, au bout de deux ans de mariage, un mari ne sait plus si sa femme est jolie que quand on le lui dit, — à lui ou, plus souvent, à elle. Choisissez une personne pieuse... Ah ! à ce propos, j'ai remarqué avec plaisir que vous vous êtes défait d'un petit air confit que vous aviez à votre sortie d'Arcueil et qui ne vous allait point. Les gentilshommes dévots sont une invention nouvelle que je n'apprécie guère ; on n'en a jamais tant vu, en France, depuis les croisades, qu'en ce XIXe siècle, qui n'est pas précisément le siècle de la gentilhommerie. D'ailleurs, s'il était beau d'aller en Palestine la croix sur la poitrine, il est ridicule d'aller au bois un livre d'heures à la main. Et puis, comme chrétiens, nous n'avons aucune chance de nous faire prendre au sérieux : il y a trop d'écart entre la vie que nous menons, que mènent les plus sages d'entre nous, et la

morale évangélique. Par conséquent, amusez-vous franchement; j'entends dire : aimez avec franchise. Car je veux admettre que vous saurez vous préserver de la débauche autant que de l'ivrognerie; pensez à votre santé, dès que vous serez tenté d'oublier votre âme, et même alors que vous ne l'oublieriez point : deux sûretés valent mieux qu'une, et la plus matérielle est souvent la meilleure. Défiez-vous du romanesque dans le mariage plus que dans l'amour : rien n'est dangereux comme d'engager sa vie quand on est fou ou qu'on est ivre, tandis qu'il est nullement désagréable de divaguer avec esprit de retour. Par-dessus tout, gardez-vous de prendre la vie trop au sérieux; c'est bon pour les pauvres diables : pour nous, la vie est drôle, ou doit l'être... Continuez à pratiquer les exercices du corps, sans oublier la danse, qui donne de la légèreté, de l'aisance, de la grâce même, et permet aux jeunes gens de se familiariser avec le contact des femmes, leur enseignant à les toucher sans les froisser, à les enlacer sans les étreindre, à s'en emparer sans en abuser... Mais, plus tard, que votre femme et vos filles dansent le moins possible. Soyez brave, coûte que coûte. Le courage est, de toutes les vertus, celle qui laisse planer le plus d'incertitude sur le mérite de celui qui la possède, d'abord parce que la peur est une impression toute physique avant de devenir une défaillance morale, ensuite parce que l'on voit des chenapans fort braves et d'honnêtes gens très peureux; mais c'est la pierre angulaire de notre orgueil, à nous autres : si nous perdons cela, tout s'écroule. Je ne vous recommande pas d'être poli : vous l'êtes. Avec les femmes, faites infuser un grain de vénération dans votre politesse : elles aiment cela. Ayez plus de camarades que d'amis; ne faites pas de confidences et n'en recevez pas : le moment vient toujours où un homme regrette d'avoir montré son âme à nu, fût-ce à ses amis, comme une femme se repent de s'être déshabillée, même pour ses amans. Soyez méfiant sans le paraître : la terre est peuplée de coquins, et il serait vraiment insensé de se comporter comme si les honnêtes gens y foisonnaient; mais il y aurait autant de grossièreté à laisser voir dans le monde qu'on est armé qu'il peut y avoir d'imprudence à s'y aventurer sans armes... Quand, par hasard, on vous aura rendu un service, empressez-vous d'en rendre deux : on ne s'acquitte qu'en payant double... En général, discutez peu, à moins que vous n'aperceviez, entre vos interlocuteurs et vous, des sympathies de vues, des contacts d'idées. Au surplus, ne vous occupez pas de politique. Notre influence est morte, et c'est une grande naïveté de croire qu'elle ressuscitera. Qu'est-ce que cela nous fait, dès lors, qu'on aille un peu plus vite ou un peu plus lentement, en nous tournant le dos? Au fond, voyez-vous, ceux d'entre nous qui s'agitent encore

autour de ces questions sont préoccupés du sort de leurs rentes et de leurs fermages bien plus que des destinées de la monarchie française. Or, c'est là un mobile trop bas pour vous inspirer... Je crois vous avoir dit à peu près tout ce que je voulais vous dire, mon cher enfant. Je me suis efforcé de donner à cette allocution paternelle un tour pratique ; je ne vous ai pas fait une morale bien longue sur le chapitre des femmes, sachant par expérience ce qu'en vaut l'aune. Croyez toutefois que je professe le plus grand respect pour le mariage et pour la religion ; votre grand'mère m'a appris, par son exemple, quel charme et quelle dignité en peuvent être les fruits. Si donc vous vous sentez de force à vous marier tout de suite ou à attendre, dans le commerce de toutes les vertus, que l'heure normale ait sonné, vous prendrez que je n'ai rien dit. Mais, bah! on est bien excusable de se hâter de mordre à la pomme, fût-ce à la pomme défendue, les pommes et les dents tombant souvent, hélas! avant le temps... Et maintenant, allez, mon enfant ; vous êtes libre, vous ne relevez plus que de vous-même ; le semblant de joug dont, pour votre bien, on vous a quelquefois ici fait sentir le poids, n'existe plus... Puisque vous partez immédiatement après le déjeuner, voyez donc un peu votre grand'mère sans plus tarder... Ah! j'oubliais : jusqu'à présent, vous n'avez porté aucun titre ; grâce à une invention bizarre, qui date de ce siècle, vous pouvez en prendre un, celui de marquis, quoiqu'il n'ait jamais été dans notre maison, où il n'y en eut jamais qu'un, depuis 1609 : celui de duc. Mais je n'approuve pas cette manière de découper un titre, comme de la galette, pour le partager. Vous resterez, si vous m'en voulez croire, Adhémar de Busigny, jusqu'à ce que ma mort vous fasse duc de Busigny. D'ailleurs, en toute chose, soyez simple : c'est peut-être aujourd'hui le meilleur moyen de se faire remarquer. En attendant, puissent votre apprentissage de mondain et le noviciat de vos fiançailles vous être aussi légers que profitables!

Après cette harangue de son grand-père, Adhémar se retira, quelque peu décontenancé. S'il n'avait plus de candeur enfantine, il lui restait beaucoup d'illusions sur la famille, sur la sienne du moins. Tout en constatant parfois, *in petto*, que son aïeul était loin d'avoir la gravité souriante et l'auréole de tranquille vertu qui rendaient sa grand'mère si parfaitement digne de respect et d'affection, il n'avait jamais soupçonné qu'il se cachât tant de scepticisme sous les allures dégagées et distinguées du vieillard. Le ton de plus en plus mordant de cette singulière homélie, qui s'était annoncée d'abord comme une simple et paterne instruction, à l'usage d'un débutant, l'avait troublé ; le duc lui avait parlé déjà, plus ou moins, de ces choses, mais jamais comme cela, avec l'unique préoccupation de

lui montrer la vie sous un jour vrai et en la marquant de traits si justes, si finement et si cruellement précis.

Tandis qu'il remontait, méditatif et lent, le grand escalier de pierre, après avoir traversé à pas comptés le grandiose vestibule, vide et sonore, Adhémar se remémorait les termes, les intonations dont s'était servi son aïeul; il revoyait le demi-sourire inquiétant du vieillard, et sur ce corps maigre, fièrement cambré, cette petite tête blanche à frisures, cette face ridée et rose, à moitié jeune avec sa moustache de neige cavalièrement ébouriffée et son teint frais. Et, sans savoir au juste pourquoi, il se sentait tout attristé. — La vérité est qu'il eût mieux aimé laisser derrière lui, au logis de famille, un vieux cœur simple, connaissant moins la vie, et, par là, plus propre à l'en consoler, quand lui-même aurait appris à la connaître. En outre, il avait un fonds de religion qui venait d'être entamé par la morale de son grand-père plus profondément qu'il ne l'avait été jusqu'alors par les voyages, par la lecture, par les influences de caserne et même par le désir de vivre enfin avec plénitude et liberté : une seule parole de scepticisme qui tombe d'une bouche vénérée sur une jeune âme y peut démolir plus de croyances que tout le fatras d'une bibliothèque voltairienne.

Une porte était ouverte à l'entrée du large corridor du premier étage, et, au fond d'une vaste pièce sévèrement tendue d'une étoffe sombre, quatre têtes merveilleusement groupées se détachaient dans la clarté d'une fenêtre : une tête souriante et douce de grand'-mère, deux gracieuses têtes de vierges blondes et un profil grave et pur d'ange brun. La vénérable et séduisante châtelaine était assise dans un fauteuil, non dans un fauteuil moderne à fanfreluches et à capitons, mais dans un fauteuil de forme antique et rigide, vrai trône d'aïeule; et, autour d'elle, agenouillées, penchées sur un ornement d'église qu'elle venait de déployer de ses vieilles et maigres mains patriciennes un peu tremblantes, les trois jeunes filles discutaient avec une animation contenue par le respect. Il s'échappait de la pièce comme un gazouillis voilé d'un charme inexprimable; l'oreille d'Adhémar avait été captivée avant ses yeux, si bien qu'il avait ralenti et étouffé son pas, afin d'atteindre le seuil de la chambre sans effaroucher ni déranger personne. Il resta quelques secondes immobile, appuyé à l'un des montans de la porte, dans un recueillement voisin de l'extase, goûtant la grâce et la paix qui se dégageaient de ce spectacle imprévu. Il y avait dans ses impressions du moment un contraste si profond et à ce point inattendu avec l'avant-goût de désenchantement que lui avaient procuré les précieux enseignemens de son grand-père, qu'il lui semblait être le jouet d'une aimable hallucination. C'était comme si ses rêveries de pieux ado-

lescent, substituées tout à coup à des réalités maussades ou à d'importunes et amères réflexions, eussent repris possession de son cerveau, à point nommé pour empêcher qu'il ne s'assombrît jusqu'à l'irrémédiable et désastreux pessimisme. Adhémar souriait, Adhémar était sauvé. Mais souriait-il seulement au tableau de famille qu'il avait sous les yeux, ou bien aussi à quelque poétique et ancienne vision des premières heures de sa jeunesse évoquant, plus nettement qu'autrefois, une chaste fiancée parmi les figures qui avaient charmé son enfance?

— Ah!..

Cette simple exclamation, poussée d'ailleurs sans beaucoup d'émoi par Alix de Sylviane, qui, se trouvant à peu près en face de la porte, avait fini par apercevoir le jeune homme, fit dresser toutes les têtes.

— C'est toi, mon enfant!.. Qu'est-ce que tu faisais là? dit la duchesse avec un maternel sourire.

— Oui, curieux! s'écrièrent à la fois Charlotte et Françoise, en se levant d'un bond avec une feinte indignation.

— Mais,.. j'admirais.

— Qui cela? demanda Mlle Charlotte, qui s'efforça de mettre beaucoup de malice dans sa question.

— Je vous admirais toutes les quatre.

— Oh! fit Mme de Busigny, même moi?

— Même vous, grand'mère. Et ce n'est pas d'aujourd'hui que je vous admire. D'abord, vous êtes belle...

— Flagorneur!.. Qui veut trop prouver...

— Vous me laisserez bien dire peut-être que vous êtes belle de toute votre bonté. Et savez-vous que c'est très seyant, la bonté? Cela va vraiment fort bien aux femmes. Je vous soupçonne d'être coquette, grand'mère...

— Tout cela ne dit pas, — interrompit Mlle Françoise, qui, toute petite, blonde et rose avec des yeux turquoise, eût pu être prise pour une pouponne en sucre, chef-d'œuvre d'un confiseur, si elle n'eût été la pétulance même, — tout cela ne nous dit pas ce que tu faisais là, à cette porte, sans bouger. On n'a pas besoin de faire le mort pour admirer. Ainsi, moi, plus j'admire, plus je remue...

— Et plus tu parles. On n'entendait que toi, pendant que vous étiez toutes en train de détailler les merveilles de cette chasuble.

— Tu écoutais donc aussi?

— Naturellement; c'est même pour cela que je me taisais... Mon silence m'a valu d'apprendre que ce bel ornement a été acheté sur vos économies, mesdemoiselles mes sœurs, mais qu'il y en a un beaucoup plus beau et beaucoup plus cher que vous auriez bien

voulu vous offrir, ou plutôt offrir à M. le curé. Eh bien! je prends la différence à mon compte. Vous ne voulez pas que grand'mère vous aide; mais vous accepterez, sans doute, ma participation?

— Oui, oui! s'écrièrent à l'unisson les deux jeunes filles. Ce sera très gentil de faire cela à nous trois.

— Voilà qui est dit. Mais ce n'est pas tout. Puisque nous sommes à l'église, n'en sortons pas. Grand'mère, vous me permettrez, à l'occasion de mon départ, de faire don à cette église, qui est votre œuvre, de deux belles cloches sonnant clair, que l'on placera dans le clocher, dès qu'il sera terminé.

— Mais sais-tu bien, mon enfant, que c'est là une grosse dépense?

— Bah! on m'a si scrupuleusement rendu mes comptes de tutelle, l'année dernière, que j'ai encore de l'argent de trop.

— Enfin, soit! j'accepte. Seulement, pour que la grand'mère ne soit pas en reste de générosité avec son petit-fils, chose immorale et subversive, je me charge de te meubler ta garçonnière de Paris,.. c'est-à-dire que je me charge du tapissier, qui aura affaire à moi; quant aux meubles, tu les choisiras à ta guise, car je n'ai qu'une vague notion de ce qui peut enchanter les regards et flatter les habitudes d'un célibataire. D'ailleurs, crédit illimité.

— Quelle drôle d'idée, dit Françoise, d'aller habiter Paris quand on en est à deux petites heures!

La duchesse soupira, avec une demi-résignation, en murmurant:

— Oui, c'est une drôle d'idée, une idée d'homme. Ils l'ont tous, du reste, cette idée-là!.. Enfin, j'espère qu'Adhémar n'oubliera pas que sa vraie place est à Troussecourt.

— Soyez tranquille, grand'mère, je n'aurai garde de l'oublier. Mais, si j'en étais tenté parfois, il me suffirait de me rappeler quel joli groupe vous faisiez là, tout à l'heure,.. vous et mes sœurs,.. et mademoiselle. Car elle me permettra peut-être de l'associer, dans mon souvenir, à l'image de vos personnes.

Il s'était repris deux fois, ne sachant pas trop ce qu'il convenait de dire, mais comprenant qu'il y avait nécessité de dire quelque chose qui s'adressât plus ou moins directement à Alix. Pouvait-il, en effet, la passer sous silence, alors qu'elle était présente? L'abstraire par omission, du groupe auquel il venait de faire allusion et dont elle avait fait partie, c'eût été bien gauche, sinon fort impoli, et, en tout cas, absolument contraire à leurs récentes conventions; mais, d'un autre côté, proclamer qu'il penserait à elle comme si elle appartenait à sa famille, c'était un peu compromettant. Entre deux maux il avait choisi le moindre; et il faut dire que cette espèce de déclaration ne lui avait, grâce à son état d'esprit du moment,

coûté aucun effort sérieux. Pour un peu, il eût regretté de bon cœur que Mlle de Sylviane ne jouât pas son rôle avec plus de conscience. — Quant à Alix, elle avait écouté sans mot dire, avec cette contenance indifférente et cet air de suprême distraction qui achevaient d'ôter tout caractère terrestre à sa beauté, si régulière et si délicate à la fois. Ce n'était pas de la fierté, ce n'était pas davantage un oubli momentané des réalités ambiantes; c'était un état habituel de rêve, l'absence presque continue d'une âme qui s'en allait en vacances, à tout propos, on ne savait où, dans les pays qui ne sont pas de ce monde, sans empêcher pour cela la jeune fille de répondre aux questions qu'on lui adressait, d'y répondre avec une douceur, un tact et une complaisance également inaltérables.

Cette fois, on ne l'avait pas interrogée d'une façon positive; elle n'avait donc pas à répondre. Mais elle s'inclina légèrement vers Adhémar, en signe d'acquiescement. Et un subtil, très subtil nuage rose nuança l'ivoire de son visage.

La duchesse contemplait cette petite scène avec un ravissement mal dissimulé. Entre ses paupières bridées par l'âge, ses yeux clairs, si doux et si bons, étincelaient; sa petite main sèche, toute veinée de bleu et soignée comme à trente ans, se crispait sur le bras sculpté du fauteuil; il était évident que la bonne dame s'exaltait intérieurement sans mesure en caressant du regard cette imparfaite réalisation de son rêve chéri.

— Mes chères petites, dit-elle en se levant, laissez-moi un peu, je vous prie, avec Adhémar. Puisque l'ingrat nous quitte aujourd'hui, et qu'il va traverser Paris, il faut que je lui inflige quelques commissions et que je les complique d'un assez grand nombre de recommandations.

Aussitôt qu'elle se trouva seule avec son petit-fils, la duchesse se rassit, et, lui ayant fait signe d'approcher un siège, lui dit, après un assez long silence, en lui prenant affectueusement la main :

— Que je voudrais donc te voir, avant ma mort, marié de la sorte!

Cette phrase, jetée ainsi, sans rime ni prétexte, dénotait si bien chez la duchesse, par suite de l'énorme sous-entendu qu'il y fallait discerner, l'obsession d'une idée fixe, qu'Adhémar ne put se retenir d'un mouvement de gaîté.

— Ah! grand'mère, s'écria-t-il, que voilà un projet qui vous tient au cœur!

— Oui, oui, je ne m'en cache pas. Où trouver une pareille femme? C'est la piété, c'est la sagesse, et, par surcroît, c'est la beauté, c'est la grâce... Vous iriez si bien ensemble!

— Vous me flattez, grand'mère.

— Je sais ce que je dis. Vous avez été faits l'un pour l'autre.

— Pas absolument, car elle est aussi grande que moi, Mlle Alix... au moins, ce qui est humiliant, ridicule.

— Tu feras hausser tes talons.

— Oui, mais... l'âme? Quels talons la hausseront?

Mme de Busigny, qui avait paru un instant vouloir adopter le ton de la plaisanterie pour se mettre d'accord avec son petit-fils, prit un air sérieux et accentua la pression de sa main.

— Écoute, mon enfant, dit-elle, je ne crois pas me tromper en affirmant que, jusqu'à ce jour, rien, dans ta conduite, ne t'a rendu indigne d'un mariage selon mes vœux. Il s'agit seulement de savoir si tu as le désir et la volonté de ne pas t'en rendre indigne par la suite... Et d'abord, oui ou non, veux-tu te marier?

— Pas maintenant, grand'mère! pas maintenant!

— Soit. Mais, bientôt, plus tard enfin?

— Je crois, en conscience, que l'envie m'en prendra, un beau jour, comme à tout le monde. Et, ce jour-là, il y a de grandes chances pour que mon choix s'inspire du vôtre... Voilà tout ce que je puis vous dire, grand'mère, pour le moment.

— C'est honnête, c'est franc, mais ce n'est guère encourageant... Un instant, tout à l'heure, j'ai cru que nous étions plus avancés.

— Pardon, grand'mère, mais avez-vous eu la curiosité de tâter le terrain aussi de l'autre côté?... Car enfin, avec la meilleure volonté du monde, je ne peux pas supporter tout seul l'édifice de vos espérances, de vos projets.

— Il ne pouvait me convenir, étant données les dispositions où je voyais ton grand-père, d'interroger formellement Alix; mais il est évident qu'elle n'est pas hostile à nos idées, je veux dire aux idées de sa mère et aux miennes.

— En ce cas, ma bonne grand'mère, le mieux n'est-il pas d'attendre que nous ayons un peu vieilli, mûri?

— Peut-être... En tout cas, je tiens à te demander deux choses : d'abord, de n'épouser Alix que si tu te sens capable de te consacrer à elle tout entier; ensuite, si tu ne l'épouses pas, de bien choisir ta femme. J'ai quelque expérience, hélas! du monde et de la vie, je sais... je sais bien des choses enfin. Je t'en prie! ne te marie pas, plutôt que de te marier légèrement. Ne te ménage pas cette responsabilité terrible du malheur d'une femme, de l'immolation d'une jeune fille... et ne t'expose pas non plus à devenir la victime d'une écervelée ou d'une dévergondée. Voilà surtout ce que je voulais te dire... Mon Dieu, je ne renie pas mon rêve; j'avoue

même, de bonne grâce, que je te croyais plus disposé à le faire passer dans la réalité; mais je t'assure que ce qui me préoccupe le plus, c'est, avec l'avenir de ta conscience, le repos et l'honneur de ta vie.

— Rassurez-vous, grand'mère, je ferai de mon mieux, dit modestement et avec un peu d'embarras le brave Adhémar, qui était décidément la droiture même.

— Oui, j'en suis persuadée; tu es un honnête garçon... Eh! grand Dieu! il est évident que tu feras comme les autres, à beaucoup d'égards; mais on peut tomber sans aller au fond du fossé, on peut se crotter au passage sans rester embourbé. L'essentiel, c'est de ne pas trop se salir, d'abord... et puis, quand on se marie, de renoncer... Enfin, respecte les femmes des autres et prépare-toi à respecter la tienne, après l'avoir choisie digne de ton respect... Ce n'est peut-être pas tout ce que je voudrais te demander, mais c'est tout ce que tu pourras m'accorder; autant vaut ne pas être inutilement indiscrète. Pense quelquefois à ta grand'mère et à tes sœurs; tu penseras toujours assez à ton nom : ce n'est pas pour ton honneur que je m'inquiète le plus, c'est pour ton âme... Je ne crois pas, quoi qu'on en dise, que la morale mondaine soit plus bas tombée qu'autrefois; elle était déjà réduite, de mon temps, à la plus simple expression, et il paraît que la morale de cour, autrefois, était de l'immoralité pure. Mais le niveau de l'éducation a sensiblement baissé; or, la vulgarité grossit toutes choses: ne te laisse pas prendre à cet étalage.

Avec un mouvement d'une grâce primesautière et presque ingénue, le jeune homme ploya le genou et baisa la main de sa grand'mère.

— Je serai toujours un honnête homme, dit-il, je vous le promets,.. et, plus tard, bientôt peut-être, si Mlle de Sylviane le veut, un bon mari.

Il avait ajouté cela surtout pour être agréable à sa grand'mère et pour ne pas trahir sa pseudo-fiancée, mais peut-être aussi pour se satisfaire lui-même.

La vieille dame, très émue, embrassa son petit-fils avec des larmes plein les yeux. Mère et grand'mère à la fois, cela comporte bien de la tendresse et bien de la sensibilité. Sans compter que, quand on est vieux, on persiste à regarder les jeunes gens qu'on a élevés comme s'ils étaient encore enfans, et que l'enfance émeut toujours la vieillesse. Du reste, Adhémar aussi était ému, et il se hâta de monter chez lui.

Tout était prêt pour son départ : les malles remplies, les meubles rangés, et les tiroirs, ouverts pour lui faciliter la dernière inspection. Il renvoya son valet de chambre et arpenta, pendant un

quart d'heure, les deux grandes pièces qui composaient son appartement. Puis, il fureta partout, et enfin, pour attendre le déjeuner, se mit à la fenêtre, d'où la vue plongeait en pleine vallée de l'Oise. La contemplation des calmes et fertiles campagnes qui s'étendaient au-delà de l'enceinte boisée de Troussecourt ne lui rappela rien que de doux et d'agréable : des jeux, des promenades en famille, de l'équitation à travers champs, et pas d'amour, ni même d'amourettes. Ses quelques amourettes avaient eu Paris pour théâtre. Aussi son émotion, contre laquelle il ne cherchait point à se défendre, étant encore au nombre de ces privilégiés qui n'ont à soutenir aucun personnage, avait-elle un caractère parfaitement naïf et pur. Ce départ si proche était à ceux qui l'avaient précédé ce qu'est un changement de domicile à une série d'absences; en outre, l'entrevue d'Adhémar avec sa grand'mère l'avait remué non moins que celle qu'il avait eue d'abord avec son grand-père, — quoique de tout autre façon. Mais, bientôt, l'image de Mme de Gatry vint se mêler à ces pieux souvenirs, ce qui ne laissa pas d'en altérer l'essence; et le panorama de Paris, si souvent aperçu au cours de fréquens et rapides séjours, se développa, comme par enchantement, dans la vallée de l'Oise. Çà et là même apparurent de jolis boudoirs nuitamment traversés, ce qui porta au comble le désordre des pensées d'Adhémar, ainsi que l'incohérence de sa géographie. Bref, quand, au son de la cloche, il quitta sa fenêtre, les maximes de son grand-père étaient si bien enchevêtrées dans les recommandations de sa grand'mère, et les souvenirs ainsi que les espérances que personnifiait Mme de Gatry, si bien confondus avec les idées de mariage et même avec d'autres idées beaucoup plus folâtres, que le jeune homme renonça provisoirement à débrouiller ce chaos, se fiant à l'avenir du soin d'opérer le triage et d'attribuer à chacun ou à chacune sa part. Toutefois, une impression paraissait à la fin dominer les autres, et c'était une impression de vanité, ainsi que le commandait l'âge du rêveur : il est extrêmement honorable, se répétait malgré lui Adhémar, de triompher d'une femme qui a su résister à la littérature d'Aymery et à la vaillance d'Hector.

IV.

Deauville est en pleine période de vie, — une période annuelle qui dure huit jours. — On est parvenu au milieu de la semaine des courses, et cette unique semaine, on la remplit, on la bourre de réjouissances.

La plage est déserte, ce qui ne change rien à son aspect habituel; mais la grande route qui sépare cet amas de jolies maisons,

bâties sur une vilaine grève, qu'on appelle Deauville, du champ de courses de même nom, fourmille de voitures, de passans et de badauds. On court, ce jour-là, sur l'hippodrome qu'arrose la Touques. Ce ne sont qu'allées et venues de fiacres poudreux, dont les rosses fouaillées galopent en soulevant des nuages, ou mieux des typhons blancs; tous les véhicules de Trouville et des environs se croisent sur cette route. Quelques voitures bien attelées s'y remarquent aussi, et, parmi celles-là, certains chars à bancs très bas, en bois de teck, vernis sans peinture, qui sont le dernier mot du *style* au bord de la mer. Mais ce qui abonde, ce sont les paniers numérotés et les victorias de louage. Les fouets claquent, les cochers jurent, les piétons se sauvent ou se réfugient sur les talus ou dans les cabarets; c'est la banlieue de Paris un jour de fête, avec plus d'hommes en blouse et plus de poussière.— En somme, c'est bruyant, c'est laid, c'est sale, et rien ne révélerait que, à quelque cinquante mètres de là, la Mode tient ses assises d'été, si l'on n'apercevait de loin en loin, entre deux tourbillons, une toilette ou un attelage de bon aloi.

Mais, tandis que ce remue-ménage des courses métamorphose la large route plantée qui, d'ordinaire, développe dans le silence et dans la solitude ses trois ou quatre kilomètres désespérément plats, les constructions élégantes en bordure de la plage semblent continuer ou reprendre leur sommeil accoutumé. Néanmoins, les contrevens ouverts, les stores de soie rouge ou écrue drapés contre les vitres, des silhouettes de plantes vertes qui se dressent dans l'entre-bâillement de certaines croisées, quelques indices enfin d'une vie à demi latente, témoignent qu'il ne s'agit, cette fois, que d'un abandon momentané.

Une de ces habitations somnolentes abrite un couple vraisemblablement peu pressé de se rendre aux courses. — C'est un ravissant spécimen de l'architecture du siècle dernier, quoique de style un peu bâtard, une maison blanche qui n'a qu'un rez-de-chaussée, et dont la façade, ornée de guirlandes et de médaillons sculptés dans la pierre, contraste heureusement avec les maisons de briques et les chalets de bois environnans. Au centre, une rotonde vitrée avec un perron de marbre; tout autour, une vérandah avec des colonnettes; devant et derrière, un semblant de jardin avec des fleurs et de petits bosquets: un coin de Trianon sur une morne plage de sable.

— Ah! je crois que tout le monde est aux courses... N'irez-vous point?

— Faut-il prendre congé?.. Ce serait dommage, car rien ne bouge et personne ne respire autour de nous. Nous ne serions pas

plus seuls sur la côte occidentale de l'Afrique que dans votre charmant ermitage dix-huitième siècle.

Adhémar alla s'asseoir à côté de Mme de Gatry, qui brodait sous le feuillage hospitalier d'une superbe fougère arborescente.

— Ma destinée, dit-il en souriant et en prenant la main de la baronne, paraît être de madrigaliser à l'ombre. Vous rappelez-vous, l'autre semaine, dans le parc de Troussecourt?... Seulement, c'était sous un chêne de quatre cents ans et sur un banc de pierre, tandis que, maintenant, c'est sous une plante d'appartement et sur un canapé.

— N'y a-t-il pas d'autres différences? demanda Mme de Gatry en se penchant complaisamment pour recevoir un baiser.

— Le fait est que, sous mon chêne, j'avais un peu l'air de vous attendre... sous l'orme.

— Oui, fit la baronne avec un soupir et en rejetant son ouvrage; au lieu que, maintenant, vous n'avez plus rien à attendre.

— C'est ce qui vous trompe.

Le jeune homme enlaça très étroitement celle qui venait de reconnaître et de rappeler ainsi sa faiblesse, et il inséra quelques baisers dans l'échancrure d'un corsage de barège modérément, mais suffisamment ouvert. La baronne se défendait avec une mollesse évidente et sans minauderie. — Il faut dire que les mines viennent un peu tard, quand elles arrivent après la première défaite. — A ce jeu, on s'anime vite, et il est probable qu'un nouvel accroc eût été fait, séance tenante, à l'honneur du baron de Gatry, pendant que ce gentilhomme turfiste prenait les *favoris* à livre ouvert, si sa femme ne se fût souvenue qu'elle attendait du monde. Elle se débarrassa, avec une patience et une douceur vraiment méritoires, de l'étreinte un peu folle d'Adhémar, lui mit un gracieux baiser sur la moustache et le chassa du canapé, en le poussant au fond d'une bergère, située juste en face.

Sa blancheur s'était légèrement rosée dans le combat, et, grâce à de savans arrangemens, à d'ingénieuses combinaisons de stores, qui ne permettaient à la lumière de pénétrer dans ce salon en forme de serre que dûment tamisée et corrigée, on ne lui eût pas donné trente ans. Un rayon de soleil jouait sur ses cheveux bruns et dans ses yeux verts, un reflet d'amour avait passé sur son teint : elle était adorable, et on l'adorait, et ce n'était pas la première fois, — ni la dernière peut-être. — Aucune femme plus qu'elle, au reste, n'avait le droit de tenir tête à ses quarante ans sous l'œil prévenu, charitable néanmoins, quoi qu'on en dise, du public parisien.

Busigny l'aimait énormément depuis qu'elle s'était donnée. D'abord, elle avait accompli son sacrifice de si bonne grâce, avec

tant de charme, que c'eût été de l'ingratitude de ne pas l'adorer comme il le faisait; et puis, il ne faut point s'y tromper, possession n'est pas tout de suite synonyme de satiété. Et même, pour une femme qui n'a pas l'intention de lutter jusqu'à la mort, le plus habile, c'est de ne pas se défendre trop longtemps. Aussi, Adhémar, qui avait eu, à l'origine, plutôt du goût que de la passion pour Mme de Gatry, en était-il, depuis deux jours, à l'*amour-reconnaissance*, une variété oubliée par Stendhal dans sa classification fameuse. L'homme, le jeune homme plutôt, est capable de savoir gré, pendant quelque temps, à sa maîtresse d'une opportune défaillance, qui l'a dispensé d'une trop longue attente; et ce sentiment peut fort bien conduire à un attachement durable, quand on l'entretient convenablement, — pourvu que rien ne vienne à la traverse. — Le malheur est que les traverses sont fréquentes en amour.

Quoi qu'il en soit, Adhémar ne pouvait, sans un réel attendrissement, se rappeler l'après-midi de l'avant-veille. En faisant quelques visites, au débarqué, dans les villas de la plage, il avait appris l'arrivée toute fraîche de Mme de Gatry et son installation dans une maison acquise par le baron, l'année précédente, pour la commodité de ce déplacement annuel, absolument obligatoire. Courir à l'endroit indiqué, se présenter, constater l'absence du mari, qu'un galop d'essai retenait au loin, répéter ce qu'il avait dit à Troussecourt, en le prenant un ton plus haut, — ou plus bas, — profiter d'un temps sombre qui obscurcissait tout, ce fut l'affaire d'une heure ou deux. Et ces deux heures lui avaient laissé un souvenir enchanté, auquel il rêvait de donner une suite ou un pendant.

— Ah çà, n'oubliez plus que j'attends des visites après les courses, peut-être avant la fin, sans parler de mon mari... Oh! après, tout à fait après la fin, cela,.. M. de Gatry se retire en même temps que le dernier cheval et le dernier bookmaker.

— Votre mari!.. Pourquoi me parler de votre mari? fit Adhémar avec un mouvement d'humeur, où il n'y avait ni feinte ni exagération.

— De la jalousie?.. Déjà!

Elle avait l'air fort satisfaite et ne paraissait pas se douter que tous les genres de jalousie sont loin d'être également favorables à la croissance de l'amour.

— De la jalousie, oui, dit Adhémar, d'un ton qui laissait entendre qu'il éprouvait quelque chose en outre, quelque chose de plus noble et de moins banal.

Ce n'était probablement pas, pour Mme de Gatry, un dialogue inédit que celui-là, et il eût sans doute paru bien rebutant, bien usé à un galant de plus d'expérience qu'Adhémar. Mais il y avait tant de jeu-

nesse visible et tant de candeur présumable chez cet amant de vingt-deux ans, que la baronne crut à la nécessité de ménager une nature d'une impressionnabilité rare. Peut-être aussi éprouvait-elle déjà, à l'égard de l'aimable garçon, un commencement de passion sérieuse, — accident dont l'imminence devrait donner à réfléchir aux femmes mûres. Toujours est-il que, oublieuse de sa dignité comme de ses remontrances, elle fit signe à Adhémar de venir se rasseoir à la place même d'où elle l'avait chassé.

— Aimez-moi sans jalousie, — lui dit-elle doucement, en l'attirant par le cou jusqu'à ce que de sa bouche elle lui eût frôlé l'oreille, — vous le pouvez. Il y a longtemps que je ne suis plus mariée.

Ses yeux, lorsqu'Adhémar y plongea les siens, avaient encore plus de douceur que sa voix. Pourtant, une flamme passa bientôt dans ce regard caressant; ce fut quand elle ajouta, après un silence :

— Oui, vous pouvez m'aimer en paix; mais aimez-moi aussi avec loyauté. Ne me trahissez pas... Écoute, ne me trahis jamais... C'est moi surtout qui suis jalouse... Je sens que je vais l'être abominablement : tu es si jeune!.. Oh! ce ne sont pas les maîtresses qui me font peur...

Elle se redressa fièrement et lissa ses cheveux avec le geste qui lui était familier, tout en souriant d'un beau sourire de femme sûre d'elle-même. Certainement, elle redoutait que son amant ne crût à une inquiétude de quadragénaire qui se défie de la durée de son empire. Et, de fait, rien n'est plus maladroit que ces allusions qui provoquent des réflexions et des comparaisons, plus ou moins immédiates, mais toujours dangereuses.

— Qu'est-ce donc alors qui peut vous effrayer? demanda le jeune homme.

Elle se leva lentement, développant avec une coquetterie savante sa taille ronde et élancée, que dessinait son costume d'été, — clair de nuance et clair de tissu, — puis elle mit ses deux mains sur les épaules d'Adhémar et lui renversa la tête sur le dossier du canapé, parmi les rameaux dentelés de l'arbuste qui dominait ce siège ombragé.

— Ce que je crains, dit-elle, c'est que vous ne vous mariiez... Je crains les jeunes filles. Quant aux femmes...

Elle fit un geste qui signifiait clairement : Je vaux les plus belles, et je me moque de toutes.

— Les jeunes filles! répéta par deux fois Busigny, sans chercher à quitter la posture qu'on lui infligeait, et qui, tout incommode qu'elle était, lui semblait, dans la circonstance, moins gênante encore que l'attitude verticale, les jeunes filles ou une jeune fille?

La baronne n'hésita qu'une seconde.

— Les jeunes filles, en général. Oui, voilà ce que je crains et voilà ce que je ne vous pardonnerais pas... Si donc vous songez, même vaguement, à vous marier, allez-vous-en tout de suite... Je suis très bonne; vous avez bien voulu me dire plusieurs fois que ma bonté est écrite sur mon visage, et je crois qu'en cela ma physionomie ne ment pas. Mais il ne faudrait pas s'y fier outre mesure. Si l'on,.. si vous me quittiez pour vous marier...

— Hé bien? fit Adhémar, qui enfin se redressa.

— Eh bien! mon ami, je vous ferais tout le mal possible, à vous et à votre épousée,.. surtout à elle, parce que, si c'est moins équitable, comme vengeance, c'est plus féminin... Là, vous voyez que je ne vous prends pas en traître... Vous en allez-vous?

— Non pas! s'écria gaîment Busigny, très émoustillé par la scène. Il y a du danger : je reste!

Cela l'amusait et le flattait, ces menaces : il n'était pas blasé du tout. Il y avait, d'ailleurs, on en conviendra, une part de piquant et d'imprévu dans ces gentillesses consacrées, et la façon dont Mme de Gatry déclarait comprendre et pratiquer la jalousie, en la restreignant aux jeunes filles, ne manquait ni de saveur ni d'originalité. — Adhémar ignorait à peu près complètement le passé de la baronne; s'il l'eût mieux connu, il se fût rendu compte de cette apparente bizarrerie. Par deux fois, et deux fois de suite, Mme de Gatry avait été quittée pour cause de mariage. Or, prenant un amant tout jeune, plus jeune que les précédens, il était naturel qu'un fantôme de mariée se dressât devant elle, au seuil même de cette nouvelle liaison : après deux ruptures successives ne provenant pas de son fait et procédant d'une même cause, une femme est excusable d'avoir en haine et en effroi cette cause-là.

— Restez donc; mais soyez raisonnable, tenez-vous tranquille. Voulez-vous que je vous raconte des histoires?

Elle avait repris son beau calme, dont elle ne s'était pas, au surplus, ouvertement départie, ce calme qui va si bien à la beauté, et surtout à la beauté mûre. Tout en elle était charme et douceur : l'expression, la voix, les gestes. Et, chose merveilleuse, elle pouvait, en dépit de son âge, être câline sans devenir maternelle.

Adhémar avait la tête contre l'épaule de sa nouvelle maîtresse, et celle-ci s'amusait à passer vivement sa main sur les cheveux courts, frisés et dorés du jeune homme, ce qui lui procurait, — et au patient pareillement, — de petits frissons électriques, plus cette indéfinissable impression, mêlée de plaisir et de peine, qu'éprouve une femme qui vieillit à se détailler à elle-même la jeunesse de son amant :

— Parlez, parlez! fit Busigny, qui, faute de mieux, se grisait len-

tement du parfum qu'exhalaient la robe et la peau blanche de la baronne, laquelle peau se devinait à travers le corsage partout où on ne la voyait pas.

— Oui, reprit-il, racontez-moi, si vous voulez, des histoires, à condition qu'elles n'aient ni queue ni tête; ce sont celles que je préfère... Et puis, je ne suis pas en état de faire de grands efforts de raisonnement.

— Non, tenez, je vais vous mettre au courant de la chronique de Deauville, du moins dans celles de ses parties qui vous peuvent intéresser. Sachez d'abord que j'attends aujourd'hui, entre autres personnes, Mme de Lestable.

— La vicomtesse ou sa belle-sœur?

— La vicomtesse.

— Ne sachant pas si vous étiez arrivée, ma première visite a été pour elle. Et c'est elle qui m'a appris que vous étiez devenue propriétaire d'un immeuble à Deauville, ce que j'ignorais.

— C'est la première année; j'inaugure la villa... C'est même pour cela que je donne une espèce de lunch aujourd'hui, entre quatre et cinq, en attendant le dîner de crémaillère, qui sera, en même temps, un dîner d'adieu, car je l'ai fixé au dernier jour des courses... A propos, je vous avais invité pour quatre heures, et non pour deux heures un quart.

— Pourquoi avoir fait mystère, à Troussecourt, de cette acquisition et de vos projets?

— D'abord, pour vous ménager une surprise, je vous l'ai dit là-bas. Et puis, je n'étais pas décidée le moins du monde à accompagner M. de Gatry. Non-seulement je ne mets jamais d'enthousiasme à le rejoindre, mais j'étais mécontente, je le blâmais d'avoir acheté une maison pour y passer dix jours tous les ans.

— Ah! elle va venir, la vicomtesse? Je serai bien aise de la revoir de près. Savez-vous qu'elle est très amusante? Moi, je la connais à peine; c'est tout au plus si j'osais me présenter chez elle.

— Oh! on la connaît toujours assez pour aller la voir.

— Diable! c'est donc vrai, ce qu'on dit?

— Voyons un peu ce que vous avez entendu dire.

— Dame! vous savez, on prétend qu'elle a rompu toutes les digues, franchi toutes les bornes...

— En fait de bornes, elle n'a jamais connu que son mari. Et voilà que ce gros bêta, débonnaire et mou, dans le fond, comme tous les gens gras, la laisse faire, après avoir affecté des mines d'autocrate.

— Il paraît qu'elle se conduit maintenant comme un homme.

— Vous pourriez dire : comme un mauvais sujet. Elle court les théâtres et les restaurans de nuit avec toute une séquelle de vilains garçons mal notés, sans même être toujours accompagnée de son

mari, prétend-on. On raconte aussi qu'elle s'est fait présenter des acteurs et des actrices... Mais que ne dit-on pas sur son compte! Bref, à entendre les gens, elle est parfaitement tarée... et on ne la reçoit pas moins bien pour cela, parce qu'elle est la vicomtesse de Lestable, la sœur du comte du Bocage, un homme à la mode, l'arrière-petite-fille d'un héros vendéen... Pour moi, je crois qu'il entre dans son fait plus de fanfaronnade que de vice. Il y a une demi-douzaine de jeunes femmes, à Paris, qui ne seraient pas fâchées qu'on les prît pour des nihilistes mondaines.

— Quel âge a-t-elle?

— Vingt-quatre ans, je crois.

— C'est monstrueux.

— Je suis de votre avis. On s'explique, à la rigueur, le dévergondage de certaines femmes mal nées ou mal élevées, surtout lorsque ce dévergondage est progressif, qu'il se développe et s'aggrave à la longue. Mais, de la part d'une jeune femme comme celle-là, vous avez raison, c'est monstrueux... si c'est réel... Enfin, précisément parce que c'est monstrueux, c'est exceptionnel, n'est-ce pas?.. La trouvez-vous jolie, du moins?

— Ma foi, non... Elle a de la grâce incontestablement, ou plutôt une certaine crânerie provocante. Mais il y a quelque chose de masculin dans sa figure; elle a l'air d'un joli garçon casseur d'assiettes. Du reste, un esprit d'enfer.

— Ah! au fait, puisque nous sommes dans les exceptions, il faut que je vous prépare à la famille de Moirans, qui va venir aussi. Elle pourrait vous surprendre.

— Vous ne recevez donc que des exceptions? Et la règle?

— Entre nous, je ne suis pas sûre qu'elle existe.

— Cependant, voyons, il y a, dans le monde, des femmes irréprochables.

— Oui, oui, sans doute... même dans le monde. Mais celles-là en sont plus qu'elles n'y sont... Bah! n'allez pas voir tout en noir ou trop en rose. Je vous prépare, simplement, parce que, dame! ici, on ne choisit pas ses hôtes: on prend ce qu'on trouve.

— Va donc pour une nouvelle exception! dit Adhémar en se levant pour aller regarder derrière les vitres.

— Qui est-ce? demanda la baronne, qui avait entendu aussi un coup de sonnette.

— Toute une famille, répondit le jeune homme, en reprenant sur un meuble son chapeau, ses gants, tout son attirail de visiteur, qu'il y avait provisoirement déposé.

— Justement! s'écria Mme de Gatry, après un regard au dehors. La famille en question, les Moirans! Je ne vous recommande pas de ne pas faire la cour à ces jeunes filles-là; il n'y a même pas à vous

recommander de ne pas vous la laisser faire. Imaginez-vous... Mais il est inutile que je commence : je n'aurais pas le temps de finir.

En effet, quelques secondes plus tard, la famille de Moirans pénétrait dans le salon, en file indienne. La mère ouvrait la marche, naturellement. C'était une femme maigre, assez grande, très élégante et qui avait dû être jolie avant la fin de l'empire, peut-être même au commencement du régime actuel. Elle avait de la distinction, quoique un certain air exotique ou bohème gâtât son allure, au total aisée et noble. Après elle, venaient trois jeunes personnes, qui, rangées par ordre de primogéniture, semblaient l'avoir été aussi par degré de beauté. La première, l'aînée, était extrêmement jolie, et, par surcroît, remarquablement faite ; la seconde était gentille, avec une mine rieuse et effrontée ; la dernière, toute jeune, était à peine passable. Derrière les jeunes filles, venaient deux messieurs : un jeune, blond, grand, carré d'épaules, à l'air fortement anglais ; un vieux, grisonnant, un peu éteint et comme gêné, mais avec un reste de gentilhommerie dans la démarche, dans le pli de la moustache, quelque chose de vague, répandu sur toute la personne sans siéger nulle part, un vernis presque effacé et cependant visible encore.

— Ma chère, je me suis permis de vous amener M. Stair, que je vous ai présenté l'autre jour et qui repart pour l'Angleterre dès demain. Il désirait beaucoup...

— Vous avez eu mille fois raison, interrompit la baronne avec une affabilité légèrement railleuse. Et je remercie monsieur...

L'Anglais salua, assujettit son monocle, mais ne dit mot.

La conversation devint bientôt à peu près générale, et Adhémar put observer que deux des jeunes filles étaient mal élevées, — les deux dernières. Quant à l'aînée, elle ne manquait assurément pas d'aplomb, mais elle avait beaucoup plus de tenue que ses sœurs. Au bout de peu de temps, d'autres personnes arrivèrent, annonçant la fin des courses : M. Dubuicourt, le financier fashionable, l'associé de la grande maison de banque Laval frères, Dubuicourt et Cie ; la vicomtesse de Lestable, sans le vicomte, le comte du Bocage, et deux ou trois douzaines de visiteurs ou de conviés. Le dernier venu, ce fut le baron de Gatry.

— Hé bien ? lui demanda-t-on de tous côtés, avez-vous gagné avec Ballade ?

— Non, répondit-il, après s'être débarrassé de sa lorgnette et en passant ses deux mains sur sa barbe d'un air béat. J'étais sur Gingembre, le favori. Et vous avouerez qu'il a fait une bien belle course !

Depuis vingt ans qu'il pariait invariablement pour le cheval ayant

la faveur du *ring*, le baron avait eu quelques déceptions, mais jamais de découragement, parce que, en général, le favori, quoique battu, avait fait « une bien belle course. »

Busigny vint serrer la main du sportsman, mais il ne causa pas avec lui. Mme de Gatry remarqua même que sa mine, à partir de ce moment, fut plus renfrognée. — Ce que ce pauvre Adhémar prisait le moins dans l'adultère, c'était décidément le mari.

Cependant la réunion s'animait. On commença de passer dans la salle à manger, sans déserter tout à fait le salon; c'était un va-et-vient continuel et fertile en gaîté.

La vicomtesse de Lestable débitait, dans un coin, pour le complet ébaudissement d'un petit cercle d'hommes, qui se renouvelait sans cesse, les insanités les plus vertes de son répertoire de femme spirituelle et vicieuse. Elle avait, comme à son ordinaire, un plein succès, ainsi qu'en témoignerait au besoin ce mot authentique, qu'un de ses fidèles jeta dans l'oreille d'un voisin : « Quel joli noceur que cette petite femme-là ! » Adhémar en était abasourdi et ne se sentait pas encore gagné par l'enthousiasme.

Un autre coin fort gai, c'était celui où la cadette des demoiselles de Moirans essayait d'écraser des fruits glacés entre le gilet et le plastron du banquier Dubuicourt, qui, très myope et privé de son lorgnon, les y avait égarés. Mlle Paule était secondée dans cette tâche par sa petite sœur, Mlle Anne, qui s'en donnait à cœur-joie, renchérissant encore sur les gamineries de son aînée envers le vieux et élégant financier, — lequel, malgré les dégâts que l'on faisait subir à sa toilette, paraissait prendre son mal tout à fait en patience. Il ne fallut rien de moins, pour mettre fin à ces naïfs amusemens, que l'intervention de Mlle Régina, la grande sœur. — Quant à la mère, elle parlait anglais avec M. Stair.

— On ne s'ennuie pas chez vous, dit Adhémar à Mme de Gatry, en passant à côté d'elle pendant une accalmie.

Il lui répéta quelques-uns des propos de la vicomtesse de Lestable, celui-ci, entre autres : « Moi, je comprends l'amour platonique, mais entre mari et femme seulement. »

— C'est abominable! fit la baronne. Mais j'aime encore mieux cela que la conduite des petites Moirans avec le vieux Dubuicourt. Voilà qui est parfaitement inconvenant, déplacé, scandaleux.

— Avez-vous le temps de me faire quelques révélations sur la famille de Moirans? Je suis positivement curieux...

— Le temps, je le prendrai. Asseyez-vous là.

Penchée vers Adhémar et lui parlant très vite, elle lui apprit que ces Moirans étaient des gens ruinés de fond en comble, vivant plus ou moins d'expédiens, — à ce qu'on supposait, — mais encore à peu près honorables, extérieurement. Ils appartenaient à une vieille

famille; ils étaient merveilleusement apparentés; ils avaient été riches: on ne pouvait pas les mettre à la porte. Leur situation était lamentable, à en juger par certaines crises de gêne visible, et, sans doute, le devenait chaque jour davantage, le père continuant sa vie de jeu, la mère sa vie de dépenses. Il y avait des momens où ils devaient à tout le monde. N'allait-on pas jusqu'à prétendre qu'ils avaient dû quelquefois même à leurs domestiques, et non-seulement un fabuleux arriéré de gages, mais des sommes considérables, empruntées au jour le jour! La mère excellait, disait-on tout bas, à mettre le grappin sur de riches étrangers, auxquels elle n'essayait même pas de colloquer l'une quelconque de ses filles, mais dont elle faisait des habitués de sa maison pour leur emprunter de l'argent tout à loisir, sauf à le leur rendre après des mois ou des années, car elle finissait toujours par là : dans les phases les plus critiques de son existence, elle avait toujours, fort à point, recueilli quelque héritage ou opéré quelque rentrée. Cet Anglais, qui était leur commensal depuis son arrivée à Deauville, c'était certainement un nouveau créancier. Le curieux, c'était qu'aucune tentative matrimoniale n'émanât ouvertement de cette mère aux abois; soit qu'elle jugeât le succès improbable, soit qu'elle fût sans cesse dominée par des nécessités prochaines, elle laissait les jeunes gens bien tranquilles à ce point de vue. Et, chose plus curieuse encore, les filles, sauf l'aînée peut-être, — dont la tenue était excellente, — n'avaient pas l'air autrement soucieuses de capturer des maris. Enfin, l'existence de ces gens-là était un problème quotidiennement posé et quotidiennement résolu. Comment? On n'en savait rien. Ce qu'il y avait de sûr, c'est que, depuis qu'ils étaient à Deauville notamment, la cadette des filles ne manquait pas une occasion de rencontrer le vieux Dubuicourt et de lui faire mille agaceries. Or, le vieux Dubuicourt étant marié et père d'une ribambelle d'enfans... Mais tout cela, après tout,.. des suppositions greffées sur des cancans, absolument comme le dévergondage de Mme de Lestable.

En écoutant la baronne, Adhémar regardait avec curiosité tous les membres de l'intéressante famille qu'on était en train de lui dépeindre. Il remarqua, pour la seconde fois, le saisissant contraste qui existait entre Régina de Moirans et ses deux sœurs; autant Mlles Paule et Anne semblaient évaporées et folles, autant leur aînée se montrait calme et posée. Tout au plus eût-on pu s'étonner qu'elle ne manifestât que si rarement de la contrariété ou de l'irritation au spectacle de tant et de si nombreuses inconséquences. Son extérieur, relativement grave, donnait à supposer que, par suite de l'abdication maternelle, elle était investie d'une magistrature domestique, et l'on regrettait qu'elle ne songeât pas plus

souvent à s'en prévaloir, — n'eût-ce été que pour écarter tout soupçon de complicité. A en juger par ce qui venait d'avoir lieu, elle laissait aller les choses jusqu'à l'extrême frontière de l'inconvenance, attendant, pour lancer son holà, que le malaise des spectateurs parût le lui souffler. C'était dommage qu'elle n'eût pas une plus nette conscience de son rôle, de la tâche que l'indifférence ou les distractions de sa mère mettaient si clairement à sa charge. Car elle était bien jolie avec ses yeux gris sous ses cheveux cendrés, d'un blond flou et vaporeux, son petit nez droit aux ailes transparentes et sa bouche rose. Elle ne ressemblait pas du tout à ses sœurs.

Mme de Gatry, rappelée brusquement à ses devoirs, avait depuis longtemps délaissé Adhémar, que celui-ci observait encore les manèges de ces demoiselles. C'était si nouveau pour lui, ce genre et ce milieu! Jusqu'alors, il n'avait fait que traverser quelques salons, à l'heure des visites. Et il se trouvait là en plein *mouvement*, comme on dit à présent, et c'était joliment le cas de le dire! Un peu grisé déjà d'amour, ou tout au moins de sensualité, avant l'invasion de cette horde élégante et bigarrée, il se sentait maintenant pris de vertige. La conduite de Mlles de Moirans lui avait porté le dernier coup. Il rêvait tout éveillé, et il crut avoir le cauchemar lorsqu'il vit Régina, la calme et suave Régina, entrer à son tour en colloque avec M. Dubuicourt, rire et plaisanter, elle aussi, avec ce barbon de la finance mondaine, ou du moins lui répondre. Certes, elle y apportait plus de réserve et de discrétion que tout à l'heure Mlle Paule, assistée de Mlle Anne; mais pourquoi cette intimité d'un financier très répandu avec trois jeunes filles à marier, — ou qui auraient dû l'être?

Il fut tiré de sa méditation par une voix de femme d'un timbre sec et impérieux.

— Vous avez été très aimable de me faire une visite, avant-hier, monsieur de Busigny, aussitôt arrivé, et de me rappeler que vous m'avez été présenté l'année dernière. Voulez-vous venir dîner chez moi, demain? Dix personnes en tout et la simplicité des champs.

La vicomtesse de Lestable, ayant usé ce qu'elle avait apporté d'esprit et, de plus, agacée, sans doute, que le seul homme de l'assemblée dont elle ne connût pas, sur le bout du doigt, les ressources intellectuelles, se fût contenté de la saluer à distance respectueuse, venait forcer Adhémar dans ses retranchemens. Elle lui parla longtemps d'une foule de choses insignifiantes, en prenant un ton très significatif de coquetterie et d'intimité. — C'était une petite femme mince et brune, aux yeux pailletés et changeans, à la chevelure crêpée et légèrement poudrée, aux allures décidées, un peu masculines, point belle, mais attrayante comme un joli monstre paré de

grâces volontairement hybrides. — Elle ne séduisit pas Adhémar, mais elle réussit à lui implanter son image dans l'esprit, de telle sorte que, quand elle l'eut quitté, il continua de la voir et de se demander avec une curiosité presque poignante, une curiosité qui ressemblait à de l'angoisse, ce qu'il y avait sous cette apparence de précoce dépravation : un esprit dévers, un cœur meurtri, ou, par hasard, une âme pourrie? Il conclut néanmoins à la simple légèreté, parce que c'était la conclusion la plus facile.

Dans le salon et dans la salle à manger qui se vidaient, la paix était en voie de renaître. Le soleil baissant dardait du feu sur les vitres de la rotonde et pénétrait à flots d'or par les châssis ouverts. Une poussière fine et parfumée dansait dans la lumière, comme un résidu d'élégances sublimées.

— Pardon, monsieur, le tabouret, s'il vous plaît!

C'était Mlle de Moirans cadette, encore rouge et animée de tout le mouvement qu'elle s'était donné, qui réclamait le tabouret du piano, sur lequel Adhémar s'était réfugié, n'ayant pas, à un certain moment, trouvé d'autre siège.

— Non, non, monsieur, dit Régina en s'interposant, ne vous dérangez pas... Tu es folle, Paula !.. Qui t'a priée de faire de la musique?

— Mme de Gatry, pour clore la séance.

— Alors...

Régina livra passage à sa sœur et s'excusa auprès d'Adhémar, le contemplant de ses yeux gris largement fendus, avec une espèce d'étonnement dans le regard, — comme on regarde les gens qu'on voit pour la première fois, quand ils ne vous déplaisent point.

Et, tandis que Mlle Paule égrenait sous ses doigts fébriles les mélodies de la partition en vogue, Adhémar restait pensif, debout dans un angle de la pièce. Ce regard pur et étonné de jeune fille l'avait saisi. Il n'y avait vu que de la candeur, de la tristesse et de la sympathie, alors qu'il s'attendait presque à y découvrir autre chose. Et il lui parut qu'une grande pitié l'envahissait... Mais les airs défilaient, tour à tour langoureux et entraînans. Et la musique, qui rythme à son gré le rêve, emporta tout, ne laissant après soi, comme de coutume, qu'une grande confusion de pensées et de sensations, où surnageait pourtant un immense besoin de plaisir.

HENRY RABUSSON.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

SOUVENIRS[1]

LA RÉVOLUTION DE JUILLET 1830.

Je ne sais quel philosophe a dit je ne sais où que l'événement le plus attendu prenait au dépourvu l'esprit le plus attentif. Ce fut le cas pour moi le 26 juillet 1830. J'étais aux aguets, sans préjugés, sans illusions; je tenais le ministère pour capable de tout, par outrecuidance, par étourderie, par laisser-aller, selon le caractère de chacun; mais j'espérais toujours un peu qu'au dernier moment le cœur lui ferait défaut. Aussi, lorsque le 26, à midi, M. Villemain entra dans mon cabinet, tout bouillant d'indignation, il me trouva livré à mes préoccupations ordinaires, *nescio quid meditans nugarum totus in illis*; *le Moniteur* était sur mon bureau; je ne l'avais pas décacheté.

— Eh bien! me dit-il, vous avez vu les crimes de ce matin?

J'ouvris *le Moniteur*, j'y lus *les crimes*, et mon premier soin fut d'écrire aux députés nouvellement élus dans l'Eure de venir à Paris sur-le-champ et de se tenir prêts à tout événement.

Je sortis avec M. Villemain; puis, chacun de notre côté, nous courûmes à pas pressés chez nos meilleurs amis pour essayer de nous réunir et de nous recorder, mais il arriva tout naturellement que, chacun d'eux en faisant autant, personne ne rencontra personne durant la première moitié de la matinée; ce ne fut qu'à la

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 1er mai et du 1er juin.

tombée de la nuit que j'appris successivement ce qui s'était passé depuis l'apparition du *Moniteur*.

Je ne reproduirai point ici ce qu'on peut lire dans tous les récits publiés alors et depuis. On sait que le premier acte de résistance a pris naissance dans les ateliers de la presse, et force était bien : la première ordonnance, la première en ordre comme en importance, était un arrêt de mort pour tous les journaux, et cet arrêt leur avait été signifié, dès l'aube du jour, par une circulaire du préfet de police; ne pas protester, c'était abdiquer; de là la réunion presque immédiate des principaux organes de la publicité quotidienne dans les bureaux du *National*, le plus hardi de tous et le mieux placé pour répondre à tous venans; de là l'énergique protestation rédigée par M. Thiers et signée de quarante-sept noms presque tous devenus célèbres; de là la consultation arrêtée, dans le cabinet de M. Dupin, avocat en titre du *Constitutionnel*, entre les membres les plus accrédités du barreau de Paris, consultation qui n'aboutit néanmoins qu'à déclarer l'illégalité des ordonnances, sans rien engager sur la conduite à tenir, mais qui ne tarda pas à porter ses fruits; de là, en effet, et ce fut le premier coup de tocsin, cette double décision rendue presque simultanément par le tribunal civil, en référé, et par le tribunal de commerce, enjoignant aux imprimeurs du *Courrier français* et du *Journal du commerce* de passer outre à l'impression de ces deux feuilles nonobstant toute inhibition administrative.

Mais que faisaient, en même temps, les députés présens à Paris?

Ce que nous faisions nous-mêmes : ils se cherchaient l'un l'autre, dans cette immense cité. Une première rencontre avait eu lieu, celle-là tout à fait fortuite, chez M. Casimir Perier; ils n'étaient que sept, on n'y put rien arrêter, sinon d'en provoquer une seconde, laquelle eut lieu vers huit heures du soir chez M. de Laborde. Renvoi au lendemain, chez M. Perier, les présens n'étant pas treize.

Que faisait le roi? Il chassait; parti de Saint-Cloud à sept heures du matin, il n'y rentrait qu'à onze heures du soir.

M. de Polignac? Ministre de la guerre par intérim, il passait une adjudication.

Le duc de Raguse? Il attendait sa lettre de service et les ordres du roi, qui s'alla coucher sans les lui donner.

Cependant, si Paris était tranquille, ce n'était qu'en apparence. *Le Moniteur* étant affiché, des groupes se formaient au Palais-Royal et dans les rues adjacentes pour le lire et le commenter; quelques orateurs en plein vent montaient sur des chaises pour en donner lecture à haute voix. Vers la fin de la matinée, les groupes allèrent grossissant d'heure en heure et les propos devinrent injurieux et menaçans. Les ouvriers, à la fin de leur journée, et sor-

tant de leurs ateliers, s'attroupaient au lieu de se disperser, et les maîtres, sans doute, y étaient pour quelque chose. Voici, du moins, un fait qui n'est peut-être que trop à ma connaissance.

Mon premier soin avait été de courir au Luxembourg et de tâcher de m'entendre avec les gros bonnets de notre chambre. Je n'y trouvai personne, Sémonville était sorti; notre chancelier d'alors, M. Pastoret, qui, je crois, n'y demeurait pas encore, n'était point venu. Après avoir frappé inutilement à plusieurs portes, avant de repasser la rivière, j'entrai au bureau du *Globe*, dont le petit salon servait de cénacle aux rédacteurs de ce journal et de la *Revue française*, où je faisais nombre. Il ne s'y trouvait que les employés de service et l'un de mes amis, M. Renouard, aujourd'hui conseiller à la cour de cassation; il était entré comme moi, comme un simple curieux qui court aux nouvelles. Au bout de quelques minutes, nous vîmes accourir, tout effaré, l'imprimeur du *Globe*; il nous raconta moitié content, moitié fâché, qu'il avait grand'peine à contenir ses ouvriers, que tous à peu près criaient à tue-tête et trépignaient de descendre dans la rue. « Eh bien! lui dîmes-nous d'un commun accord, que ne les laissez-vous faire? Nous ne sommes pas chargés de prêter main-forte à l'oppression et de faire la police contre nous-mêmes. — Qu'à cela ne tienne! » reprit-il. Et il sortit en courant. Avions-nous tort ou raison?

Je ne me rappelle guère où ni comment j'ai passé les dernières heures de cette première journée (lundi 26). Ce qui reste dans mon souvenir, c'est qu'informé par M. de Rémusat de la réunion improvisée le matin dans les bureaux du *National* et de la protestation qu'il avait signée en qualité de rédacteur du *Globe*, protestation qui devait être publiée le lendemain, je ne pus me défendre d'une inquiétude qu'il ne partageait pas. « Dans la crise où nous sommes, lui dis-je, le ministère n'a plus rien à ménager; il est très possible que, pour mieux supprimer l'écrit, il commence par supprimer les écrivains. Croyez-moi, le plus sage est de ne pas rentrer chez vous ce soir; venez chez moi, demain nous verrons. » Je lui fis préparer au second étage, et sur le derrière, une chambre de refuge; nous ne rentrâmes que tard, et il y passa la nuit. Bien lui en prit ou peu s'en faut.

Le lendemain 27, en effet, la protestation parut : elle parut, non point dans tous les journaux; les feuilles royalistes, bien et dûment munies d'une autorisation en bonne forme, se contentèrent d'entonner un cantique à la gloire du coup d'état : le *Journal des Débats* et *le Constitutionnel*, soit incertitude ou timidité, mirent pour le moment bas les armes sur le conseil de leur conseil, M. Dupin, ce dit-on; mais les journaux d'opposition mirent, au contraire, flamberge au vent. La protestation en tête, ils furent distribués par

milliers dans la capitale et envoyés par ballots dans les départemens. Sur-le-champ, M. Billot, procureur royal, dressa quarante-sept mandats d'arrêt dont le cours des événemens interrompit seul l'exécution, et notre préfet de police, M. Mangin, déjà célèbre à plus d'un titre, digne, cette fois, de le devenir à l'égal de Jocrisse, qui fermait la porte cochère pour empêcher le serin de s'envoler, M. Mangin se mit en quatre pour saisir, après coup, la protestation et les feuilles protestantes. Les commissaires, endimanchés de leurs écharpes blanches, mais sachant, du reste, qu'ils trouveraient partout visage de bois, ne se mirent en campagne qu'en requérant, dans chaque quartier, les serruriers, les forgerons, les ferrailleurs pour leur prêter main-forte dans l'invasion des ateliers, des presses, des armoires et des tiroirs. Or, qui fut penaud? Ce furent lesdits commissaires trouvant, en pleine rue, à la porte de chaque journal, les rédacteurs en bataille, *pro aris et focis*, attendant l'ennemi de pied ferme, sans autre arme en main que le code pénal, dénonçant à grands cris, comme un vol avec effraction, l'attentat qui se préparait, lisant à haute voix, en appuyant sur chaque syllabe, les articles du code qui punissent ce crime des travaux forcés, le tout aux applaudissemens de la foule, qui se pressait autour d'eux et les couvrait de sa protection.

L'effet fut magique. Les auxiliaires prirent peur, puis reculèrent, puis se sauvèrent ou désertèrent avec leurs outils, aux grands éclats de rire de cette même multitude, et la déroute fut telle que l'autorité, pour être obéie, en fut réduite à envoyer chercher dans les prisons les ouvriers *ad hoc*, ceux dont le métier est de river les fers des galériens et de leur mettre les menottes. Rien ne pouvait être plus à propos et plus symbolique.

Ce n'était d'ailleurs qu'un épisode, ou, si l'on veut, que l'un des épisodes du mouvement général. Dès l'aube du jour, tout était sur pied : toute la population ouvrière de Paris courait les rues, arpentait les places publiques, les carrefours, les boulevards, s'égayait dans les cabarets; toute la jeunesse des écoles s'y mêlait et s'y échauffait; peu à peu, dans la bourgeoisie, dans les classes supérieures, les curieux suivaient de l'œil ce va-et-vient avec un certain mélange de satisfaction et d'inquiétude. Bientôt l'encombrement devint tel, au Palais-Royal, qu'on jugea nécessaire de le faire évacuer et d'en fermer les portes; mais, en refoulant ainsi la foule du dedans sur celle du dehors, le tumulte devint inévitable, et, bon gré mal gré, les conflits se multiplièrent. Pour maintenir tant soit peu d'ordre dans cette mêlée, la pauvre police n'eut guère à sa disposition, jusqu'à la fin de la matinée, que quelques poignées de gendarmes qui recevaient, tout compte fait, plus de coups qu'ils n'en donnaient. Le duc de Raguse, enfin parti de Saint-Cloud,

n'était arrivé qu'à midi pour établir son quartier général au Carrousel, et ce ne fut que vers quatre heures qu'il eut sous la main quelques troupes assez mal pourvues de munitions de guerre, et plus mal de munitions de bouche.

Rien jusque-là n'annonçait, dans cette multitude, des dispositions agressives ; point d'armes, point de cri de guerre autre que : « Vive la charte ! » Point de direction principale ; si bien que, vers deux heures, les jeunes gens qui marchaient en tête du rassemblement le plus voisin des beaux quartiers et lui servaient, en quelque sorte, de chefs de file, ayant appris qu'une réunion de députés se tenait chez M. Casimir Perier, rue Neuve-du-Luxembourg, s'y présentèrent pour prendre langue et offrir leurs bons offices.

Cette réunion, c'était la même qui s'était ajournée, la veille au soir, chez M. de Laborde, et revenait à son premier gîte. Elle comptait, à ce moment, une trentaine de membres, et comme elle n'avait aucun caractère officiel, comme elle était volontaire et purement civique, j'en faisais partie, sur l'expresse invitation de ceux de mes amis qui s'y trouvaient en qualité de députés.

Mais que faire ? Quel parti prendre ? Dans l'état des choses et des esprits, quel plan de conduite pouvait se tracer une minorité si minime ? Là-dessus, autant d'avis que de têtes. Les uns étaient pour attendre encore et patienter, chaque jour, chaque heure amenant aux députés de nouvelles recrues. D'autres proposaient une adresse au roi, d'autres une protestation armée de la menace du refus d'impôt. En attendant, et tandis que chacun défendait son thème, les événemens allaient leur train ; d'autres réunions se formaient ; l'une, entre autres, tenait séance permanente au *National*, et nous envoyait pour fraterniser MM. Boulay (de la Meurthe) et Mérilhou ; l'attroupement formé à la porte insistait pour entrer et menaçait de la forcer ; bref, il arriva ce qui devait arriver ; le poste à pied et à cheval qui gardait à dix pas de là le ministère des affaires étrangères reçut l'ordre de dissiper l'émeute et s'en acquitta bel et bien ; le tapage de la rue, le galop des chevaux, les cris des fuyards rendant la délibération intenable, il fallut trancher le nœud gordien, on se décida pour la protestation ; MM. Dupin, Guizot, Villemain, furent chargés, chacun pour son compte, d'en préparer le projet, et l'on s'ajourna pour le lendemain chez M. Audry de Puyravaeau (Maison de Roulage, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 40).

Le choix n'était pas heureux ; c'était prendre pour porte-drapeau un nom bien révolutionnaire, un personnage dont le langage et les habitudes étaient bien violens et bien vulgaires ; c'était prendre pour quartier général le centre même de toute agitation populaire en cas de troubles sérieux et persistans. M. Bérard a rendu compte de cette réunion sur un ton de matamore et dans un langage très

injurieux pour plusieurs des personnes qui s'y trouvaient présentes, notamment pour M. Casimir Perier ; je n'ai pas souvenance d'avoir rien entendu qui ressemble à ce qu'il raconte.

Rentré chez moi, je pensai qu'il était bon de faire un nouvel effort pour m'entendre avec ceux de mes collègues qu'un bon hasard me ferait rencontrer. Je me dirigeai de nouveau vers le Luxembourg, et j'y parvins sans difficulté ; tout était calme encore sur la rive gauche de la Seine, je n'y trouvai âme qui vive, mais j'appris, par des gens de service, autant qu'il m'en souvient, que M. de Sémonville et M. d'Argout étaient partis pour Saint-Cloud, dans le dessein, sinon dans l'espérance d'obtenir le retrait des ordonnances de la veille, cela, dis-je, ou quelque chose d'approchant.

Revenant sur le quai, vers la fin de la matinée, j'entendis, pour la première fois, mais de très loin, à la hauteur du boulevard, quelques coups de fusil. Après avoir dîné seul et très à la hâte, je ressortis pour me rapprocher du théâtre des événemens ; je rencontrai, sur le pont de la Concorde, M. de Vence, officier général, mais sans emploi à Paris, sans uniforme, et cheminant comme moi, en amateur. La fusillade se faisant entendre de plus en plus distinctement, je lui demandai si ce n'était pas, à son avis comme au mien, des coups tirés au hasard, ou des décharges à poudre : « — Non ! me répondit-il, ce sont des troupes de ligne qui tirent pour tout de bon ; c'est un feu de deux rangs ! » Ce mot technique m'est resté dans la mémoire.

Il était de six à sept heures du soir quand le duc de Raguse entreprit, avec le peu de troupes dont il disposait, de déblayer le pourtour du Louvre, et d'éparpiller les agglomérations entassées entre le Palais-Royal et le boulevard ; ce ne fut pas sans résistance, sans grêle de coups de pierres, sans charges à pied et à cheval, voire même sans commencement de barricades. J'essayai de pénétrer, par divers bouts successivement, dans les rues adjacentes, mais avec précaution, en évitant de grossir le nombre des curieux et d'attraper quelque horion.

N'y réussissant guère, je m'ingéniai pour apprendre, au moins, ce qui se passait ailleurs, et plus haut, — plus haut c'est-à-dire à Saint-Cloud. — Je me dirigeai vers la petite maison de M. Pasquier, qui savait, en général, tout ce qui se peut savoir. En arrivant ainsi rue d'Anjou, et ce n'était pas beaucoup s'éloigner, je trouvai le maître de céans dans son cabinet, entouré d'une demi-douzaine de pairs, plus ses amis que les miens, tous très effrayés et non sans raison, et faisant des efforts surhumains mais inutiles pour déterminer l'abbé de Montesquiou à se rendre auprès du roi et à tâcher de le fléchir au nom de son plus pressant intérêt. Cette tentative finit, si j'ai bonne mémoire, lorsqu'on apprit la démarche

tentée par MM. de Sémonville et d'Argout, dont on n'apprit, d'ailleurs, aucune autre nouvelle. Je ne sais qui vint annoncer que le ministère allait mettre Paris en état de siège, ce qui était vrai, mais ne l'était qu'à demi: la résolution en avait été prise dans la soirée; mais le duc de Raguse ayant annoncé que tout était rentré dans l'ordre, on avait remis au lendemain l'expédition de l'ordonnance à Saint-Cloud. Je rentrai chez moi vers minuit sans rencontrer ni troupe ni attroupement.

La nuit fut paisible dans nos quartiers, paisible même aux Champs-Élysées et dans le faubourg Saint-Honoré, car en allant vers les dix heures, chez M. Guizot, qui demeurait rue de la Ville-l'Évêque, je ne remarquai aucun symptôme d'agitation (1). Je trouvai M. Guizot dans son cabinet, occupé à mettre au net le projet de protestation dont il avait été chargé la veille; à côté, dans le salon, se trouvaient plusieurs de nos amis, entre autres M. de Rémusat et M. Cousin disputant assez vivement; nous vîmes entrer, au bout d'un quart d'heure, un rédacteur du *National* qui depuis s'est fait un nom, M. Carrel, homme d'esprit et de cœur, mais dont la conduite en 1823 pouvait être diversement appréciée : — « Tout est fini, pour cette fois, nous dit-il tristement; le gouvernement est maître du terrain; mais patience! il n'est pas au bout. » Nous continuâmes à raisonner pendant quelque temps sur les chances du présent et de l'avenir, quand tout à coup les gens de la maison entrèrent en criant qu'on voyait flotter au loin le drapeau tricolore; nous nous précipitâmes dans la rue, où l'on commençait à entendre beaucoup de bruit, de cris et de tumulte, et çà et là quelques coups de fusil; en débouchant de la place de la Ville-l'Évêque sur l'extrémité du boulevard, nous aperçûmes, dans l'angle qui faisait face à l'église de la Madeleine, une escouade d'hommes en blouse armés de fusils qui firent mine de nous coucher en joue, puis, voyant que nous étions sans armes, nous firent en riant signe de passer ; à dix pas de là nous vîmes une douzaine de gamins qui escaladaient lestement le clocher, un drapeau en main, et presque au même instant nous entendîmes le tocsin sonner à grand carillon, d'abord à l'Hôtel de Ville, puis à la cathédrale; le drapeau tricolore flottait déjà sur ces deux édifices.

Qu'était-il donc arrivé? Rien que de fort simple. Le duc de Ra-

(1) On trouve dans les *Mémoires* de M. de Chateaubriand, t. IX, p. 222, le paragraphe suivant : « Une réunion du parti monarchique composée de pairs et de députés avait eu lieu chez M. Guizot. Le duc de Broglie s'y trouvait; MM. Thiers, Mignet et Carrel, quoique ayant d'autres idées, s'y rendirent. Ce fut là que le parti de l'usurpation prononça le nom du duc d'Orléans pour la première fois. » — L'auteur de cette assertion a été mal informé, la réunion fut fortuite; MM. Thiers et Mignet ne s'y trouvèrent pas. Il n'y fut question de M. le duc d'Orléans ni directement ni indirectement.

guse ne disposait, en tout, que de trois ou quatre mille hommes, empruntés à des corps différens; il attendait des renforts qui n'arrivèrent qu'après coup. Après avoir un peu déblayé le terrain, la nuit paraissant paisible, il en avait profité pour concentrer son petit monde, rallier ses détachemens, rappeler à lui les postes trop éloignés ou trop dispersés pour qu'ils pussent donner ou recevoir un appui mutuel. C'était l'*a b c* de son métier. L'Hôtel de Ville étant situé à l'extrémité de son champ d'opérations, il n'y avait laissé qu'un corps de garde de seize hommes, qu'il se proposait de faire soutenir de bonne heure. Toutefois, le préfet, M. de Chabrol, étant inquiet de sa position, avait été dès sept heures du matin en prévenir le ministre de l'intérieur, M. de Peyronnet, qui, partant pour Saint-Cloud, le rassura tant bien que mal. Il advint de là qu'à cette heure, toute la population se répandant dans les rues, et toute la force armée se trouvant reployée sur le quartier général, les attroupemens purent se former sans rencontrer aucun obstacle. Le premier en date et le plus considérable fut celui de la place de Grève, rendez-vous habituel de tous les ouvriers à la journée; il s'était pris de querelle avec le poste de l'Hôtel de Ville, l'avait désarmé, et poussant sa pointe, avait forcé les portes, relégué, sans lui faire d'ailleurs aucun mal, le préfet dans sa bibliothèque, puis quelques-uns, plus hardis que les autres, étaient grimpés sur le toit, et y avaient arboré le drapeau tricolore en sonnant le toscin, apparemment pour voir ce qu'il en serait : puis enfin, comme l'un ne s'apercevait et l'autre ne s'entendait pas de très loin, ils avaient couru à toutes jambes pour en faire autant sur les tours de Notre-Dame.

A ce signal, il ne faut pas demander si les attroupemens se formèrent de toutes parts, s'il s'éleva, de rue en rue, des barricades pour les protéger, si tous les postes sans défense furent rapidement occupés ; bientôt on vit apparaître çà et là des uniformes de la garde nationale si sottement licenciée, et si imparfaitement désarmée par M. de Villèle ; quand quelques-uns furent armés, tout le monde voulut l'être; les boutiques des armuriers furent mises au pillage ; on désarma les pompiers, les fusiliers sédentaires dans les postes délaissés ; on s'empara de la poudrière des Deux-Moulins, du dépôt d'armes de l'artillerie à Saint-Thomas-d'Aquin ; on ouvrit la prison militaire de l'Abbaye.

Ces nouvelles arrivant, coup sur coup, au duc de Raguse, au moment où, disposant ses troupes sur quatre colonnes, il donnait l'ordre de reprendre l'offensive ; il n'eut que le temps, mais il l'eut, d'expédier par ordonnance une dépêche à Saint-Cloud, portant en propres termes ce que le duc de La Rochefoucauld avait dit à Louis XVI, le 14 juillet 1789 : « *Ce n'est pas une émeute, c'est une révolution !* »

Cette dépêche n'arriva point à son adresse et se perdit dans la bagarre, mais le duc de Raguse y trouva réponse implicitement dans l'ordonnance qui mettait Paris en état de siège, ordonnance qui lui fut remise par M. de Polignac lui-même, lequel venait s'établir avec ses collègues au quartier-général et partager moralement la responsabilité du commandant en chef. Dès lors commença cette éternelle stratégie des guerres civiles parisiennes, stratégie qui consiste invariablement à diriger des Tuileries sur l'Hôtel de Ville trois colonnes parallèles, dont l'une suit les boulevards, la seconde la rue Saint-Honoré et la troisième les quais, à charge par elles de renverser tous les obstacles, de bousculer tous les attroupemens qui s'opposeraient à leur marche et de revenir à leur point de départ en rabattant devant elles les *disjecta membra* de ces attroupemens disloqués.

Tandis que ces trois colonnes opéraient dans ce dessein, la petite réunion des députés poursuivait le sien; M. Guizot se mettait en route avec sa protestation en poche et s'efforçait (ce qui n'était pas autrement facile) d'arriver chez M. Audry de Puyraveau, rue du Faubourg-Poissonnière, c'est-à-dire au cœur même de l'émeute. Je ne l'accompagnai point, n'étant point député : ni l'esprit de corps, ni le point d'honneur ne m'y obligeait; je n'avais goût ni à l'hôte, ni à l'hôtellerie. J'étais bien convaincu qu'une telle réunion, dominée par l'esprit révolutionnaire au dedans et au dehors, ne serait bonne à rien de bon, ne ferait que rendre de plus en plus impossible tout dénoûment régulier de la situation et de plus en plus inévitable un dénoûment violent dont les conséquences échapperaient à toute prévision raisonnable et à toute conduite sensée.

En arrivant et dès son entrée, M. Guizot eut lieu de s'en convaincre. La réunion était peu nombreuse, bien qu'elle se fût accrue de M. Laffitte et de M. de La Fayette, absens de Paris, mais accourus au bruit de l'orage; elle se tenait dans une salle basse, fenêtres ouvertes, en communauté avec la rue. M. Mauguin y proposait à haute voix la formation d'un gouvernement provisoire, c'est-à-dire la dépossession, voire même la déposition du gouvernement royal; ce ne fut pas sans peine qu'on lui ferma la bouche et qu'on fit prévaloir sur cette idée saugrenue qui emportait du premier coup toute la boutique, l'idée d'une députation chargée de demander un armistice. MM. Laffitte, Casimir Perier, le général Gérard, le général Lobau et Mauguin furent chargés de s'adresser en ce sens au duc de Raguse.

Ce ne fut pas non plus sans peine qu'on adopta le projet de protestation rédigé par M. Guizot. Il en fallut retrancher toutes les expressions de protocole envers la majesté royale.

On s'ajourna à quatre heures chez M. Bérard pour entendre le

rapport des délégués. Ils se présentèrent à deux heures au quartier-général, séant depuis la veille dans l'aile gauche des Tuileries et peu s'en fallut que cette démarche ne devînt fatale à plusieurs d'entre eux. L'ordre venait d'être, en effet, donné par le ministre d'arrêter six députés, au nombre desquels se trouvaient MM. Laffitte et Mauguin; l'ordre était signé et remis au colonel de la gendarmerie, M. de Foucault, coutumier du fait (c'était lui-même qui avait *empoigné* Manuel); le duc de Raguse reprit l'ordre et le déchira en se montrant tout prêt à recevoir la députation avec égard et bienveillance.

Il n'en fut pas tout à fait ainsi du ministère, qui siégeait porte à porte à dix pas de là; apprenant que les délégués mettaient pour condition à l'offre de leurs bons offices le retrait des ordonnances, il fit la sourde oreille. Le duc de Raguse expédia sur-le-champ au roi son premier aide-de-camp pour lui rendre un compte exact de l'état des choses; il ne pouvait faire ni plus ni mieux.

Au sortir de cette entrevue, M. Casimir Perier vint chez M. Guizot nous raconter son peu de succès. Quand je dis nous, je parle de nos amis communs, de ce petit nombre d'hommes du centre gauche engagés, comme moi, dans les événemens de la veille et du jour et qui pensaient comme moi que notre premier devoir et notre plus pressant intérêt était de maintenir la résistance sur la défensive et de laisser peser tous les torts sur le roi et sur les siens, de lui ouvrir jusqu'au dernier moment la voie du retour et de ne prêter aucun appui aux révolutionnaires de profession, aux éternels conspirateurs, aux rêveurs de bonapartisme ou de république. M. Perier, préludant au rôle qu'il a depuis joué glorieusement, y était le plus décidé de nous tous, précisément parce qu'il était le plus résolu à tenir bon jusqu'au bout, parce qu'il se tenait, comme député de Paris, le plus engagé envers le peuple de Paris, mais engagé pour le bien et pour le bon sens : « Après ce que ce peuple vient de commencer, nous dit-il en partant pour rendre compte de sa mission à la réunion ajournée chez M. Bérard, dussions-nous y jouer mille fois notre tête, nous sommes déshonorés si nous ne restons pas avec lui. »

Cette réunion, indiquée à quatre heures chez M. Bérard, ne fut pas nombreuse. On varie sur le chiffre. On n'y fit autre chose que d'entendre le rapport des délégués, d'approuver et de signer la protestation rédigée par M. Guizot, en s'ajournant de nouveau chez M. Audry de Puyraveau à huit heures du soir.

La protestation fut livrée à l'impression revêtue de soixante-trois signatures, la plupart données à crédit par les députés présens se portant fort pour les absens.

Moins nombreuses encore fut la réunion de huit heures; il ne s'y

trouva que dix ou douze députés, les plus ardens, les plus enclins aux partis extrêmes, que le général Sébastiani réussit, néanmoins encore, à faire échouer. Rendez-vous pris pour le lendemain à six heures du matin chez M. Laffitte.

Au moment où ce petit groupe pacifique à son corps défendant se séparait encore une fois, le duc de Raguse faisait évacuer encore une fois l'Hôtel de Ville, reployer encore une fois ses détachemens sur lui-même et reprendre à regret ses positions du matin. Ses trois ou quatre colonnes avaient ferraillé, bataillé toute la journée, versé fidèlement mais avec chagrin beaucoup de sang, subi de grandes pertes, proportion gardée à leur petit nombre, et se retiraient faute de pain pour manger et de cartouches pour tirer. On ne pouvait pas dire qu'elles eussent été vaincues, car rien n'avait tenu à leur approche; mais elles avaient été pour ainsi dire à la nage dans un océan d'émeute dont les flots s'ouvraient devant elles et se reformaient derrière. Bref, le 28 au soir, le Louvre, les Tuileries, le Palais-Royal, la Banque, les Champs-Élysées étaient à couvert; tout le reste de la capitale était livré à l'insurrection, qui couvrait les quais, les rues et les boulevards de barricades.

J'avais, dans le cours de cette journée, côtoyé, autant que possible, les mouvemens de la foule, dans toute la longueur des boulevards, et je m'étais tenu à proximité des diverses réunions de députés où pouvait m'introduire, encore une fois, le hasard des circonstances, mais où je n'avais point de qualité pour entrer de mon chef et forcer la porte.

Je regagnai mon logis vers minuit, traversant la place et le pont de la Concorde occupés par nos troupes. Le faubourg Saint-Germain était encore tranquille, du moins de nos côtés.

Le lendemain, de grand matin, je repassai la Seine. Ce qui arriva, je ne le raconterai point ici; je ne vis rien que ce que vit tout le monde; je ne sais rien que ce que sait tout le monde, ce qu'on peut lire partout.

On sait que le duc de Raguse s'était retranché dans ses positions de la veille, à sa droite la Seine, le boulevard à sa gauche, sur son front le Louvre et la place Victoire, couvrant ainsi les Tuileries et les Champs-Élysées, c'est-à-dire la route de Saint-Cloud; on sait qu'il offrit inutilement aux insurgés l'armistice qu'il avait, la veille, refusé aux députés; on sait qu'il fut forcé dans ce champ clos, à sa gauche, parce que les deux régimens ou plutôt les débris des deux régimens qui gardaient la place Vendôme (le 5e et le 53e) passèrent à l'insurrection; à sa droite, parce qu'à la faveur de l'armistice dont ils ignoraient l'existence, une bande d'insurgés escalada le Louvre.

Entre midi et une heure, le duc de Raguse était en pleine re-

traite, reconduisant à Saint-Cloud le reste de ses troupes; la capitale entière appartenait à l'émeute; l'Hôtel de Ville, les Tuileries, le Palais-Bourbon étaient au pillage.

La retraite fut continuellement inquiétée par le mouvement de la banlieue, qui commençait à se prononcer, et par des bandes d'enfans de Paris, ivres de joie et de poudre à canon. On s'est plu à raconter bien des historiettes sur les prouesses de ces gamins; je ne sais trop ce qu'il en faut admettre, mais en voici une que je puis certifier, l'ayant vue de mes deux yeux.

Il était une heure environ. J'avais passé une partie de la matinée chez M. de Rémusat, qui demeurait rue des Saussaies; je suivais la rue du Faubourg-Saint-Honoré lorsque je vis arriver une compagnie appartenant à je ne sais quel régiment de la garde royale; cette compagnie marchait en bon ordre, l'arme au bras, son capitaine en tête et se dirigeait vers la barrière du Roule. A la hauteur de l'ambassade d'Angleterre, un jeune garçon de quatorze à quinze ans, armé d'un fusil de munition qu'il pouvait à peine soulever, vint se placer au beau milieu de la rue, en face de la compagnie à dix pas environ du capitaine, le coucha en joue, le tira en plein corps, et le manqua, involontairement selon toute apparence, puis n'ayant ni giberne, ni cartouche, posa son fusil sur le pavé et regarda fièrement la compagnie, qui fit sur lui un feu de peloton, et le manqua, volontairement selon toute apparence, puis il se retira au petit pas, en riant, et le capitaine, en riant, fit signe aux soldats de reprendre leur marche.

Mais que se passait-il, en même temps, à Saint-Cloud, c'est-à-dire au dernier siège de la monarchie en déroute? Que se passait-il d'abord à l'hôtel de M. Laffitte, lieu de dernière réunion pour les députés; puis à l'Hôtel de Ville, quartier général de l'insurrection triomphante?

En deux mots, le voici: à Saint-Cloud, on se rendait à discrétion. A l'Hôtel de Ville, on faisait maison nette de la branche aînée.

Dès le grand matin, presque à l'instant où le duc de Raguse arrêtait ses dernières dispositions défensives, après avoir fait distribuer aux troupes une gratification pécuniaire, il vit entrer dans son cabinet deux de ses collègues et des miens, deux membres de la chambre des pairs, à savoir : M. de Sémonville et M. d'Argout. L'un et l'autre, ainsi que je l'ai indiqué, passaient depuis l'avant-veille pour avoir été, de leur chef, à Saint-Cloud, solliciter le retrait des ordonnances; il n'en était rien; c'était, tout au plus, de leur part, un bon projet prématurément ébruité; mais cette fois, c'était pour tout de bon. Informés, je ne sais par quelle voie, de la présence du ministère au quartier général, ils demandèrent à le voir pour l'éclairer sur l'état désespéré de la capitale. Le duc de Raguse

y consentit très volontiers, ne sachant guère lui-même où donner de la tête. Il s'en suivit avec M. de Polignac et M. de Sémonville une scène très vive dont ce dernier a rendu compte, dans le procès des ministres, en termes qui n'en tempéraient pas la vivacité, ajoutant « qu'il s'était empressé de réunir ceux de ses collègues qu'il savait à Paris pour aviser sur la conduite qu'ils devaient tenir ; » ce dont, pour ma part, je n'avais point entendu parler. A l'issue de cette scène, et pendant que le conseil en délibérait, il paraît que MM. de Sémonville et d'Argout engagèrent le duc de Raguse à faire arrêter les ministres, et à prendre sur lui de transiger, au nom du roi, avec l'insurrection. Cette proposition, qui n'eut pas de suite et n'en pouvait point avoir, prouve seulement en quel état étaient les esprits. Il fut convenu que les deux missionnaires de paix se rendraient à Saint-Cloud sur-le-champ; les ministres en firent autant de leur côté et ce fut à qui gagnerait l'autre de vitesse.

A Saint-Cloud, nouvelle scène. Nouvelle scène dont M. de Sémonville n'a pas laissé ignorer non plus la solennité et le pathétique. A l'en croire, ce fut sous le coup de cette scène que le roi se décida à réunir ses ministres en conseil et à mettre en question le maintien des ordonnances. Il est permis de penser que les tristes nouvelles qui arrivaient de momens en momens y concoururent quelque peu ; ce qui est sûr, c'est que la nouvelle de l'évacuation des Tuileries et de la retraite des troupes précéda l'ouverture du conseil, dont le premier acte fut la révocation du duc de Raguse, et l'ordre à lui transmis de remettre le commandement au dauphin.

Il n'est pas, néanmoins, exact de dire (*Annuaire* de 1830, p. 161) que la délibération fut courte et qu'on décida sur-le-champ la révocation des ordonnances : la question fut, au contraire, vivement et longtemps débattue; j'ajoute, pour rendre justice à qui de droit, que celui des ministres qui s'était montré le plus opposé au coup d'état, et qui n'avait cédé qu'au dernier moment par un point d'honneur mal entendu de fidélité monarchique, fut celui qui, jusqu'au dernier moment, résista le plus à l'idée de rendre l'épée après l'avoir tirée et qui conseilla résolument au roi d'engager à fond la guerre civile, en transportant loin de Paris le siège du gouvernement. C'est l'opinion contraire qui prévalut, et M. de Mortemart fut chargé de former un nouveau ministère. Ce fut M. de Chantelauze qui contre-signa sa nomination ; l'espoir d'un 5 septembre monarchique ne lui avait pas porté bonheur.

M. le duc de Mortemart n'était à Saint-Cloud que de l'avant-veille. Ambassadeur en congé pour raison de santé, mais en même temps colonel des cent-suisses, il était venu prendre les ordres du roi, et remplir au besoin les fonctions de sa charge. Son nom, son rang à la cour et dans l'armée, ses services militaires sous le ré-

gime impérial, la modération bien connue de ses opinions et de son caractère, le rendaient très propre à devenir le chef d'un ministère de conciliation, et plus d'une fois nous y avions pensé nous-mêmes; c'était donc un choix indiqué par les circonstances. On ajoute que ce fut M. de Vitrolles, qui, s'étant trouvé là en mouche du coche bourdonnant autour du char embourbé, donna ce bon conseil à M. de Polignac. Faut-il en croire maintenant, sur le témoignage de deux principaux historiens de la révolution de juillet, que ce ne fut qu'un coup monté et un jeu joué, que, M. de Vitrolles s'étant mis d'avance en rapport avec M. Casimir Perier et le général Gérard par l'entremise du docteur Thiébaud, médecin du général, ces deux personnages politiques s'étaient offerts pour tirer le roi de peine en devenant ses ministres sous la présidence de M. de Mortemart, et que le porteur de paroles, repoussé avec dédain, la première fois, n'avait réussi qu'à la seconde et au dernier moment? Je n'en sais rien; tout ce que je puis dire, c'est qu'ayant vécu depuis dans une grande intimité avec M. Casimir Perier et le général Gérard, je n'ai rien recueilli de leur bouche qui vienne à l'appui de cette anecdote très difficile à faire cadrer avec le caractère des personnes et la précipitation des événemens; en tout cas, si mon nom, comme l'avance l'un de ces historiens, s'était trouvé prononcé dans un semblable *a parte*, j'affirme que c'eût été à mon insu et sans mon aveu.

La mission échue à M. de Mortemart n'était guère digne d'envie. Il en sentait lui-même au fond de l'âme le péril et l'amertume. Il fit longtemps résistance, je dis longtemps pour la circonstance, où les minutes étaient des heures. Le roi, pour l'y déterminer, en fut réduit à passer de l'autorité à la supplication; il alla même jusqu'à placer de force le brevet de ministre dans le ceinturon de son serviteur aux abois. M. de Mortemart, comme M. de Guernon-Ranville, mais en sens inverse, ne céda qu'au point d'honneur de sujet et de gentilhomme.

Qu'on était déjà loin de la veille où ce même roi disait fièrement à ce même M. de Mortemart : « Je monterai, s'il le faut, à cheval, plutôt qu'en charrette comme mon frère! »

Qu'on était près, en revanche, du lendemain où ce même roi disait de ce même M. de Mortemart à ses anciens ministres : « Le voilà bien puni de ses opinions libérales! »

Il fallut s'entendre, séance tenante, sur les conditions de la capitulation, non point à imposer, mais hélas! tout au plus à proposer.

Arrière les ordonnances! de même l'ajournement! Au surlendemain, 3 août, l'ouverture de la session ; à M. de Mortemart la présidence et les affaires étrangères ; à M. Perier les finances ; au gé-

néral Gérard la guerre; la garde nationale de Paris remise sur pied; le nom de son commandant laissé en blanc; à débattre tout le reste vaille que vaille; MM. de Sémonville et d'Argout chargés de porter ces paroles de paix aux ayans cause quels qu'ils fussent des vainqueurs, assistés bien entendu de l'éternel M. de Vitrolles, pendu à la basque de leur habit.

Il était cinq heures environ quand nos trois missionnaires se mirent en route, mais l'accès de Paris n'était pas facile; toute la banlieue était sur pied, en grand émoi, si ce n'était déjà en révolte; les barrières étaient fermées et palissadées; les rues dépavées et hérissées de barricades; ce ne fut qu'en déclinant leurs noms et leur qualité qu'ils parvinrent à se frayer un passage, et les nouvelles, qu'ils faisaient sonner bien haut, n'étaient accueillies par les uns qu'avec indifférence, par les autres qu'avec dérision et forte rebuffades. M. de Sémonville, qui marchait nue tête et ne se faisait pas fautes de haranguer la foule, s'étant informé du lieu où il pourrait trouver le général Gérard, il lui fut répondu : A l'Hôtel de Ville, où siège le gouvernement provisoire.

La nouvelle était alarmante, mais prématurée. Ce pseudo-gouvernement provisoire n'était encore qu'une commission municipale déléguée par la réunion des députés. Cette réunion s'était ajournée la veille au soir (28 juillet), ainsi que je l'ai indiqué, et s'était trouvée de bon matin (29) chez M. Laffitte, au nombre de vingt-quatre ou vingt-cinq. Après avoir reçu les colonels et les principaux officiers des régimens qui s'étaient refusés, le second jour, à tirer sur leurs concitoyens, elle avait pensé qu'en l'absence de toute autorité régulière, il importait de pourvoir au rétablissement de l'ordre, à la police des rues, à la sécurité des établissemens publics et des habitations privées, aux communications avec le dehors pour l'approvisionnement des marchés, etc., etc. Après s'être en quelque sorte constituée elle-même dans un local distinct des salons ouverts à tous venans et s'être donné un secrétaire, elle avait nommé membres de la commission municipale par la voie du scrutin : MM. Laffitte, C. Perier, Lobau, de Schonen (au refus de M. Odier), Audry de Puyraveau, Mauguin (adjoint ultérieurement) : elle avait chargé M. de La Fayette de veiller à la réorganisation de la garde nationale, et le général Gérard de prendre le commandant des troupes à Paris.

Son premier soin avait été de prendre possession de l'Hôtel de Ville et d'en chasser un aventurier qui, sous le nom peut-être apocryphe de général Dubourg, s'en était emparé à la tête d'une bande ramassée dans la rue et y exerçait gravement la dictature. Elle avait ensuite conféré provisoirement au baron Louis le soin du trésor et de la banque, à M. Bavoux les fonctions de préfet de police, à M. Chardel la direction des postes et des télégraphes; et ce fut

assez avant dans la soirée que MM. d'Argout, de Sémonville et de Vitrolle parvinrent à s'y faire annoncer; la présence de ce dernier causa quelque inquiétude pour sa sûreté dans un lieu ouvert au public, sans garde, sans gens de service, sans autre protection que l'enthousiasme populaire; néanmoins il ne fut ni maltraité ni insulté, mais il agit sagement en laissant la parole aux deux autres ambassadeurs. Ce fut, je crois, M. d'Argout qui le premier entra en explication.

On a beaucoup dit que les déclarations ou propositions royales, n'importe le terme, avaient été accueillies par ces mots : Il est trop tard! et cette exclamation a été attribuée tantôt à M. Mauguin, tantôt à M. de Schonen. C'est une erreur. L'accueil fut froid, réservé, silencieux, voilà tout. M. C. Perier demanda, au nom de la commission, quels étaient les qualités et pouvoirs des envoyés. Il lui fut répondu que leur mission était simplement d'annoncer l'arrivée presque immédiate de M. de Mortemart, muni des ordonnances signées du roi. M. C. Perier répliqua, de son côté, que la commission elle-même était sans pouvoirs pour les entendre et leur répondre, et qu'ils devaient s'adresser à la réunion des députés en séance chez M. Laffitte; il leur délivra, à cet effet, un laissez-passer, où fut omis, par prudence, le nom de M. de Vitrolles.

En possession de ce laissez-passer, M. d'Argout se présenta seul chez M. Laffitte. M. de Sémonville, accablé par l'âge et la fatigue, regagna le Luxembourg. M. de Vitrolles, en s'arrêtant chez lui, pourvut à sa propre sûreté, non sans de fortes raisons.

M. d'Argout trouva dans le salon de M. Laffitte, non-seulement les députés présens à Paris, mais une société fort mêlée et fort nombreuse, la porte étant ouverte à qui se présentait. Il exposa le but et le caractère de sa missive, et il en fit ressortir l'importance avec beaucoup de ressource d'esprit et d'énergie. Naturellement dans une réunion si diverse, et si diversement agitée, il se rencontrait autant d'opinions que de groupes, que de parleurs disposés à se mettre en évidence, mais, en définitive, le sentiment qui prévalait, ce fut d'attendre et d'entendre M. de Mortemart, que son beau-frère, M. de Forbin-Janson, venait de quitter à Saint-Cloud.

Après une heure d'attente environ, M. d'Argout sortit, reprit en passant M. de Vitrolles, qui demeurait porte à porte, et retourna à Saint-Cloud.

J'assistais à cette pénible expectative, en simple témoin, sans caractère particulier, en témoin silencieux, comme l'a fort bien remarqué M. Bérard, et ce qui m'étonne, c'est qu'il s'en soit étonné; je ne poursuivais point avec une ardeur passionnée la ruine de l'ordre établi; je ne trouvais aucun plaisir à injurier des vaincus, fus-

sent-ils de sang royal, et je désirais sincèrement la réconciliation des pouvoirs publics à des conditions compatibles avec l'honneur et la sécurité réciproques. La tâche me paraissait assez difficile pour qu'on y réfléchît posément, et qu'on évitât d'en compromettre le succès par des déclamations oiseuses et des criailleries inutiles. A la fin, ne voyant rien venir, je pris sur moi d'offrir à M. Laffitte, qui présidait à peu près cette quasi-réunion, d'aller moi-même jusqu'au Luxembourg, à la recherche de M. Mortemart, qui peut-être s'y serait arrêté pour s'entendre avec ses précurseurs et recevoir leur rapport.

Mon offre étant agréée, je me mis en route, mais ce n'était pas petite affaire. Pour arriver de l'hôtel Laffitte, situé rue Cerutti (maintenant rue Laffitte) au Luxembourg, il me fallait traverser le boulevard, longer la rue Richelieu, suivre les deux quais de la Seine, et pénétrer jusqu'au fond du faubourg Saint-Germain, parlementer, d'obstacle en obstacle, avec les barricadeurs, escalader des monceaux de pavés et de voitures renversées; je n'atteignis qu'à près de minuit le but de cette course au clocher. Arrivé, j'eus grand'peine à me faire ouvrir, le portier s'était barricadé au dedans : à force de m'époumonner, j'appris par un guichet que M. de Sémonville était rentré seul, qu'il s'était mis au lit, n'en pouvant plus, et qu'on n'avait pas entendu parler de M. de Mortemart.

Mon retour fut plus difficile encore, car c'était à qui multiplierait dans les rues les chausse-trapes, mais, par un grand hasard, qui fut pour moi un grand bonheur, je trouvai tout à coup un compagnon de route; ce fut le général Tromelin, ancien Vendéen, bien posé dans l'armée impériale, et que j'avais connu en Illyrie, où le duc de Raguse lui avait donné le commandement d'un régiment croate. Nous nous prêtâmes mutuellement appui, tant pour franchir les obstacles que pour tenir en respect les tapageurs qui célébraient leur triomphe en accablant d'injures les gens proprement vêtus et en leur montrant le poing sous le nez. Comment, pourquoi le général Tromelin s'était-il fourvoyé dans cette bagarre, je l'ignore, ou, s'il me l'a dit alors, je l'ai oublié; mais ce dont je me souviens très bien, c'est qu'ayant appris par moi l'avènement de M. de Mortemart au ministère, et, s'imaginant que j'allais devenir membre de ce ministère, il me recommanda d'insister auprès du général Gérard pour lui faire obtenir le grade de général de division.

Le jour commençait à poindre quand je me trouvai près de chez moi, et n'ayant rien à rapporter qui pût éclairer la réunion Laffitte, laquelle devait, à coup sûr, s'être dispersée, je rentrai au logis, et je me jetai tout habillé, c'est-à-dire tout poudreux et tout déguenillé, sur mon lit.

C'était à peu près au même moment qu'enfin le très désiré M. de Mortemart se mettait en route, et la faute n'en était point à lui. Le valet du *Joueur*, dans la comédie de ce nom, dit en parlant de son maître :

Mais avant qu'il se lève, il faudra qu'il se couche.

Avant que M. de Mortemart arrivât, il fallait qu'il partît. Or, durant ce dernier jour de son règne, ce même Charles X, qui, le matin lui avait quasi mis le pistolet sur la gorge pour le faire ministre, ce même et identique Charles X se refusa *mordicus* non-seulement à le laisser partir, mais à faire dresser en forme les ordonnances convenues et à les signer. Dans sa méfiance, il avait expédié à la suite de MM. d'Argout, de Vitrolle et de Sémonville le général Alexandre de Girardin et s'obstinait à ne s'engager irrévocablement qu'à son retour. M. de Girardin ne revint pas, du moins ce jour-là. A deux heures du matin, MM. d'Argout et de Vitrolles trouvèrent, en arrivant, tout le monde couché, y compris le roi, et partout les lumières éteintes. Il fallut réveiller cet autre Alexandre, cet autre Condé; M. de Mortemart eut grand'peine à pénétrer jusqu'à lui, et n'introduisit les négociateurs que pour se voir congédié, lui et M. d'Argout. M. de Vitrolles parut seul digne de confiance; mais son rapport fut tel que le roi céda. Vint alors l'embarras de rédiger les ordonnances; point de plumes, d'encre ni de papier; on en trouva enfin tels quels, et M. d'Argout, assisté de M. Mazas, homme de lettres attaché à l'éducation de M. le duc de Bordeaux, et de M. de Langsdorff, ami de M. de Vitrolles, qui l'avait amené de Paris, brocha à la hâte cette besogne; puis, nouveau combat pour obtenir la signature; ce ne fut enfin qu'au coup de six heures que la voiture d'emprunt chargée de la dernière planche de salut dégringola le long de la rampe de Saint Cloud et se dirigea vers la Porte-Maillot.

Je note ici, à titre de souvenir, que dans le cours de cette journée (29) je rencontrai M. de Girardin chez un de ses amis et des miens; qu'il nous parla fort au long, selon son usage, de la mission dont il s'était chargé; qu'il regardait la partie comme perdue à Paris, mais le roi comme décidé à se retirer avec ce qui lui restait de troupes et les renforts qu'il attendait dans les provinces de l'Ouest et du Midi; il nous fit ses adieux en homme qui s'engage dans une entreprise désespérée.

Rien, néanmoins, n'était encore sans remède, car, à ce même coup de six heures, M. Laffitte, au nom de la commission municipale, offrait à Alexandre de La Borde, nommé la veille préfet provisoire,

d'échanger ce poste contre celui de major-général de la garde nationale en lui disant :

« Les choses sont arrangées ; le duc de Mortemart est président du conseil ; Gérard et Perier sont ministres ; j'aurais peut-être désiré autre chose, mais, que voulez-vous ? tout paraît décidé. »

Deux heures après, vers les huit heures, on lisait affiché sur la porte même de M. Laffitte, à la Bourse, et dans tous les lieux publics un placard ainsi conçu : « Charles X ne peut plus rentrer à Paris ; il a fait couler le sang du peuple ; la république nous exposerait à d'affreuses divisions ; elle nous brouillerait avec l'Europe. Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la révolution ; le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous ; le duc d'Orléans était à Jemmapes ; le duc d'Orléans a porté les couleurs nationales ; le duc d'Orléans peut seul les porter encore ; le duc d'Orléans s'est prononcé ; il accepte la charte comme nous l'avons toujours voulue et entendue ; c'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne. »

Cette dernière phrase fut immédiatement modifiée ainsi qu'il suit dans un second placard : « Le duc d'Orléans ne se prononce pas ; il attend notre vœu ; proclamons ce vœu, il acceptera la charte comme nous l'avons toujours entendue et voulue. »

D'où provenaient ces placards ? On sait aujourd'hui qu'ils étaient l'œuvre de MM. Thiers et Mignet, et que le libraire Paulin, fort de leurs amis, donna ses soins à l'impression et à l'affichage. M. Laffitte était-il dans le secret ? Il y a lieu de le présumer, d'après cette phrase : « J'aurais peut-être désiré autre chose ; mais je ne vois pas qu'il y eût lieu de lui en faire un reproche. » Il était fort naturel d'avoir plus de confiance dans le duc d'Orléans que dans Charles X après les ordonnances, il était raisonnable d'avoir plus d'une corde à son arc ; et du moment où M. Laffitte ne se refusait point à entendre M. de Mortemart ; à négocier et à s'entendre avec lui, s'il était possible, M. Laffitte était dans son droit.

Quoi qu'il en soit, le nom de M. le duc d'Orléans mit le feu aux poudres ; en moins d'une heure il courut en tous sens et de bouche en bouche ; je n'entendis prononcer aucun autre nom ni même parler d'aucune autre chose, en remontant de bonne heure le boulevard, dans l'idée de trouver les députés réunis de nouveau chez M. Laffitte et de m'acquitter en leur expliquant les tribulations de mon expédition nocturne. Chemin faisant, je rencontrai tout à coup M. Hyde de Neuville, qui, s'imaginant apparemment voir déjà le duc d'Orléans trôner la couronne en tête et le sceptre en main, et me croyant l'un des *doli fabricator*, s'en vint droit à moi tout furieux et commençait à me chapitrer si je l'eusse laissé faire. Je coupai court à ses remontrances intempestives, tout au moins, et prématurées, en lui faisant observer que, fondée ou non, quant à moi,

son indignation portait à faux: j'avais sur le bout des lèvres d'ajouter qu'à voir où en étaient Paris et la France, ce qu'il en pourrait advenir aux princes et aux principes ne me préoccupait pas exclusivement, mais je me contins et je passai outre.

Arrivé à la hauteur de la rue Cerutti, j'y trouvai un encombrement sans pareil, une foule serrée, pressée, entassée, criant, hurlant, gesticulant à cœur-joie. Je demandai de quoi il s'agissait: on me dit que les députés étaient en train de délibérer, et comme on les soupçonnait d'attendre M. de Mortemart pour lui faire accueil, on se disposait, en revanche, à lui faire un mauvais parti: c'était un envoyé de Charles X; c'était un juge du maréchal Ney. Ce dernier grief était mal choisi, M. de Mortemart n'ayant pas siégé au procès, mais les braillards n'y regardent pas de si près. Désespérant de traverser cette cohue et n'ayant pas, au fond, grand intérêt, je rentrai chez moi avec le dessein de me diriger de là vers le Luxembourg, où je pensais bien qu'il y aurait enfin quelque chose à voir et peut-être quelque chose à faire.

Véritablement les députés étaient réunis et délibéraient; ils étaient plus de quarante; mais ils avaient mordu comme le dehors au nom de M. le duc d'Orléans; les plus modérés, les plus sensés allaient jusqu'à le faire roi sur-le-champ et par une sorte de coup fourré. Il faut rendre justice à M. Bérard, qui tenait le fauteuil; il leur fit honte de leur précipitation et de leur étourderie, il alla même plus loin; après avoir dirigé la délibération avec adresse et mesure, de manière à réduire la proposition dans les limites de la lieutenance générale, il se refusa même à mettre aux voix cet amendement, engageant ses collègues à se réunir au Palais-Bourbon pour y recevoir M. de Mortemart et aviser ce que de raison en commun avec tous les députés arrivés ou arrivant à Paris. La séance fut fixée à midi.

En rentrant chez lui, rue Neuve-des-Mathurins, si je ne me trompe, M. Bérard rencontra en face de sa porte MM. de Mortemart et d'Argout, M. de Vitrolles étant resté à Saint-Cloud. Nos deux pauvres missionnaires, assistés chacun d'un quasi-secrétaire, après avoir essayé vainement de pénétrer dans Paris par le bois de Boulogne, et s'être attardés un quart d'heure à Auteuil chez M. de Forbin-Janson, beau-frère de M. Mortemart et son précurseur, la veille, à la réunion Laffitte, nos deux missionnaires, dis-je, étaient parvenus au pont de Grenelle, par une brèche du mur d'octroi où M. de Mortemart faillit laisser une de ses jambes et se blessa assez grièvement. « Où allez-vous? leur demanda M. Bérard. — Chez M. Laffitte, répondit M. d'Argout; à la réunion des députés. — N'en faites rien, répliqua M. Bérard; d'abord vous n'y trouveriez personne, puis vous courriez risque de recevoir quelque mauvais coup. »

M. Bérard les fit entrer dans son appartement, prit connaissance du message et des documens à l'appui, et c'est là que fut prononcé le mot fatal : « C'est trop tard ! » il le fut avec les regrets et les ménagemens convenables ; du reste, entrant, autant qu'il dépendait de lui, dans la position et dans les vues de M. de Mortemart, M. Bérard lui conseilla de se présenter de bonne heure au Palais-Bourbon et lui promit d'y réunir autant de députés que faire se pourrait.

M. de Mortemart et M. d'Argout se séparèrent dès lors, et le premier se dirigea avant tout vers le Luxembourg, où M. de Sémonville devait l'attendre avec le petit nombre de pairs qu'il aurait pu réunir de son côté.

C'est là que je le trouvai en arrivant moi-même ; il était déjà, je ne dirai point en conseil, le mot serait trop ambitieux, mais en colloque avec une vingtaine d'entre nous, des meilleurs et des plus sensés. J'ignore s'ils avaient été convoqués ou s'ils étaient venus, comme moi, *proprio motu*.

J'appris en arrivant que, M. le duc de Mortemart ayant manifesté l'intention de se présenter lui-même, tant à la chambre des députés qu'à l'Hôtel de Ville, et d'y donner lecture des nouvelles ordonnances dont il était porteur, notre petite réunion, à l'unanimité, l'en avait détourné, cette démarche paraissant contraire à la dignité dont il était revêtu et aux règles de la plus simple prudence ; ces deux corps délibéraient, en effet, sinon en pleine rue, du moins en contact avec la rue et sous le feu même de l'insurrection. On trouvait plus sage et plus convenable que M. de Mortemart communiquât avec ces deux corps par message et qu'il s'installât au Luxembourg en y faisant acte de gouvernement.

Si M. de Mortemart avait été un puissant orateur comme Mirabeau ou un guerrier couvert de gloire comme le général Bonaparte au 18 brumaire (et encore le héros fit-il assez pauvre figure au conseil des cinq cents), peut-être l'autre parti aurait-il paru préférable ; mais, simple galant homme, dépourvu de toute habitude de la parole, remplissant loyalement, mais à contre-cœur, une mission sans espoir, accablé par la fatigue, dévoré par la fièvre, estropié par sa chute du matin au point qu'il lui fallait deux personnes pour se tenir debout, sa présence aurait plus nui que servi à l'effet tel quel des nouvelles ordonnances. Le moyen qu'il pût discuter avec énergie et avec succès toutes les questions de vie et de mort pour la royauté légitime, toutes les thèses d'ordre social et d'ordre politique qui se trouvaient engagées dans la circonstance ; qu'il le pût, dis-je, à travers les cris, les violences et les menaces d'une multitude à laquelle nul n'avait ni le droit, ni le pouvoir de fermer la porte ! On s'arrêta donc à l'idée de communiquer par un message, et notre collègue, M. Collin de Sussy, s'étant offert à déposer les ordonnances sur le bureau de

la chambre des députés et sur celui de l'Hôtel de Ville, son offre fut acceptée à défaut de messager en titre d'office.

M. Sauvo, rédacteur du *Moniteur*, refusa de les publier, et M. Didot, imprimeur de notre chambre, de les publier sans l'autorisation de la chambre des députés.

A peine étais-je entré, à peine avais-je échangé quelques mots avec les assistans, que nous entendîmes dans la cour un vacarme épouvantable. On courut aux fenêtres et l'on aperçut M. de Chateaubriand à califourchon sur les épaules d'un rustre en blouse. A la tête de cette cavalcade, qui tenait du centaure, on voyait s'ébattre, on entendait bruire une volée d'étudians échappés des écoles; à la queue, une tourbe amassée de rue en rue, armée de toutes pièces, qui d'un sabre rouillé, qui d'un pistolet d'arçon, équipée de toutes défroques,

En bottes, en guêtres et surtout en guenilles.

toute la troupe pêle-mêle criant à gorge déployée : « Vive Chateaubriand! vive la liberté de la presse! » et, chaque fois que le héros de la fête essayait de crier pour son compte : « Vive le roi! » couvrant sa voix par de joyeuses clameurs et des gueulées à coups redoublés.

M. de Chateaubriand s'est fort égayé, dans ses *Mémoires*, aux dépens des scènes grotesques dont la révolution de juillet a été l'occasion et les rues de Paris le théâtre durant ces trois journées, objet tour à tour à tour de ses imprécations et de ses complimens. Rien n'est arrivé là que de naturel. La révolution ayant été toute populaire, la révolution n'ayant été que l'explosion soudaine d'une juste indignation, personne n'avait qualité pour la dominer, la régler, s'en faire le maître des cérémonies. Je suppose que c'est par bon cœur, sinon par reconnaissance, que l'auteur du *Génie du christianisme* s'est interdit de nous égayer, à notre tour, en nous racontant par le menu l'ovation dont il a lui-même été régalé; mais, c'est dommage, il l'aurait fait de main de maître, et la charge, — en langage d'atelier, — en bon français, la caricature, n'aurait pas été la moins divertissante de toutes.

Après être descendu, tant bien que mal, de ce tréteau de chair et d'os sur lequel il était juché; après avoir de son mieux congédié sa monture et son cortège, il nous fit l'honneur de monter humblement le grand escalier, de se joindre à nous, qui n'étions pas fiers, j'en conviens, et voici ce qu'en racontent les historiens de la révolution les plus opposés de doctrine et de drapeau.

« Il entre dans la salle où sont assemblés ses collègues. Son émotion

est extrême, son regard rayonnant est comme inspiré, sa démarche solennelle. On l'entoure, on l'interroge, il garde le silence; il va prendre place dans un coin reculé, et là, replié sur lui-même, étranger à tout ce qui se passe autour de lui, il demeure quelque temps absorbé dans une sorte d'extase... Voyant le ministre et ses conseillers occupés à rechercher les mesures les plus urgentes à prendre, il se rapproche d'eux. « Eh! messieurs, leur dit-il, de quoi vous occupez-vous? songez avant tout à sauver la liberté de la presse. — Mais le roi, monsieur le vicomte, et la légitimité? — Le roi, la légitimité, je leur suis plus attaché que personne; mais ils ne sont pas en péril. Sauvons la liberté de la presse et, le trône fût-il renversé, je ne demande qu'une plume et deux mois pour le relever. »

L'historien ajoute : « On est peu capable de bien juger les choses dans le monde prosaïque des affaires quand on est exposé à perdre la tête dans les enivremens d'une ovation de carrefour. »

Cette version d'un historien orléaniste se trouve reproduite à peu près intégralement par M. de Vaulabelle, historien républicain, et par M. Mazas, secrétaire de M. de Mortemart.

J'y puis donner, ce me semble, un démenti positif. J'étais présent; une telle scène m'aurait frappé, à coup sûr, et serait restée dans ma mémoire. Je n'en ai pas gardé le moindre souvenir; je ne me rappelle rien qui lui ait pu servir même de prétexte.

Mais je demande la permission d'en dire autant de celle que M. de Chateaubriand lui substitue et du discours qu'il lui convient de me prêter généreusement, discours riche en figures, en mouvemens oratoires et, à ce titre, plus digne de lui que de moi. Je ne sais, en vérité, si j'ai placé quatre paroles dans une conversation à bâtons rompus, ou nous étions tous animés des mêmes sentimens et préoccupés du même but; mais ce dont je suis parfaitement sûr, c'est de n'avoir jamais dit que je venais de parcourir tout Paris, que nous étions sur un volcan, que les maîtres ne pouvaient plus contenir leurs ouvriers, que si le nom du roi était désormais prononcé, on couperait la gorge à qui le prononcerait, que nous serions tous massacrés, qu'on prendrait d'assaut le Luxembourg, comme la Bastille en 1789, et quant au discours par lequel M. de Chateaubriand avait foudroyé ce langage, c'est ma faute peut-être, mais je regrette de n'en avoir pas entendu le premier mot.

Il est aisé de tourner les gens en ridicule en les gratifiant de sottises, mais encore faudrait-il que cela eût le sens commun.

« A l'heure où les choses se passaient ainsi, reprend l'historien que nous venons de citer, les députés se réunissaient au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Laffitte... M. Bérard, ayant au début fait le récit de sa rencontre avec M. de Mortemart et annoncé

l'intention manifestée par ce ministre de se présenter à la réunion, M. de Salverte invita l'assemblée à examiner s'il y avait lieu de le recevoir.

« Si M. de Mortemart se présente, dit le général Sébastiani, nous devons le recevoir. Il faut examiner quel sera le parti le plus sage et le plus utile à prendre. — Si M. de Mortemart était présent, ajouta M. Mauguin, je demanderais qu'il fût entendu, mais le temps presse et nous ne pouvons pas dépendre de son bon plaisir. »

Entrant dès lors dans le courant des affaires (car la réunion du Palais-Bourbon était plutôt encore la continuation de la réunion Laffitte qu'une chambre des députés), la réunion du Palais-Bourbon s'occupait de confirmer la commission municipale et d'en déterminer les attributions, lorsque le bruit se répandit, tout à coup, que M. Thiers arrivait de Neuilly porteur de l'adhésion de M. le duc d'Orléans à la résistance nationale.

Cela n'était qu'à demi vrai. M. Thiers et M. Scheffer, s'étant, non sans de très grandes difficultés, rendus à Neuilly de leur propre chef, n'y avaient trouvé que la duchesse d'Orléans et Madame Adélaïde. M. le duc d'Orléans lui-même s'était éloigné, afin d'éviter de devenir sous un titre honorifique ou le prisonnier de la cour, ou celui de quelque faction. M. Thiers n'avait donc point vu personnellement M. le duc d'Orléans, mais il avait acquis la certitude que ce prince approuvait la résistance aux ordonnances et on lui avait fait la promesse qu'il serait tenu au courant de l'état des choses et des vœux dont il était l'objet. Cela suffit pour que son nom produisît sur la réunion du Palais-Bourbon le même effet que sur la réunion Laffitte, et ce ne fut qu'à grand'peine que le seul bon royaliste présent à cette séance, M. Hyde de Neuville, obtint quelque répit; sur sa demande, la réunion décida que cinq de ses membres se rendraient au Luxembourg pour s'entendre avec ceux des pairs qui s'y trouvaient réunis.

Les commissaires choisis furent : MM. Augustin Perier, Sébastiani, Guizot, Benjamin Delessert, Hyde de Neuville. Ils partirent sur-le-champ, et la réunion se déclara en permanence jusqu'à leur retour.

Nous les recueillîmes avec empressement. Ils entrèrent à l'instant même en rapport avec M. de Mortemart. L'entrevue fut, de part et d'autre, sincère et cordiale. Le désir d'arriver, s'il était possible, à la réconciliation des pouvoirs publics était égal dans tous les esprits, mais la même difficulté pesait sur tous également.

M. de Mortemart avait qualité et pouvoir pour traiter au nom du roi; mais avec qui traiter? Avec l'Hôtel de Ville? Mais la commission municipale n'avait ni qualité ni pouvoirs; elle était, en outre,

noyée dans l'insurrection, et entraînée par le mouvement général. Avec le Palais-Bourbon? Mais les députés qui s'y rencontraient ne formaient encore qu'une minorité bien minime, sans constitution légale, une minorité flottante, assiégée, comme la commission de l'Hôtel de Ville, par une foule qui la débordait, s'y mêlait et pénétrait jusque sur ses bancs.

Dans cette perplexité, les députés commissaires nous firent part des nouvelles, plus ou moins fondées, qui paraissaient venir de Neuilly, et de la disposition où la réunion des députés semblait être d'inviter M. le duc d'Orléans à prendre le caractère et le titre de lieutenant-général, afin d'employer l'ascendant manifeste que son nom exerçait sur le gros du public, à rétablir l'ordre, et à rendre possible la discussion des propositions royales.

M. de Mortemart protesta vivement contre cette proposition, c'était son droit et son devoir. On ne pouvait guère, en effet, s'en dissimuler la conséquence probable et prochaine; mais ce n'était, après tout, que du provisoire, et l'avenir restait en suspens; n'était-ce pas, au contraire, à laisser courir l'événement, une conséquence immédiate et certaine que la proclamation de la république?

La chose était si évidente que M. de Mortemart lui-même ne put se défendre d'avouer que, *comme Français, il approuverait cet expédient afin de mettre un terme à l'anarchie*, et que c'était en tant que ministre du roi qu'il y résistait. Nous partagions ses appréhensions et ses regrets, mais nous n'avions pas la même obligation de tout risquer et de brûler notre dernier vaisseau. C'est ce que je fis personnellement observer à l'un de mes amis M. de Bastard, et ce qu'il reconnut fort tristement. Nous inclinions donc de ce côté, en désespoir de mieux, et je ferai remarquer, en passant, que MM. de Chateaubriand et Hyde de Neuville, présens à cette entrevue, n'ouvrirent pas la bouche, quand un incident y mit fin, et prévint, de notre part, toute délibération effective.

Un messager expédié à cheval et en toute hâte vint rappeler les députés commissaires sur l'étrange nouvelle que les hostilités recommençaient et que le roi faisait attaquer Versailles. Il s'en suivit une explication où M. de Mortemart protesta vivement contre ce faux bruit, mais les députés commissaires n'en obéirent pas moins au rappel, et se retirèrent avec la pensée que M. de Mortemart était de très bonne foi la dupe de ses commettans.

De notre côté, nous en restâmes là, cherchant sans trouver quelque autre expédient, et nous n'eûmes garde de nous séparer avant d'avoir appris quel accueil aurait reçu M. Colin de Sussy, tant au Palais-Bourbon qu'à l'Hôtel de Ville, et quel effet aurait produit la proposition royale.

En rentrant au Palais Bourbon, les députés commissaires y ap-

prirent deux choses; premièrement l'attaque de Versailles n'était qu'un faux bruit, ainsi que le leur avait affirmé M. de Mortemart; en second lieu, M. Colin de Sussy s'était présenté; il avait donné lecture des nouvelles ordonnances, mais il n'avait pu obtenir qu'elles fussent reçues et déposées aux archives.

« Je n'ai ni le droit ni le pouvoir de les accepter, avait répondu M. Laffitte, je ne suis pas président, la chambre n'est pas assemblée; ceci n'est pas une séance, mais une réunion privée de quelques députés. Portez ces ordonnances si vous le voulez à la commission municipale. »

Après avoir inutilement insisté, M. Colin de Sussy s'était retiré.

Les députés commissaires ayant rendu compte de leur mission au Luxembourg et des dispositions où ils avaient trouvé le petit nombre de pairs qui se groupaient autour de M. de Mortemart, la réunion décida, à l'unanimité, moins trois voix, qu'une invitation serait adressée à M. le duc d'Orléans, en l'engageant à prendre le titre et les fonctions de lieutenant-général, et M. Villemain ayant fait observer qu'il ne se reconnaissait pas, quant à lui, le droit de disposer de la couronne, il lui fut répondu que le titre de lieutenant-général ne préjugeait rien, et qu'il avait été porté, en 1814, par le comte d'Artois avant l'arrivée de Louis XVIII.

Sur la proposition de MM. Benjamin Constant et Sébastiani, la déclaration suivante fut adoptée d'acclamation :

« La réunion des députés actuellement à Paris a pensé qu'il était urgent de prier S. A. R. Mgr le duc d'Orléans de se rendre dans la capitale pour exercer les fonctions de lieutenant-général du royaume, et de lui exprimer le vœu de conserver les couleurs nationales. Elle a de plus senti la nécessité de s'occuper sans relâche d'assurer à la France dans la prochaine session des chambres toutes les garanties indispensables pour la pleine et entière exécution de la charte. »

Cette déclaration signée, malgré quelques oppositions promptement retirées, par tous les députés présens fut commise aux soins d'une commission de douze membres tirés au sort, savoir : MM. Sébastiani, B. Delessert, Mathieu Dumas, Gallot, Dugas-Montbel, Duchaffaut, Bérard, Charles Dupin, Kératry, Aug. Perier, Saint-Aignan; puis la réunion se sépara en s'ajournant au lendemain.

Au sortir du Palais-Bourbon, M. Colin de Sussy s'était rendu droit à l'Hôtel de Ville; il n'avait pénétré qu'à grand'peine dans l'intérieur de l'édifice, à travers la foule compacte, pressée, tumultueuse, qui connaît les quais et la place de Grève; arrivé à tout risque dans la grande salle, il avait remis les ordonnances dont il était porteur à M. de La Fayette, qui rompit le paquet, bien qu'il ne fût pas membre de la commission municipale, et donna lecture à haute voix de son

contenu à la foule assemblée, laquelle couvrit de huées et d'imprécations le message et le messager. M. de La Fayette le fit conduire ensuite, non sans péril, à la commission municipale, qui refusa net, par l'organe impérieux de M. Audry de Puyraveau, de rien recevoir de sa main. Revenu, non sans péril encore, à M. de La Fayette, il en obtint la promesse de faire parvenir officieusement à M. le général Gérard l'ordonnance qui le nommait ministre de la guerre; M. de La Fayette lui remit, en outre, une lettre personnelle pour M. de Mortemart, lettre polie, adroite, évasive, où perçait un peu d'ironie. C'était une réponse à la lettre particulière que M. de Mortemart lui avait fait remettre en compagnie des ordonnances.

Ce ne fut que vers sept heures du soir que le pauvre M. Colin de Sussy nous revint avec ce léger bagage; nous nous séparâmes après l'avoir entendu. M. de Mortemart, rentré chez lui pour y prendre un peu de repos, y fut assailli par une escouade d'hommes armés, mis en humeur par la lecture des ordonnances à l'Hôtel de Ville, et qui forcèrent sa porte pour lui faire un mauvais parti. Il n'eut que le temps de se réfugier au Luxembourg sous un costume emprunté; on l'y logea tant bien que mal dans une cachette; il fallut parlementer toute la nuit pour éviter la visite domiciliaire.

En rentrant chez moi de bonne heure, j'appris que plusieurs personnes s'étaient présentées, au nom de la commission municipale, ou du ministère de l'intérieur, je ne sais lequel, et ne m'ayant pas trouvé, avaient laissé le document tel quel dont j'ai conservé l'original :

« 30 juillet 1830.

« La commission municipale arrête :

« M. le duc de Broglie est nommé commissaire provisoire au département de l'intérieur.

« *Signé :* LOBAU.

« AUDRY DE PUYRAVEAU, DE SCHONEN, MAUGUIN. »

« Pour ampliation :

« Le Secrétaire de la Commune,

« AYLIE. »

Je ne répondis point à cette missive, et je recommandai, si les mêmes personnes se présentaient de nouveau, de répondre que j'étais absent; j'écrivis, en même temps, à M. Casimir Perier pour m'en expliquer personnellement avec lui.

Si, le 28, la réunion Laffitte m'avait désigné pour faire partie de la

commission municipale, j'aurais accepté sans hésiter, dans l'espérance et dans l'intention de concourir à maintenir cette commission dans les limites de son véritable caractère, et de travailler avec elle à la réconciliation des pouvoirs publics; mais, dans aucun cas, je n'aurais consenti à devenir, en temps de révolution, l'exécuteur aveugle et bénévole de résolutions prises sans que j'eusse voix au chapitre, à plus forte raison ne pouvais-je accepter un pareil rôle quand l'Hôtel de Ville était devenu le quartier général de l'insurrection ; quand la commission municipale en était devenue la tête et le bras, se livrant à des actes auxquels le comte de Lobau refusait sa signature et au pied desquels M. Casimir Perier faisait biffer la sienne.

Je rencontrai dans la soirée le général Sébastiani. Il m'apprit que la commission nommée par la réunion des députés s'était présentée au Palais-Royal, et n'y ayant pas trouvé le prince, lui avait expédié un officier de sa maison, lequel devait rapporter la réponse dans la soirée chez M. Laffitte. Il m'exprima le désir de voir les gens de bien, les gens sensés, se rapprocher du lieutenant-général si tant était qu'il déférât à l'invitation; sa mission était difficile et périlleuse, il était du devoir de tous les bons citoyens de l'y assister. J'entrai volontiers dans son idée, et promis de faire de mon mieux si l'occasion s'en présentait.

Le messager revint à huit heures, le prince, sans s'engager à rien, promit de venir à Paris le lendemain matin. « Ce n'est pas demain, lui écrivit sur-le-champ M. Laffitte; c'est aujourd'hui, c'est tout à l'heure, où tout est à vau-l'eau. »

Le messager repartit ; à minuit, il n'était pas de retour. « Demain, que nous arrivera-t-il ? dit Benjamin Constant à M. Laffitte en le quittant. — Demain, répondit celui-ci, nous serons perdus. »

Il était dix heures quand M. le duc d'Orléans reçut à Neuilly le second message de M. Laffitte. Il se mit en route accompagné de deux de ses aides-de-camp, le général Heymer et le colonel de Berthois, entra dans Paris, à pied, en habit de campagne, et, parvenu au Palais-Royal, fit prévenir de son arrivée M. Laffitte et le général La Fayette, et prier M. de Mortemart de venir le trouver sur-le-champ. M. de Mortemart s'empressa de déférer à cette invitation ; il trouva le prince à demi déshabillé, à demi couché sur un grabat dans les combles du Palais-Royal. Leur entrevue fut sincère et cordiale. Le prince lui raconta ce qu'il avait fait pour éviter de devenir un instrument entre les mains de l'un ou l'autre parti, celui des ordonnances et celui de l'émeute. Il lui exposa sa position, en lui protestant, ce qui était parfaitement vrai, qu'il n'avait d'engagement envers personne, et qu'il n'avait ni le dessein ni le désir d'en tirer parti. En lui faisant connaître l'invitation à lui adressée par la

réunion des députés, il lui demanda si ses pouvoirs s'étendaient jusqu'à l'autoriser à prendre, au nom du roi, le titre et les fonctions de lieutenant-général ; celui-ci ayant répondu négativement : « Que dois-je faire alors ? lui dit le prince. Dois-je laisser proclamer la république, livrer Paris à l'anarchie, et la France à l'invasion, renoncer à sauver les débris de la monarchie, et la dernière chance d'une réconciliation entre les pouvoirs publics ? — Comme ministre du roi, lui répondit M. de Mortemart, je n'ai point de conseil à vous donner ni de pouvoirs à vous conférer, mais, à votre place, j'accepterais. » Le duc d'Orléans écrivit, à la hâte, une lettre que M. de Mortemart se chargea de remettre au roi, et qu'il plaça dans un pli de sa cravate. Ce que contenait cette lettre, je l'ignore, mais, remise à M. de Mortemart et adressée au roi, elle ne pouvait contenir que le récit même de leur entrevue, tel que M. de Mortemart l'a racontée en revenant au Luxembourg.

A huit heures du matin, M. le duc d'Orléans reçut les commissaires délégués par la réunion des députés ; il lut la déclaration dont ces commissaires étaient porteurs, et demanda le temps d'y réfléchir. Mais le temps pressait. M. Bérard et le général Sébastiani lui firent connaître « les menées rapides et croissantes de l'opinion républicaine, l'exaltation des clubs, l'effervescence de l'Hôtel de Ville, les hésitations et bientôt l'impuissance de M. de La Fayette, l'ardeur des jeunes gens, leur influence sur la classe ouvrière ; « Monseigneur, lui dit M. Benjamin Delessert, non-seulement M. Bérard vous a dit la vérité, mais il ne vous l'a pas dite tout entière. »

M. le duc d'Orléans demanda une demi-heure et se retira avec le général Sébastiani et M. Dupin, puis il rentra avec une proclamation à la main, laquelle était ainsi conçue :

« Habitans de Paris :

« Les députés de la France, en ce moment réunis à Paris, m'ont exprimé le désir que je me rendisse dans cette capitale pour y exercer les fonctions de lieutenant-général du royaume. Je n'ai pas balancé à venir partager vos dangers, à me placer au milieu de votre héroïque population et à faire tous mes efforts pour vous préserver de la guerre civile et de l'anarchie. En rentrant dans la ville de Paris, je portais avec orgueil les couleurs glorieuses que vous avez reprises et que j'avais moi-même longtemps portées. Les chambres vont se réunir ; elles aviseront aux moyen d'assurer le règne des lois et le maintien des droits de la nation. La charte sera désormais une vérité. »

« Cette proclamation, dit le plus fidèle des historiens de cette

époque, cette proclamation était habile et sage. Avec une extrême modération dans la forme, elle contenait implicitement la reconnaissance de la légitimité de la révolution et l'adhésion du duc d'Orléans, elle sanctionnait la reprise du drapeau tricolore et promettait la sincère exécution de la charte. Au-delà de ce programme, elle n'engageait rien ni personne; elle ne faisait allusion à aucun changement, soit dans les institutions, soit dans les hommes. Elle laissait possible, enfin, tout ce qui ne serait pas contraire aux lois et aux droits de la nation, et renvoyait aux chambres le soin d'aviser à la réorganisation politique de la France. »

Les députés accueillirent ce langage avec enthousiasme, mais il était grand temps qu'il se fît entendre, car l'Hôtel de Ville, emporté par le torrent du jour, en parlait un tout autre.

« Habitans de Paris, disait presque au même instant la commission municipale, Charles X a cessé de régner sur la France. Ne pouvant oublier l'origine de son autorité, il s'est toujours considéré comme l'ennemi de notre patrie et de ses libertés, qu'il ne pouvait comprendre. Après avoir sourdement attaqué nos institutions par tout ce que l'hypocrisie et la fraude lui prêtaient de moyens, lorsqu'il s'est cru assez fort pour les détruire ouvertement, il avait résolu de les noyer dans le sang des Français. Grâce à votre héroïsme, les crimes de son pouvoir sont finis. » La proclamation se terminait en annonçant la création d'un gouvernement nouveau, né de la révolution. Elle était signée de Schonen, Odilon Barrot, Lobau, Mauguin, Audry de Puyraveau; on y avait ajouté d'office le nom de M. Casimir Perier, qui le fit rayer.

A la lecture de cette pièce, affichée déjà sur les murs de la capitale, M. le duc d'Orléans n'hésita plus, il vit bien que tout était perdu s'il ne dissolvait sur-le-champ la réunion de l'Hôtel de Ville; il annonça publiquement la résolution de s'y porter de sa personne, et en fit prévenir la réunion du Palais-Bourbon.

Celle-ci, comptant déjà quatre-vingt-douze membres, et figurant, en attendant mieux, une chambre au petit pied, s'était à peu près constituée; elle avait nommé par acclamation son président et ses secrétaires, entendu le rapport de sa commission, approuvé tout ce qui s'était dit et fait entre elle et M. le duc d'Orléans. Mais, justement alarmée, comme ce prince, des allures, ou, pour mieux dire, des incartades de l'Hôtel de Ville, elle avait senti, comme lui, la nécessité d'y mettre ordre en réglant les pouvoirs de la commission municipale, en prenant, désormais, toute initiative à son compte, et en publiant, sous forme de *déclaration des droits*, les principes qu'elle entendait garantir et le but qu'elle entreprenait de poursuivre.

La préparation de cet acte avait été commise à MM. Guizot, Benjamin Constant et Villemain. Rédigé séance tenante, adopté à l'unanimité, c'était au moment même où les députés présens y apposaient leur signature qu'advint le message du lieutenant-général.

Parti pris sur-le-champ : prêter concours au nouveau chef du pouvoir exécutif, marcher avec lui droit à l'Hôtel de Ville pour l'y faire reconnaître, parut à tous le premier et le plus pressant des devoirs. M. Bérard prit les devans pour l'en informer, et bientôt après, M. Laffitte, à la tête de la réunion tout entière, donna lecture au prince de la déclaration qu'on lui soumettait. Il y souscrivit de grand cœur ; mais, tout ceci ayant entraîné quelque perte de temps, ce ne fut guère avant deux heures après midi que le cortège put se former et se mettre en marche.

J'assistai en simple curieux à sa formation dans la cour du Palais-Royal ; je le suivis le long des quais en simple badaud, donnant le bras à l'un de mes amis, badaud comme moi. L'appareil triomphal ne payait pas de mine. Un tambour éclopé battait aux champs sur une caisse à demi crevée. Les huissiers de la chambre, en surtout noir, les mieux vêtus de la bande, marchaient à la file. Le futur roi des Français, en uniforme d'officier général, à cheval, n'était suivi que d'un seul aide-de-camp, à cheval aussi ; puis venait le groupe des députés sans uniforme, en habit de voyage. En tête, M. Laffitte, boiteux de la veille, cheminant en chaise à porteurs ; en queue, Benjamin Constant, boiteux de plus vieille date, aussi en chaise à porteurs, le tout noyé dans une foule qui grossissait au débouché de chaque rue, au dégagement de chaque ruelle, foule de toute nature, en tout équipage, quelques rares habits de garde nationale, quelques plus rares uniformes militaires, toutes les fenêtres pavoisées de drapeaux tricolores, tous les bonnets, tous les chapeaux, tous les shakos, toutes les boutonnières diaprées de cocardes et de rubans à l'avenant. Les quais étant, de dix pas en dix pas, enchevêtrés de barricades, force était d'y faire brèche où on pouvait, et, par ces brèches, le flot de la cohue se précipitait, chacun pour son compte, criant, bousculant son voisin, braillant *la Marseillaise* et tirant, çà et là, des coups de fusil en signe de réjouissance, au point d'inspirer plus d'une sorte d'inquiétude.

« Le trajet, dit M. Bérard, fut long et pénible, à cause de l'excessive chaleur. Le prince fraternisait un peu trop, à mon avis, avec une foule d'individus des dernières classes du peuple, recevait et donnait de trop fréquentes poignées de main. J'eus peine à repousser, pendant ce temps, l'inquiétude qui m'assiégeait. La foule était immense et presque partout armée. D'une fenêtre, d'une porte, un coup de fusil pourrait être si tôt tiré... Le cœur n'a cessé

de me battre jusqu'à l'arrivée à l'Hôtel de Ville ; et, lorsque nous avons pénétré dans la grande salle, je me suis senti délivré d'une grande angoisse. »

Sans partager tout à fait cette angoisse, je n'en étais pas non plus tout à fait exempt. Je remarquais que l'entrain, la joie, l'enthousiasme, universels au départ, allaient diminuant durant le cours du trajet, et qu'en approchant de l'Hôtel de Ville les visages devenaient plus renfrognés et les cris plus équivoques. Pour pénétrer, en définitive, dans le quartier-général de la république en herbe, il fallut un vigoureux coup de collier. N'étant point du cortège et peu friand des aménités qu'il fallait, pour avancer, essuyer et rendre à profusion, je restai au beau milieu de la place de Grève, puis, la trouvant peu tenable, je m'en dégageai peu à peu et pris poste à l'extrémité de ce petit pont de fil de fer qu'on a nommé depuis, je ne sais trop pourquoi, le pont d'Arcole. Je ne vis rien, par conséquent, de ce qui se fit, je n'entendis rien de ce qui se dit à l'Hôtel de Ville, je ne puis rien affirmer ni rien démentir des récits, diversement exploités par l'esprit de parti, sur les incidens de cette entrevue, sur le langage des interlocuteurs et le sens qu'ils entendaient réciproquement attacher à leurs paroles ; mais ce qui est certain, c'est que M. de La Fayette, entouré des siens, à quelque classe, à quelque catégorie du peuple qu'ils appartinssent, vint au-devant de M. le duc d'Orléans, qu'ils s'embrassèrent cordialement, que M. de La Fayette plaça dans la main de M. le duc d'Orléans un drapeau tricolore et le conduisit à l'une des fenêtres, que M. le duc d'Orléans, en agitant ce drapeau, fut couvert d'applaudissemens par la foule qui se pressait sur la place et sur les quais, et que M. Viennet le fut également lorsqu'il donna lecture à haute voix de la déclaration des députés.

Or, cette déclaration était ainsi conçue :

« Français,

« La France est libre ; le pouvoir absolu levait son drapeau, l'héroïque population de Paris l'a abattu. Paris attaqué a fait triompher par les armes la cause sacrée qui venait de triompher en vain dans les élections. Un pouvoir usurpateur de nos droits, perturbateur de notre repos, menaçait à la fois la liberté et l'ordre ; nous rentrons en possession de l'ordre et de la liberté. Plus de crainte pour les droits acquis ; plus de barrière entre nous et les droits qui nous manquent encore.

« Un gouvernement qui, sans délai, nous garantisse ces biens est aujourd'hui le premier besoin de la patrie. Français, ceux de vos

députés qui se trouvent déjà à Paris se sont réunis, et en attendant l'intervention régulière des chambres, ils ont invité un Français qui n'a jamais combattu que pour la France, M. le duc d'Orléans, à exercer les fonctions de lieutenant-général du royaume. C'est à leurs yeux le plus sûr moyen d'accomplir promptement par la paix le succès de la plus légitime défense.

« Le duc d'Orléans est dévoué à la cause nationale et constitutionnelle. Il en a toujours défendu les intérêts et professé les principes. Il respectera nos droits, car il tiendra de nous les siens.

« Nous nous assurerons par des lois toutes les garanties nécessaires pour rendre la liberté forte et durable : le rétablissement de la garde nationale, avec l'intervention des gardes nationaux dans le choix des officiers ; l'intervention des citoyens dans la formation des administrations départementales et municipales ; le jury, pour les délits de la presse ; la responsabilité légalement organisée des ministres et des agens secondaires de l'administration ; l'état des militaires légalement assuré ; la réélection des députés promus aux fonctions publiques.

« Nous donnerons enfin à nos institutions, de concert avec le chef de l'état, les développemens dont elles ont besoin.

« Français, le duc d'Orléans lui-même a déjà parlé, son langage est celui qui convient à un pays libre. Les chambres vont se réunir, vous dit-il ; elles aviseront aux moyens d'assurer le régime des lois et le maintien des droits de la nation.

« La charte sera désormais une vérité. »

Les applaudissemens donnés, sinon sans réserve intérieure, du moins sans contestation apparente, à cette déclaration, où tout était excellent, où tout ce qui devait être dit était dit, où tout ce qui devait être laissé en suspens était laissé en suspens, ces applaudissemens, dis-je, universels, autant qu'on en pouvait juger, prouvaient, du reste, qu'en ce moment même et en ce lieu même, la victoire était à la bonne cause, et que la démarche hardie et tempestive, si l'on ose ainsi parler, de ses organes légitimes était couronnée par un plein succès. On a parlé d'un programme de l'Hôtel de Ville ; s'il y eut telle chose, ce fut la déclaration des députés.

Le retour fut un vrai triomphe ; un triomphe, cette fois, pour tout de bon ; une acclamation unanime.

M. de La Fayette attendit à peine l'arrivée du lieutenant-général au Palais-Royal, pour s'y présenter à son tour. Il nous a fait connaître avec une franchise qui serait un éloge pour tout autre que lui les circonstances de cette seconde entrevue. C'est de lui-même que nous les tenons. S'il fut, entre eux, question de république et du gouvernement des Etats-Unis, ce fut M. de La Fayette qui re-

connut tout le premier qu'un tel gouvernement ne pouvait convenir à la France. S'il fut question de monarchie entourée d'institutions républicaines, l'idée et l'expression appartiennent exclusivement à M. de La Fayette, et quant à M. le duc d'Orléans, il se maintint fermement sur ce terrain que rien ne pouvait être changé à l'ordre établi que par le pouvoir législatif régulièrement et librement en plein exercice.

Il ne faut pas demander si, durant tout le cours de la soirée et fort avant dans la nuit les appartemens du Palais-Royal, voire même les cours et le jardin furent encombrés de féliciteurs, en attendant qu'ils le fussent des solliciteurs. L'adoration n'a jamais manqué au succès, ni l'admiration au soleil levant. Il y avait cette fois, d'ailleurs, je me plais à le reconnaître, bien plus que de l'engouement et des intérêts prochains, il y avait une joie sincère et patriotique d'une victoire légitime et chèrement achetée.

Je n'y fis pas nombre toutefois.

Plus je voyais s'approcher un dénoûment inévitable, plus je me sentais tenu d'en laisser peser sur nous la nécessité, et de n'y prendre part qu'autant que je m'y verrais naturellement appelé. J'avais promis au général Sébastiani d'être à la disposition du lieutenant-général, s'il avait besoin de mes services; je me bornai à renouveler cette promesse par un billet en deux lignes, en ajoutant que je ne me présenterais au Palais-Royal qu'autant que j'y serais mandé. Je reçus fort tard ce même billet, avec deux lignes de la main de M. le duc d'Orléans :

« Je vous attends avec impatience et je ne sais d'où est provenue cette erreur.

« LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS. »

Il n'était plus temps de déférer à cette invitation. Le lendemain, 1er août, je m'acheminai de très bonne heure vers le Palais-Royal, encore ouvert à tout venant, et où déjà se pressait la foule, comme la veille et l'avant-veille. A peine avais-je franchi la première grille qu'un valet de pied sans livrée me fit entrer, sans mot dire, par une petite porte bâtarde donnant sur l'arrière-cour, et me conduisit, par un escalier de service, jusqu'à la porte d'un arrière-cabinet où je trouvai le maître du logis déjà debout et à l'ouvrage.

C'est ainsi que je me trouvai introduit et presque installé dans le conseil intime du roi en herbe; mais avant de rien dire de ce que j'y fis et de ce que j'y vis, il convient d'indiquer ce qui s'était passé et se passait au dehors, et notamment dans la cour désemparée de celui qu'on pouvait déjà nommer le feu roi.

J'en emprunterai les détails aux historiens les mieux informés.

« Dans la nuit du 30 au 31 juillet, cette nuit même où M. le duc d'Orléans quittait Neuilly pour le Palais-Royal, Charles X avait quitté Saint-Cloud pour se diriger sur Versailles (M. Mazas, dépêché par M. de Mortemart pour prévenir son départ, l'avait appris au point du jour, dans le lieu même qui porte ce nom). Apprenant que Versailles n'était point un asile sûr, le pauvre roi avait fait un crochet vers Trianon, où il était arrivé vers cinq heures du matin. Ses ministres du 8 août ne l'avaient pas quitté ; ils tinrent conseil en sa présence, et penchaient provisoirement à lever en Vendée et dans le Midi le drapeau de la guerre civile. »

Mais survint le dauphin.

« Avant d'abandonner Saint-Cloud, il avait voulu visiter les troupes dans leurs cantonnemens ; à Sèvres, il apprend que la plupart des soldats du bataillon suisse qui occupait le village venaient de livrer leurs armes aux habitans, et que ce point n'était plus défendu. Le pont qui traverse la Seine à la sortie du village était gardé sur la rive gauche par deux compagnies d'infanterie et deux pièces de canon. De l'autre côté de la rivière se pressait un gros d'insurgés qui tiraient quelques coups de fusil et paraissaient se préparer à forcer le passage. Le prince donna l'ordre de les refouler et de dégager la tête du pont. L'officier qui commande l'infanterie garde le silence, les soldats restent immobiles sur leurs armes. Bientôt il se produit dans les rangs une agitation séditieuse, et le dauphin voit le détachement se disposer à passer en masse, sous ses yeux, à la cause du peuple. A ce spectacle, il lance son cheval au galop, se place à l'entrée du pont, faisant face aux soldats. « A vos rangs ! leur crie-t-il, d'une voix à laquelle l'indignation donne une énergie inaccoutumée, et si vous voulez m'abandonner, que ce ne soit pas du moins comme des fuyards. »

Il fit alors avancer un escadron de lanciers qui balaya le pont par une charge vigoureuse, puis, se retournant vers l'infanterie : « Maintenant, dit-il, voilà la route qui mène au déshonneur ; elle est libre ; vous pouvez partir. »

Quelques instans après, les deux compagnies et les deux pièces de canon étaient en route pour Paris.

Ce triste échantillon d'un dévoûment aux abois coupait court à tout rêve de bloquer Paris, et de faire appel aux souvenirs des d'Elbée et des La Rochejaquelein, d'autant qu'il n'était pas unique à beaucoup près, et que tous les postes qui tenaient encore en étaient plus ou moins affectés ou infectés, on peut choisir entre les deux termes.

Le dauphin ne trouva pas sûre la position de Trianon et décida le roi à faire retraite sur Rambouillet.

« Le roi fit appeler M. Cappelle et le chargea de faire savoir à

ses collègues qu'il ne serait pas donné suite au projet de guerroyer. Il lui confia aussi le soin de leur dire qu'il n'avait plus besoin de leurs services, plus rien à réclamer de leur dévoûment, que leur présence auprès de lui ne ferait qu'ajouter par les dangers qu'elle attirerait sur eux aux amertumes de sa situation; qu'il leur rendait leur liberté, et leur saurait gré de pourvoir à leur sûreté.

« Mme la duchesse de Berry et ses enfans partirent sur-le-champ par la route directe; quant au roi, il fut convenu qu'il prendrait à cheval par des chemins détournés pour regagner la route au-delà des bois. »

Il attendit, néanmoins, il attendit le plus longtemps qu'il put, à la très grande impatience des officiers attachés à sa personne et qui ne savaient pas ce qu'il attendait.

Ayant appris, dans la soirée du 30, mais nécessairement très tard, l'acte par lequel la réunion des députés avait conféré la charge de lieutenant-général à M. le duc d'Orléans, il avait essayé de le conjurer en le faisant sien, c'est-à-dire en conférant lui-même royalement cette charge. M. Alexandre de Girardin avait été expédié pour en faire l'offre à M. le duc d'Orléans. C'était sa réponse que le roi attendait.

M. de Girardin ne reçut cette réponse que le 31 à huit heures du soir; elle lui fut portée verbalement par M. de Berthois au retour de l'Hôtel de Ville. Elle était ce qu'elle pouvait et devait être. Après ce qui s'était passé et s'était fait depuis deux jours, M. le duc d'Orléans ne pouvait devenir l'homme du roi sans perdre tout son ascendant sur le mouvement populaire; traître en apparence, sa vie même n'aurait pas été en sûreté.

Presque à la même heure, le roi Charles X arrivait à Rambouillet; il avait rejoint sur la route Mme la duchesse de Berry, il était escorté par les gardes du corps et par la gendarmerie d'élite.

« Il y fut reçu non plus avec les démonstrations de joie et les airs de fête qui y accueillaient naguère sa présence, mais en prince malheureux et fugitif. Aucune lumière n'avait été préparée dans la cour d'honneur. La voiture vint se ranger au pied du perron.

« C'était dans ce même château que Napoléon, fuyant de la Malmaison, était venu, lui aussi, passer la première nuit de son éternel exil. »

Le lendemain, 1er août, à cinq heures du matin, y arriva Mme la duchesse d'Angoulême, partie de Vichy l'avant-veille, dépositaire discrète, mais non complice, du secret des ordonnances dont elle avait appris en route la sinistre apparition et la triste issue.

Entre Joigny et Sens, sa voiture s'était croisée avec celle de M. le duc de Chartres, revenant de la barrière de Montrouge, où il avait été arrêté par les insurgés et mis en liberté sur un ordre de M. de

La Fayette. Il savait que la dauphine était attendue. Ayant reconnu l'officier assis sur le siège, il fit arrêter, mit pied à terre, raconta à la princesse ce qui lui était arrivé, la prévint de l'impossibilité où elle serait de gagner Saint-Cloud en passant sous les murs de Paris, et se mit à sa disposition pour tous les services qu'il pourrait lui rendre.

La dauphine aimait le duc de Chartres: elle le remercia avec effusion. — Et vous, lui dit-elle, où allez-vous?

— A Joigny, où est mon régiment.

— C'est bien, dit la dauphine; conservez-nous-le.

Elle passa à Fontainebleau une partie de la journée du 31, en partit à neuf heures du soir sous un déguisement. Informée, à la Croix-de-Berny, de l'abandon de Saint-Cloud, elle tourna Paris, traversa Versailles costumée en paysanne et dans une des petites voitures publiques qui desservaient les environs, traversa les bandes d'insurgés et atteignit enfin Rambouillet en compagnie du dauphin, qui, averti, était venu au-devant d'elle. Le roi s'avança jusqu'au perron pour la recevoir, elle se jeta dans ses bras :

— Ah! mon père, s'écria-t-elle, mon père, qu'avez-vous fait? Du moins, ajouta-t-elle, nous ne nous séparerons plus.

Trouva-t-elle encore le roi attendant la réponse de M. le duc d'Orléans, ou déjà instruit de son refus? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'entrant vers huit heures, ainsi que je viens de le dire, dans le cabinet de M. le duc d'Orléans, je le trouvai tenant cette affaire pour réglée. M. Dupin et le général Sébastiani étaient présens et m'avaient devancé ; il nous raconta fort en détail l'entrevue de M. de Berthois et de M. de Girardin, et nous prit à témoin de l'impossibilité où il était de changer de rôle et de visée.

Cela n'était que trop clair, et ce qui ne l'était pas moins, c'était la nécessité de mettre la main à l'œuvre et de faire acte de gouvernement.

Il fut procédé, sur-le-champ, par ordonnances envoyées successivement au *Moniteur*, M. Dupin tenant la plume et minutant : 1° à la substitution officielle du drapeau tricolore au drapeau blanc ; 2° à la convocation des deux chambres pour le surlendemain, 3 août ; 3° à la formation d'un ministère, bien entendu d'un ministère provisoire. Furent nommés commissaires : à la justice, M. Dupont (de l'Eure) ; à la guerre, le général Gérard ; à l'intérieur, M. Guizot ; aux finances, le baron Louis, et le lendemain, aux affaires étrangères, le maréchal Jourdan ; à la marine, M. Tumisier (premier chef de division) ; à l'instruction publique, M. Bignon. M. Alexandre de Laborde fut maintenu à la préfecture de Paris, et M. Girod (de l'Ain), remplaça M. Bavoux à la préfecture de police.

Le premier et salutaire effet de ces nominations fut de déterminer

la commission municipale à résigner ses pouvoirs entre les mains du lieutenant-général.

Il était convenu que ce ministère provisoire s'occuperait exclusivement des affaires courantes, et que le lieutenant-général se réserverait les affaires d'état, ce qu'on pouvait nommer le fonds du jeu qui s'allait jouer. Il entendait les régler lui-même, assisté d'un conseil intime et purement officieux, lequel se composa de MM. Casimir Perier, Laffitte, Dupin, Sébastiani et de moi, indigne. M. Molé n'y fut admis que plus tard.

Or, voici la première tuile qui nous tomba sur la tête : ce fut la démission de M. Pastoret, chancelier, président de la chambre des pairs, chancelier de récente fabrique, il est vrai : à peine s'il avait eu le temps de prendre séance et d'endosser la simarre, mais enfin titulaire d'un poste qu'on ne pouvait, dans la circonstance, laisser vaquer vingt-quatre heures.

La perte n'était pas grande. M. Pastoret n'était et n'avait jamais été quelqu'un. Homme de science plutôt qu'un véritable érudit, il n'avait ni caractère personnel, ni autorité sur personne. En politique, il n'avait jamais joué qu'un rôle pitoyable. A l'assemblée législative, en 1792, il s'était tenu en équilibre sur la ligne intermédiaire qui séparait l'héroïsme de la droite (le mot n'est pas trop fort) des crimes de la gauche (le mot ne l'est pas non plus). Les gens de ce temps-là ont retenu sur lui un lardon de Ramond, que je me permets de rappeler sans me permettre, et pour cause, de le transcrire ici : *totidem verbis*. Nous étions donc plutôt contens, dans l'état présent et très critique des affaires, de voir la chambre des pairs échapper à ses mains tout ensemble débiles et suspectes; mais le choix du successeur était difficile autant qu'il était urgent.

La chambre des pairs, en tant qu'*instrumentum regni*, devait être à l'œuvre ce jour même; en tant que corps héréditaire, et dès lors privilégié, elle pouvait être en question le lendemain. Pour l'attaque comme pour la défense, elle avait besoin sur-le-champ d'un chef et, composée qu'elle était d'élémens de toute origime, d'élémens non-seulement divers, mais discordans, ancien régime, régime impérial, éméritat de tous les genres de fonctions, fourrée de hobereaux sucessivement importés par le ministère Villèle, doctrinaires clairsemés, mais remuans, elle avait besoin d'un chef qui eût le coup d'œil sûr, la main ferme et le caractère conciliant; d'un chef en qui chaque opinion pût prendre, à certain degré, confiance, que chaque opinion pût à la rigueur compter comme sien, en raison de ses antécédens, de ses sentimens, de ses principes, mais qui sût au besoin prendre parti, faire la part du feu et tenir compte des exigences du moment.

J'indiquai M. Pasquier, qui, selon moi, réunissait à un rare degré ces qualités diverses. Le choix fut agréé, mais ce n'était là que le mariage d'Arlequin : « Il ne tiendrait qu'à moi d'épouser cette demoiselle pour peu qu'elle y consentît. » Comment espérer que M. Pasquier, à son âge, dans sa position, avec sa fortune, ses précédens, ses principes, ses amitiés en France, ses liaisons à l'étranger, s'engageât si tôt et si avant dans une entreprise née d'hier, qui pouvait échouer demain, dont le succès, en cavant au mieux, serait pris en aversion et en dédain par le grand monde et les gens du bel air, et qui courait risque d'être mise au ban de l'Europe?

Eh bien! telles étaient néanmoins la bonté de la cause, l'imminence du danger, la profondeur de l'abîme ouvert sous nos pieds, et tels étaient, je me plais à le reconnaitre, l'excellent jugement et le vrai patriotisme de notre futur mentor, que, s'il hésita, il n'hésita guère; que, prenant parti, il le prit sur-le-champ. Le soir même, en le rencontrant au Palais-Royal, je le trouvai à peu près décidé, bien entendu sous les réserves que comportait notre état provisoire; j'ajoute qu'il fut le premier à reconnaître la nécessité de renoncer au titre de chancelier, qui sonnait un peu trop l'ancien régime à des oreilles démocratiques.

C'était pour la seconde fois, en quinze ans, qu'il changeait ainsi de drapeau et d'allégeance par une décision nette et rapide; il passait en 1830 de la restauration à la monarchie de juillet, comme il avait passé en 1814 de l'empire à la restauration, dès le premier jour et de plein saut. Je l'en ai souvent entendu blâmer par des gens graves et railler par les gens frivoles, mais à tort, ce me semble. Quand on s'est engagé au service d'un gouvernement et qu'on a rempli tous ses devoirs envers lui fidèlement, loyalement, jusqu'au bout, si ce gouvernement vient à tomber par sa propre faute ou par accident, on est quitte envers lui; on n'est pas tenu d'en mener le deuil; on est libre de contracter un nouvel engagement, et le mieux, en pareil cas, c'est de le faire tout haut et tout de suite : les ménagemens, les délais, les transitions sont affaire de prudence personnelle et peut-être d'un peu d'hypocrisie plutôt que d'honneur et de probité. M. Pasquier, sous l'empire, n'était ni l'ami personnel de Napoléon ni son obligé; il l'avait servi en magistrat intègre et vigilant, il avait tiré la préfecture de police du bourbier de la politique, il en avait fait un institution municipale honorée par les gens de bien; il avait, jusqu'au dernier moment, durant les tristes années 1813 et 1814, veillé aux intérêts de ses administrés et stipulé pour eux avec intelligence et courage à l'entrée des alliés à Paris. La France étant vaincue, l'empereur ayant abdiqué, il voyait se former, par l'entremise des pouvoirs publics, un nouveau gouvernement qui

promettait à la France paix et liberté; ce gouvernement réclamait son concours, pourquoi aurait-il, pendant un mois ou deux, fait semblant de le lui refuser? M. Pasquier n'était non plus ni l'ami personnel ni l'obligé de Louis XVIII ou de Charles X, il n'était ni courtisan ni émigré, il avait servi la maison de Bourbon en ministre constitutionnel, travaillé à l'affermir par des voies ouvertes et régulières, combattu courageusement, dans son intérêt, les factions de droite et de gauche. Son opposition sous M. de Villèle avait été loyale et modérée; il n'était pour rien dans les ordonnances; mais, quand ces fatales ordonnances eurent à peu près jeté la monarchie dans les bras de la république, devait-il attendre, pour concourir à l'en retirer, que la catastrophe fût complète et le mal sans remède?

Thèse générale, en politique rien de mieux, rien de plus important sans doute que de rester fidèle à ses principes, à sa cause, à ses amis; mais rien de plus sot que de sacrifier le bon sens au qu'en-dira-t-on.

« Madame, disait à sa maîtresse au désespoir et qui refusait toute nourriture, une femme de chambre de grand sens, si vous êtes bien décidée à mourir, à la bonne heure! mais si vous devez manger un de ces jours, pourquoi pas dès aujourd'hui? »

Non enim ponebat rumores ante salutem, est-il dit de Fabius.

Tandis que nous faisions de notre mieux pour mettre notre barque à flot, le roi de Rambouillet ne négligeait rien pour y grimper coûte que coûte. Informé ou non dès le matin du 1er août (lequel des deux, je l'ignore) de la réponse portée la veille au soir par M. de Berthois à M. de Girardin, il passa ce qui lui restait de troupes en revue et leur fit lire un ordre du jour ainsi conçu :

« Le roi fait connaître aux troupes de toutes armes qu'il est en arrangement avec le gouvernement établi à Paris, et tout porte à croire que cet arrangement est sur le point d'être conclu. Sa Majesté fait connaître ces circonstances à son armée, afin de calmer les inquiétudes et l'agitation que quelques régimens ont témoignées. Les troupes sentiront qu'elles doivent rester calmes et réunies, afin de veiller à la sûreté de la personne du roi jusqu'à ce que l'arrangement soit effectué. »

Cette première confidence n'ayant pas fait bon effet, et la débandade continuant, son auteur fit un pas de plus; il rédigea et signa une déclaration plus expressive.

« Le roi, voulant mettre fin aux troubles qui existent dans la capitale et dans une partie de la France, comptant d'ailleurs sur le sincère attachement de son cousin le duc d'Orléans, le nomme lieutenant-général du royaume.

« Le roi ayant jugé convenable de retirer ses ordonnances du

25 juillet, approuve que les chambres se réunissent le 3 août, et il veut espérer qu'elles rétabliront la tranquillité en France.

« Le roi attendra ici le retour de la personne chargée de porter à Paris cette déclaration.

« Si on cherchait à attenter à la vie du roi ou de sa famille ou à leur liberté, il se défendra jusqu'à la mort.

« CHARLES. »

« Fait à Rambouillet, le 1er août 1830. »

Cette déclaration fut remise au Palais-Royal, dans la nuit du 1er au 2 août, à une heure après minuit, par M. le général Alexandre de Girardin.

M. le duc d'Orléans ne pouvait accepter, ce jour-là, ce qu'il avait refusé la veille. Les raisons étant les mêmes, il fit la même réponse; mais l'acte de Charles X étant un fait et non plus une simple proposition, un fait officiel et public, la réponse dut prendre le même caractère. M. le duc d'Orléans rédigea, avec le concours de M. Dupin, un simple accusé de réception où il établissait avec soin qu'il était lieutenant-général par le choix de la chambre des députés. M. de Berthois partit à l'instant même dans une voiture aux armes de la maison d'Orléans, derrière laquelle était un valet de pied en livrée portant la cocarde tricolore. Il arriva à sept heures du matin à Rambouillet, trouva le roi dans son lit, lui remit la lettre du duc d'Orléans et ne reçut aucune réponse ni écrite ni verbale. C'est ce que j'appris de M. le duc d'Orléans au moment où je fus appelé, de bonne heure, dans son cabinet; mais ce ne fut que le premier des incidens de ce mémorable 2 août.

C'était tout au plus, en effet, si cette réponse suffisait; l'orage, un moment calmé, recommençait à gronder autour de nous. Les clubs se relevaient plus menaçans et tumultueux que les jours précédens. Le comité central du XIIe arrondissement protestait contre les chambres de Charles X et réclamait un gouvernement provisoire; la réunion dite *Lointier* nommait une députation pour sommer le lieutenant-général de déposer ses pouvoirs, et la fermentation devenait telle que M. Mangin lui-même vint engager M. le duc d'Orléans à tenir le Palais-Royal en état de défense et à ne négliger aucune précaution pour la sûreté de sa personne.

Mais ce n'était pas ce qui le préoccupait le plus. Il reçut avis que la vie du roi n'était pas en sûreté à Rambouillet, que les populations rurales montraient les dispositions les plus hostiles, et qu'il y avait lieu de craindre une attaque contre le château. Il fit aussitôt appeler M. de Mortemart pour aviser avec lui aux mesures à

prendre. Sans accepter à la lettre des rapports empreints d'exagération, on demeura d'accord que la prolongation du séjour de la famille royale à Rambouillet l'exposerait à de sérieux dangers. Le château, entouré par dix ou douze mille hommes de troupes et protégé par une nombreuse artillerie, était certainement à l'abri d'un coup de main tenté par des paysans; mais, sous l'influence d'excitations sans cesse renouvelées, un conflit pouvait, d'un moment à l'autre, s'engager entre le peuple et les troupes royales. Si le sang venait à couler encore, qui oserait en prévoir les conséquences? Quel que fût, au début, l'avantage des forces en faveur des défenseurs du roi, ne seraient-ils pas bientôt accablés par des masses accumulées et furieuses? Et, sans aller jusqu'à de sinistres appréhensions, ne fallait-il pas avoir égard aux inquiétudes qu'entretenait dans la population de Paris le voisinage de l'armée royale? Comment obtenir que cette population désarmât et laissât démolir ses barricades tant qu'elle verrait, à quelques lieues de la capitale, des canons prêts à revenir la surprendre?

Par ces considérations, on résolut d'envoyer à Rambouillet des commissaires qui presseraient le roi de s'éloigner et qui l'accompagneraient pour lui servir de sauvegarde. Le lieutenant-général désigna pour cet office le maréchal duc de Trévise, et, à son défaut, le maréchal Maison, MM. de Schonen, Jacqueminot et Odilon Barrot. M. de Mortemart leur adjoignit M. le duc de Coigny, attaché à la maison militaire de M. le duc de Bordeaux, en lui remettant une dépêche contenant des renseignemens détaillés sur la situation et en le chargeant de rendre compte de tout ce qu'il avait fait et tenté, et des fatales circonstances qui avaient rendu ses efforts inutiles.

Les commissaires partirent du Palais-Royal. M. de Coigny avait gardé la cocarde blanche; ses collègues portaient la cocarde tricolore. Ils se croisèrent en route avec M. le général de Latour-Foissac. De quoi celui-ci était-il porteur? C'est ce qu'il importe, avant tout, d'expliquer ici.

Après avoir reçu et congédié, sans lui répondre, M. de Berthois, le roi avait fait venir le duc de Raguse et lui avait demandé conseil. « A Saint-Cloud, lui répondit le maréchal, j'ai proposé à Votre Majesté la seule chose qui pût la sauver, quel que fût l'accueil que l'on ferait à Paris aux propositions portées par M. de Mortemart. Le roi serait maintenant sur la Loire et aurait conservé tous les moyens que nous avons vu perdre depuis trois jours. Aujourd'hui, tout a empiré, et la situation s'aggrave d'heure en heure. Le roi n'a plus, en effet, qu'une seule chance de maintenir la couronne dans sa maison, c'est de la poser lui-même sur la tête du duc de Bordeaux. Ce parti consacrerait à la fois le principe de la légitimité et

nos institutions; il nous sauverait de l'anarchie et ôterait à l'Europe le droit d'intervenir dans nos affaires. Que Votre Majesté proclame le duc de Bordeaux comme roi; qu'elle se retire avec lui sur la Loire; qu'elle y appelle, en son nom, le gouvernement et les chambres, et nous pourrons voir le terme de cette crise. — Mais il faut que mon fils y consente, répliqua le roi; resteraient ensuite les moyens d'exécution. »

Le dauphin, appelé immédiatement par Charles X, se soumit, sans hésiter, à la volonté de son père, et annonça son abdication aux officiers qui l'attendaient à sa sortie du cabinet du roi, en ajoutant : — Puisqu'ils ne veulent pas de moi, eh bien! qu'ils s'arrangent!

L'acte que le dauphin et son père venaient de signer était adressé au duc d'Orléans et conçu en ces termes :

« Rambouillet, 2 août 1830.

« Mon cousin,

« Je suis trop profondément peiné des maux qui affligent ou qui pourraient menacer mon peuple pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer la couronne en faveur de mon petit-fils le duc de Bordeaux.

« Le Dauphin, qui partage mes sentimens, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu.

« Vous aurez donc, par votre qualité de lieutenant-général du royaume, à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. Vous prendrez d'ailleurs toutes les mesures qui vous concernent pour régler les formes du gouvernement pendant la minorité du nouveau roi. Ici je me borne à vous faire connaître ces dispositions; c'est le moyen d'éviter encore bien des maux.

« Vous communiquerez mes intentions aux corps diplomatiques et vous me ferez connaître le plus tôt possible la proclamation par laquelle mon petit-fils sera reconnu roi sous le nom d'Henri V.

« Je charge le lieutenant-général vicomte Latour-Foissac de vous remettre cette lettre. Il a l'ordre de s'entendre avec vous pour les arrangemens à prendre en faveur des personnes qui m'ont accompagné, ainsi que les arrangemens convenables pour ce qui me concerne et le reste de ma famille.

« Nous réglerons ensuite les autres mesures qui seront la conséquence du changement de règne.

« Je vous renouvelle, mon cousin, l'assurance des sentimens avec lesquels je suis votre affectionné cousin.

« CHARLES, LOUIS-ANTOINE. »

L'enfant de dix ans qu'il venait de proclamer roi reçut immédiatement les honneurs de la royauté. Ce fut le baron de Damas, son gouverneur, qui lui annonça son nouveau titre. M. de Damas l'exhorta à s'en rendre digne, lui parla du sacrifice de son grand-père avec une onction qui parut faire sur le jeune prince la plus vive impression. On remarqua qu'il devint immédiatement plus sérieux, et lorsqu'il revit Charles X, il écouta ses instructions d'un air recueilli et donna gracieusement l'ordre aux officiers de service.

C'était de cette double abdication que le général Latour-Foissac était porteur. « A onze heures du soir, cet acte fut remis au duc d'Orléans par M. le duc de Mortemart, dont le général avait demandé l'intervention. M. le duc d'Orléans prit immédiatement l'avis de son conseil intime sur l'usage qu'il devait faire de cette communication. Il fut reconnu sans hésitation qu'élevé à titre provisoire à la haute direction des affaires de l'état, il n'avait, en aucune façon, le pouvoir de lier la France sur une question de gouvernement, et par conséquent de faire proclamer Henri V; qu'aux chambres seules il appartenait de donner aux abdications telle suite qu'elles jugeraient conforme aux droits, à la volonté et aux intérêts du pays; que le duc d'Orléans n'avait, en cette circonstance, d'autre rôle à remplir que celui d'intermédiaire entre Charles X et les chambres législatives. »

Restait le plus difficile. Charles X avait refusé de recevoir les commissaires qui lui avaient été envoyés; il leur avait fait dire par le duc de Raguse qu'il n'avait que faire de leur protection et ne s'était humanisé qu'envers M. de Coigny, qu'il avait reçu en particulier. Au milieu de son royaume, lui avait-il dit, entouré d'une armée fidèle, il se sentait en sûreté; il avait envoyé ses ordres à son lieutenant-général et ne quitterait Rambouillet que quand il les saurait exécutés.

Le 3 août, à six heures du matin, les commissaires étaient de retour; ils réveillèrent M. le duc d'Orléans à peine endormi après les travaux de la nuit. » Une manifestation vigoureuse du gouvernement, lui dirent-ils, pourra seule obliger Charles X à s'éloigner. »

M. le duc d'Orléans convoqua sur-le-champ ses ministres, son conseil intime et M. de La Fayette, pour examiner ce qu'il serait possible de faire; mais, avant même qu'ils fussent réunis, la décision n'était plus entre ses mains.

« Dans ces jours où tout Paris vivait sur la place publique, le résultat du voyage des commissaires n'avait pas tardé à être connu. Bientôt la rumeur avait grossi et mille bruits s'étaient répandus. Charles X, disaient les uns, refuse de quitter Rambouillet, d'où il prétend, avec ses anciens ministres, gouverner la France. Il marche

sur Paris avec son armée, disaient les autres, pour nous forcer à coups de canon à reconnaître son petit-fils. Il a envoyé soulever la Vendée, ajoutait-on encore, et il attend ses cohortes de paysans pour recommencer la guerre. Les têtes s'échauffaient. On sentait au frémissement de la population l'approche d'un de ces momens d'exaltation qui poussent irrésistiblement les masses en avant. »

Quelques heures de plus et le mouvement allait tout entraîner; le conseil décida que, pour rester maître des conséquences, le gouvernement en devait prendre la direction.

Il fut convenu que M. de La Fayette ferait immédiatement prendre les armes à 6,000 gardes nationaux, et les dirigerait sur la route de Versailles à Rambouillet, afin de couvrir la capitale et de rassurer la population parisienne, en inquiétant ce qui restait d'armée royale et hâtant sa désorganisation.

Mais, en temps de révolution, rien ne se fait que par à-coups, rien ne se fait avec poids et mesure; l'homme propose et les hommes disposent.

« On battit le rappel dans les douze légions; aux tambours se joignirent des hommes du peuple qui parcouraient la ville en criant: « A Rambouillet! à Rambouillet! » On vit un élève de l'École polytechnique se promener dans la rue, debout dans un cabriolet, muni d'un tambour sur lequel il battait la générale, aux applaudissemens de la foule. Chacun s'armait de son mieux et courait au lieu de la réunion, qui était fixé aux Champs-Élysées. La gaîté expansive et bruyante du peuple de Paris transformait en partie de plaisir une expédition qui pouvait aboutir à un combat meurtrier. De tous les points, et surtout de tous les quartiers occupés par les classes ouvrières, on voyait se porter vers les Champs-Élysées des foules joyeuses aux aspects les plus divers. Le rassemblement présentait un pêle-mêle indescriptible, où tous les rangs, tous les âges, tous les costumes se rencontraient et se confondaient. Quelques uniformes de gardes nationaux et un petit nombre d'habits bourgeois y étaient noyés dans un océan de blouses et de vestes ou d'épaules nues, diapré de mille costumes militaires, trophées de la bataille. Celui-ci avait substitué à sa casquette le bonnet à poil d'un grenadier de la garde ou l'élégant schapska d'un lancier. Celui-là était affublé d'une cuirasse par-dessus sa souquenille en lambeaux. Cet autre portait à sa ceinture ou plutôt en bandoulière, un ceinturon d'où pendait un sabre démesuré. Quelques-uns étaient hérissés d'armes disparates comme des brigands de mélodrame. D'autres n'avaient pour tout moyen d'attaque ou de défense qu'un pistolet d'arçon ou un briquet d'infanterie ou même une baïonnette au bout d'un bâton. C'était de ces cohues moitié grotesques, moitié terribles

dont on retrouve l'image dans ces gravures où sont retracées les scènes de la Fronde. »

A cette armée qui ne connaissait ni l'obéissance ni la discipline, on donna pour chef le général Pajol, homme d'une grande énergie; on lui adjoignit comme chef d'état-major le général Jacqueminot; les élèves de l'École polytechnique furent placés à la tête des compagnies formées au hasard. Comme aucun militaire ne se faisait illusion sur le sort qui attendait cette multitude si elle se trouvait en rase campagne en présence des régimens de la garde royale, le général Pajol avait pour instructions en cas d'attaque de se jeter dans les bois et d'y disperser son monde.

Ces instructions furent rédigées en conseil; je tenais la plume, la minute en existe tout entière de ma main dans les papiers remis au roi Louis-Philippe après la révolution de 1848. Quand je fus chargé, à cette époque, par M. Dufaure, ministre de l'intérieur sous l'administration du général Cavaignac, de présider une commission chargée elle-même d'opérer la séparation entre les papiers d'état et les papiers privés du roi, trouvés dans son cabinet, et livrés comme eux au pillage, dans le sac des Tuileries, la minute dont il s'agit tomba sous mes yeux, je n'en pouvais méconnaître ni la rédaction, ni l'existence. Je fus sur le point de la réserver pour la remettre moi-même au roi, en lui demandant la permission de la garder; mais, tout compte fait, je trouvai plus délicat de la laisser dans le paquet, sauf à prier ce bon prince de me la remettre de sa main. Je ne l'ai revu que quelques jours avant sa mort, et dans un moment où il avait à peine la libre disposition de lui-même.

Armé de ces instructions, le général Pajol donna le signal du départ. « Un immense hourrah s'éleva, auquel succédèrent des chants et des clameurs mêlés de coups de fusil, et la foule se déploya en colonne sur la route. Mais le peuple était dans ses jours de royauté; il n'entendait pas parcourir à pied les quinze lieues qui séparent Paris de Rambouillet. On mit en réquisition toutes les voitures qu'on put trouver, omnibus, fiacres, cabriolets, diligences, tapissières, voitures bourgeoises, et tous ces véhicules aux formes variées qui desservaient les environs de Paris. Ces équipages, au nombre de sept ou huit cents, portant à l'intérieur, sur le siège, sur l'impériale, de véritables pyramides humaines, échangeant des lazzi, des quolibets, des éclats de rire, cheminaient péniblement par leurs attelages surchargés. A mesure qu'on avançait, des volontaires détachés des villages voisins venaient se joindre au corps expéditionnaire. Il s'augmenta, en outre, de deux mille hommes qui arrivaient de Rouen pour se mettre à la disposition du gouvernement, ainsi que du contingent d'Elbeuf et de quelques autres villes.

Cette marche désordonnée s'accomplit cependant avec une certaine rapidité. On était parti à midi, et à huit heures du soir la tête de la colonne atteignait Coignières, à trois lieues de Rambouillet. Le général Pajol y établit son quartier général. L'artillerie, composée de six bouches à feu, fut placée à la gauche de la route. Les volontaires, dont on estimait le nombre à près de vingt mille, bivouaquèrent à droite dans les champs et se répandirent dans les environs pour se procurer des vivres à prix d'argent ou autrement. Les voitures furent disposées autour du camp de manière à en former l'enceinte. »

Ce fut à peu près à cette heure que les trois commissaires congédiés le matin un peu brutalement par Charles X, à savoir : M. le maréchal Maison, M. de Schonen, et M. Odilon Barrot, se présentèrent pour la seconde fois aux avant-postes du duc de Raguse, afin de tenter l'aventure et de voir ce qu'aurait produit sur la volonté royale l'approche d'un conflit. M. de Coigny s'était excusé par des motifs qu'il était aisé de comprendre et d'approuver.

Mais, avant de rendre compte de l'accueil qu'ils reçurent et de retracer la dernière journée de l'ancienne monarchie, il est à propos de rappeler que, le même jour, sinon à la même heure, s'ouvrait la première scène de la monarchie nouvelle.

C'était le 3 août. Deux cent cinquante députés environ, un petit nombre de pairs, sans costume, étaient réunis au Palais-Bourbon. Le trône (le trône vacant) était élevé sur une estrade et couvert de draperies semées de fleurs de lis, mais le drapeau qui flottait au-dessus de la couronne royale était tricolore ; trois plians étaient disposés aux côtés du trône. Madame la duchesse d'Orléans, Madame Adélaïde, et les jeunes princes et princesses occupaient une tribune. A la porte du palais, le lieutenant-général fut reçu par les grandes députations venues à sa rencontre. Son entrée dans la salle fit éclater d'immenses exclamations ; il prit place sur le pliant à droite du trône ; son fils aîné, M. le duc de Chartres, était absent, son second fils, M. le duc de Nemours, se tenait à sa gauche. M. le duc d'Orléans salua l'assemblée tout entière en disant : « Messieurs, asseyez-vous ! » Nulle distinction entre les pairs et les députés.

Je ne reproduirai point ici son discours ; il est partout. Chaque expression en avait été pesée et discutée contradictoirement avec les ministres officiels et officieux. Je le tiens pour irréprochable ; je tiens qu'il engageait courageusement tout ce qu'il était juste et nécessaire d'engager, qu'il laissait libre plus courageusement encore tout ce qu'il importait de laisser libre et portait la parole au nom de la France, dans un langage digne d'elle. L'honneur de ce discours revient principalement à M. Guizot, mais j'accepte pleinement et de tous points, quant à moi, la responsabilité de l'esprit même

qui l'a dicté; j'y reviendrai bientôt et plus d'une fois; le discours se terminait par ces mots :

« Aussitôt que les chambres seront constituées, je ferai porter à leur connaissance l'acte d'abdication de S. M. le roi Charles X; par le même acte, S. A. R. Louis-Antoine de France, dauphin, renonce également à ses droits; cet acte a été remis entre mes mains hier, 2 août, à onze heures du soir. J'en ordonne ce matin le dépôt dans les archives de la chambre des pairs, et je le fais insérer dans la partie officielle du *Moniteur*. »

Il était impossible de mettre plus noblement et plus efficacement tout ensemble les pouvoirs publics en demeure de décider, à leurs risques et périls, si l'ordre établi serait intégralement maintenu en laissant tomber la couronne sur la tête d'un enfant, ou s'il devait fléchir, à certain degré, sous la nécessité du temps.

Le succès du discours fut éclatant et unanime. Le lieutenant-général, en se retirant, fut reconduit respectueusement par les membres des deux chambres et salué par les applaudissemens du public; il laissa chaque chambre vaquer à sa constitution intérieure, et revint se livrer lui-même aux travaux que la situation lui imposait.

Les nouvelles des départemens étaient excellentes. Le gouvernement de l'Hôtel de Ville était resté étranger à tout ce qui se passait hors des murs de Paris. Il n'avait rien fait pour entraîner la province. Il n'avait envoyé ni agens ni commissaires. Il n'avait révoqué ni préfets ni fonctionnaires. Il n'avait adressé aucun appel, aucun avis aux populations départementales. Il n'y avait eu d'autre propagande que celle qui fut faite par les journaux et par les drapeaux tricolores arborés sur les malles-postes et sur les diligences. Chaque département, chaque ville, chaque bourgade, avait fait dans son sein sa petite révolution; en moins d'une semaine, il ne restait plus, de Dunkerque à Perpignan, de Brest à Strasbourg, un hameau qui ne se fût mis à l'unisson de la capitale.

Mais rien n'était fait encore tant qu'on avait pas obtenu du roi de s'éloigner avec ce qui lui restait d'armée. En présence de ce péril en permanence, forcément la population demeurait sur pied et dans un état d'exaltation fébrile et les barricades demeuraient debout à l'angle de chaque rue ; nous attendions donc avec plus d'anxiété que de confiance des nouvelles de la nouvelle expédition de nos commissaires.

Arrivés le 3 au soir à Rambouillet, ils avaient fait demander un sauf-conduit au duc de Raguse. Le roi avait donné l'ordre de les admettre, et vint lui-même à leur rencontre. Pour leur permettre d'apprécier la force de l'armée royale, on mit une certaine affecta-

tion à leur faire traverser tout le camp. Près du château, ils passèrent devant les gardes du corps rangés à pied à la tête de leurs chevaux, la bride au bras et les pistolets au poing. Les salles par lesquelles ils furent introduits étaient remplies d'officiers... La plupart des régimens qui entouraient le roi l'avaient rejoint depuis son départ de Saint-Cloud et n'avaient pas été mis en présence du peuple. « Qu'ai-je affaire de ces messieurs, dit le roi au duc de Raguse? Ne peut-on me laisser ici en tranquillité? Le lieutenant-général connaît mes intentions; je n'ai rien à y ajouter. — C'est le lieutenant-général qui nous envoie, répondit le maréchal Maison. Soixante mille Parisiens se sont mis en marche sur Rambouillet. Nous avons reçu l'ordre de venir nous-mêmes, comme sauvegarde, à la disposition de Votre Majesté. — Et que veulent de moi les Parisiens? reprit vivement le roi. Qui les pousse à me poursuivre ainsi? Ne me laisseront-ils pas libre de choisir l'heure et le lieu de ma retraite? Est-ce ma vie qu'il leur faut? Qu'ils viennent donc et je leur prouverai que je sais mourir! — Je ne doute pas, sire, que vous ne soyez prêt à faire le sacrifice de votre vie. Mais, au nom de ces serviteurs qui, les derniers, vous sont restés fidèles, et qui, par ce motif, doivent vous être plus chers, évitez une catastrophe dans laquelle ils périraient tous sans utilité. Vous avez renoncé à la couronne, votre fils a abdiqué?.. — Et mon petit-fils? s'écria Charles X; j'ai réservé ses droits, je les défendrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang. — Quelles que soient vos espérances pour lui, soyez bien convaincu, sire, que, dans l'intérêt même de ces espérances, vous devez éviter que son nom ne soit souillé du sang français. — Que faut-il faire? » dit le roi en s'adressant au duc de Raguse.

Le duc de Raguse ne prit le change ni sur le nombre des volontaires, ni sur le degré de résistance qu'ils pouvaient opposer à de bonnes troupes. Mais il appréciait sainement l'esprit de l'armée royale et le degré de fidélité qu'on en devait attendre. Il considérait, en outre, que les bois dont Rambouillet est environné ne permettraient de se servir de la cavalerie pour disperser les insurgés qu'autant qu'on les aurait d'abord fait rejeter par l'infanterie en plaine découverte; qu'il faudrait en conséquence dégarnir Rambouillet et exposer la famille royale à un coup de main. Prendre l'offensive eût donc été contraire à la prudence. La défensive n'offrait pas des conditions plus favorables. Tandis que les tirailleurs ennemis s'approcheraient dans toutes les directions, couverts par les bois, jusqu'à la portée de leurs fusils, l'armée royale n'aurait pas même l'espace nécessaire pour se déployer, et elle serait condamnée à se laisser décimer dans l'inaction. Le maréchal était d'avis d'abandonner Rambouillet et de se retirer sur l'Eure, sauf à se

porter ensuite derrière la Loire et à prendre de nouvelles dispositions. Mais le roi n'en était plus là : il était vaincu au fond de l'âme comme au fond des choses; il ne demandait qu'un conseil qui mît sa responsabilité morale à couvert. Il fit appeler le maréchal Maison et lui dit avec solennité : « Vous êtes homme d'honneur, je m'en rapporterai à votre parole. Êtes-vous certain que le nombre des insurgés qui marchent sur Rambouillet soit aussi grand que vous nous l'avez dit? » Le maréchal, à l'appui de son évaluation, entra dans quelques détails sur les masses que les commissaires avaient rencontrées, échelonnées de Paris jusqu'à Saint-Cyr; il ajouta que le roi aurait occasion d'en juger par ses yeux avant la fin de la nuit. « Quoi! dit le roi, serons-nous donc attaqués cette nuit? — Oui, sire, si vous restez à Rambouillet. » Le roi garda quelque temps le silence; puis, faisant un douloureux effort : « Eh bien! dit-il, je vais partir. » Il désigna Cherbourg pour son point d'embarquement et donna l'ordre de tout préparer pour le départ, en faisant prévenir les commissaires qu'il irait coucher à Maintenon. Le 3 août, à 11 heures du soir, la lettre suivante fut remise au lieutenant-général.

« Monseigneur,

« C'est avec bonheur que nous vous annonçons le succès de notre mission. Le roi se détermine à partir avec toute sa famille. Nous vous apporterons avec la plus grande exactitude tous les détails et tous les incidens de ce voyage. Puisse-t-il se terminer heureusement! Nous suivons la route de Cherbourg; nous partons dans une demi-heure; toutes les troupes sont dirigées sur Epernon, et demain matin on déterminera quelles sont celles qui suivront définitivement le roi.

« Nous sommes avec dévouement, etc., etc.

« De Schonen, Maréchal Maison, Odilon Barrot. »

Nous ne suivrons pas cet itinéraire, qui ne fut marqué par aucun incident. La révolution était désormais non pas achevée sans doute, mais accomplie.

Broglie.

L'ÉTAT POLITIQUE

DE

LA FRANCE EN 1886

Pour connaître aujourd'hui la pensée politique de la France, le meilleur moyen me semble de rechercher le sens des élections d'octobre dernier. Qu'a voulu à cette époque le suffrage universel? — Sur quelles questions s'est-il prononcé? — Quelles solutions a-t-il indiquées? Il suffit, pour le savoir, de parcourir les professions de foi des candidats. Partout, on retrouve les mêmes préoccupations; partout, on se prononce pour ou contre les expéditions lointaines; on approuve, ou on blâme la politique adoptée vis-à-vis du clergé; partout enfin, on critique ou on loue la gestion financière de ces dernières années et les moyens employés pour combattre la crise économique.

Voilà bien les trois questions sur lesquelles le pays a voté. — Le sens de ses réponses n'a pas été obscur, il a déclaré nettement qu'il ne voulait plus poursuivre de conquêtes lointaines, qu'il désirait clore au plus tôt les expéditions du Tonkin et de Madagascar, qu'il était fatigué de la guerre poursuivie contre le clergé et qu'il voulait une administration économe des finances publiques.

Tel a été le sens clair, précis du scrutin du 4 octobre : la réprobation de la politique suivie dans ces dernières années a été si vive que les représentans du parti ayant eu la majorité à l'assemblée nationale de 1871, recueillaient en 1885 plus de suffrages qu'en 1877, alors qu'ils disposaient de l'administration ; le nombre de leurs voix avait doublé de 1881 à 1885. — Quant au parti républicain, il s'était divisé en deux fractions presque égales, et les radicaux

qui avaient blâmé avec tant d'énergie les principaux actes des divers ministères ont vu aussi le nombre de leurs représentans presque doublé. C'est là le bilan de la fameuse politique des résultats et de la méthode scientifique inventée par les opportunistes.

Pourquoi a-t-il fallu qu'au lendemain du 4 octobre on ait essayé, aussi bien à droite qu'à gauche, de dénaturer la signification du verdict rendu par les électeurs? — Pourquoi, de part et d'autre, a-t-on prétendu que la forme du gouvernement avait été mise aux voix et que la république avait subi un échec?.. Le parti républicain avait le plus grand intérêt à donner le change à l'opinion et à créer cette confusion; en effet, les radicaux et les opportunistes, divisés sur presque toutes les questions et disposant de forces à peu près égales, ne pouvaient se réunir que sur un seul terrain : celui de la république; c'est sous ce drapeau que ceux qui s'étaient combattus avec le plus d'acharnement pendant la dernière législature et qui devaient se séparer dès le lendemain du vote ont pu se coaliser un jour dans un intérêt commun; c'est ainsi que nous avons vu, au grand scandale des honnêtes gens, un membre du gouvernement et un membre de la commune figurer sur la même liste. Le parti conservateur s'est laissé prendre à ce piège et, au lieu de rester comme la veille sur le terrain constitutionnel en ne discutant que la gestion des affaires publiques, il a été entraîné à des déclarations imprudentes. Les scrutins du 18 octobre 1885 et du 14 février 1886 ont dû lui montrer l'erreur qu'il avait commise en suivant ses adversaires sur le nouveau terrain choisi par eux et en prenant pour plate-forme électorale la forme du gouvernement. Au 4 octobre, quand on votait sur la gestion des dernières années, ceux qui blâmaient la marche suivie par les divers ministères réunissaient les deux tiers des voix. Au 18 octobre et au 14 février, lorsqu'on appelait les électeurs à se prononcer sur la forme du gouvernement, la république obtenait les deux tiers des suffrages. Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce double résultat : le mot de république est encore aujourd'hui en France synonyme de démocratie; la multitude est persuadée que, sous ce régime, le gouvernement s'exerce au profit du grand nombre; aussi, avec quelle patience et quelle résignation elle supporte, en ce moment, des souffrances dont elle rendrait tout autre gouvernement responsable!

La monarchie, au contraire, est restée aux yeux du peuple un gouvernement aristocratique, et notre pays a surtout soif d'égalité; il serait moins opposé à l'hérédité du pouvoir qu'à la direction des anciennes classes. Cette association d'idées fait la popularité de la république et l'impopularité de la monarchie; on ne songe pas qu'il y a des républiques aristocratiques et des monarchies démocratiques. Il faudra de nouveaux faits pour que le public

attache au mot de république son vrai sens et qu'il sache que ce régime ne signifie qu'une chose : c'est que le chef de l'état est désigné par l'élection au lieu de l'être par l'hérédité; or, qui soutient maintenant en France que le chef du pouvoir exécutif pourrait se passer des suffrages de la nation et qu'en vertu de sa naissance seulement il s'imposerait à la volonté du pays? La constitution de 1875, en déclarant que le chef de l'état était choisi par la nation, s'est contentée de rendre légal le fait qui existait depuis 1830 et qui remontait même à la fin du siècle dernier. C'est la simple consécration d'un fait historique.

La situation des partis dans la chambre des députés serait singulièrement modifiée, si ceux qu'on qualifie de conservateurs se plaçaient résolument sur le terrain de la constitution et affirmaient hautement qu'ils n'ont rien de commun avec ceux qui rêvent une révolution politique, ni avec ceux qui préparent une révolution sociale. Les conservateurs, en se laissant entraîner à des manifestations monarchiques, n'ont pas seulement éloigné d'eux, le 18 octobre, un certain nombre d'électeurs, mais ils ont été amenés à prendre dans la chambre, comme au congrès, une attitude qui ne convient point aux véritables représentans de l'ordre.

Au lieu d'appuyer résolument toutes les mesures de défense sociale, sans se soucier des hommes assis au banc des ministres, ils se sont compromis dans des alliances regrettables avec l'extrême gauche. Le pays a-t-il pu comprendre pourquoi le parti conservateur a voté l'amnistie et repoussé l'exécution du traité avec la Chine? Pourquoi se séparer des ministres lorsqu'ils proposaient de liquider les expéditions du Tonkin et de Madagascar, suivant le vœu de la nation, et pourquoi les combattre lorsqu'ils essayaient, en refusant l'amnistie, de résister au flot révolutionnaire? C'est à l'attitude de la droite, autant qu'à l'intervention de l'administration, qu'est dû le scrutin de février dernier. A cette date, le pays avait vu disparaître un de ses trois griefs contre le ministère : les expéditions lointaines et la politique d'aventure avaient été abandonnées; il avait trouvé là une première satisfaction donnée à son vote du 4 octobre, en même temps qu'il n'avait pas compris la conduite des députés de la droite. Le parti conservateur aurait le plus grand intérêt à se servir de la constitution de 1875; il enlèverait à ses adversaires le seul terrain qui leur soit commun avec le pays, et il ne leur permettrait pas de se dérober en évitant de répondre à la seule question qui intéresse vraiment le public : Qu'avez-vous fait de la France depuis qu'elle vous a été confiée?

J'ajoute que la situation actuelle est le contre-pied de la constitution de 1875. Que voyons-nous, en réalité? Une chambre des députés maîtresse absolue du pouvoir, un sénat dont l'influence diminue

chaque jour, un chef d'état sans action et le conseil municipal de Paris obéi ; voilà les faits. Que dit, au contraire, le texte de la constitution? Que le pouvoir législatif est divisé en deux chambres ayant les mêmes attributions, et qu'en dehors des ministres, représentant la majorité du parlement, il y a un chef d'état élu pour sept ans, toujours rééligible, et représentant la nation. Le chef du pouvoir exécutif est l'organe essentiel du gouvernement ; c'est lui qui, placé au-dessus des partis, est chargé de veiller aux intérêts nationaux, et la constitution actuelle lui a donné les moyens nécessaires pour accomplir cette tâche. C'est lui qui doit assurer une direction continue à la politique étrangère et suppléer à l'instabilité des ministres du quai d'Orsay ; l'armée et la marine doivent trouver en lui un chef toujours préoccupé d'assurer la défense du pays, d'éviter les soubresauts qu'entraîneraient, sans son intervention, les changemens fréquens des ministres de la guerre et de la marine ; c'est encore sur lui que le pays compte pour faire entendre une voix autorisée dans les époques solennelles. Sans lui, que devient la politique étrangère, changeant sans cesse de direction, abandonnant un jour l'Égypte, entrant presque aussitôt en guerre avec la Chine pour conquérir le Tonkin et l'Annam ; rompant, après l'incident de Bac-Lé, le traité de Tien-Tsin pour le reprendre un an plus tard, au lendemain de l'échec de Lang-Son ; suivant en Europe une direction aussi incertaine qu'en Orient?

Que serait également l'armée si chaque ministre de la guerre apportait une nouvelle loi sur le recrutement? — Si tantôt on appliquait le service de cinq ans, tantôt de quarante mois, tantôt de trois ans? — Quelle marine résisterait aux innovations de chaque ministre? Que penser de nos forces navales si, chaque année, on modifiait le matériel, si un jour on ne voulait que des navires cuirassés pour ne plus construire le lendemain que des torpilleurs? Il ne suffit pas pour exercer une influence au dehors, pour obtenir auprès des diverses nations le crédit que mérite la France, d'avoir partout des représentans; il faut encore que le chef de l'état inspire confiance et soit aussi vigilant que prudent; il faut qu'on sache que les changemens trop fréquens de ministres n'entraînent pas de brusques reviremens dans la conduite des affaires. De même, pour obtenir une force militaire en rapport avec les immenses sacrifices imposés au pays, ce n'est pas assez de consacrer à l'armée et à la marine une somme annuelle de 900 millions et de leur livrer la portion la plus vigoureuse de la jeunesse, il est aussi nécessaire que le président de la république soit le véritable chef de cette grande famille militaire, qu'il l'anime de son souffle patriotique, qu'il la préserve de l'influence des partis politiques, qu'il lui consacre le meilleur de sa vie, et qu'il soit fier de commander à un grand peuple

qui compte tant de glorieux souvenirs et qui, pour effacer de récens revers, n'a besoin que d'avoir à sa tête un chef digne de lui!

A l'intérieur, l'action du chef de l'état n'est pas moins utile; c'est lui qui, au milieu du conflit des intérêts, dominant les partis et les classes, a l'autorité nécessaire pour s'adresser à la raison et au patriotisme du pays. Chaque année, à la rentrée des chambres, il trace à grands traits dans son message la situation de la France, l'état de ses relations extérieures, les problèmes dont la solution importe au grand nombre; il laisse aux chambres et à leurs dociles instrumens, les ministres, le soin d'épurer le personnel, c'est-à-dire de remplacer les fonctionnaires de la majorité disparue par les créatures de la majorité nouvelle, et, pendant que les membres du parlement se consacrent avec ardeur à cette patriotique besogne, le chef de l'état se préoccupe de rendre la justice plus rapide et moins coûteuse, de perfectionner l'organisation des services publics, de n'employer les deniers des contribuables qu'à des travaux productifs destinés à enrichir la nation plutôt qu'à assurer l'élection des députés de la majorité, d'inspirer à tous les fonctionnaires le sentiment de la hiérarchie, d'assurer la sécurité et l'avancement à ceux qui s'acquittent bien de leur tâche.

Je sais qu'en regard de la nécessité du rôle d'un chef d'état, tel que la constitution l'a prévu, il est facile d'opposer les fautes commises de 1852 à 1870. Ce n'était pas le parlement qui dirigeait à cette époque la politique étrangère; ce n'est pas lui qui a été l'auteur ou le complice de la création sur nos frontières de deux grands empires et de la perte de deux de nos meilleures provinces; aussi, j'ai hâte de dire que pour la prospérité d'un peuple, il ne suffit pas de l'existence d'un chef d'état; il faut que ce chef soit à la hauteur de tous ses devoirs. Aucun texte, aucune constitution ne saurait suppléer à cette condition essentielle de toute autorité. Il faut, en outre, le contrôle du parlement. Si ce contrôle eût été plus efficace, on n'aurait pas sans doute assisté aux événemens qui, pour notre grand malheur, ont bouleversé l'Europe en 1866 et en 1870. C'est aussi parce qu'il a été insuffisant qu'on a pu dans ces derniers temps entreprendre des expéditions militaires et qu'on a laissé créer dans les finances publiques un déficit inconnu jusqu'à ce jour. Avant 1870, les chambres n'administraient ni ne contrôlaient, elles enregistraient. Aujourd'hui, elles ont la prétention d'administrer; elles essaient de se substituer au gouvernement et, tandis qu'elles tentent une œuvre qu'elles ne sauraient remplir utilement, elles n'exercent aucun contrôle sur des actes dont elles sont elles-mêmes les auteurs ou les complices. Avant 1870, on avait un gouvernement sans contrôle, aujourd'hui on n'a plus ni gouvernement ni contrôle; il n'est pas un autre peuple en Europe qui

supporterait une telle anarchie sans tomber dans la guerre civile.

Pour se rendre compte du rôle capital que jouent dans la vie des peuples les chefs d'état, qu'ils s'appellent roi, empereur, premier consul ou président de république, il n'est pas nécessaire de remonter le cours des âges. Reportons-nous seulement à trente ans en arrière : quel était dans le monde, en 1856, le rang de l'Italie, de l'Allemagne et de la France? quelle place occupent aujourd'hui ces mêmes puissances? Les immenses changemens survenus au profit des premières et au détriment de notre patrie, ne sont-ils pas l'œuvre de ceux qui ont conduit la diplomatie et commandé les armées de ces trois nations? Vouloir supprimer la direction supérieure du chef du pouvoir est une chimère dangereuse qui ne peut aboutir qu'à l'affaiblissement d'un pays. S'il m'était permis de faire pour la grandeur de mon pays un double souhait, je demanderais que le chef de l'état prévu par la constitution de 1875 remplît avec succès tout son mandat et je voudrais que l'omnipotence d'une assemblée unique prévalût à Berlin.

Des trois questions sur lesquelles le suffrage universel s'est prononcé, il en est une qui a été résolue suivant ses indications, et il faut féliciter le ministère de s'y être conformé. Il a fait adopter par le parlement le moins mauvais parti pour mettre fin aux expéditions mal engagées au Tonkin et à Madagascar. On ne pouvait pas plus évacuer brutalement des territoires conquis par le sang de nos soldats que renier les emprunts contractés pour ces expéditions; il ne dépendait pas du ministère d'effacer le passé, et il a cherché à atténuer les sacrifices que cette double occupation entraînera à l'avenir; comment ne pas approuver cet apaisement de la politique extérieure?

La seconde question : celle des rapports de l'état et du clergé, non-seulement n'a pas reçu de solution, mais avec l'esprit qui anime la chambre actuelle, elle ne peut que s'envenimer; elle est appelée à jouer un grand rôle dans les prochains scrutins. Le drame sanglant de Châteauvillain n'est qu'un incident de la lutte engagée depuis plusieurs années; il démontre qu'on ne soulève pas en vain les passions religieuses. La conscience se révolte quand on voit un gouvernement assez faible pour laisser prêcher publiquement le pillage et l'assassinat, ne déployer de l'énergie que pour fermer les chapelles et pour empêcher de prier Dieu; aussi, faut-il s'attendre à voir se creuser de jour en jour davantage le fossé qui sépare le monde catholique du gouvernement républicain.

Pourquoi a-t-on déclaré la guerre au clergé? De quoi s'agissait-il à l'origine? L'état, qui avait eu le tort, dans les trente dernières années, de ne pas faire assez de sacrifices pour propager l'instruc-

tion à tous les degrés, n'avait pour accomplir sa tâche qu'à doter chaque commune de bonnes écoles, à augmenter le budget de l'enseignement supérieur, à améliorer les collèges et les lycées, à les rendre plus salubres et à abaisser, en même temps, le prix de leur pension, pour mettre l'instruction secondaire à la portée d'un plus grand nombre de familles; ce programme était excellent, il réclamait seulement du temps et beaucoup d'argent. Mais, était-il nécessaire d'expulser des religieux qu'on a, depuis, laissés revenir?.. Non, la campagne en faveur de l'instruction, parfaitement légitime, n'exigeait aucune persécution; en augmentant le budget de l'instruction publique de plus de 100 millions, c'est-à-dire en le quadruplant, on pouvait, avec un bon emploi de ces ressources et quelques réformes, assurer le succès de cette œuvre nationale; aucune entreprise n'était plus patriotique; aucune n'eût été plus populaire! Pourquoi s'est-on laissé détourner de ce noble but? Pourquoi a-t-on enlevé quelques millions de francs au budget des cultes? Pourquoi essayer de faire obstacle au recrutement du clergé et le menacer tous les ans de la suppression de son traitement? Pourquoi chasser des hôpitaux les sœurs de charité? Si l'on croit par ces mesures, ou par d'autres, enlever au peuple sa religion ou, ce qu'on appelle avec une arrogante ignorance, ses superstitions; si on espère réduire l'humanité à l'état d'un troupeau uniquement occupé à se nourrir et à jouir ici-bas, on se trompe étrangement! Non, l'homme ne vit pas seulement des fruits arrachés à la terre par un pénible labeur; il ne lui suffit même pas de découvrir les lois du monde qui l'entoure et d'asservir la nature à sa volonté; l'industrie et la science sont impuissantes à satisfaire tous ses besoins, l'intelligence la plus humble et l'esprit le plus cultivé ont d'autres aspirations. L'homme cherchera toujours à pénétrer l'énigme de sa destinée, à connaître l'auteur de l'univers, à trouver dans l'espérance d'une vie meilleure une consolation à ses souffrances, et comme la science ne peut résoudre ces problèmes qui font à la fois son tourment et sa grandeur, c'est à la religion qu'il s'adresse. Avoir la prétention de se passer de la religion, ce n'est pas seulement méconnaître l'histoire de tous les peuples, se mettre en contradiction avec la nature humaine et marcher à un échec certain, mais c'est entreprendre une œuvre mauvaise et pousser à l'abaissement ou au désespoir les malheureux.

Du reste, si le parti républicain attaque aujourd'hui le clergé, ce n'est pas tant pour ses croyances religieuses que pour le concours par lui donné au parti conservateur; il se préoccupe moins de convertir des âmes que de conquérir des électeurs; ce qu'il poursuit dans le clergé, dans les congrégations et jusque dans les hôpitaux, c'est une organisation puissante qui constitue un comité élec-

toral, capable de lutter contre les forces de l'administration et de la franc-maçonnerie ; il voit dans le clergé un adversaire politique, auquel le parti conservateur doit le plus grand nombre de ses nominations. On fait la guerre aux prêtres, on suspend leurs traitemens par les mêmes raisons qui ont amené l'épuration de la magistrature et des administrations; on veut partout avoir des créatures, et comme une carrière d'abnégation et de dévoûment tente moins les agens électoraux que les recettes buralistes, les justices de paix, les perceptions, on ne songe pas à épurer les prêtres; on se contente de suspendre leur traitement en attendant de le supprimer. La préoccupation électorale qui domine tout à cette heure abaisse toutes choses; pour elle, tout se réduit à une question de majorité au scrutin. Pour juger une guerre, pour se prononcer sur la religion, pour décider des mesures financières ou économiques, on ne cherche pas ce qui est juste ou favorable à la grandeur du pays ; on cherche plutôt ce qui peut assurer la majorité au prochain scrutin! Le clergé est bien peu de ce temps; pourquoi ne suit-il pas l'exemple de ces fougueux démagogues, jadis bonapartistes ardens, naguère opportunistes dévoués, aujourd'hui radicaux fervens, n'ayant, du reste, jamais changé d'opinion ni de maître, ayant toujours adoré et servi le succès? Si le clergé, entraîné par le noble exemple de ces flatteurs du peuple, dont la servilité dépasse le zèle des courtisans de Louis XIV et de Napoléon Ier, consentait à patronner aux prochaines élections les listes républicaines, il verrait bientôt doubler le budget des cultes.

J'arrive à la troisième question qui a joué un rôle dans les élections d'octobre. Je veux parler de la gestion financière et de la situation économique du pays. Si on examine la trésorerie de l'état, on peut louer sur ce point les projets du ministère. La dette flottante était considérable, elle était exigible à des époques rapprochées; ces échéances pouvaient arriver dans un moment où le crédit serait resserré. On a proposé d'affranchir l'état de ces remboursemens en substituant une dette perpétuelle à une dette exigible; la prudence la plus vulgaire conseillait cette mesure, puisque, sans augmenter la somme des intérêts à servir, on supprimait le péril que pouvaient entraîner des remboursemens au moment d'une crise. Cette opération n'est qu'une simple conversion de dette; elle ne crée aucun nouveau passif, elle se borne à assurer une pleine sécurité au débiteur, c'est-à-dire à l'état; une pareille mesure n'aurait dû rencontrer aucun contradicteur; tous les financiers du parlement auraient dû l'approuver, non pas seulement pour 500 millions, mais bien pour un milliard. En effet, s'il était urgent de faire disparaître les bons du trésor et les autres créances dont les échéances arrivaient à des dates rapprochées, il

était également sage de rembourser les obligations sexennaires et d'affranchir le trésor public de cette dette dont le terme n'est pas éloigné. Mais, ces mesures n'intéressent que la trésorerie et ne touchent en rien à l'équilibre du budget. Sur ce point essentiel, il faut constater avec regret qu'on est loin de l'équilibre, si souvent promis et si nécessaire. Dans le projet de budget soumis cette année aux chambres, on s'est borné à proposer la création d'une ressource nouvelle de 75 millions, alors que l'écart entre les recettes normales et les dépenses annuelles des derniers exercices est d'environ 600 millions. Faire rentrer dans le budget ordinaire les dépenses contenues dans le budget extraordinaire, en même temps qu'on fait sortir de ce même budget une somme à peu près égale pour l'amortissement des obligations sexennaires, est un procédé plus ou moins ingénieux, en tout cas bien inoffensif; cela ne change rien à la situation des derniers exercices, qu'on peut résumer en quelques chiffres.

En dehors des budgets ordinaire et extraordinaire, on a créé un certain nombre de budgets, dont les noms importent peu et qui sont tous alimentés exclusivement par l'emprunt. Les constructions exécutées par les grandes compagnies aux frais de l'état, l'établissement des chemins de fer algériens, les garanties d'intérêts dues aux compagnies des chemins de fer, la caisse des écoles et lycées, la caisse des chemins vicinaux, les travaux publics payés par les avances des chambres de commerce, forment autant de budgets dont le chiffre varie peu et ne s'éloigne pas beaucoup de 500 millions; cette énorme dépense est exclusivement soldée par l'emprunt. Qu'importe si, au lieu de se procurer ce demi-milliard en dehors des budgets ordinaire et extraordinaire par des émissions de rente, comme en 1879 et 1880, on l'emprunte maintenant par des émissions d'obligations de chemins de fer et du Crédit foncier et par les versemens des Caisses d'épargne? Ce sont là des moyens de trésorerie plus ou moins bons, mais qui ne touchent en rien à l'équilibre du budget; il existe toujours entre les prévisions des recettes et les prévisions des dépenses un écart d'un demi-milliard et cet écart s'élèvera probablement à 600 millions, quand les faits auront remplacé les prévisions. Parler d'équilibre du budget quand on emprunte chaque année 600 millions, c'est vraiment abuser de la crédulité publique! On dissimule la vérité, parce qu'on n'a pas le courage de réformer une pareille situation. On craindrait, en supprimant des dépenses inutiles, de froisser des intérêts électoraux, et en frappant des impôts d'éloigner les électeurs; on préfère appliquer cette formule commode : « Demander plus au budget et moins aux contribuables. » On ne saurait trop le répéter : il est sans exemple qu'un pays en temps de paix augmente sa dette de

600 millions par an, qu'il accroisse, par conséquent, de 25 millions l'annuité qui grève son budget. On essaie de justifier une telle débauche de dépenses en disant qu'on crée pour une pareille somme de travaux publics. Mais on oublie d'examiner ce que produisent ces dépenses : si on construisait des chemins de fer dont les recettes couvrissent non-seulement les frais d'exploitation, mais donnassent un produit net, rien ne serait plus légitime que de porter à l'avoir de la nation la somme représentée par ce revenu capitalisé au taux de l'intérêt du pays, et si, par exemple, un chemin de fer donnait un produit net de 5,000 francs par kilomètre, ce revenu capitalisé à 4 pour 100 produirait 125,000 francs. Au contraire, si au lieu d'établir des lignes de fer donnant un produit net, on ne livre plus que des chemins ne couvrant pas leurs frais d'exploitation, on ne saurait traiter cette dépense autrement que la construction des routes, des canaux, des écoles, et on n'a jamais eu la prétention de payer ces dépenses utiles, mais sans revenu, autrement que par l'impôt. Je pourrais montrer qu'aujourd'hui on ne crée pas plus de chemins de fer qu'en 1875 et 1876, alors que le budget était en équilibre, que la seule différence consiste en ce qu'il y a dix ans on créait des chemins de fer utiles, donnant un produit net, et qu'aujourd'hui on n'ouvre plus que des lignes ne couvrant pas leurs frais, mais cela m'entraînerait trop loin.

Ce que je voudrais seulement indiquer, c'est le trouble profond qui résulte pour un pays d'un emprunt permanent de 600 millions. Loin de moi la pensée que la crise économique dont souffre la France et qui frappe plusieurs nations soit due uniquement à cette cause! Il faudrait être bien ignorant ou bien partial pour méconnaître la double origine des souffrances qu'éprouvent depuis plusieurs années l'agriculture et l'industrie. Ce qu'on est convenu d'appeler la crise agricole tient surtout à l'abaissement du prix du fret qui a mis en concurrence les produits agricoles du monde entier; de là un abaissement du prix des denrées alimentaires et notamment du prix du blé; les mauvaises récoltes de ces dernières années n'ont pas eu pour résultat comme autrefois de relever sensiblement en France les prix de ces denrées; de là une diminution du prix des fermages dans beaucoup de départemens et un avilissement égal dans la valeur de la terre.

Quant à l'industrie, poussée par les bénéfices réalisés dans les années prospères, elle avait développé ses moyens de production au-delà des besoins de la consommation; il en est résulté l'avilissement de ses produits et un ralentissement de la production; à cette cause sont venues s'ajouter les rapides transformations de l'outillage et des procédés qui ont bouleversé plusieurs industries. Pour n'en citer qu'un exemple, il a suffi de

quelques années pour remplacer le fer par l'acier. Mais, je le répète: à toutes ces causes de perturbation, dont le gouvernement est innocent, est venue se joindre la mauvaise gestion financière et son cortège obligé d'emprunts annuels. Se figure-t-on ce que serait en ce moment notre situation si, depuis plusieurs années, le gouvernement n'avait pas emprunté, au grand détriment de la production, plus de trois milliards? Peut-on douter que le 3 pour 100 français, délivré de la concurrence des émissions de titres nouveaux garantis par l'état, aurait atteint le pair? Que ce taux aurait permis, par des conversions facultatives, d'alléger le fardeau de la dette de plus cent millions par an? Que le loyer des capitaux prêtés à l'agriculture et au commerce aurait baissé dans la même proportion? Que le prix de la terre se serait élevé dans la même mesure? Enfin, que ces milliards rendus à des emplois productifs auraient enrichi le pays, contribué à améliorer la culture et, par conséquent, à atténuer la crise? Telle est la vraie responsabilité de ceux qui ont compromis l'équilibre du budget; oui, le rentier, l'industriel, l'agriculteur peuvent avec raison leur demander compte d'une partie de leurs pertes et tous les Français doivent se préoccuper avec anxiété de l'avenir économique réservé à leur pays si, à une dette déjà plus élevée que celle d'aucun peuple, on continue à ajouter de nouveaux emprunts.

Au lieu d'envisager la situation en face et d'y apporter le seul remède qui dépende du gouvernement, l'équilibre du budget, on a essayé de détourner l'attention, de donner le change à l'opinion. Après s'être opposé à la campagne protectionniste qui demandait l'élévation du prix du blé, on s'y est rallié subitement, on s'est efforcé de renchérir le blé et le sucre au détriment du grand nombre et au profit de quelques-uns, en même temps qu'on parlait de donner à Paris des logemens au-dessous des prix de revient. On trouve dans la politique économique le même décousu que dans la politique étrangère; on ne signale pas les vraies causes du mal; on ne songe pas à y porter remède; on ne se préoccupe là encore que d'une chose: avoir la majorité aux prochaines élections. On a pu juger, en octobre dernier, du succès qu'a obtenu dans la région du Nord le nouveau régime économique emprunté aux plus beaux jours de la restauration. Il est pourtant si simple de définir en quelques mots la tâche financière et économique d'un gouvernement: il doit se borner à établir l'équilibre du budget, à amortir la dette en temps de paix, à assurer par les droits de douane l'existence des grandes industries du pays, en tête desquelles il faut placer l'agriculture. Mais il ne peut, sous peine d'injustice et sans s'exposer à de cruels mécomptes, intervenir soit pour augmenter la rente de la terre, soit pour fixer le taux des salaires; il a fait

le contraire et, après avoir laissé le budget en déficit, il a essayé d'augmenter par des droits le loyer de la terre. Le gouvernement a voulu aussi modifier les salaires et il a trouvé, à propos de la grève de Decazeville, le moyen de raviver la question sociale, qui s'était apaisée depuis 1848.

Le fait d'une grève n'a en lui-même rien d'extraordinaire ; il y a eu des grèves dans tous les temps, sous tous les régimes, dans tous les pays, mais c'est l'attitude de la majorité de la chambre, ce sont les déclarations du ministère qui ont donné à la grève de Decazeville un caractère exceptionnel et inquiétant. Comment ! voici une compagnie, subissant la crise qui pèse sur toute l'industrie houillère ; plus malheureuse que d'autres, elle a cessé de servir des dividendes, et si, l'année dernière, a été sans bénéfice, on peut affirmer que cette année ne sera pas sans perte. Cependant, cette compagnie n'a pas ralenti son travail, elle n'a même pas diminué les salaires ; elle n'a commis jusqu'à ce jour qu'un crime : elle a fourni à meilleur marché des objets de meilleure qualité à la classe ouvrière ; mais qu'importe ? Un jour, le travail cesse, un ingénieur est massacré sous les yeux de l'autorité et, alors, commence une série de faits sans précédens jusqu'ici en France et sans exemple dans les autres pays. Au lieu de s'occuper à maintenir l'ordre, à assurer la sécurité des personnes et la liberté du travail, à poursuivre les auteurs du meurtre, l'administration intervient pour obtenir des directeurs de la compagnie des concessions ; tantôt elle demande le renvoi d'un ingénieur qui déplaît aux ouvriers ; tantôt elle appuie des modifications de salaire ; en même temps, le parlement est saisi de la question et, tandis que la grève dure, c'est-à-dire tandis que les deux partis, représentant des intérêts divers, sont aux prises, le meurtre étant impuni, le ministre de l'intérieur autorise la délibération d'un conseil municipal qui envoie 10,000 francs aux familles des grévistes ; ce subside ne paraît pas au gouvernement un acte politique, ni un concours donné à l'une des parties en présence. Non, pour que cet acte ne soit pas une intervention en faveur des grévistes, il suffit que le vote du conseil municipal soit libellé en bons termes, et qu'il porte que c'est un secours donné non aux grévistes, mais à ceux qui souffrent de la grève ; voilà un jeu de mots digne d'illustrer le ministre qui l'a imaginé et qui n'a pas manqué de séduire d'autres conseils municipaux. Le ministre de la guerre a tenu à ne pas se laisser distancer par son collègue de l'intérieur et sa harangue a obtenu un succès européen ; il nous a appris que la présence des soldats au milieu des grévistes leur permettait de partager avec leurs frères leur modeste ration, et que, si le nombre des soldats était grand, les grévistes ne devaient pas s'en plaindre puisqu'ils pourraient ainsi partager plus de rations. Jamais pareil

langage n'avait été tenu ; jamais on n'avait porté une telle atteinte à la discipline; jamais on n'avait essayé de transformer l'armée nationale en garde nationale.

Le ministre des travaux publics ne pouvait rester en retard vis-à-vis de ses deux collègues; aussi ne s'est-il pas opposé à un ordre du jour affirmant que les droits de l'état et les intérêts des ouvriers ne sont pas suffisamment sauvegardés par la législation des mines; cet ordre du jour a été voté à une immense majorité après que le chef du cabinet s'était prononcé en sa faveur. Cette grève n'a différé de celles d'Anzin et de Montceau-les-Mines que pour avoir été souillée par un crime, pour avoir éclaté au milieu d'une crise générale de l'industrie et alors qu'on n'avait pas songé dans les précédentes grèves à faire intervenir l'état, on déclare aujourd'hui qu'il est urgent de modifier la législation des mines qui sacrifie les droits de l'état et les intérêts de l'ouvrier.

Il était difficile de tromper plus grossièrement les ouvriers qu'en leur faisant croire qu'une législation peut leur donner le droit de destituer des ingénieurs et le moyen d'augmenter les salaires lorsque les produits se vendent au-dessous du prix de revient. Si vous croyez par de semblables manifestations réconcilier les divers facteurs de la production, si vous pensez qu'en menaçant les riches vous enrichirez les pauvres, qu'en dénonçant à la haine populaire les chefs d'industrie, vous encouragerez l'esprit d'entreprise et rendrez plus bienveillans les rapports des ouvriers et des patrons, si, surtout, vous croyez vous concilier les suffrages de ceux que vous égarez en leur donnant de fausses espérances, un avenir prochain vous détrompera ! Dans la lutte qui se prépare et que vous aggravez, vous serez également maudits par ceux que vous avez menacés et par ceux que vous avez trompés. Après avoir contribué à les ruiner par une grève dont la prolongation est votre œuvre, vous serez justement accusés par eux et ils vous rendront responsables de leur misère commune ! Au milieu de nos divisions vous avez apporté un nouveau brandon de discorde en soulevant une question qui n'est pas la moins redoutable : la question sociale.

Que va faire pendant ces quatre années de législature la chambre des députés qui a absorbé en elle tous les pouvoirs, et qui n'a plus à compter qu'avec le conseil municipal de Paris? D'abord, cette assemblée représente-t-elle fidèlement le pays? — Ensuite, contient-elle les élémens d'une majorité? — Il semble étrange de poser la première question, car jamais élections ne furent plus libres que celles d'octobre dernier ou, pour parler plus exactement, jamais ministère n'intervint moins dans le scrutin. Eh bien ! je veux essayer d'établir qu'aucune chambre ne représente moins la France et plus exclusivement les partis qui l'agitent

Tandis que l'immense majorité de la nation ne veut ni révolution politique ni révolution sociale, tandis que six ou sept millions d'électeurs veulent la société nouvelle telle qu'elle existe depuis le commencement de ce siècle, la chambre issue du suffrage universel compte à peine quelques représentans de ce grand parti national. Comment expliquer cette anomalie? On peut, en compulsant les textes de lois, croire qu'à un jour donné, dix millions de citoyens examinent la situation politique de la France, s'en forment une opinion, expriment sur chaque question à l'ordre du jour un avis, cherchent des mandataires qu'ils connaissent et les choisissent en toute liberté. Quelle illusion! et combien, même sous le suffrage universel, les choses se passent autrement! Laissons là les textes et passons de la théorie à la réalité. Dans les temps ordinaires, quand un grand mouvement d'opinion n'entraîne pas les esprits, quand le pays n'est pas au lendemain de catastrophes, la masse des électeurs, au grand détriment de l'intérêt national, n'intervient point activement dans le scrutin; ce sont trois ou quatre cents personnes au plus dans chaque département qui rédigent les programmes et qui choisissent les noms des futurs représentans. Quelles sont ces personnes qui font parler le suffrage universel et qui font sortir de l'urne les noms des députés? Il faut les diviser en deux catégories: l'une, la plus désintéressée et de moins en moins nombreuse, se préoccupe surtout de la marche à imprimer aux affaires publiques; l'autre, qui compte chaque jour plus d'adhérens, fait de la politique sa carrière, elle veut surtout et avant tout, je ne dirai pas le pouvoir, mais les places. Ces politiciens trouvent plus commode de se faire agens électoraux pour arriver aux fonctions publiques que de s'y préparer par de longues études. Ce sont ces cinquante mille personnes qui, actuellement, dirigent le suffrage universel et disposent des sept ou huit millions de voix qui se trouvent dans les urnes. La France abdique en ce moment au profit de ces politiciens, avec la même facilité qu'au lendemain des menaces socialistes de 1848 elle avait abdiqué en faveur de Napoléon III. Comme en 1852, elle a aujourd'hui trop d'abandon et en revanche elle aura trop de colère dans les jours d'épreuve.

Quand il y a un gouvernement, l'administration sert naturellement de cadre aux six ou sept millions de conservateurs qui ont horreur de l'anarchie et de la réaction, qui ne demandent rien au budget, qui n'attendent rien d'une révolution, qui ne comptent que sur leur travail et leur économie pour faire leur modeste fortune, qui ne regrettent pas le passé et redoutent les bouleversemens. Sans aucune pression, sans aucune intimidation, l'administration

rallie autour d'elle tous les citoyens amis de l'ordre et d'un sage progrès, tous ceux qui ont formé la clientèle du gouvernement de juillet, de l'empereur Napoléon et de M. Thiers.

Mais dans le temps troublé que nous traversons, les fonctionnaires, abandonnés par le chef de l'état, comprennent qu'il ne leur suffit pas de servir exclusivement l'intérêt public. Ils se voient menacés par les comités électoraux et ils cherchent leur salut dans l'appui qu'ils donnent au parti qui doit triompher dans leur département aux prochaines élections.

Leur situation n'est pas trop difficile quand l'une des deux fractions du parti républicain est assurée d'une forte majorité, mais leur embarras est grand quand les opportunistes et les radicaux ont d'égales chances de succès. Comment ne pas se brouiller avec l'un de ces deux partis et ne pas succomber si on s'est compromis avec celui qui n'a pas eu la majorité ? Comment même, si on a été assez bien avisé pour se mettre du côté du plus fort, ne pas être inquiété par celui qui a été vaincu ? Il ne faut pourtant rien exagérer, certaines précautions peuvent, dans la plupart des cas, préserver d'une disgrâce ; dans ce dessein, on doit d'abord être hostile à tous ceux qui, de près ou de loin, tiennent aux anciennes classes ; on doit surtout déployer un grand zèle contre le clergé ; enfin, si on est prudent et si on s'est compromis pour les opportunistes, il est sage de faire savoir aux radicaux qu'en réalité on est avec eux. Car les opportunistes ne seront bientôt plus que des orléanistes déguisés et, par conséquent, les pires ennemis du régime actuel et, aux prochaines élections, ils disparaîtront comme de misérables *centre-gauches*. A l'heure actuelle, les seuls départemens où les fonctionnaires jouissent d'un repos sans mélange sont ceux dont la députation appartient à la droite. Là, rien de plus simple ; il suffit de priver de ce qu'on est convenu d'appeler les faveurs administratives les conservateurs, c'est-à-dire, la majorité de la population, et, comme les républicains sont en minorité, ils ne sont pas encore divisés. Voyez, au contraire, le sort de ces pauvres préfets, sous-préfets, percepteurs qui habitent des départemens où les dynasties opportunistes et radicales sont aux prises, ils n'ont pas un instant de répit. Des exemples récens ont montré au grand jour ce qui se passe depuis longtemps dans l'ombre des couloirs ; ils ont appris à tous que le pouvoir central, jadis gardien tutélaire de l'intérêt public, avait disparu pour faire place aux plus mesquines tyrannies locales.

Dans cette situation, le grand parti national qui, depuis 1789, compte toujours 6 à 7 millions de citoyens, privé de cadres, s'est divisé ; une partie s'est portée à droite pour protester contre la

révolution sociale ; l'autre est allée à gauche dans la crainte d'une révolution politique, mais ni l'une ni l'autre n'est exactement représentée dans le parlement. Aussi, lorsque la nation, rompant le silence qu'elle garde depuis trop longtemps, signifiera sa volonté, nous assisterons à un lever de rideau qui surprendra bien les observateurs superficiels et qui leur fera croire que la France a changé d'opinion, tandis qu'elle se bornera à parler au lieu de se taire comme aujourd'hui. L'histoire nous a montré, dans ce siècle, plusieurs de ces réveils dans lesquels la nation a repris la place qu'avaient usurpée les politiciens.

Si la chambre actuelle des députés n'est pas l'expression fidèle de l'opinion publique, dispose-t-elle au moins d'une majorité? Les membres du gouvernement et les membres de la commune portés sur la même liste, nommés par les mêmes électeurs, pensent-ils de même sur les principales questions? Ici, éclate dans toute sa beauté le mérite du scrutin de liste. On n'a pas oublié que, pour faire adopter ce nouveau système électoral, on a surtout parlé de la nécessité de n'avoir plus que des députés nommés sur un programme bien défini : les questions de personne devaient disparaître pour faire place aux principes ; voilà la théorie, voilà les déclarations faites en public. Voyons les faits : au 4 octobre, dans presque tous les départemens on rencontrait deux listes républicaines dont les programmes étaient en contradiction sur presque tous les points ; le 18 octobre, il n'y avait plus de programme, il n'y avait plus qu'une liste sur laquelle se rencontraient des noms qui juraient de se trouver ensemble. Ceux qui croiraient que ces résultats ont trompé les prévisions des promoteurs du scrutin de liste commettraient une erreur. Ce mode de scrutin n'a été inventé que pour assurer à un certain parti la majorité aux élections ; pour atteindre ce but, tous les moyens ont paru bons aux opportunistes. On a d'abord, tout en maintenant en droit le suffrage universel, livré en fait l'électeur à la discrétion de l'administration et des comités électoraux ; on a, ensuite, trouvé le moyen de réunir sur une même liste les opportunistes et les radicaux. Sur ces deux points, les promoteurs du scrutin de liste ont pleinement réussi. Sur un seul point leurs prévisions ont été en défaut : ils n'avaient pas compté sur la chute du ministère au lendemain de l'échec de Lang-Son, et ne disposant plus en maîtres de l'administration, ils ont été forcés de faire une part plus large à leurs frères ennemis les radicaux. Sans ce dernier mécompte, ils auraient probablement obtenu un résultat aussi satisfaisant pour eux que celui donné par les récentes modifications apportées à la loi électorale du sénat.

Quoi qu'il en soit, le parti républicain dans la chambre est

divisé en deux fractions presque égales ayant des programmes opposés et des agens électoraux qui se combattent dans les départemens. Si on ajoute maintenant les députés de la droite, on trouve une assemblée partagée en trois partis qui comptent à peu près le même nombre de membres. Dans une telle situation, il est impossible de former une majorité capable de résoudre les questions qui s'imposent. Que va donc faire, dans son impuissance, ce parlement? Il va faire des questions, des interpellations et de l'épuration.

On l'a déjà vu à l'œuvre; son travail législatif pourrait presque se résumer en trois interpellations sur la grève de Decazeville, sur les chemins de fer et sur les princes. On a vu l'heureuse influence exercée sur la grève par l'intervention de la chambre; la longue et remarquable discussion sur les tarifs de chemins de fer n'a pu aboutir à aucun résultat, les orateurs qui ont pris part à ce débat le savaient mieux que personne. La question peut s'expliquer en peu de mots : les six grands réseaux français, les seuls qui soient en cause, ont des revenus acquis en vertu de conventions qu'il ne dépend pas de l'une des parties de rompre, et, parmi eux, quatre sont presque désintéressés des tarifs et ont leurs dividendes garantis par les contribuables français; mais, de même qu'on a cru politique d'affirmer ses sympathies pour les ouvriers de l'Aveyron et de se poser en adversaires des chefs d'industrie, on pense qu'il est populaire d'attaquer les grandes compagnies et ce qu'on est convenu d'appeler la féodalité financière. On se soucie peu de savoir si la fortune mobilière, qu'on menace vainement, n'est pas peut-être plus divisée que la terre, et s'il n'est pas aussi ridicule de parler des hauts barons de la finance, quand il s'agit des porteurs de titres de chemins de fer, que de dénoncer à la haine populaire la propriété foncière parce que, à côté des millions de paysans propriétaires, il y a encore quelques grands domaines. La réalité importe peu; une seule chose intéresse les politiciens : il faut montrer qu'on est l'adversaire de toutes les forces accumulées par les générations précédentes, de tout ce qui a grandi dans la société actuelle, de toutes les inégalités sociales. On enseigne que la misère du grand nombre a pour cause la fortune de quelques-uns; on pense se faire passer pour un ami du peuple en soulevant les classes les unes contre les autres, et on croit surtout assurer sa réélection. Ces apôtres de l'égalité des conditions devraient se rendre dans les régions où elle règne encore; ils trouveraient réalisé dans l'état sauvage leur idéal de misère commune et d'abrutissement.

Les politiciens qui demandent l'expulsion des princes montrent, par la défiance qu'ils manifestent vis-à-vis de la nation, qu'ils ont le

juste sentiment que les populations s'éloignent d'eux. Les descendans des familles qui ont régné sur la France ne paraissaient pas redoutables quand leurs amis détenaient les avenues du pouvoir, quand eux-mêmes exerçaient de grands commandemens dans l'armée, personne ne songeait alors à exiler ces citoyens français parce qu'ils se distinguent de la foule par l'illustration de leurs ancêtres; c'est qu'alors il y avait un gouvernement et des hommes tels que Thiers et Gambetta, dans lesquels le grand nombre avait confiance. Les auteurs de la proposition actuelle ne se trompent pas quand ils pensent que le pays n'attend rien d'eux et que, à cette heure, le morne silence de la nation ne témoigne pas d'un grand enthousiasme pour eux; ils éprouvent le sentiment qu'avaient, avant 1870, ceux qui maintenaient en exil ces mêmes princes: ils croyaient assurer l'avenir. Ces précautions sont vaines, l'histoire l'a montré bien des fois depuis un siècle. On peut se donner la peine inutile d'expulser tous ceux qui ont quelque crédit auprès du peuple; on peut même y joindre les généraux et les capitaines; malgré ces précautions, on ne peut pas exposer impunément un peuple à l'invasion ou à l'anarchie. Vous n'avez qu'un adversaire redoutable, ce sont vos fautes; hâtez-vous de les réparer, n'attendez pas qu'il soit trop tard.

Si une chambre sans majorité est condamnée à la stérilité législative, elle peut, profitant de la faiblesse du gouvernement, se substituer à lui et intervenir dans le choix du personnel de l'administration. C'est le triste spectacle que nous offre le parlement depuis quelques années. Se figure-t-on ce que doit être le recrutement des fonctionnaires désignés par des hommes que domine la préoccupation électorale? Est-il possible d'admettre que, dans un pays où les choix sont trop souvent dictés par les députés, les besoins du service ne soient pas sacrifiés à des exigences politiques? Sans doute, les chefs des grandes administrations publiques essaient, souvent avec courage, quelquefois avec succès, de défendre leur personnel, de veiller à son bon recrutement, à son avancement hiérarchique, et on est heureux de reconnaître que, malgré l'intervention funeste du parlement, ils y ont réussi dans une certaine mesure; on est étonné de trouver encore un grand nombre de fonctionnaires qui ne sont pas de simples agens électoraux. Mais hélas! le mal fait des progrès, les meilleurs agens sont découragés; on voit de plus en plus les membres des comités électoraux envahir les fonctions publiques; on verra bientôt dans les départemens représentés par des radicaux des fonctionnaires en grand nombre appartenir à cette opinion et dans les autres, les opportunistes dicteront leurs choix; les radicaux seront de plus en

plus exigeans, car le radicalisme c'est l'avenir, et l'opportunisme le passé. Nous aurons ainsi, suivant les régions, des administrations différentes, représentant les nuances du parti républicain; il n'y a que le parti national qui verra le nombre de ses représentans diminuer. Après chaque élection, on changera, suivant les résultats du scrutin, les fonctionnaires afin qu'ils soient en harmonie avec l'opinion du jour et du lieu. Sous un pareil régime, quel fonctionnaire sera assuré du lendemain et pourra compter sur son mérite pour son avancement?

On disait jadis qu'une nomination faisait dix-neuf mécontens et un ingrat; notre temps vaut mieux, chaque nomination politique fait aujourd'hui un heureux et ouvre à dix-neuf agens électoraux la perspective d'avoir prochainement leur part de bonheur; et tandis que l'administration publique s'affaiblit, le monde des politiciens est en fête. C'est une consolation pour la France.

Laissons le triste spectacle qu'offrent les partis, et pour conserver notre foi entière dans l'avenir, portons nos regards sur la nation, sur ces millions de travailleurs qui sont la force de notre pays et l'espoir de tous les patriotes. Y a-t-il dans le monde un peuple plus laborieux et plus économe? Hier encore, répondant à l'appel d'un gouvernement besogneux, ne montrait-il pas sa puissance? Son calme, sa sagesse au milieu des privations qu'il subit et des déclamations qu'il entend, n'autorisent-ils pas à dire qu'il n'est pas de population plus sensée? Ne montrait-il pas récemment son énergie à supporter les fatigues de la guerre, son courage en face de l'ennemi? N'ajoutait-il pas une page glorieuse aux meilleures pages de notre histoire militaire? Ses savans, ses artistes, ses écrivains ne font pas moins de découvertes, ne produisent pas moins de chefs-d'œuvre, ne sont pas moins lus qu'autrefois. Pour mettre en valeur tout ce que la nation renferme de ressources, pour accomplir les réformes, pour donner au monde une idée exacte de la France, il suffirait que ce grand peuple eût le gouvernement qu'il mérite.

HENRI GERMAIN.

UNE

AMBASSADE AU MAROC

I. — TANGER.

Le fondateur de Kairouan, le héros de la conquête arabe, dont les armées victorieuses répandirent dans tout le nord de l'Afrique la puissance de l'islam, Sidi-Okba-ben-Nafé, parti de l'extrême Orient d'alors pour arriver à l'extrémité du Maroc actuel, au bord de l'océan, fit entrer son cheval jusqu'au poitrail dans les flots, leva la main au ciel et s'écria : « Seigneur, si cette mer ne m'arrêtait, j'irais dans les contrées lointaines et dans les royaumes de Dou-l'Carnein, en combattant pour ta religion et en tuant ceux qui ne croient pas à ton existence, ou qui adorent d'autres dieux que toi! » Sans être aussi religieux et surtout aussi féroce que Sidi-Okba, j'étais, moi aussi, faut-il l'avouer? mordu au cœur par l'ambition de pousser mes excursions au nord de l'Afrique, jusqu'au point où je pourrais faire entrer mon cheval ou mon mulet, — cette seconde monture convenant beaucoup plus à un simple publiciste que le coursier des conquérans, — dans les flots irrités de l'océan, et m'écrier avec emphase : « Seigneur, c'est la mer seule qui m'arrête, sans quoi j'irais dans les contrées les plus fabuleuses chercher des objets d'étude et des sujets de description! » Ayant commencé mes observations par l'Égypte, ayant visité plus tard la Tripolitaine et la Tunisie, connaissant l'Algérie à l'aide des innombrables ouvrages qui ont été publiés sur elle, il ne me manquait plus que d'avoir vu le Maroc pour être en droit de dire que j'avais embrassé dans toutes ses parties la question de l'Afrique arabe, que du Nil à l'océan, j'en avais cherché partout la solution. Mais rien n'est moins aisé, on le sait, que de voyager au Maroc, où il n'y a ni routes, ni ressources,

ni sécurité pour les touristes. A moins d'être un de ces grands aventuriers, comme il en existe tant aujourd'hui, dont l'âme est d'acier et dont le corps n'est pas d'un métal moins solide, à moins de se sentir moralement et physiquement capable de supporter toutes les privations, de braver toutes les misères, le seul moyen de parcourir une région si voisine de nous et qui nous est néanmoins si complètement fermée, est de suivre une des ambassades que les puissances européennes envoient parfois saluer le sultan du Maroc dans une de ses trois capitales, Maroc, Fès et Meknès. C'est ce qu'une heureuse circonstance m'a permis de faire. J'avais eu occasion de voir de près à Tripoli, où il était alors consul général, notre nouveau ministre à Tanger, M. Féraud; j'avais pu apprécier le diplomate qui, comme agent arabe, est hors de pair, et l'homme privé, qui est un des plus intelligens, des plus aimables, des plus charmans qu'il soit possible de rencontrer; j'étais devenu son ami. Lorsqu'il m'a proposé de l'accompagner à Tanger, j'ai accepté son offre avec joie; tous mes instincts nomades se sont réveillés à la pensée de cette nouvelle course dans l'inconnu. Ombre de Sidi-Okba, que de fois tu m'es apparue dans mes rêves, tandis que je franchissais à toute vapeur l'Espagne afin d'arriver plus vite à Tanger, où je craignais sans cesse que l'ambassade française, trop pressée de partir, ne m'eût point attendu et eût pris sans moi cette route de Fès que je me figurais si belle, sous le soleil africain!

J'avais entendu affirmer bien souvent, en effet, qu'en dépit de sa situation à l'extrême Occident, *Maghreb-el-Acsa*, comme disent les Arabes, le Maroc était plus oriental que l'Orient. Que de voyageurs enthousiastes, ayant touché à Tanger après une excursion en Espagne, m'avaient parlé de sa lumière translucide, dans laquelle Henri Regnault avait trempé son magique pinceau, sans parvenir à le colorer de ses tons d'un inimitable éclat! — Non, me répétaient-ils, non, il n'y a rien de pareil en Syrie ou en Égypte! Se fût-il baigné dans l'éblouissante limpidité de l'atmosphère de Damas ou de Louqsor, celui qui n'a point admiré les lueurs de l'aurore ou du couchant lorsqu'elles rougissent les murailles en ruine de Tanger, ignore ce que c'est que la clarté!

Sous la pluie, qui tombait à flots en Espagne, j'avais lu, blotti au fond de mon wagon, dans un livre d'apparence sérieuse : « L'un des résidens de Tanger, qui a habité Le Caire, me disait qu'il préfère mille fois le climat du Maroc à celui de l'Égypte... Le séjour de Tanger est très sain, en dépit de l'incroyable saleté de la ville. Tanger serait une excellente station d'hiver pour le malades... » J'attendais donc, non sans une impatience fébrile, le délicieux spectacle, si fréquemment annoncé, de la blanche Tanger sortant des flots bleus,

avec sa ceinture de cactus, ses fortifications pittoresques, ses minarets dorés, ses terrasses et ses palmiers. En m'embarquant à Gibraltar, le cœur me battait. Je dois confesser pourtant que le ciel était fort gris et qu'un gros nuage couvrait le rocher. Mais tout cela allait se dissiper dans le détroit! Le bateau file, une heure se passe: chose étrange! Loin de diminuer, le brouillard augmente; bientôt même, la pluie commence à tomber noire et lourde; à mesure que nous avançons, elle devient plus violente; des torrens d'eau s'abattent sur le pont. Nous stoppons; il paraît que nous sommes arrivés. Je regarde avec épouvantement le rivage obscur. Cette masse sombre, d'un affreux ton d'encre de Chine étendue d'eau, sur laquelle s'abattent toutes les cataractes du ciel, c'est Tanger, la brillante Tanger, Tanger la belle, *Tanja-el-Bahja*, ainsi que l'appellent les Arabes; c'est la rivale victorieuse du Caire, c'est la ville chère à Henri Regnault, c'est la patrie préférée de tant de coloristes! A cette vue, j'en conviens, j'ai presque douté de Sidi-Okba, et peu s'en est fallu que, sans descendre du bateau, je ne reprisse à jamais désenchanté le chemin de l'Europe.

J'aurais eu tort, à coup sûr, car le Maroc m'a offert bien des compensations à son mauvais climat. Mais l'opinion que je me suis faite d'emblée de ce dernier ne s'est pas modifiée par la suite. Il paraît que l'hiver a été excessivement pluvieux cette année au Maroc: depuis le mois de novembre, on y a vécu en plein déluge, sans arche de Noé pour éviter l'inondation. Mais, tous les hivers, la pluie tombe abondamment pendant deux mois au moins; les autres mois, une humidité fort malsaine règne un peu partout. Je n'en veux pour preuve que les trop nombreux Européens rhumatisans qui habitent le pays! Je n'ai rien remarqué de pareil au Caire, ni à Damas, ni à Beyrouth. Dieu garde donc les poitrinaires de la malencontreuse idée d'aller s'établir à Tanger! Quant aux peintres, ils peuvent encore tenter l'aventure. J'en ai vu, il est vrai, qui, durant tout l'hiver dernier, n'avaient pu travailler que trois ou quatre fois à peine en plein air; mais il semble bien qu'il n'en soit pas toujours ainsi; l'exemple d'Henri Regnault, de M. Benjamin Constant et de quelques autres est rassurant. Or, lorsque la pluie cesse et que le soleil revient, il est incontestable que Tanger est pour les peintres une mine inépuisable d'études; non que la lumière d'Orient y brille, — ceux qui disent cela ne se doutent même pas de ce que c'est que la lumière d'Orient, dont l'intensité est telle qu'elle éteint les couleurs et ne laisse plus subsister que des nuances si délicates qu'on ne saurait songer à les reproduire, — mais parce qu'une lumière bien différente de la lumière d'Orient, une vraie lumière d'Occident, vive, puissante et forte, y projette sur chaque chose des tons d'une merveilleuse vigueur. Un jour que j'étais monté à la

Kasbah, c'est-à-dire à la citadelle qui domine Tanger et d'où l'on aperçoit l'ensemble de la ville étendue sur une colline faiblement inclinée vers la mer, les nuages étant venus subitement à s'écarter pour laisser se produire une courte éclaircie, j'ai compris enfin l'admiration des voyageurs et des artistes qu'il m'avait été jusque-là si difficile de m'expliquer. Prise en détail, Tanger n'a rien de remarquable ; son architecture, à une exception près dont je parlerai plus loin, est des plus communes ; ses mosquées manquent de caractère ; ses petites rues étroites et tortueuses présentent un aspect d'une parfaite monotonie. Mais toutes ces maisons, soigneusement peintes à la chaux, sont à l'extérieur de la plus pure blancheur, et des terrasses, où se tiennent sans cesse quelques mauresques couvertes de leurs voiles ou quelques juives vêtues de costumes multicolores, les surmontent de la manière la plus heureuse. Çà et là de beaux jardins tranchent par leur verdure sur le blanc panorama. Aux alentours, la campagne est charmante, remplie de figuiers aux larges feuilles qui grimpent sur les dunes de la mer et qui se mêlent plus loin aux joncs et aux palmiers nains. Cette ville claire, ce paysage égayé, forment un spectacle d'une harmonie ravissante. Il est naturel qu'on s'y laisse séduire, surtout lorsqu'on ne connaît l'Orient que par les livres et qu'on peut se persuader en toute sécurité de conscience qu'on en a sous les yeux une image accomplie. Cette ressource me manquait ; c'est peut-être ce qui m'a, tout d'abord, rendu sévère pour Tanger.

Je m'attendais encore à voir souvent, dans la vapeur argentée du matin ou dans l'éclat rougissant du soir, la rive espagnole du détroit m'apparaître au loin telle qu'on me l'avait décrite, développant sur le ciel ses grandes lignes, élevant au-dessus de la mer ses montagnes d'un bleu doux et transparent. A force d'ouvrir les yeux, je suis arrivé à discerner une fois, durant le mois que j'ai passé à Tanger à deux reprises différentes, avant et après mon voyage à Fès, en avril et en juin, une sorte d'ombre opaque tranchant sur le gris noirâtre du brouillard. C'était la côte d'Espagne ! On m'a affirmé que je n'avais pas eu de chance et qu'il n'en est pas ainsi tous les ans. En effet, je n'ai pas eu de chance ! Le seul avantage que j'ai retiré des pluies torrentielles qui m'ont accueilli à Tanger, ç'a été de séjourner beaucoup plus longtemps dans cette ville que je n'avais eu le dessein de le faire. On ne pouvait pas songer à partir pour Fès par un temps semblable ; la caravane que le sultan envoyait pour nous chercher et pour nous escorter auprès de lui s'était d'ailleurs perdue dans la boue ; elle n'arrivait pas, et sans elle il n'y avait pas de voyage possible. Il ne me restait plus qu'à profiter de ce retard pour examiner Tanger en détail, pour en étudier les mœurs, pour en observer les habitans. Je viens de

dire que, comme architecture, cette ville offrait médiocrement d'intérêt. J'ai voulu parler surtout des mosquées qui paraissent peu remarquables, autant du moins qu'on est en mesure d'en juger, car, étant absolument fermées aux infidèles, on n'en voit jamais l'intérieur. L'extérieur est fort commun. Elles sont toutes surmontées d'un minaret carré, en forme de tour, au-dessus duquel s'élève un petit observatoire que terminent un certain nombre de boules dorées enfilées les unes sur les autres; parfois, mais rarement, un croissant imperceptible est placé au-dessus de la plus haute boule. On dit que le grand minaret de Maroc est décoré d'un gigantesque croissant. C'est à coup sûr le seul qui présente dans le pays de pareilles dimensions. Le rôle du croissant est absolument nul au Maroc; il ne figure ni sur les drapeaux, ni sur les cachets, ni sur aucun insigne: on ne le voit presque nulle part. Il est remplacé par l'anneau de Salomon, figure cabalistique destinée à préserver du mauvail œil. Cet anneau se rencontre partout dans les maisons, dans les mosquées, aux plafonds, dans les arabesques, sur les tapis, dans les candélabres suspendus, dans le mobilier du pauvre et jusque sur le cachet du sultan. Ce n'est d'ailleurs qu'une imitation imparfaite de l'anneau de Salomon, *khatem Sidna Seliman*, lequel est caché dans le tombeau du grand roi, patron des sorciers musulmans, où personne n'est allé le chercher; on se contente d'en reproduire une image approximative, qui se compose de deux triangles équilatéraux enlacés de manière à former une étoile à six pointes. L'anneau dont Salomon usait à son ordinaire était, dit-on, d'une seule pièce, et l'on y avait fait entrer une parcelle de tous les métaux; il représentait bien des entrelacs, mais il était impossible d'y découvrir aucune jointure. Avec ce précieux talisman, Salomon gouvernait les élémens et les esprits, tant les esprits bienfaisans ou *djenoun* que les mauvais ou *chitanin*: son action ne s'arrêtait qu'à Satan le Lapidé, le diable noir par excellence, *chitan-el-k'hal*. Après tout, c'était déjà beau, et je doute que le croissant soit capable d'aller jusque-là!

Si les mosquées de Tanger n'ont rien de remarquable, il n'en est pas de même de la kasbah, qui renferme le palais du gouverneur, les casernes, les prisons et un certain nombre d'habitations particulières. Un minaret octogone, décoré de jolies arabesques et de gracieuses ogives, la domine de toute sa hauteur. Le palais du gouverneur mérite surtout d'être visité. On y arrive par une vaste cour intérieure, que les peintres ont cent fois reproduite, mais qu'on admire encore après tant de reproductions; elle est ornée de colonnes de marbres de différentes couleurs, sur lesquelles sont posés des chapiteaux corinthiens échappés sans doute à la destruction de l'ancienne Tingis. Après avoir traversé cette cour, il faut se

hâter de pénétrer dans l'appartement des femmes, une merveille, un bijou, un joyau d'art arabe. Jamais peut-être l'idée poétique que nous nous faisons du harem n'a paru aussi heureusement réalisée. Figurez-vous une série de petites chambres reliées entre elles par plusieurs séries de corridors qui montent, qui descendent, qui tournent dans toutes les directions, qui se croisent et s'entre-croisent comme dans un labyrinthe inextricable. C'est le plus délicieux des désordres, c'est le plus délicat des chaos. Un souffle de volupté discrète et prolongée plane sur ces adorables réduits, où l'on ne sait comment on entre, d'où on sait encore moins comment on pourra sortir. Chacun d'eux semble un nid caché, séparé de tous les autres, et aussi amoureusement préparé que s'il existait seul. Il est impossible d'imaginer, il est plus impossible encore de décrire les décorations de ces chambres; aucune ne ressemble aux autres; toutes sont exquises. Un fouillis d'arabesques couvre les plafonds; les murs sont revêtus de mosaïques d'une élégance et d'une complication invraisemblables; les fenêtres, très petites, sont soutenues par des colonnettes minuscules, merveilleusement ouvragées; de véritables dentelles de bois ou de plâtre servent de corniches. Mais ce qui est plus charmant que tout le reste, ce sont les espèces d'enfoncemens, les sortes d'alcôves où se tenaient les femmes sur des tapis et des coussins amoncelés; les plus belles et les plus extraordinaires décorations arabes y sont prodiguées; le plafond, taillé en demi-voûte, est formé de ces petits cubes, de ces alvéoles étagés les uns sur les autres, comme les rayons d'une ruche, dont les artistes orientaux tirent des effets d'une variété si imprévue; peints de couleurs diverses, ils ressemblent à un kaléidoscope, où l'œil se perd dans les plus étranges visions. Et quelle visions devaient apparaître, en effet, aux heureux possesseurs de ce palais féérique, lorsque, à la suite de longues conversations amoureuses, ils laissaient errer leurs regards sur une des plus fantasques productions de cet art des Arabes, qui ne parle pas à l'âme, qui ne s'adresse pas davantage à l'esprit, qui n'est fait que pour animer les sens, pour les étonner et les enivrer par des fantaisies de plus en plus hardies, par des gageures de mieux en mieux soutenues contre l'impossible! Enveloppés d'une demi-obscurité, perdus dans le vague de leurs pensées ou dans l'indécision des formes environnantes, tout, autour d'eux, les invitait à se lancer et à se perdre dans le domaine infini du rêve. Et, lorsque la lassitude ou le dégoût était sur le point de les ramener à la réalité, ils avaient seulement quelques pas à faire, un corridor silencieux et facile à franchir pour trouver de nouveaux enchantemens ou de nouvelles déceptions. N'est-ce pas l'idéal du harem? N'est-ce pas ainsi qu'il doit être : compliqué comme une arabesque, afin de prê-

ter aux illusions, et tout estompé de mystère, afin de les rendre moins fugitives? Les salles communes de celui de la kasbah ne sont pas moins ravissantes que les petites chambres séparées; il y en a de toutes les formes, rondes, carrées ou polygonales; il y en a de toutes les décorations. Enfin, une terrasse couverte, que supportent des colonnes de marbre, donne sur un petit jardin, où l'on entre par une porte du plus beau style, qui semble être là dans le seul dessein de rappeler que les Arabes ont su faire grand, s'ils ont excellé dans le joli. Mais l'impression dominante qu'on emporte du palais du gouverneur de Tanger, c'est qu'ils ont su donner à la vie tout ce qu'elle peut contenir de jouissances; c'est qu'ils ont été les premiers des maîtres dans l'art de savourer le plaisir.

Au reste, ils n'ont pas moins perdu cette supériorité-là que les autres. Le harem de la kasbah tombe en ruines, ses décorations s'écaillent, ses mosaïques se détachent des murs, où il ne restera bientôt plus trace de leur inimitable dessin et de leur fin coloris. On le quitte à regret, convaincu que, sous peu, il n'existera plus. Lorsqu'on se retrouve dans la cour du palais, les gardiens, pour varier vos plaisirs, vous conduisent à la prison. On n'y pénètre pas, mais on peut l'examiner à loisir par une petite fenêtre grillée, qui sert à satisfaire la curiosité des touristes et qui permet aussi aux parens des condamnés de porter à ceux-ci quelque nourriture. Comme l'autorité les abandonne absolument à leur sort, ils périraient de faim si leur famille ne pourvoyait ainsi à leurs besoins. C'est un spectacle absolument hideux, sombre et répugnant que celui de ces malheureux entassés dans une demeure infecte, couverts de crasse et de vermine, vêtus de haillons, manquant souvent de pain, et toujours d'air, de lumière et de soleil. Pour le motif le plus futile, les uns sont plongés dans ce bouge horrible durant de longues années; les autres doivent y passer toute leur vie. Je laisse à deviner l'existence de ces derniers. Au bout d'un certain temps, la charité de leurs parens et de leurs amis s'émousse; on oublie de leur porter des vivres; ils périssent lentement d'inanition. Le gouvernement n'en a cure; une fois qu'il a enfermé un prisonnier, il ne songe plus à lui. Les geôliers ne s'en tourmentent pas davantage. Ce n'est que lorsqu'il est mis en liberté que ces derniers consentent à s'en occuper, et savez-vous pourquoi? Uniquement pour lui réclamer un droit de geôle, plus ou moins élevé, nommé *sokhra*. Il ne suffit pas d'avoir été prisonnier; il faut encore payer pour l'avoir été. Je me rappelle avec quelle outrecuidance, ou plutôt avec quelle naïveté, les geôliers de Fès poursuivirent un jour jusque dans le palais que nous habitions un Algérien que le cadi de la ville avait fait jeter en prison, contrairement au droit et en violation des traités, et dont M. Féraud, dès son arrivée dans

cette ville, s'était empressé d'exiger la délivrance. On convenait que l'Algérien n'aurait jamais dû être emprisonné, qu'il était parfaitement innocent. Mais, enfin, il n'en avait pas moins occupé un logement dans la prison : il devait en payer le loyer. M. Féraud fit proposer aux geôliers de le leur solder en coups de bâton. Mais il s'agissait d'un Algérien ! Coupables ou non-coupables, les infortunés Marocains que la plus injuste des justices entasse dans les cachots n'ont pas de ministres pour les en tirer gratuitement. Quand ils en sortent en vie, ils sont ruinés. C'est ainsi que les effets les plus odieux de la tyrannie s'étalent à quelques mètres du palais où l'on retrouve encore les débris des plus grands raffinemens de la volupté.

La Kasbah, je le répète, est seule digne à Tanger d'exciter la curiosité des voyageurs. La place du Marché, le *Socco*, célébrée par tant d'écrivains enthousiastes, n'a rien que de parfaitement vulgaire. Il n'existe pas de bazar proprement dit ; dans toutes les rues s'étalent les petites boutiques que l'on voit partout en pays arabe. La population qui s'y presse est très variée sans doute ; mais les types et les costumes y sont bien loin de l'inépuisable diversité de ceux du Caire ou de Constantinople. Rien ne ressemble ici au pont de la Corne-d'Or ou au pont du Nil, sur lesquels tous les êtres que Dieu a créés dans son intarissable fantaisie semblent s'être donné rendez-vous pour défiler sous ses regards. A Tanger, on ne rencontre guère que des nègres, des musulmans berbères ou arabes, et des juifs. Pour un œil exercé, la différence est grande entre l'Arabe des plaines, le montagnard du Riff, l'habitant du Sous, le Maure des villes, etc. ; mais, quand on n'y regarde pas de très près, ils se confondent les uns avec les autres sous leurs *djellaba* blanches ou grises. Seul, le Riffain, à la tête nue et rasée, entourée d'ordinaire d'une simple corde en poil de chameau, présente un caractère très tranché. Ce qui m'a le plus frappé, c'est de voir aux enfans berbères sur un crâne absolument dépouillé, une simple mèche tressée, placée de côté au-dessus de l'oreille droite. C'est le signe distinctif de la jeunesse. Or, la même mode existait déjà chez les anciens Égyptiens ; et l'on reconnaît les jeunes gens, dans les représentations antiques, à cette mèche tressée sur le côté qu'ils portent encore aujourd'hui parmi les Berbères. Quant aux juifs, la plupart d'entre eux portent les costumes et prennent de plus en plus le visage des Européens. Les femmes ont abandonné les toilettes nationales pour des robes de cotonnade claire, qui leur donnent l'air de méridionales endimanchées. Je n'ai pas remarqué qu'elles fussent aussi jolies qu'on le prétend ; je n'en ai même rencontré aucune qui me parût réellement belle. En se promenant à travers les rues et les places publiques, il va sans dire qu'on rencontre des charmeurs de serpent, des conteurs arabes, des diseurs de bonne

aventure ; mais ils ne sont ni nombreux, ni originaux en aucune manière. Il m'a même semblé que Tanger n'abondait pas en sorciers. J'en ai cherché toute une journée avec deux amis, désireux, comme moi, de s'initier aux croyances et aux superstitions populaires. Nous sommes entrés, à cet effet, dans un certain nombre de cafés arabes, où nous avons tâché, tout en dégustant nos tasses de café, de faire causer les assistans sur ce sujet scabreux. Au premier mot que nous disions, les consommateurs, étalés, couchés à terre, dans les poses les plus alanguies, à demi abrutis par le kif et l'oisiveté, se réveillaient, souriaient et nous affirmaient, en hochant la tête, qu'il n'était pas difficile de trouver des sorciers au Maroc, attendu que tous les juifs l'étaient plus ou moins. N'obtenant des Arabes que cette réponse évasive, nous nous sommes adressés à une juive qui paraissait de bonne composition, afin de nous mieux renseigner. Celle-là nous a donné les détails les plus nombreux et les plus circonstanciés sur les faits et gestes des diables du pays. Mais je crois sincèrement qu'il n'y avait de diables que dans ses grands yeux noirs, brillans comme du feu ; il est vrai qu'ils avaient tout l'air d'en être pleins et qu'à chaque parole de la juive ils lançaient au dehors, comme pour nous embraser, les éclairs les plus perçans de l'enfer.

Si les musulmans prétendent que tous les juifs sont sorciers et plus ou moins disciples de Satan, il n'en faudrait pas conclure que Tanger soit une ville très fanatique ; c'est, au contraire, la seule du Maroc où musulmans et juifs vivent côte à côte, en bonne intelligence. Il n'y a pas, pour ces derniers, de quartier particulier, de *ghetto*, ou, suivant le terme du pays, de *mellah*. Ils sont répandus partout au hasard et ne souffrent d'aucune avanie. De leur côté, les Européens jouissent à Tanger de la plus parfaite sécurité. On sait qu'il n'en était pas de même autrefois. Le Maroc est peuplé de chérifs, ou prétendus chérifs, descendans de Mahomet, qui se permettaient envers les juifs et les chrétiens toutes les impertinences et toutes les violences. En 1820, l'un d'eux se passa la fantaisie d'étendre par terre d'un coup de bâton le consul de France, M. Sourdeau, et, lorsque celui-ci se plaignit au sultan, Moula-Soliman se borna, en guise de réparation, à lui rappeler qu'il est dit dans l'Évangile : « Si l'on vous soufflette sur une joue, présentez l'autre. » Mais le gouvernement français ne tarda pas à prouver au facétieux sultan qu'entre la morale de l'Évangile et la politique française, il n'y a pas moins de différence qu'entre le Coran et certains actes des souverains musulmans. En 1855, un autre chérif s'étant enhardi jusqu'à assassiner un Français, il fallut consentir à verser le sang du Prophète pour racheter celui de l'infidèle : le chérif fut condamné à mort et exécuté, à la très grande surprise, mais à la très

grande édification des Marocains. Depuis lors, chaque fois qu'un chérif a mérité la bastonnade pour quelque méfait commis contre un Européen, elle lui a été libéralement donnée; et, chose étrange, quelque prosaïque que soit ce moyen de calmer les fureurs religieuses des saints, il a si bien réussi qu'aujourd'hui, encore une fois, il ne reste plus à Tanger que bien peu de traces de fanatisme. C'est dans cette ville, tout imprégnée des mœurs de l'Europe, que réside presque constamment le principal chef religieux du pays, le grand-maître de l'ordre de Moula-Taïeb, le fameux chérif d'Ouezzan, qui est devenu récemment notre protégé, après avoir toujours été notre ami. Il n'a pas eu besoin de la moindre leçon, lui, pour secouer tous les préjugés de l'islamisme, car jamais aucun d'eux n'était entré dans son esprit parfaitement libre ou, comme on disait au XVIIe siècle, parfaitement libertin. C'est à son corps défendant et bien malgré lui qu'il est pontife. Mais cela ne le gêne aucunement. Il porte sa sainteté avec une désinvolture admirable, se laissant adorer par le peuple, permettant à la foule de baiser avec dévotion la frange de son burnous, l'étrier, la selle, les pieds et jusqu'au bout de la queue de son cheval, passant avec une suprême indifférence et un absolu dédain au milieu de ses fidèles prosternés. Court, gros, ramassé sur lui-même avec un faux air de Sancho Pança, bronzé comme un mulâtre, la lèvre épaisse et sensuelle, l'œil fatigué, la figure lourde et commune, sans aucune recherche de costume, sans aucun signe qui le distingue des autres indigènes, il n'a cessé de mettre aux plus rudes épreuves la foi des adeptes de son ordre. Peu croyant dès sa jeunesse, lorsqu'il entreprit le voyage de La Mecque, il fit la traversée sur un bateau français. Il en revint médiocrement édifié par la pierre noire de la kasbah et par le puits de Zemzem, mais enchanté de nous, de nos mœurs, de notre scepticisme et surtout de nos boissons. Pendant de longues années, en dépit des défenses du Coran, il se grisait résolument chaque jour, et, dès qu'il était gris, commettait avec la hardiesse d'un saint en rupture de sainteté toutes les sottises qui lui passaient par la tête. Un jour même, les choses furent poussées si loin que les marabouts et les tolba d'Ouezzan crurent devoir prier leur grand-maître d'aller vivre hors de la zaouïa, que souillaient ses débauches. Sa femme, se mettant de la partie, lui fit une violente scène conjugale. Le chérif irrité lança par trois fois, pour la répudier, la fameuse phrase consacrée : « *Haram alia,* » puis quitta Ouezzan et se rendit à Tanger, tandis que la malheureuse abandonnée allait se réfugier avec son fils auprès du sultan. A Tanger, le chérif, peu enclin au célibat, ne trouva rien de plus simple que d'épouser, à la place de sa fanatique et acariâtre épouse, une femme de chambre anglaise, à laquelle il permit d'ailleurs de garder son christianisme, ne se sentant nul goût

pour les conversions. Ce fut, il faut en convenir, une très sage résolution, bien qu'elle ait soumis encore à une rude épreuve la crédulité des fidèles. Le chérif d'Ouezzan n'a eu qu'à se louer de sa nouvelle femme, qui a pris peu à peu assez d'empire sur lui pour le décider, non-seulement à ne plus se griser, mais même à ne plus boire du tout de boissons alcooliques. Elle s'est tout à fait pliée aux nécessités de sa position. On l'a vue escorter son mari dans les pèlerinages pieux et tendre la main aux croyans pour recueillir les redevances qui sont les revenans-bons du métier de pontife musulman. Elle a eu des enfans que le peuple vénère, comme si leur mère n'était pas protestante. On peut voir dans les rues de Tanger de hardis cavaliers, des guerriers audacieux s'incliner, se mettre à genoux devant ces rejetons croisés du sang le plus pur de l'Islam et du sang le plus commun du christianisme, embrasser dévotement leurs babouches, se faire imposer leurs mains sur la tête en signe de bénédiction. Les fils de l'Anglaise ne sont pas moins respectés que le fils de la musulmane, qui, voyant ses frères grandir dans la piété du peuple, a jugé plus sage de quitter le sultan, de se rapprocher de son père et de vivre en bonne intelligence avec lui.

J'ai eu l'occasion de rencontrer la chérifa d'Ouezzan. Elle n'a absolument rien d'une héroïne de roman, et, quoique son mariage soit des plus aventureux, elle parle de son mari et de ses enfans comme une bonne bourgeoise de Londres parlerait des siens. On dirait, à l'entendre, qu'il n'y a rien d'étrange dans sa famille. Elle n'est pas jolie, il est difficile d'expliquer l'amour qu'elle a inspiré à un des plus grands personnages de l'islamisme. D'ordinaire, elle est vêtue très simplement à l'européenne, ou plutôt à l'anglaise; les vendredis seulement, elle revêt un costume arabe. Elle a des cartes qui portent la suscription suivante : *S. A. Mme de Wazzan, princesse du Maroc*. Je ne lui reproche ni de s'intituler altesse, ni de se donner le titre de princesse : elle a droit à tout cela de par son mariage; je ne lui reproche que d'écrire Wazzan à l'anglaise, ce qui rappelle trop son origine. La voilà maintenant protégée française. Je n'affirmerai pas que ce protectorat accordé au chérif d'Ouezzan et à sa famille ait été un acte diplomatique fort habile. Il n'a pas pu resserrer notre intimité avec un homme qui avait toujours été notre ami. En revanche, il a encore été pour les fidèles un sujet d'étonnement et de scandale. Les ennemis du chérif se sont aussitôt mis à répandre le bruit qu'à force de se moquer du Coran, il en était venu jusqu'à se faire chrétien; cette rumeur mensongère, grossie, exploitée par nos adversaires, a couru toute l'Afrique. Il ne faut pas que les chérifs soient fanatiques, mais il est bon, pour eux et pour ceux qui veulent s'en servir, qu'ils restent musulmans,

du moins en apparence. Soyons toujours les alliés du chérif d'Ouezzan; élevons, comme nous le faisons, ses fils dans nos lycées; donnons-lui toutes les marques possibles de notre bienveillance; mais ne le compromettons pas au point que, lorsqu'il circule au milieu de ses disciples prosternés, quelques-uns d'entre eux, se rappelant qu'il a bu beaucoup, qu'il a épousé une Anglaise, et qu'enfin il s'est mis sous notre protectorat, sentent peut-être un doute terrible envahir leur âme et se disent avec inquiétude : « Après tout! s'il était chrétien? »

II. — DÉPART POUR FÈS.

Il pleuvait! J'étais depuis plus de dix jours déjà à Tanger, et la pluie tombait toujours, et le ciel étendait toujours son linceul de nuages noirâtres sur une ville assombrie! Cependant la caravane qui devait nous escorter à Fès était arrivée; elle avait fait la route avec une lenteur désespérante, mettant des journées à traverser les fleuves débordés, tombant sans cesse dans des fondrières, se perdant dans des marais; à son entrée à Tanger, elle était tellement couverte de boue, que le caïd qui la commandait vint nous prier de pas venir la visiter avant qu'elle eût procédé à un nettoyage général, qui devait demander beaucoup de temps. C'était un fort bel homme que ce caïd, un des types les plus remarquables du Maroc, avec sa taille gigantesque, sa tête énorme et tout son corps, dont les dimensions rappelaient celles d'un mastodonte. Il aurait été monstrueux s'il n'avait pas été si grand. Mais il dépassait pour le moins de la tête les plus élevés d'entre nous. Tout était proportionné en lui : sa figure large, ornée d'une barbe grise; son cou de taureau, son immense poitrine; ses jambes solides comme des colonnes, et dont les chevilles semblaient atteintes d'éléphantiasis, tant elles étaient enflées et charnues. Ce colosse, du reste, avait l'air du meilleur enfant du monde; sa bouche souriait toujours, et son œil brillait de la plus franche gaîté. Nous n'avons jamais eu qu'à nous louer de lui, bien que nous ayons pu constater des hauts et des bas dans son amabilité, suivant que nous paraissions plus ou moins en faveur auprès du sultan. Il n'eût pas été sans cela un véritable Marocain! Il avait toute la force, mais en même temps toute la lourdeur de ce peuple dans les veines duquel ne coule presque plus de sang arabe et qui est assurément le plus dégénéré des peuples musulmans du nord de l'Afrique. Il s'appelait, de son nom personnel, le caïd Ghazi, et, du nom de sa fonction, le caïd raha, ce qui signifie caïd du campement. Toutefois, le terme est assez obscur, *Rah* voulant dire moulin. Il est donc possible que le caïd Raha soit le caïd d'un corps qui moud, la

meule du moulin devenant le signe distinctif d'un certain nombre de soldats, comme les janissaires à Constantinople avaient leurs marmites pour insignes. Le caïd raha était en même temps caïd alef, commandant 1,000 hommes, et ayant sous ses ordres dix caïds mia, commandant chacun 100 hommes. C'était donc une sorte de colonel, ou plutôt de général, un personnage fort important, et, de plus, très habitué aux Européens. Il avait fait partie de diverses ambassades, à Rome, à Londres et à Paris, parlait volontiers de ses voyages et montrait peu de préjugés, ainsi qu'il convient à quelqu'un qui a beaucoup vu, et partant beaucoup retenu. La caravane qu'il conduisait à notre rencontre se composait de 170 mulets porteurs de bagages, de 52 mulets affectés au service de deux batteries d'artillerie de montagne que nous allions offrir au sultan, de 69 soldats d'escorte permanente, de 18 chevaux pour les diplomates et les officiers, de 13 chevaux pour les ordonnances, les sous-officiers et les domestiques, de 12 mulets montés, de 10 chevaux et mulets haut-le-pied; enfin, de 12 chameaux. Nous devions, en outre, être rejoints et escortés, dans chaque province, par le caïd de la localité, entouré de son goum, c'est-à-dire par quelques centaines de cavaliers chargés plutôt de nous faire honneur et d'exécuter des fantasias autour de nous que d'assurer notre sécurité, suffisamment garantie par nos 69 soldats d'escorte et par les janissaires de la légation.

La caravane nous attendait donc aux portes de Tanger; mais il pleuvait toujours! Ce temps épouvantable avait retardé également l'arrivée de la mission militaire, commandée par un lieutenant-colonel de cavalerie, le colonel Teillard, du 8e cuirassiers, et composée d'une dizaine d'officiers d'armes diverses, qui nous était envoyée de France et d'Algérie. La mer était singulièrement mauvaise, le débarquement au port des plus difficiles. Pour transporter en bateau, dans la ville, les canons destinés au sultan, il fallut les plus pénibles et surtout les plus longs efforts. Il ne fut pas plus aisé d'y transporter quatre admirables jumens que nous devions offrir aussi au souverain du Maroc. L'une d'elles mourut même des suites de l'opération. Enfin, les entreprises les plus compliquées ont un terme. La caravane marocaine était nettoyée, la mission militaire était rendue à Tanger, les présens étaient dans la cour de la légation de France. Il ne cessait pas de pleuvoir! Le temps s'écoulait tristement, chacun était las d'attendre, on se décida à partir coûte que coûte. Le 24 avril, une légère éclaircie eut lieu dans le ciel; aux averses à jet continu succédèrent de courtes averses plus fines. Etait-ce le retour du soleil? Pour tenter la fortune, on résolut d'expédier le camp et les bagages en avant et de fixer, quoi qu'il arrivât, le départ de la mission au lendemain. Le lendemain, 25 avril,

les courtes averses plus fines avaient cessé, et les averses à jet continu avaient repris leur train; il semblait même qu'elles fussent plus violentes que jamais. Mais notre décision était prise, nous nous étions fait un cœur d'airain. A l'heure convenue, le clairon retentit, et tout le monde fut en selle. C'était le spectacle le plus tragi-comique que j'aie vu de ma vie. On m'avait annoncé que le départ de l'ambassade donnerait lieu à une manifestation splendide : toutes les autorités religieuses et civiles de la ville, tous les ministres plénipotentiaires, toute la garnison, enfin toute la population, devaient nous accompagner jusqu'à une certaine distance au milieu des plus brillantes et des plus bruyantes manifestations. Et, en effet, personne ne manquait au rendez-vous. Mais, sous les torrens qui tombaient du ciel, on ne distinguait rien, absolument rien qu'une masse boueuse et mouillée, qu'un flot de parapluies, qu'un torrent de manteaux et de caoutchoucs de toutes sortes roulant, à travers les rues et les sentiers, avec des clapotemens sans fin. Je m'étais, quant à moi, tellement recoquillé sur ma selle, tâchant de me faire le plus petit possible pour donner le moins de prise possible à la pluie, que j'avais la sensation de disparaître à tous les regards et que mes compagnons d'infortune ne me paraissaient pas beaucoup plus visibles que moi. Je passai, sans les apercevoir, auprès du chérif d'Ouezzan, du ministre des affaires étrangères, du pacha de la ville, des ministres étrangers. Jamais départ solennel ne fut plus complètement raté. Peu à peu notre escorte s'égrena; chacun s'empressa de nous laisser à notre malheureux sort. Nous restâmes seuls, nous avançant résolument dans la brume, faisant, à mesure que nous marchions, une trouée plus profonde dans la nuit.

A quelque distance de la ville, notre caravane solitaire commença à se dérouler au milieu de mamelons couverts de myriades de palmiers nains, pareils à une herbe plus haute, plus dure et d'une verdure plus sombre que l'herbe ordinaire; çà et là, des cactus, des moissons couchées par le vent, partout des flaques d'eau, des ruisseaux débordés, des marais où nos bêtes buttaient horriblement. Les chemins les plus détestables de la Syrie et de la Tunisie ne sauraient donner une idée de la viabilité marocaine, même aux environs de Tanger, même dans cette région si voisine de l'Europe, où l'on est toujours obligé, cependant, de traverser, pour avancer, une succession de bas-fonds marécageux. Par cette cruelle saison, ils étaient devenus de véritables fondrières, où mulets, chevaux et chameaux enfonçaient jusqu'au ventre, où les moindres cours d'eau étaient transformés en impétueux torrens. Rien de plus pittoresque, mais rien aussi de plus affreux que la traversée de ces oueds. Nous nous y lancions bravement, plongeant jusqu'à la ceinture,

n'ayant plus rien à craindre de l'humidité; mais, pour passer les quelques bagages restés avec nous, c'étaient des mouvemens, c'étaient des cris, c'étaient des maladresses inimaginables! Il n'y a pas de peuple plus franchement incapable de se tirer habilement d'une difficulté que les Marocains. A chaque oued, il fallait s'arrêter sous la pluie pour surveiller nos valises, qui tombaient dans la vase, notre escorte, qui s'embourbait, tout notre matériel en danger. Nous faisions la plus piteuse figure. Un seul d'entre nous, M. Henri Duveyrier, qui représentait avec moi dans la mission l'élément non diplomatique ou non militaire, ne perdait pas une minute; son carnet de notes d'une main, son chronomètre ou sa boussole de l'autre, il travaillait à l'itinéraire, insouciant des cascades qui dégringolaient sur nos têtes et des écarts de son cheval qui glissait sur la terre détrempé. Au bout de quelques heures de marche, nous avions tourné le cap Spartel, la mer nous apparut tout à coup; cette première vue de l'océan était lugubre : d'immenses lames jaunâtres, que surmontait une écume d'un blanc sale, venaient se briser sur la plage avec un hurlement monotone qui dominait à peine celui de la pluie et du vent, semblable à un cri de détresse toujours répété au milieu des rumeurs d'une catastrophe. Descendus sur le rivage, nous le suivîmes en silence jusqu'au Tahaddar, remarquant partout d'énormes débris, de lourdes poutres, des fragmens informes que la tempête avait jetés le long des dunes. Au Tahaddar, commença un nouveau supplice, un des plus cruels que j'aie éprouvé dans mes voyages. Il n'y avait, pour traverser le fleuve, qu'un méchant bateau, où ne pouvaient passer à la fois que deux ou trois chevaux et à peu près autant de voyageurs. Nous allions donc rester là des heures, puis des heures encore, et chacun de nous grelottait la fièvre! Et je sentais, pour mon compte, les jambes perdues dans le sable, le dos courbé sous l'averse, un froid glacial m'envahir tout entier avec les frissons et les sueurs les plus pénibles! Par bonheur, le gros de notre bagage était déjà sur l'autre rive. Il n'en fallut pas moins bien longtemps pour que nous y fussions tous transportés. Les chevaux, fatigués, refusaient de se laisser embarquer et on ne pouvait songer à les conduire à la nage dans une eau glacée. C'était à désespérer de l'Afrique! Pourtant nous touchions au port, je veux dire au camp. Nous l'apercevions à quelque distance, à un endroit nommé El-Bridje, le fortin, au penchant d'une colline, où quelques tentes avaient été plantées. Nous y fûmes bientôt. Par une heureuse fortune, la pluie diminua quelque peu, comme pour nous souhaiter la bienvenue. Nous pûmes nous changer sans trop de difficulté, baigner nos pieds dans de l'eau bouillante, avaler les plus chaudes boissons, nous frictionner tout le corps et dîner avec l'appétit de gens qui cherchent dans une nourriture abondante un moyen de se

réchauffer. Nous pûmes même nous coucher avec quelque espoir au cœur. Hélas! cet espoir ne fut pas de longue durée. A peine nous étions-nous étendus tout habillés, la tête soigneusement couverte, sur nos lits de camp, qu'un bruit formidable se fit entendre. C'était l'orage qui recommençait. En cinq minutes, des trombes d'eau s'abattaient sur nos tentes, qui furent changées en véritables rivières. On avait eu soin de les construire, comme je l'ai dit, au penchant d'une colline, ou plutôt dans la vallée placée au-dessous de cette colline. C'était le fils du pacha de Tanger, chargé de nous faire escorte avec son goum, qui avait imaginé cette manière de marquer l'infériorité des chrétiens vis-à-vis des musulmans : il avait campé au haut de la colline et il nous avait relégués sous lui, voulant à la fois être à son aise et nous dominer, trouver, comme dans la fable, son bien premièrement et puis le mal d'autrui. Grâce à cette ingénieuse combinaison, nous étions en plein torrent; en plongeant nos mains sous nos lits, nous avions de l'eau jusqu'à l'épaule; tous nos effets nageaient autour de nous; nos têtes n'étaient pas mieux garanties que le reste, car d'énormes jets de pluie traversaient la toiture des tentes et arrivaient sur nous avec fracas. La nuit était d'une noirceur opaque avec des secondes de lueurs fulgurantes quand un éclair la déchirait. Je me sentais envahi par le désespoir, je jurais mes grands dieux de rentrer le lendemain même à Tanger et de prendre résolument le premier bateau en partance pour l'Europe, quittant ce pays inhospitalier, où j'étais venu chercher le soleil et où je ne trouvais que le déluge. J'avais pour compagnon de tente M. Henri Duveyrier, dont j'avais admiré toute la journée l'impassibilité. — Du moins, me disais-je, voilà un vrai voyageur qu'aucun désastre n'émeut! — Tout à coup, je l'entends pousser les plus tristes soupirs, déclarer qu'il n'a jamais vu chose pareille, que c'est intolérable, qu'il n'y a plus d'Afrique, qu'il faut repartir au plus tôt pour l'Europe. — Lui aussi! C'en était trop, et lorsque sa voix plaintive se tut, brisée par la fatigue, je me laissai aller au dernier degré du découragement. L'orage s'éteignait, les éclairs avaient disparu : toutefois je voyais parfaitement des lueurs vacillantes, je ne savais lesquelles, colorer fantastiquement la toile de ma tente. Dans la disposition d'esprit où j'étais, j'aurais cru aux plus folles apparitions. Par bonheur, le mystère me fut expliqué par M. Féraud, qui entra dans ma tente vers deux heures du matin avec une lanterne sourde. En vrai chef de caravane, au lieu de rester sur son lit, il était allé de tente en tente, faisant faire autour de chacune des rigoles pour laisser l'eau s'écouler, consolidant des piquets qui permettaient à la toile de résister au vent, luttant autant que possible contre ce déchaînement de toutes les horreurs de la nature. Je m'empressai de lui faire part

de ma résolution de retourner dès l'aurore à Tanger; il ne me répondit pas, sortit et rentra un poulet froid et une bouteille de chartreuse à la main, m'assurant que rien n'était meilleur pour combattre l'humidité. Sans le croire, je consentis à faire une expérience qui paraissait lui être agréable, et peu à peu je ne sais trop ce qui resta de la bouteille de chartreuse, mais je suis très sûr qu'il ne resta rien du poulet. Je me sentais réellement mieux, et comme M. Féraud m'avait affirmé que nous ne lèverions pas le camp jusqu'à ce que le beau temps fût revenu, rasséréné par cette bonne nouvelle qui me laissait toute ma liberté de revenir sur mes pas si la pluie continuait, je me pris à penser, avec mon optimisme habituel : après tout, cet orage est peut-être la fin de cette saison de pluies continues !

Et, en effet, c'était la fin. Dès le matin, un mieux sensible se produisit, bien que le ciel restât très sombre et la mer très houleuse à peu de distance de nous. Vers midi, quelques rayons d'un soleil décoloré percèrent les nuages ; il fut décidé qu'on transporterait le camp à une heure de marche environ, près de l'Oued-el-Aicha, toujours difficile à traverser, parce qu'il grossit démesurément lorsque la marée monte. Ce nouveau campement avait l'avantage d'être sur un terrain pierreux et sablonneux, partant moins humide, et, comme nous le dirigeâmes nous-mêmes, nous prîmes, bien entendu, notre revanche du fils du pacha de Tanger en lui laissant la plus mauvaise place. Nous avions en face de nous la plage toute droite, tout unie, s'étendant à perte de vue jusqu'à la petite ville d'Azîla, à peine distincte dans le lointain. Les longues lames uniformes venaient s'y aplanir sans cesse avec leur bruit violent. Je commençais à comprendre le mot par lequel Salluste caractérise ces parages de l'Afrique : *mare sævum, importuosum.* Toute cette côte du Maroc, à bien peu d'exceptions près, forme ainsi une ligne continue de sable ou de rochers, sans baies, sans refuges, sans abris, que bat une mer rude, triste, agitée. Je l'entendis gronder la nuit, presque aussi tumultueuse que l'orage de la veille. Le lendemain, à cinq heures du matin, le clairon sonna le réveil, et le passage de l'Oued-el-Aicha commença. Je le franchis un des premiers pour jouir du spectacle de la caravane, que je n'avais pu contempler jusque-là. De gros nuages étaient amoncelés au ciel, du côté du levant, juste au-dessus de la colline où l'on renversait nos tentes, où l'on chargeait nos bagages, et où notre colonne se mettait en mouvement. Mais l'aurore les peignait déjà d'une teinte plus claire, d'une sorte de nuance roussâtre qui semblait annoncer un beau lever de soleil ; à mesure que celui-ci montait vers l'horizon, le roux fit place à une coloration rose qui s'enflamma de plus en plus, passant par des tons de flammes pour arriver aux ardeurs

les plus vives d'un brasier. Avec un pareil fond de tableau, la traversée de l'oued ne pouvait être qu'admirable. Un cordon de cavaliers était arrêté au milieu de la rivière afin d'indiquer le gué : pour la première fois, je fis attention aux cavaliers marocains, à leurs costumes, à leurs armes, à leur physionomie. Ils sont loin, bien loin de l'élégance des Tunisiens ou des Arabes de la province de Constantine. Leurs vêtemens, insuffisamment flottans, manquent de grâce, leurs fusils, toujours enveloppés d'une gaîne en drap rouge, ressemblent à de gros bâtons qu'ils tiennent chacun comme il lui plaît, sans aucun souci de la discipline ou de l'élégance, leur sabre est invisible sous les lourds plis de leur djellaba, sorte de manteau à capuchon que tout le monde porte dans le pays. Mais ce qui est vraiment original, en même temps que franchement laid, c'est leur coiffure. Elle se compose d'une sorte de fez rouge, pointu comme une pyramide qu'ils comparent eux-mêmes à un piment. Sous ce piment ridicule, la plupart d'entre eux laissent pousser des deux côtés de la tête d'énormes papillotes, qu'ils ébouriffent dans tous les sens de manière à se donner l'air le plus farouche. Ils réussissent surtout à se donner l'air le plus grotesque. En Orient, les papillotes sont considérées comme déshonorantes ; les juifs seuls en portent, en vertu d'une prescription de la Bible qui leur ordonne de le faire pour se distinguer des Arabes. Ce serait un mauvais moyen pour se distinguer de ceux du Maroc. Le suprême bon ton chez ces derniers, tout le reste de la tête étant rasé, consiste à se garnir le sommet des oreilles avec ces longues mèches de cheveux flottantes et sales qu'ils prennent pour des épouvantails capables de terrifier l'ennemi. Presque tous nos soldats en étaient abondamment pourvus, et on les voyait s'agiter à la brise du matin. Droits sur leurs étriers, ces porteurs de papillotes, qui ressemblaient à certains personnages qu'on voit rôder le soir sur nos boulevards, regardaient défiler muletiers, chameliers, voyageurs, avec une impassibilité absolue. Le passage, étant facile, ne donnait pas lieu à tous les accidens que nous avions subis l'avant-veille. Toutefois notre colonne ne s'avançait que lentement, dans un assez grand désordre, occupant à peu près une longueur de 6 kilomètres. Nous nous tenions à la tête, avec les officiers de la mission ; quant aux soldats français et aux ordonnances, enchantés de se trouver dans un pays où on leur fournissait des vivres en abondance, ils gardaient tranquillement leur rang, plus occupés à manger des oranges ou des tartines de beurre qu'à conserver, en présence des indigènes, la dignité de l'uniforme national. L'Oued-el-Aicha traversé, nous suivîmes quelque temps la plage, sous une sorte de pluie fine qui se dissipa plus tard, lorsque, à peu de distance d'Azîla, nous tournâmes à gauche pour entrer dans une région de collines sans

arbres, mais remplie de fleurs de toutes sortes au point qu'il était impossible de faire un pas sans en voir paraître des milliers, d'une fraîcheur et d'une beauté ravissantes. Plus nous avancions, plus nous entrions dans la montagne. Nous devions faire halte au tombeau de Sidi-el-Yemani, célèbre marabout qui s'est illustré, paraît-il, lorsque le prince de Joinville bombarda Tanger, par un exploit bien remarquable, dont l'histoire a tort de ne pas faire mention. Chaque fois qu'un boulet parti de nos canons arrivait sur la ville, le marabout le recevait dans la main et le déposait tranquillement à terre. De cette manière, aucun d'eux ne porta, et le bombardement fut manqué. Le fait est certain; on peut voir encore sur le tombeau du saint homme les boulets qu'il a si miraculeusement rendus impuissans. Il y en avait jadis un fort grand nombre, il n'y en a plus aujourd'hui que trois, mais ces trois sont un témoignage suffisant de la vérité d'un événement que, malgré mes répugnances de Français, je me vois forcé de faire connaître à l'Europe, qui l'ignorait. Le tombeau de Sidi-el-Yemani est d'ailleurs situé dans un lieu charmant, abrité d'oliviers admirables, d'où l'on jouit d'un merveilleux panorama de montagnes. Le saint se repose de ses prouesses au milieu des fleurs et de la verdure, dans un des plus sourians paysages de tout le Maroc.

Nous avions eu le dessein de nous reposer aussi en cet endroit, mais nous étions pressés d'aller plus loin, et d'ailleurs un grand marché qui se tenait aux environs nous rendait le lieu peu agréable. Nous ne nous arrêtâmes donc que le temps de recevoir le caïd ou plutôt le califa (second du caïd) d'El-Arâïch, qui arrivait avec son goum pour remplacer auprès de nous l'escorte de Tanger. Cette réception ne se passa pas sans donner lieu à une petite scène de mœurs des plus instructives. Nous étions descendus de cheval pour regarder le tombeau du marabout, et nous attendions à pied le califa qui n'arrivait pas. Tout à coup, il apparaît entre deux collines, au milieu d'un groupe de cavaliers blancs. C'était un homme d'une taille élevée, à figure longue et dure, vêtu d'un magnifique costume d'une élégance et d'une finesse qui dénotaient la plus grande richesse. Notre caïd raha s'avance vers lui d'un air sévère. Le califa lui fait les salutations ordinaires, prenant sa main, puis baisant la sienne pour indiquer combien il la trouvait honorée par cet attouchement. Le caïd raha, de son côté, n'oublie pas un seul point du cérémonial. Mais à peine a-t-il fini qu'il accable d'injures celui qu'il vient de saluer si amicalement et lui reproche, dans des termes d'une inimaginable grossièreté, de n'être pas arrivé à temps au rendez-vous. Cela fait, il s'avance avec lui jusque vers M. Féraud, auquel il dit : « Voici le califa d'El-Arâïch. » — M. Féraud était à pied; le califa restait à cheval. C'était une

insolence grave, c'était encore une manière de marquer la supériorité du musulman sur le chrétien. — M. Féraud ne bouge pas ; pour toute réponse, il se tourne vers le caïd raha en disant : « Je l'attends ! » Le califa comprend ; il descend honteux, mais furieux, de cheval. Alors seulement M. Féraud consent à lui parler. Cet épisode, venant après celui du fils du pacha de Tanger, nous prouvait surabondamment que les Marocains voulaient en quelque sorte nous tâter, pour savoir combien d'insolences ils pourraient se permettre impunément envers nous. Aussi, quand nous reprîmes notre route, le califa, de mauvaise humeur, ayant voulu nous engager dans un sentier trop boueux, M. Féraud lui donna l'ordre de se retirer au plus vite, lui déclarant qu'il n'avait pas besoin de lui, et qu'il rendrait compte de sa conduite au sultan. Le califa partit abattu. Je ne pensais plus à l'incident, lorsque le soir, parmi les paysans qui venaient nous apporter au camp la *mouna*, c'est-à-dire les vivres nécessaires à notre subsistance, j'aperçus avec surprise un homme vêtu de haillons, l'air plus que modeste, la contenance humiliée, qui ressemblait pourtant de la manière la plus frappante au riche et hautain califa d'El-Arâïch. C'était en effet lui qui arrivait en suppliant après s'être montré en dominateur. M. Féraud fit semblant de ne pas le reconnaître. Mais en remerciant les paysans de la mouna, il leur adressa un petit discours dans le plus pur arabe, où il leur dit qu'il allait vers le sultan, allié de la France, et qu'il saurait lui parler d'eux. « Nous sommes les serviteurs du sultan ! » s'écrièrent-ils tous en chœur, le califa criant plus haut que les autres. « Sans doute, répondit M. Féraud; par conséquent, comme nous sommes ses alliés, ses amis sont les nôtres, et de même nos ennemis sont les siens. » A ce mot, je vis pâlir le califa ; il semblait chercher à se cacher sous son vêtement sordide et, dans l'obscurité du soir, sa figure effrayée avait quelque chose de bas, de sombre et de cruel.

Je relève ces traits de mœurs parce qu'ils peignent bien le caractère des Marocains. Ils n'ont rien du charme et de la délicatesse de certains Arabes ; ils ne sont point naturellement affables et hospitaliers. Ce sont des natures lourdes, dures et grossières. Je me garderais bien de leur reprocher leur insolence envers les Européens, si cette insolence partait de l'âme, si elle était la protestation de la faiblesse qui se sent opprimée et qui s'en indigne. Mais elle est provoquée par un sentiment différent. Les Marocains ne se montrent d'abord si pleins de morgue que pour essayer leur force contre nous, et ce qui le prouve, c'est l'humiliation dans laquelle ils se vautrent spontanément devant nous dès qu'ils se sont bien convaincus que cette force n'existe pas. Quand ils ont reconnu qu'ils ne sauraient marcher sur nos têtes, ils tombent à nos pieds. Le califa d'El-Arâïch, après nous

avoir insultés, ne trouvait pas de costume assez vil pour nous marquer son repentir. Assurément, les Marocains ne sont point seuls à agir ainsi. Tous les musulmans ont les mêmes mœurs. Je n'oublierai jamais le voyage que j'ai fait en Tunisie, avec M. Cambon, un an à peine après la conquête. A chaque ville, à chaque village où nous passions, la population entière, les autorités en tête, accourait se prosterner sous nos pas, baiser nos bottines, nous marquer l'obséquiosité de la plus dégradante servitude. Nous venions pourtant de prendre leur pays! Le sang de leurs frères répandu pour la défense d'une terre de l'islam était encore chaud! N'importe! nous étions les maîtres, ils se courbaient sous nos talons. C'est par là que ces peuples sont inférieurs; c'est par là qu'ils sont condamnés à subir la domination étrangère; c'est par là qu'ils diffèrent de nous et qu'ils nous répugnent profondément. Il n'y a, Dieu merci! point en Europe de race assez avilie pour s'incliner ainsi, le lendemain de la défaite, devant le conquérant! Souvent même, le temps n'étouffe pas la protestation du patriotisme et de l'honneur! Mais les Marocains m'ont paru plus arrogans et plus plats encore que les Tunisiens et que les Orientaux. Je ne veux pas dire pour cela, — le ciel m'en préserve! — qu'ils doivent être conquis; je me borne à constater l'impression qu'ils m'ont produite et qui ne s'applique d'ailleurs qu'à une partie d'entre eux, la partie sur laquelle s'étend le pouvoir du sultan.

Débarrassés du califa d'El-Aràïch et de son escorte, nous étions allés camper au flanc d'un coteau encore plus chargé de fleurs que tous les autres, près d'un village nommé Kerarete, de *kareta*, charrette. C'est à coup sûr un des plus délicieux campemens que nous ayons eus au Maroc. Le temps était devenu tout à fait beau; il ne restait de la pluie qu'une fraîcheur exquise qui ravivait les fleurs et la verdure. Autour de nous s'étendaient des collines gracieuses; en face de nous, d'immenses montagnes enveloppées d'une atmosphère d'or s'élevaient sur le ciel transparent et rosé. Ce pays ressemblait d'une manière frappante à celui où je suis né, et si je n'avais vu tant d'Arabes autour de moi, je me serais cru sur les hauts plateaux du Cantal, non moins fleuris et plus poétiques encore que ceux du Maroc, et dont j'ai si souvent parcouru les solitudes aux jours déjà lointains de mon enfance. A de si grandes distances, des milliers de souvenirs s'éveillaient dans mon cœur pendant que je me promenais seul aux abords du camp. Je cherchais à m'expliquer pourquoi une nature toute pareille à celle qui, jadis, me causait des émotions si douces, provoquait en moi tant de rêveries troublantes, et ne se reflétait plus sans tristesse dans le miroir terni de mon âme. Hélas! ce n'était pas une énigme que je me posais, car la réponse était facile à trouver. Quand j'errais, plein d'espérance, sur leurs cimes, les

montagnes du Cantal me parlaient d'un monde que je m'imaginais rempli de prestiges et où je me proposais de marquer par les plus féconds travaux. Celles du Maroc ne pouvaient pas me tenir le même langage. Je savais trop bien que je n'y étais venu chercher que de simples études politiques, et je n'ignorais pas davantage à quoi servent et le peu que valent les études politiques. Toutes les illusions du passé sont retombées trop lourdement sur moi pour qu'il m'en reste sur l'avenir. Ce n'est point une raison de renoncer à l'œuvre entreprise. Même avec la conviction qu'elle sera inefficace, il faut la poursuivre avec l'obstination du patriotisme qui survit à tout. Voilà ce que je me disais en rentrant au camp, sans m'apercevoir que la nuit était tombée, que la lune s'était levée et que nos tentes blanches, sous sa douce clarté, ressemblaient à des fantômes subitement arrêtés au milieu d'un site approprié aux plus imprévues des féeries. Mes compagnons de voyage, plus sages que moi, avaient travaillé au lieu de méditer sur la vanité du travail. Les militaires avaient complété leurs itinéraires, M. Henri Duveyrier avait rempli plusieurs feuilles de son herbier, et M. Féraud avait ramassé un grand nombre de pointes de flèches et de silex taillés qui abondent sur ces plateaux. Sept années plus tôt, accompagnant une ambassade à Fès, il avait déjà fait une ample moisson d'objets du même genre au marabout de Sidi-Yemani. Mais il tenait à prouver que l'âge de pierre avait laissé de nombreuses traces dans toute la contrée, et il s'était résolument mis en course à cet effet. Bel exemple, qui prouve plus que mes réflexions mélancoliques la profonde sagesse de la devise que Septime Sévère donnait pour mot d'ordre aux désabusés : *Laboremus!*

III. — EL-ARAICH.

De Kerarete à El-Arâïch, l'étape est charmante au mois d'avril, alors que les fleurs poussent partout et que le soleil colore la campagne de ses plus beaux rayons. Au milieu des verts taillis mouillés auxquels elle avait donné un éclat d'une douceur et en même temps d'une vivacité inimaginables, j'ai presque béni la pluie qui m'avait fait si cruellement souffrir quelques jours auparavant. A très peu de distance de Kerarete, nous sommes entrés dans ce qu'on appelle au Maroc une forêt; mais il ne faut rien imaginer de pareil aux forêts de Fontainebleau et de Saint-Germain. Ici point d'arbres aux ombres profondes, point de fourrés impénétrables, point de hautes branches filant hardiment vers le ciel et se cachant aux regards des voyageurs; les chênes-liège, au milieu desquels nous circulions, étaient à peine plus élevés que nous; les bruyères blanches et rouges qui poussaient à côté d'eux atteignaient leur sommet, mariant un coloris dé-

licat à leur vert un peu grisâtre; on eût dit plutôt des massifs continus d'arbustes qu'une véritable forêt. Oh! nul plus que moi n'aime et n'admire les véritables forêts sous lesquelles on s'enfonce, perdu dans un mystère silencieux, qu'interrompt seul le bruit du vent dans les feuilles ou quelque cri d'oiseau, étrange et plaintif. Mais, pour servir de cadre à une longue caravane, interminable farandole s'étendant au loin en innombrables anneaux, il vaut mieux ces broussailles multicolores qui l'entourent toujours et ne la dissimulent jamais. J'avais pris soin de rester à l'arrière-garde, afin de jouir du coup d'œil. Il était charmant. Nos cavaliers, de près assez vulgaires, faisaient illusion à distance, parmi cette verdure et ces fleurs. Leurs grands burnous blancs agités par la brise matinale, leurs fez écarlates, leurs fusils à gaines rouges passaient et repassaient le long des collines boisées, ondulant en quelque sorte sur leurs flancs égayés. Parfois une gorge profonde, mais entièrement couverte de chênes-liège, d'oliviers et de bruyères, s'ouvrait sous nos pas. Nous la franchissions sans peine et, pendant que les derniers venus descendaient une pente, les autres, remontant la pente opposée, formaient un ruban mobile, aux tons délicieux. On ne sentait pas la fatigue de la route. C'est presque sans nous en apercevoir qu'en avançant ainsi, à demi grisés par les sensations de cette matinée de printemps, nous nous trouvâmes, au bout de quelques heures de marche, sur le vaste plateau d'El-Khmis, point culminant d'où l'on embrasse à la fois et la contrée très accidentée que nous venions de traverser, et l'immense bassin du Loukkos où nous allions pénétrer. Il arrive rarement au Maroc de se trouver en présence d'un panorama aussi vaste et aussi varié. Le village d'El-Khmis, environné de cactus, comme tous ceux du pays, est fort grand. Le nom qu'il porte indique qu'il s'y tient un marché le jeudi. Il paraît avoir beaucoup d'importance commerciale. Les indigènes y sont très affables. Les femmes nous attendaient sur leurs portes pour nous offrir un lait exquis; les hommes faisaient la fantasia autour de nous; les enfans nous poursuivaient avec des cris d'animaux; les chiens aboyaient, sans doute par sympathie. Tout semblait de bonne humeur. Quant à nous, comment ne l'aurions-nous pas été quand, à quelque distance du village, nous aperçûmes la mer, cette fois toute bleue, la petite ville d'El-Arâïch, blanche et rose, à l'embouchure du Loukkos, ce fleuve jauni serpentant à perte de vue dans une contrée plate, mais chargée de cultures et de bois d'oliviers, enfin les montagnes de l'horizon à demi effacées par la lumière trop claire du matin, et néanmoins assez visibles pour fermer avec grandeur ce paysage plein de grâce, qui nous promettait enfin quelques-unes des séductions de l'Orient?

Il faut près d'une heure encore pour aller de El-Khmis à El-

Arâïch. Cette dernière ville est située sur l'autre rive du Loukkos, qu'on doit traverser pour y pénétrer. On commence par longer quelque temps le fleuve et l'on passe tout près de vieux débris de navires, que les uns affirment être les derniers restes de la flotte des fameux pirates marocains, et que les autres déclarent tout simplement avoir appartenu à des barques de commerce depuis longtemps détruites. Quoi qu'il en soit, ces carcasses de bateaux aux trois quarts ensablées produisent un effet assez pittoresque. Près d'elles, quelques petits vapeurs européens sont amarrés dans le fleuve qui sert de port. Ils s'étaient tous pavoisés pour nous faire honneur, et, d'un peu loin, on distinguait mal leurs drapeaux diversement coloriés des robes de femmes non moins coloriées, dont toutes les terrasses étaient garnies. En descendant de cheval pour passer le Loukkos, nous fûmes accueillis par le consul français M. Delaroche et par toutes les autorités de la province, pacha en tête, qui s'étaient portées à notre rencontre. Il paraît même qu'elles nous avaient fait un honneur inusité en venant nous chercher de l'autre côté du fleuve, aucune ambassade n'ayant été traitée jusque-là avec autant d'égards. Toutefois, cet excès d'honneur n'était pas sans inconvénient, car, si grande que fût la barque qui devait nous conduire sur l'autre rive, il était mal aisé d'y accumuler tant de monde à la fois. Personne ne voulut pourtant rester en arrière et manquer l'entrée en ville, au milieu de la foule énorme que nous voyions massée dans le port pour nous recevoir. J'ai eu là un premier spécimen et comme un avant-goût de l'armée marocaine. Elle était représentée par une vingtaine de soldats en veste rouge, mais parfaitement déguenillés, que commandaient trois officiers dont les deux premiers avaient un sabre qu'ils tenaient à peu près comme on tient des cierges aux processions, et dont le troisième, à défaut de sabre, portait fièrement de la même façon une baguette de fusil. Les hommes avaient des fusils plus ou moins sans baguette; les tambours battaient aux champs à la manière française et les commandemens se faisaient en français, ce qui est toujours agréable à entendre. Derrière les soldats qui s'empressèrent de nous escorter, marchait toute la ville, j'entends toute la partie masculine de la ville, car la partie féminine était sur les terrasses où l'on voyait des Mauresques couvertes de leurs voiles et des juives aux formes d'une opulence toute orientale, vêtues de robes roses, bleues, vertes, jaunes, violettes, enfin de toutes les couleurs de la création. La foule poussait des cris d'enthousiasme, les femmes hurlaient du haut de la tête sur un mode strident et prolongé, ce qui est, dans tout le monde arabe, de l'Orient à l'Occident, une manière très aimable de vous souhaiter la bienvenue. Nous n'avions pas à aller bien loin, le consul français nous ayant préparé à déjeuner dans sa

maison située tout près de la porte de la ville. Je serais un ingrat si je n'envoyais pas un souvenir reconnaissant à ce déjeuner arrosé des meilleurs vins de Bourgogne. C'est là que j'ai fait la connaissance, entre autres mets excellens, de la truffe blanche du Maroc; elle ne vaut pas, sans doute, la truffe noire d'Europe; ce n'en est pas moins un véritable régal sur lequel j'écrirais une page émue si j'avais la plume de Brillat-Savarin.

Personne n'ignore que l'Arâïch est située tout près de l'ancienne Lixus et du jardin des Hespérides, dont M. Tissot a déterminé l'emplacement avec son admirable érudition. Mais, s'il reste encore des ruines de Lixus, ensevelies d'ailleurs sous la végétation, il ne reste, comme au temps de Pline, « du célèbre bois qui produisait les pommes d'or, que des oliviers sauvages; » encore n'en suis-je pas bien sûr; le temps m'ayant manqué, hélas! à El-Arâïch pour faire de l'archéologie. J'ai dû laisser le passé pour observer uniquement le présent. « Par suite de sa configuration, a dit M. Tissot, la côte occidentale du Maroc n'a jamais possédé de ports proprement dits : exposée aux vents dominans du nord-ouest et du sud-ouest, elle ne présente aucune saillie assez considérable, aucune découpure assez profonde pour fournir un mouillage réellement abrité. Tanger, Azîla, Dar-el-Beïda, Masagan, Asfi, Mogador ne sont ou n'ont jamais été que des rades foraines. El-Arâïch, Medhîa, Sla, Azemmour, situées à l'embouchure de grands cours d'eau, possédaient seuls autrefois de véritables refuges formés par les profonds estuaires du Loukkos, du Sbou, du Bou-Ragrag et de l'Oum-er-Rbia. Les estuaires toutefois se sont ensablés avec le temps et présentent aujourd'hui ou des barres à peu près infranchissables, comme celles de l'Oum-er-Rbia et du Sbou ou des passes de plus en plus difficiles à franchir, comme celles du Loukkos et du Bou-Ragrag (1). » Si difficiles qu'elles soient à franchir, les barres du Loukkos et du Bou-Ragrag permettent cependant aux navires de pénétrer dans ces deux fleuves, dont l'embouchure forme deux ports fréquentés. El-Arâïch sur la rive gauche du Loukkos, Rbat', sur la rive gauche du Bou-Ragrag, ont une grande importance commerciale. La population d'El-Arâïch s'élève à 5,000 habitans, dont 50 Européens. Son commerce varie beaucoup suivant les récoltes. Le nombre de ses entrées peut aller de dix à cent, mais les plus grands voiliers qui franchissent la barre ne dépassent pas 120 tonneaux. Les articles d'exportation sont les laines, les fèves, les pois chiches, l'alpiste, les lentilles, un peu de graine de lin, les peaux de chèvre et de mouton, un peu de poil de chèvre, de savon minéral et de latanier. Presque toutes les laines vont en France. Elles sont d'excellente

(1) *Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie Tingitane.*

qualité, autant du moins que j'en ai pu juger en visitant les magasins de M. Delaroche. De même, presque tous les articles que El-Arâïch reçoit d'Europe viennent de France; ce sont les sucres, les bougies, la quincaillerie et les allumettes.

El-Arâïch est pittoresquement située sur la pointe rocheuse qui domine, au sud, l'embouchure du Loukkos. L'intérieur de la ville a conservé, en grande partie, sa physionomie espagnole, et les défenses de la place sont encore celles qui existaient en 1687, au moment où Moula-Ismaïl s'en empara. « En consultant le plan de la ville annexé à la relation de Pidou de Saint-Olon, dit M. Tissot, on reconnaît facilement le fort Saint-Jacques, le château de Saint-Étienne, situé à l'ouest, et remarquable par les quatre coupoles qui en surmontent les angles, la vieille Tour du Juif et le château de Notre-Dame d'Europe, qui défend le front méridional de l'enceinte et sert aujourd'hui de kasbah. La ville n'est pas dominée et il a fallu, comme le faisait justement remarquer l'ambassadeur de Louis XIV, toute l'incurie du gouvernement espagnol pour la laisser tomber entre les mains des Marocains (1). » Ceux-ci, d'ailleurs, ne montrent pas moins d'incurie que les Espagnols, et à la première occasion, ils ne manqueraient pas de laisser tomber, à leur tour, aux mains de l'ennemi, la conquête de Moula-Ismaïl. Rien de plus délabré que les murailles d'El-Arâïch, qui rappellent tout à fait par leur système de construction, mais par cela seulement celles d'Antibes ou de Villefranche. Elles sont couvertes d'une immense végétation d'arbustes qui disjoint les pierres et les fait tomber une à une dans des fossés non moins arborescens. Sur leur sommet s'étalent, en manière de créneaux, une série de nids de cigognes. Les cigognes sont là chez elles; j'en ai vu qui donnaient à manger à leurs petits; j'en ai vu d'autres qui préparaient leur naissance tranquillement, ouvertement, sous l'œil de Dieu, bien sûres de n'être dérangées par personne et de ne scandaliser qui que ce soit. Les fortifications, plus pittoresques que sérieuses, entourent une ville à bien des égards charmante. Elle est beaucoup plus colorée que Fès et que Meknès, qui sont entièrement blanches; l'architecture n'en est pas sans grâce. La kasbah est précédée d'une porte monumentale en plein cintre, entourée de ce treillis léger qui sert de décoration à la Giralda de Séville. Est-ce par un résultat de l'usure, n'est-ce pas plutôt par un de ces raffinemens d'élégance si communs dans l'art arabe, que les montans de la porte vont en s'élargissant, en s'évasant à mesure qu'ils descendent de l'arc de la voûte vers la terre? Quoi qu'il en soit, l'effet est des plus heureux. Un grand nombre de maisons en ruines dans la ville ne sont pas moins finement décorées

(1) *Itinéraire de Tanger à Rbat'.*

que la porte de la kasbah. Devant cette dernière s'étend une place avec galeries latérales d'un aspect gai, simple et grand; quelques jolis minarets s'élèvent au-dessus de toutes ces constructions. Sans avoir rien de particulièrement remarquable, El-Arâïch est, en somme, une de ces villes africaines qui restent gravées dans la mémoire comme un agréable souvenir.

Ce qui m'a beaucoup plus intéressé que la ville, j'en conviens, c'est une visite que nous avons faite au pacha qui l'administre, en sortant du déjeuner de M. Delaroche. Nous n'avions pas le dessein de faire cette visite; mais après avoir longé les fortifications, nous arrivâmes, sans nous en douter, près du jardin du pacha, et comme on nous dit qu'il s'y trouvait, il nous parut poli d'aller causer un instant avec lui. Les jardins d'El-Arâïch débordent de fleurs et de fruits. Situés au penchant des collines qui descendent vers le Loukkos, on y jouit d'une vue admirable : d'un côté, la ville avec ses murs blancs, puis la mer d'un bleu clair pointillé de voiles plus blanches encore que les murs de la ville, puis le port et les premiers méandres du fleuve; en face, sur l'autre rive également sinueuse du Loukkos, les collines verdoyantes où s'élevait autrefois Lixus; enfin, de l'autre côté, l'immense plaine du Gharb, et des montagnes lointaines estompées dans la lumière. Le pacha jouissait de ce beau coup d'œil, accroupi, en compagnie de son secrétaire, dans un petit kiosque que soutenaient de légères colonnes de marbre avec des chapiteaux ciselés de mille arabesques. Il formait lui-même un fort joli tableau dans son vêtement d'une blancheur transparente, bien que sa figure fût assez laide et parfaitement vulgaire; mais son secrétaire, à côté de lui, enveloppé d'un vêtement d'une égale blancheur, avait des traits nobles, de grands yeux profonds et une physionomie intelligente, avec une nuance de tristesse qui lui seyait très bien. On se disait tout de suite que, si les places étaient données au mérite dans l'empire du Maroc, les rôles seraient renversés : le secrétaire serait pacha et le pacha tout au plus secrétaire. Nous connaissions l'histoire du pacha. Il ne devait son élévation qu'à l'argent; il avait payé fort cher le gouvernement d'El-Arâïch, qu'il exploite aujourd'hui pour se rattraper; d'ailleurs, parfaitement nul, presque borné, sans ombre d'instruction : sa richesse lui tenait lieu de tout. Nous nous assîmes en cercle autour de ces deux personnages si différens, et M. Féraud commença à leur expliquer en arabe l'objet de sa mission. A mesure qu'il parlait, je voyais l'étonnement, puis la stupéfaction, puis l'admiration, puis l'enthousiasme même se peindre sur le visage des deux Marocains. M. Féraud s'exprime en arabe, non-seulement comme un Arabe, mais mieux que la plupart d'entre eux; il connaît toutes les

finesses, il emploie toutes les élégances de la langue, et, conformément à la rhétorique arabe, il entremêle ses discours de citations du Coran, d'imitations du roman d'Antar, de réminiscences poétiques qui s'épanouissent au milieu de ses phrases comme les plus amusantes décorations sur l'architecture des mosquées. Les Marocains, au contraire, même les plus cultivés, sont tombés si bas qu'ils n'usent plus que d'une sorte de jargon dégénéré rempli de locutions barbares, de mots espagnols, de fautes grossières contre le dictionnaire et contre la grammaire. Dès les premiers mots de M. Féraud, les deux Marocains avaient été fascinés. « Où donc as-tu appris à parler ainsi? » lui disaient-ils. Et quand M. Féraud leur répondait : « En France! » leur surprise ne connaissait plus de bornes. Elle a été pourtant plus vive encore, au moment où M. Féraud s'est mis à leur raconter leur propre histoire d'après le Roud El-Kartas, Ibn-Khaldoun, etc. : « Mais nous n'avons pas ces livres! s'écriaient-ils. Mais on a de la peine à les trouver même à Fès! Mais où donc te les es-tu procurés? » Et quand M. Féraud leur répondait encore : « En France, où on les imprime, où on les commente, où on les traduit! » ils avaient tout l'air de se demander si décidément la France n'était pas une nation merveilleuse, plus arabe que l'Arabie même. Profitant de ses avantages, M. Féraud continuait, accumulant les beautés oratoires, mimant ses paroles avec les intonations, les mouvemens, les gestes, les éclairs du regard des plus savans tolba. Ce qu'il disait à ses interlocuteurs semblait leur paraître exquis à écouter. Et, cependant, le fond de son discours était celui-ci : — « Je suis Arabe, plus Arabe que vous; je connais votre religion, je l'aime et la respecte; je connais vos mœurs, je les estime; vos habitudes, je m'y soumets; je suis affilié à vos ordres religieux, et c'est avec joie que je passe ma vie au milieu de vous. Mais il y a une chose qui me déplaît fort chez vous, et la voici : Vous savez que la capucine est, à vos yeux, l'emblème du gouvernement par la ruse et par l'injustice. Elle pousse en France, j'en conviens; mais dans de fort petits pots, où elle ne saurait grandir, où elle s'éteint et dépérit. En arrivant en Afrique, au contraire, j'ai vu qu'elle était semée en pleine terre, qu'elle prenait partout, qu'elle envahissait, qu'elle dominait tout. Elle rampe sur les routes, s'étale dans les champs, couvre les jardins, grimpe sur les murs, passe par toutes les fissures et s'insinue jusque dans les appartemens les plus retirés. Chez les pachas surtout, on la rencontre de la cave au grenier; c'est là sa terre privilégiée. Tenez, ne la voyez-vous pas venir ici même assister à notre conversation? » Et, en effet, les Marocains regardaient ébahis les colonnettes de leur kiosque, sur lesquelles grimpaient insolemment d'audacieuses capucines. « Eh bien! ajoutait M. Féraud, vous savez que j'arrive de Tripoli. Je m'y suis habi-

tué à la capucine turque, qui est autrement vigoureuse que la vôtre, car les Turcs sont vos maîtres en fait d'abus. N'espérez donc pas me tromper et me cacher vos capucines : je les apercevrai d'emblée et je vous avertis que je les arracherai. » Les deux Marocains avaient les yeux et les oreilles ouverts ; ils ne disaient plus un mot ; on n'entendait que la voix de M. Féraud et le murmure lointain de la mer. Nous partîmes sur cette péroraison ; mais il n'était que trop vrai, les allées du jardin étaient obstruées par ces diablesses de capucines. Elles s'attachaient à nos jambes, comme pour nous narguer. M. Féraud en prit une et y joignit un coquelicot ; puis il expédia le tout par un Arabe, qui souriait, au pacha et à son secrétaire. La capucine, nommée en Algérie et Tunisie *Chabir-el-Bacha*, c'est-à-dire : l'éperon du pacha, s'appelle au Maroc : *Hakem-bela-cheriâ*, ce qui signifie : un maître inique. Quant au coquelicot, il est l'emblème de la violence et porte le nom de *Abou-Pharaoun* : la fleur du pharaon, les Pharaons ayant, en Afrique, la réputation d'avoir été les plus féroces souverains. M. Féraud avait prouvé aux deux Marocains qu'il ne savait pas moins que la langue arabe le langage des fleurs.

Notre camp était dressé au bord de la mer, près des murailles de la ville, à côté de ce château Saint-Étienne, que ses coupoles font reconnaître pour une construction espagnole. Toute l'après-midi, des centaines de cavaliers avaient exécuté en notre honneur une fantasia enragée, sur une espèce de terre-plein bordé de cactus qui s'étendait derrière notre camp. La ville entière y assistait, plus curieuse encore de nous voir que d'admirer les évolutions assez médiocres des cavaliers. Il y avait là une population singulièrement mélangée, composée de musulmans, de juifs et d'Européens. Au coucher du soleil, nous fîmes en sa présence la cérémonie de la descente du drapeau. Lorsque nous marchions sous l'escorte des soldats du sultan, c'était le drapeau du Maroc, drapeau absolument rouge, sans aucun ornement, qui nous précédait. Mais au camp, étant chez nous, nous arborions le drapeau français, et le drapeau rouge du Maroc allait se réfugier sous la tente du caïd raha. A la chute du jour, nous le descendions avec la même solennité que sur un bateau de guerre. Nous nous rangions autour de la hampe, notre clairon sonnait une fanfare, deux janissaires de la légation tiraient des coups de feu, et nous nous découvrions tous avec respect devant l'emblème de la patrie absente. Chaque soir, la descente du drapeau, si simple qu'elle fût, me causait une émotion que s'expliqueront seuls ceux qui savent par expérience ce que c'est qu'aimer son pays à l'étranger. Assurément, on aime son pays au dedans d'une affection profonde, mais au dehors on a pour lui cette sorte de passion attendrie qu'on éprouve pour un amour éloi-

gné que l'on ne connaît plus que par la privation. Il me semblait que la population d'El-Arâïch était frappée de notre culte pour le drapeau national, qu'elle comprenait les sentimens qu'il exprimait. Je cherchais à me rendre compte de son impression, lorsque je remarquai quatre Arabes vêtus d'humbles vêtemens et occupés à immoler un mouton devant la tente de M. Féraud. Étonné, je demandai au vice-consul de France à Tanger, M. Benchimol, ce que signifiait cette étrange démonstration. Il m'apprit que les quatre Arabes étaient des supplians qui venaient demander à M. Féraud d'intervenir auprès du sultan pour les débarrasser d'un fonctionnaire dont ils avaient à se plaindre. L'usage veut qu'en pareil cas on commence par un sacrifice. C'est à dessein que je me sers du mot sacrifice, car le mouton immolé n'est pas un présent; celui devant lequel on le tue ne doit pas le garder pour lui, il le donne aux pauvres ou à ses domestiques. Une curieuse aventure arrivée jadis à M. Tissot prouve bien qu'il s'agit réellement de verser du sang innocent pour racheter une injustice, non de capter par des dons la faveur d'un protecteur puissant. Un soir, M. Tissot vit venir aussi quatre Arabes qui égorgèrent un mouton près de sa tente, le priant de demander au sultan l'éloignement de leur caïd, dont la cruauté était devenue intolérable. M. Tissot refusa nettement; il ne voulait pas s'immiscer dans l'administration intérieure du pays, abus que commettent si mal à propos tant d'agens diplomatiques. Mais les quatre Arabes insistèrent, et, à bout de supplications, ils lui dirent : « Nous voyons bien que tu trouves le mouton insuffisant. Nous allons donc immoler l'un de nous à tes pieds! » Et ils commençaient, en effet, à pousser l'un d'eux sous le couteau. En y regardant de plus près, M. Tissot reconnut que la victime choisie était une femme qu'on avait habillée en homme pour la conduire à ce singulier supplice. N'ayant pas, sur le peu de valeur de la vie des femmes, les idées arabes, conservant à cet égard un reste de préjugé européen, il s'empressa de se laisser toucher et de promettre ce qu'on lui demandait. Dans la suite de mon voyage, j'ai vu très souvent des Arabes immoler ainsi des moutons soit devant la tente de M. Féraud, soit pendant la marche, sous les pas de son cheval. Parfois, de peur d'être chassés, ils arrivaient à la tombée de la nuit, tuaient le mouton en hâte et ne venaient porter leur supplique que quelques heures plus tard. Mais j'étais blasé; ces manifestations qui réveillaient en moi tous les souvenirs de l'antiquité me laissaient froid. A El-Arâïch, au contraire, dans l'ombre tombante du soir, j'avais été saisi par la vue de ces quatre Arabes s'avançant en silence pour accomplir avec une sorte de mystère leur sanglante opération. Le mouton s'était affaissé sans un cri, et les sacrificateurs, toujours muets et tristes, avaient attendu M. Féraud sans bouger de place

et sans donner aucune marque d'impatience. C'est ainsi que se finit ma journée. La nuit, je dormis peu. Deux récitateurs du Coran psalmodiaient d'une voix haute, claire et mélancolique des versets du livre saint. Jusqu'à l'aurore, ils ne s'arrêtèrent pas une minute. Chaque fois que je me réveillais, je les entendais tantôt se répondre, tantôt chanter à l'unisson sur un mode d'une éternelle monotonie. Étaient-ce des fanatiques qui nous narguaient? Voulaient-ils, par leurs prières, purifier le pays que nous souillions? Avaient-ils la prétention de nous édifier? Ayant entendu parler de la science théologique de M. Féraud et sachant qu'il était affilié à un ordre musulman, songeaient-ils à l'édifier, à lui souhaiter une sorte de bienvenue? Je l'ignore; mais quel que fût leur dessein, leur mélodie aiguë et traînante n'était pas sans charme, au milieu du silence universel de la terre, accompagnée seulement par le bruit de l'océan, qui n'était ni plus lent, ni plus triste, ni plus uniforme qu'elle, et qui semblait résonner aussi comme une protestation, une plainte, une supplication ou une caresse toujours incomprise, et, par suite, toujours obstinément répétée.

IV. — LE SBOU.

C'est à quatre heures et demie du matin que nous dûmes quitter El-Arâïch, car nous avions une longue étape à faire avant d'arriver au campement. Le temps était sombre; parfois, de petites averses venaient nous rappeler que le Maroc était un pays pluvieux et que Dieu n'avait pas fait de pacte avec nous, comme avec Moïse, pour nous préserver d'un nouveau déluge. Cependant, nous entrions dans un pays d'une merveilleuse richesse, dans la fameuse province du Gharb, qui jouit dans tout l'empire d'une réputation de fertilité non usurpée. Quoique la terre y soit à peine cultivée, elle porte de magnifiques moissons; les villages y sont nombreux, entourés de jardins de l'aspect le plus riant. Partout où s'arrêtent les champs ensemencés commencent des prairies où l'herbe devient si haute, dans les années humides comme celle-ci, qu'elle atteignait souvent le poitrail de nos chevaux. Le safran sauvage, la scille et l'iris, que nous retrouvions partout, le ricin et la férule couvraient le sol de leurs fleurs. Nous rencontrions aussi de nombreux azeroliers fleuris, aux tiges énormes et tortueuses. Au loin, une ligne plus verte s'offrait à nos regards. Nous en approchions; c'était une forêt, une vraie forêt cette fois, avec des arbres aussi grands que les plus grands d'Europe, aussi touffus, aussi imposans. Nous cheminions tantôt au milieu de vastes et vertes clairières, tantôt à l'ombre de chênes gigantesques et plusieurs fois séculaires. Par malheur, la hache du bûcheron promène la dévasta-

tion dans cette solitude grandiose. Les charbonniers s'y livrent librement à leur industrie destructrice. Bientôt de nouveaux pâturages remplaceront la forêt et iront rejoindre les pâturages voisins, qui s'étendent presque à l'infini dans cette contrée remplie de troupeaux. Au sortir de la forêt, nous cheminons encore au milieu de collines et de plateaux dont la ressemblance avec ceux du Cantal me frappait de plus en plus. La bise qui soufflait sur eux, la pluie qui nous fouettait le visage, complétaient la ressemblance. Nous nous arrêtâmes sur un point élevé, aux environs de la k'oubba de Lella-Mîmouna-Taguenaout, près de laquelle se tient, chaque mercredi, *el Arbâa*, le marché le plus fréquenté du Gharb. La k'oubba de la sainte, entourée de cactus, est tout à fait charmante; on dirait un de ces jolis oratoires ensevelis dans la verdure qu'on rencontre dans nos campagnes de Provence et qui semblent être les sanctuaires d'un culte, non de sacrifices, mais de mystérieuses et poétiques émotions. Le fait est que la légende de Lella-Mîmouna-Taguenaout n'est pas de celles qui portent à la tristesse et aux vertus pénibles. Lella-Mîmouna était à la fois d'une grande beauté et d'une piété profonde; sa beauté l'inclinait à l'amour, sa piété lui fit choisir pour objet de sa passion un marabout renommé, Sidi-Bou-Selham, qui vivait au bord de la mer, entre Rbat' et El-Arâïch, en un lieu où l'on vénère aujourd'hui sa k'oubba. Mais elle ne pouvait se présenter à lui et lui faire l'aveu de sa flamme et de ses désirs, sans risquer d'être éconduite par un homme aussi dévot. Elle supplia donc le ciel de la transformer en une négresse horrible, et c'est dans cet état qu'elle vint offrir à Sidi-Bou-Selham de faire sa cuisine et de s'occuper de son modeste ménage. Comment le chaste personnage aurait-il flairé la tentation? Il accepta donc sans hésiter les services de Lella-Mîmouna, pensant que ce serait une mortification de plus que d'avoir constamment sous les yeux une femme aussi laide. La nuit venue, Lella-Mîmouna reprit sa forme véritable, se revêtit de toute sa beauté, bornant là d'ailleurs ses vêtemens, et s'offrit ainsi aux regards troublés de Sidi-Bou-Selham en lui disant: « Pour te récompenser de ta sainteté, Dieu a décidé que tu posséderais dès cette terre une hourri céleste, et il m'envoie te donner un avant-goût des joies du paradis. » Cette fois, le marabout n'hésita plus : peut-on refuser les présens de Dieu? Le jour, Lella-Mîmouna se changeait en négresse; la nuit, elle redevenait une adorable maîtresse. Le saint et la sainte vécurent de la sorte durant de longues années, jusqu'au jour où ils allèrent s'enivrer, dans un monde meilleur, des plaisirs dont ils avaient déjà si largement usé dans ce monde-ci.

Telle est l'histoire édifiante que m'a racontée le fkih, c'est-à-dire l'écrivain arabe de la légation de France, le surlendemain

de notre départ d'El-Arâïch, lorsque nous reprîmes, toujours à quatre heures et demie du matin, la route de Fès, en passant devant la k'oubba de Lella-Mîmouna-Taguenaout, où une vapeur blanche, glissant des feuilles des cactus, se déchirait aux premiers rayons du soleil, comme les voiles mêmes de Lella-Mîmouna s'étaient déchirés aux regards brûlans de Sidi-Bou-Selham. Nous continuions à marcher dans de longues plaines médiocrement pittoresques, où aucun objet qui pût la distraire ne provoquait notre imagination. C'était toujours une contrée d'une grande richesse naturelle, mais à peine cultivée par ses habitans, une sorte de Beauce qu'on aurait oublié de labourer et qui se vengerait du dédain des hommes en faisant pousser, à côté de moissons maigres, des chardons gigantesques, des mauves aux fleurs rouges, inconnues, je crois, en France, et presque aussi grandes que des arbustes; enfin, toutes sortes d'herbes et de fleurs d'une taille deux ou trois fois supérieure à celle qu'elles ont chez nous. Nos chevaux buttaient dans la boue, et comme les sentiers étaient plus défoncés encore que tout le reste du pays, nous passions sans hésiter au milieu des champs de blé, dont on peut se figurer aisément l'aspect lorsqu'une caravane telle que la nôtre les avait traversés. Mais, en Afrique, personne ne fait attention à de telles misères! Il est convenu que les cultures doivent être foulées, qu'elles sont faites pour remplacer les routes, lorsque celles-ci ont besoin d'être remplacées, ce qui arrive toujours. Au bout de l'étape, nous allâmes camper à Kariat-el-Habbâsi, c'est-à-dire à côté de la maison ou du village du cheik El-Habbâsi. Ce cheik, un des plus importans du pays, qui était accouru à notre rencontre avec une magnifique escorte de cavaliers, venait de marier sa fille au fils du grand-vizir, lequel est cousin germain du sultan. Grâce à cette alliance, dont il se félicitait beaucoup, bien que son gendre fût à moitié idiot, le cheik El-Habbâsi a vu son importance croître encore. C'est un beau vieillard à la physionomie intelligente, aux traits fins, qui m'a paru un des très rares Marocains doués d'une certaine distinction naturelle. Nous étions campés sur une colline qui dominait de quelques mètres son village, ou plutôt sa ville, car c'est le chef-lieu d'une province. Qu'on se figure un ramassis de maisons noires construites en pisé, serrées les unes contre les autres, séparées à peine par des ruelles fangeuses, avec des toits formés de chaume ou de branches. Seule, la maison du cheik, peinte en blanc à l'extérieur, dénotait quelque luxe. Cet ensemble de constructions misérables serait hideux si la ville n'était entourée d'une haie de cactus non moins élevée que les maisons, et si partout, à l'intérieur, ces mêmes maisons n'étaient dissimulées par d'autres haies de cactus. A quelque distance, un village ressemble à un bois de cactus sur lequel seraient posées des centaines de nids de cigognes.

En effet, au sommet de chaque maison s'étalent pour le moins deux nids de cigognes, souvent trois, quelquefois six; j'en ai même compté un jour jusqu'à huit sur une maison un peu plus grande, il est vrai, que la moyenne. Ces cigognes font le meilleur ménage avec les habitans, qui ont pour elles une sorte de culte, les regardant comme des oiseaux de bon augure, ennemis des reptiles et des animaux dangereux. En tuer une serait à leurs yeux une sorte de crime. Aussi les cigognes ont-elles la plus grande confiance dans les indigènes; elles font leur nid sur des maisons à peine élevées de un ou deux mètres, où les enfans pourraient les atteindre si la fantaisie leur en prenait. Mais à Dieu ne plaise! Enfans, chiens, chats, poules, tout vit avec les cigognes dans une promiscuité innocente. Celles-ci vont et viennent à leur aise, portant la nourriture à leurs petits, qu'on voit ouvrir leurs longs becs maladroits au-dessus de leurs nids difformes, sans être jamais dérangés. Elles poussent continuellement le même cri, sorte de bruit de crécelle des plus désagréables, que les indigènes comparent à celui que font dans les bains maures les patins de bois des femmes, nommés calcabs. C'est une véritable scie, dans l'acception métaphorique du mot, mais qui n'incommode personne. Si peu poétiques que soient les cigognes, les indigènes les aiment assez pour leur confier parfois les plus délicates missions. J'ai entendu un jour un jeune berger chanter à l'ombre d'un arbre sur lequel une cigogne, prête à prendre son vol, agitait lourdement ses ailes, une chanson mélancolique dont voici la traduction :

O cigogne, ô toi à la taille élevée, ô toi qui habites au sommet du donjon, va et salue de ma part la coquette dédaigneuse qui a des bracelets de pieds retentissans et qui cause ma folie.

C'est chez le cheik El-Habbâsi que je me suis initié au cérémonial d'une réception marocaine. Nous étions allés le voir pour le remercier d'être venu à notre rencontre avec un brillant appareil et de nous avoir envoyé une *mouna* magnifique. Il nous reçut dans une sorte de pièce largement ouverte sur un jardin d'orangers et de citronniers. Des coussins et des tapis avaient été répandus par terre pour que nous pussions nous asseoir ou nous coucher à volonté; toutefois le cheik lui-même se tenait sur un méchant fauteuil d'Europe, aux pieds usés et branlans, et il avait réservé une chaise de même origine et non moins délabrée pour M. Féraud. Le jardin était rempli de groupes de serviteurs et de soldats qu'on eût dit disposés en vue de la décoration. Pendant que le cheik causait avec M. Féraud, s'émerveillait de sa science en arabe et le priait de lui en laisser un témoignage en lui écrivant un morceau quelconque

en beaux caractères, un personnage grave, vêtu des plus somptueux vêtemens blancs, se plaça au milieu de nous pour faire le thé. Il faut savoir qu'au Maroc le café est inusité, et que la boisson qu'on vous offre partout est le thé. On dirait que les Anglais ont passé par là! Que le ciel les confonde! Rien ne vaut le café turc et arabe de l'Orient, avec sa mousse crémeuse et son arome exquis, tandis que le thé du Maroc est une boisson des plus médiocres. Mais les Marocains ne connaissent pas le café turc ou arabe. De plus, ils ne fument pas, sauf le kif qu'ils fument en cachette. Pour un homme qui a vécu en Orient, il est impossible de regarder comme de vrais musulmans des gens qui ne fument pas, et qui ne prennent pas de café. Je crois bien qu'au contraire c'est par excès d'orthodoxie que les Marocains font ainsi : mais c'est une orthodoxie bien peu pittoresque. Il faut pourtant ajouter, comme circonstance atténuante, que le thé marocain, qui se nomme *ataï*, est assaisonné de menthe, nommée *nânâ*, et de verveine, appelée, d'après un mot espagnol, *luisa*, ce qui l'empêche de ressembler tout à fait au détestable thé des Anglais. Voici comment on le prépare et comment on le boit. A peine le grave personnage dont je viens de parler s'était-il assis au milieu de nous, qu'un esclave noir plaça devant lui un plateau contenant une rangée de tasses assez petites, deux théières, un vase rempli de menthe et de verveine, un autre rempli de thé, une boîte pleine de sucre et quelques petits verres. Un second esclave noir approcha un trépied de forme élégante sur lequel chauffait une sorte de samovar en cuivre. Le préparateur commença par mesurer dans le creux de sa main la quantité de thé qu'il jugeait à propos de mettre dans chacune des théières. Puis il fit verser de l'eau par l'esclave noir, lava les feuilles, ainsi que nous faisons en Europe, et jeta le résidu. Ceci fait, il choisit deux énormes morceaux de sucre et les plaça dans les théières, qu'il fit remplir d'eau chaude. Quand il jugea l'infusion à point, il vida une certaine quantité de thé de chacune des théières dans deux verres différens, goûta et reversa ce qui restait au fond des verres dans les théières. Il ajouta alors un peu de sucre ou un peu de thé ; regoûta, ayant toujours soin de reverser ce qu'il ne buvait pas dans les théières. Le thé était à point, ce qu'il nous indiqua par un moyen fort connu de tous ceux qui ont assisté à un repas arabe, moyen bruyant et parfumé, après lequel il faudrait n'avoir ni ouïe ni odorat pour conserver un doute sur la satisfaction qu'éprouve l'estomac de celui qui l'emploie. La première tasse ne contient que du thé. Le préparateur verse alternativement dans chaque tasse du thé de chaque théière pour que les qualités et les défauts se compensent. On boit à tour de rôle et on remet les tasses sur le plateau. Alors commence la seconde opération, tout

à fait semblable à la première, à deux exceptions près : d'abord l'adjonction de menthe et de verveine au thé des théières, ensuite la lessive des tasses qui se fait tout simplement en versant dans les théières le résidu qu'elles contiennent après que chacun a bu : parfois cependant la lessive ne se fait pas, ce qui est très propre, car alors, au lieu d'avoir le résidu de tous ses voisins, on n'a que le résidu d'un seul, la même tasse ne revenant jamais à la même personne. Il faut, pour être parfaitement poli, boire trois tasses, toutes trois horriblement sucrées, mais les deux dernières agrémentées de menthe et des résidus de celle ou de celles qui ont précédé.

On se fait à tout en voyage, même au thé marocain. J'ai fini à Fès par le trouver excellent et fort proprement préparé ; mais celui du cheik El-Habbâsi, malgré la grande quantité de sucre qu'il contenait, m'a paru un peu amer. Heureusement que, dissimulé dans un coin du salon de réception, j'ai pu le répandre presque tout entier sur un tapis sans que personne s'en aperçût. Le lendemain de cette initiation à l'un des plus grands charmes de l'hospitalité du Maroc, nous descendions dans la vallée du Sbou et nous traversions le fleuve. L'opération n'était pas des plus aisées. De Kariat-el-Habbâsi au Sbou, il n'y a pas beaucoup plus d'une heure de marche; mais, grâce aux pluies diluviennes de l'hiver, nous avions à traverser deux énormes marais où nos chevaux enfonçaient jusqu'au poitrail. Nous arrivâmes au Sbou sans apercevoir le fleuve, tant il est encaissé dans des berges profondes, au milieu d'une plaine parfaitement plate, où rien n'indique sa présence. Le Sbou prend sa source au Djebel des Beni-Arzar à 4 kilomètres environ de Fès ; il a environ 550 kilomètres de développement, ses largeurs moyennes sont de 300,135,110 et 175 mètres. Sa plaine d'alluvions, qui commence véritablement au Sok-el-Tenin, après le Djebel-Selfat, et qui se prolonge jusqu'à la mer sur une longueur de 120 kilomètres, avec des largeurs moyennes de 10 à 50 kilomètres, comprises d'une part entre les collines du Gharb, dernières ramifications du Riff, et les montagnes des Zemmours-Chleuh d'autre part, est une des régions les plus fortunées du Maroc. Une tradition locale, recueillie par Marmol, affirmait que cette immense plaine avait été couverte autrefois par les flots de l'océan. « Élevée de quelques mètres à peine au-dessus de l'Atlantique, dit M. Tissot, elle n'offre, dans une étendue de 20 lieues de l'ouest à l'est, de 12 à 15 du nord au sud, aucune ondulation de terrain, aucun accident appréciable : à peine le regard est-il arrêté par le profil bleuâtre des hauteurs qui la limitent. C'est au milieu de ce vaste bassin que se déroule majestueusement le cours inférieur du Sbou, le plus grand cours d'eau de l'Afrique septentrionale, après le Nil : large de 300 mètres,

le fleuve roule entre deux berges à pic, semblables à des falaises, des eaux bourbeuses comme celles du Tibre, et justifie par son aspect imposant cette épithète de *magnificus* que Pline a sans doute empruntée au récit des premières expéditions romaines (1). » Pour moi qui ai vécu si longtemps sur le Nil, la vue du Sbou présentait un intérêt tout particulier. Je ne pouvais m'empêcher de comparer les deux fleuves qui coulent aux deux extrémités de l'Afrique, avec des destinées si diverses. Ils ont entre eux bien des ressemblances. Le Nil aussi roule des eaux limoneuses entre deux berges profondes, qui se creusent à mesure que le fleuve descend, et qui bientôt deviennent pareilles à des falaises de sable. Mais si magnifique que soit le Sbou, quelle différence entre le Nil et lui ! Et combien aussi sont différentes les rives des deux fleuves ! Le bassin du Sbou est d'une grande richesse naturelle, mais les hommes le laissent presque inculte ; il n'y a nulle part de travaux d'irrigation ; on ne trouverait même pas, dans cette grande plaine, une modeste noria, une seule ! Le bassin du Nil, au contraire, si merveilleusement irrigué, doit presque autant aux hommes qu'à la nature. Il ne s'étend pas, comme celui du Sbou, à perte de vue jusqu'à des collines lointaines perdues dans le bleu de l'horizon. Presque partout il est borné, au bout de quelques kilomètres, par des montagnes de grès, aux formes charmantes, aux inimaginables et indescriptibles colorations. Enfin des ruines merveilleuses se dressent sur les bords du Nil, tandis que quelques cabanes d'Arabes se reflètent seules dans les eaux bourbeuses du Sbou. L'Égypte a vu passer et a porté les plus admirables civilisations du monde : celle des Pharaons, celle de la Grèce expirante, celle de Rome, celle des Arabes dans la fleur de leur génie ; le Maroc, à peine effleuré par Rome, a brillé sous les Arabes d'une vive clarté, mais d'une clarté éphémère, bientôt éteinte sous les souffles brûlans du désert.

Le temps me manquait pour continuer mes réflexions ; il fallait passer le fleuve : opération difficile ! Bien entendu, le Sbou ne possède pas un seul, pont et il n'est guéable qu'en été lorsque l'eau est presque complètement écoulée. A l'époque où nous étions et au Mechràa-bel-Ksiri ou Gué-de-Ksiri, où nous nous trouvions, il avait une profondeur de 3 ou 4 mètres au moins sur une largeur de plus de 150 mètres. En outre, son lit, obstrué de bancs de sable, ne nous permettait pas de passer en ligne droite sur la rive opposée. Nous n'avions qu'une seule barque pour nos bagages, notre artillerie, nos bêtes, nos gens et nous. Encore cette barque était-elle déjà à moitié remplie d'Arabes, les uns bateliers, les autres chargés de seconder les bateliers, les autres chargés de seconder

(1) *Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie Tingitane.*

ceux-ci, et ainsi de suite, selon la mode de tous les pays arabes. Il fut décidé qu'au milieu de la journée, à l'heure où le soleil est le plus chaud, nous ferions passer chevaux et mulets à la nage, car nous en aurions eu sans cela pour cinq ou six jours. Chaque voyage de la barque durait environ trois quarts d'heure et servait au transport de quatre ou cinq d'entre nous et d'autant de cantines. Au reste, la barque chargée était charmante à voir pour ceux qui restaient sur les rives, car ceux qui étaient dedans avaient quelque peine à s'y tenir. Empilés les uns sur les autres à côté des bagages, ils recevaient sans cesse des coups d'avirons qui risquaient de les jeter à l'eau. Les Arabes les enveloppaient de toutes parts sous prétexte de les consolider et grimpaient en outre en pyramide sur les bagages. L'un d'eux, placé au sommet du chargement, avait pour unique fonction de diriger la mélodie sans laquelle ne s'exécute aucun travail en Afrique. La barque s'ébranlait lentement; aussitôt le musicien entonnait son chant, que tous les bateliers répétaient en chœur. Leurs voix augmentaient graduellement à mesure que la barque s'avançait décrivant dans le fleuve des courbes élégantes autour des bancs de sable, et rien n'était joli, à distance, comme cette masse colorée et murmurante qui glissait sur la surface bleue de l'eau avec des refrains prolongés dans l'air sonore du matin et dans l'espace démesuré de la plaine. Quant au sens de ces refrains, il était des plus simples. Le nom d'Allah revenait à satiété, comme toujours. *Allah isahal alima!* Que Dieu nous facilite (le passage), voilà ce qu'ils disaient. Les musulmans ne font pas une seule action sans inviter ainsi Allah à y intervenir. Même lorsqu'ils font celle que Lella-Mîmouna-Taguenaout et Sidi-Bou-Selham faisaient tous les soirs, par une jouissance anticipée du paradis, ils éprouvent le besoin d'être secondés par Dieu. *Bismillah!* au nom de Dieu! disent-ils; et beaucoup, paraît-il, ajoutent en suppliant: *Allah isahal alima!*

Le chargement de la barque donnait lieu à ces éternelles scènes de maladresse, de cris, de mouvemens désordonnés dont les Arabes accompagnent aussi tout travail. Sans la présence du cheik El-Habbâsi, qui avait voulu présider lui-même à notre passage, jamais elles ne se seraient terminées. Elles étaient aussi raccourcies dans leur durée par l'intervention d'un homme admirable, qui a été la Providence de tout notre voyage, le caïd Mohammed Alkalaï, un des janissaires de la légation de France. Tout le monde connaît, sans le savoir, la figure qu'a ou plutôt qu'a eue le caïd Mahommed Alkalaï. C'est lui qui a posé pour le *bourreau de Grenade* dans la fameuse toile d'Henri Regnault qui figure aujourd'hui au Louvre. Henri Regnault n'avait pas été chercher bien loin ses modèles à Tanger : il avait pris son bourreau parmi les janissaires et sa Salomé parmi les servantes

de la légation, où, il y a peu de temps encore, cette dernière faisait la vaisselle, n'agitant plus que sur des assiettes sa chevelure d'ébène et ne montrant ses dents d'ivoire qu'aux marmitons. Le caïd Alkalaï n'a plus la fière tournure que lui a donnée Henri Regnault. Maigre comme un piquet de télégraphe, la moustache taillée à l'impériale avec une barbiche des plus pointues, la figure ridée comme un vieux parchemin, les épaules tombantes au point qu'elles n'existent presque plus, le corps long et osseux, les jambes grêles, il a un faux air de don Quichotte qui frappe au premier abord. Et j'ose dire qu'il vaut l'illustre chevalier de la Triste Figure, qu'il n'est pas moins dévoué, pas moins prêt à tous les sacrifices, pas moins noble de cœur et de caractère. Son unique passion est la légation de France, pour laquelle il se ferait hacher menu comme chair à pâté. Il faut le voir dans une ambassade pour juger de sa valeur. Toujours debout, toujours alerte, toujours veillant et surveillant, c'est lui qui fait tout aller, qui fait dresser les tentes, charger et décharger les bagages, passer les fleuves, gravir les montagnes et traverser les plaines. Il fait tout cela sans précipitation, sans faux empressement, avec une dignité superbe. Lorsqu'il circule au milieu des Arabes coiffé d'un turban gigantesque, assez semblable aussi à l'armet de Mambrin, il est impossible de ne pas admirer l'activité dévorante et calme de sa comique personne. Autour de lui, les Arabes ne se pressent pas; ils invoquent le nom d'Allah, espérant sans doute que Dieu fera la besogne pour eux; ils se font des politesses mutuelles; ils pratiquent de leur mieux la maxime : Pas de zèle! Il fallait les voir lever ou dresser le camp, lorsqu'Alkalaï, par hasard, n'était pas là. Quelle nonchalance! Quel temps gaspillé! J'ai dit que les Marocains étaient fort grossiers envers tout chrétien : ils ne l'appellent que *tager*, ce qui veut dire marchand; jamais ils ne le traiteraient de sidi, c'est-à-dire monsieur. Mais le moindre portefaix, s'adressant au moindre de ses confrères, lui donne sans hésiter du sidi à pleine bouche. J'entendais constamment dans le camp : « Sidi, relève cette toile! Sidi, prends cette corde! » Et tous ces sidis, se faisant des complimens mutuels, ne faisaient pas autre chose. Ce qui ajoutait à la confusion, c'étaient les soldats français qui se mêlaient de donner des ordres aux indigènes dans le plus pur gascon, et qui s'étonnaient de n'être pas compris. J'avais, quant à moi, un domestique basque qui leur parlait en son patois et qui les traitait de ganaches en voyant leur ébahissement. Il est revenu convaincu qu'un peuple qui ne comprenait pas le basque était tout à fait abruti. Les soldats poussaient tous les jurons des casernes, ce qui aurait fort choqué les Arabes s'ils se fussent doutés que le nom de Dieu, ce nom de Dieu qu'ils invoquent si pieusement, était maltraité de la sorte. Au plus fort du vacarme, Alkalaï arrivait, et

tout rentrait dans l'ordre; et, en moins d'une minute, ce qui avait coûté jusque-là des heures inutiles de travail était achevé! Sur les bords du Sbou, il se multipliait; nous lui avons certainement l'obligation d'une journée au moins qui aurait été perdue sans lui.

Le passage à la nage des bêtes de somme nous offrit un spectacle des plus pittoresques. On commença par les chevaux. Comme il n'y a pas d'animaux plus bêtes que les chevaux, rien n'était plus difficile que de les lancer en plein fleuve, et lorsqu'on y avait réussi, on ne pouvait les lâcher qu'après avoir franchi le courant: sans cela, ils s'y seraient abandonnés. L'opération exigeait deux hommes qui se plaçaient de chaque côté de la tête de chaque cheval et qui l'entraînaient à l'eau. Mais, avant d'y réussir, que de difficultés! Les uns s'échappaient sur la rive, remontaient la berge, et filaient dans la campagne, où il ne fallait pas moins d'une heure pour les rattraper; les autres, arrivés au milieu du fleuve, voire même sur l'autre rive, retournaient en arrière en poussant des hennissemens furieux. Pendant qu'ils nageaient, ils soufflaient avec le bruit de locomotives qui s'arrêtent. Les cris des Arabes augmentaient le tumulte. Je dois dire à la louange des mulets, animaux beaucoup plus intelligens, car ils se rapprochent de l'âne, qui est l'intelligence même, qu'ils n'imitaient en rien les sottes révoltes et tous les embarras des chevaux. Après les avoir débâtés, on les poussait en masse dans le fleuve, et ils allaient de l'avant, sans se faire prier, se bornant, eux aussi, à renifler si bruyamment, qu'on eût dit, à les entendre tous ensemble, des centaines de trains entrant en gare à la fois. Mais, arrivés sur la rive opposée, une grande difficulté se présentait : comme le fleuve quelques jours auparavant coulait à pleins bords, et comme il s'était retiré très vite, il avait laissé un grand espace de boue liquide qu'il fallait franchir pour atteindre la terre ferme. Chevaux et mulets y enfonçaient à chaque pas; rien n'était plus drôle que de les voir se débattre, essayer de relever une jambe pendant que les autres enfonçaient à leur tour, recommencer à satiété ce travail de Pénélope sans se décourager et sans arriver à un résultat. Lorsque leurs jambes de derrière étaient embourbées, ils glissaient doucement dans la vase, où ils semblaient prendre un bain de siège. L'un d'eux même, s'étant laissé choir et ne pouvant plus se relever, descendait rapidement dans la boue, sous le poids de son corps, que les jambes ne supportaient plus, si bien qu'en quelques minutes son cou et sa tête seuls restaient à l'air libre. Naturellement les Arabes criaient, se donnaient des ordres mutuels, se traitaient de sidis, se disaient des injures ou des politesses. Il fallut de grands efforts pour les décider à opérer le sauvetage de la pauvre bête, qu'on dut littéralement déterrer. Quelques minutes encore, et il eût été trop tard.

Vers cinq heures du soir, le passage était à peu près terminé. Il avait commencé à cinq heures du matin. Encore restait-il des chameaux et les caissons d'artillerie, qu'on devait transporter la nuit au clair de lune. « Et quand on pense, dit tout à coup le caïd raha, qui avait vu Rome, Londres et Paris, quand on pense qu'à Paris, avec un pont, nous serions tous passés en dix minutes! » Réflexion profonde, digne de M. de La Palisse, qui m'ouvrait des jours nouveaux sur les avantages de la civilisation. J'étais occupé à en sonder l'étendue, tandis que le soleil se couchait à l'horizon, dorant les eaux du Sbou de teintes claires qui lui donnaient réellement un faux air de Nil, que quelques-uns de mes compagnons chassaient dans la campagne, que d'autres pêchaient dans le Sbou des aloses énormes et exquises, et que M. Féraud, assis au milieu d'un groupe de musulmans attentifs, leur faisait je ne sais quel discours, avec des airs, des gestes et des mouvemens de conteur arabe, dont l'auditoire boit les paroles. Une dernière barque chargée comme toutes les autres traversait l'eau; tout à coup, nous voyons surgir, à un détour du fleuve, une sorte d'embarcation légère, d'une forme étrange et d'une coloration verte, qui ressemblait à celle des prairies environnantes. Elle était composée de roseaux fraîchement cueillis, dont les tiges, ramenées en avant, se relevaient comme en un bouquet; l'arrière était coupé tout droit: on eût dit la moitié antérieure d'une gondole qu'on aurait séparée par le milieu. Livrée au courant, sans personne en apparence pour la guider, elle suivait le fil de l'eau si rapidement, qu'on ne pouvait s'empêcher de trembler pour la barque qu'elle allait certainement rencontrer, et qui chavirerait, vu le manque d'équilibre du chargement. En effet, un Arabe effrayé saute et court à cette embarcation verdoyante, qu'il traîne sur un côté du fleuve. Au bruit de cette manœuvre, deux bateliers se réveillent et soulèvent une tête étonnée au milieu des branches vertes. C'étaient des pêcheurs, et l'embarcation était une ma'adiâ, sorte de bateau de pêche qu'on abandonne ainsi aux caprices du Sbou et sur lequel les indigènes, avec leur insouciance ordinaire, s'endorment sans crainte, à la garde d'Allah. Je ne saurais dire combien ces ma'adiâ sont charmantes, et quel effet m'a produit l'apparition de l'une d'elles, d'abord si mystérieuse, aux rayons du couchant. On l'eût prise pour un simple bouquet de feuillage jeté sur l'eau; mais il aurait fallu qu'arrêtée dans sa course vers l'inconnu par une main tremblante, il en sortît autre chose que deux pêcheurs se frottant les yeux. Il manque toujours quelque chose à la réalité pour être parfaitement poétique!

GABRIEL CHARMES.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LA

QUESTION DES TORPILLEURS

I.

LES TORPILLEURS EMPLOYÉS COMME GARDES-COTES.

Plus de vaisseaux! Des torpilleurs! tel est le cri que font entendre ceux qui, se laissant éblouir par le côté le plus saillant de la guerre navale future, et trop impressionner par le plus émouvant des épisodes qu'elle pourra nous offrir, ne tiennent pas un compte suffisant de toutes les conditions si diverses qu'une marine militaire doit remplir, de tous les services auxquels elle doit satisfaire. Les succès obtenus par les *torpilles portées* contre les navires au mouillage, turcs ou chinois, dans les récentes guerres, aussi bien que les expériences faites dans nos ports, ne leur laissent aucun doute sur les succès certains des *torpilles automobiles* contre les bâtimens en marche, à la mer, à quelque nation qu'ils appartiennent. Ils ne paraissent pas songer aux mécomptes auxquels on doit s'attendre dans la pratique de théories dont l'épreuve seule d'une guerre peut nous montrer sûrement les résultats et qui, jusque-là, ne reposent que sur des suppositions, sur des inductions et sur des raisonnemens.

Toujours entraînée par les idées nouvelles résumées dans des aphorismes précis et faciles à saisir, l'opinion publique, à la suite

de quelques écrits et d'articles de journaux, s'est emparée de cette formule radicale : *Plus de vaisseaux! Des torpilleurs!* Comme à l'ordinaire, jugeant de tout sans pouvoir rien approfondir, elle salue hautement les promoteurs de cette idée, ou ceux qui passent pour l'être, comme les apôtres de la jeune marine, destinée à régénérer une organisation vieillie (elle date d'hier!) et elle regarde ceux qui font seulement des réserves comme des esclaves de la routine, comme des esprits étroits ou usés, incapables de comprendre l'importance, la puissance et l'avenir de ce merveilleux engin : *la torpille automobile!* A quoi bon, dit-elle, toute cette flotte qui coûte des millions? A quoi bon ces cuirassés, ces croiseurs, ces puissantes machines, cette formidable artillerie, ces vaillans équipages, puisqu'ils sont fatalement destinés à devenir la proie d'un myrmidon imperceptible qui, au moment où ils y penseront le moins, leur enverra sous l'eau une torpille qui les fera couler?

Telle est l'absolue confiance que le public met dans la torpille automobile, sur la foi de certains enthousiastes et sur les conclusions tirées d'exercices qui ne peuvent et ne doivent trancher la question au point de vue de l'attaque sérieuse des bâtimens à la mer. On ne se dit pas qu'il y a bien des circonstances, dans la guerre comme pendant la paix, où la torpille ne peut être d'aucune utilité et dans lesquelles le concours de vaisseaux pourvus d'une artillerie convenable et d'un équipage important sera indispensable; que d'ailleurs, si les cuirassés gigantesques paraissent devoir être abandonnés, rien n'est plus simple que de les remplacer par une force navale plus rationnelle eu égard aux circonstances actuelles; on ne se dit pas que torpiller pour exercice un but immobile ou d'une petite vitesse, dans des eaux tranquilles ou peu agitées, n'est pas la même chose que torpiller au large et *pour de bon* un vaisseau qui se meut avec rapidité et qui possède contre son adversaire la ressource d'une manœuvre habile, d'une artillerie puissante et de pointeurs parfaits; on ne se dit pas que, dans le premier cas, la torpille peut quelquefois manquer son coup, et qu'elle le manquera souvent dans le second; que d'ailleurs nous n'avons jamais encore eu l'exemple d'une lutte à la mer entre un torpilleur et un vaisseau (1), que la guerre seule peut nous le donner, que tous les exercices du monde ne pourront en tenir lieu, et que, tout en s'organi-

(1) Nous n'avons même que deux exemples de torpilles automobiles employées à la guerre contre des vaisseaux au mouillage; dans la dernière guerre des Russes contre les Turcs, les premiers firent deux tentatives à Sinope contre un vaisseau turc qui n'eut aucun mal dans la première et fut coulé dans la seconde, parce que ce vaisseau n'exerçait aucune surveillance.

sant et en prenant ses précautions, il serait sage d'attendre les résultats d'une semblable expérience avant de proclamer le triomphe certain, infaillible, général, toujours et partout, *à la mer* du torpilleur. Enfin, on ne se dit pas beaucoup d'autres choses que nous allons passer en revue le plus brièvement possible.

I.

Énonçons d'abord, pour fixer les idées, les principales propositions que j'espère démontrer.

1° Le rôle des torpilleurs autonomes actuels ne peut être que celui de garde-côte; pour des raisons péremptoires que j'exposerai plus loin, le domaine de la haute mer leur est pratiquement interdit, quoique je ne leur conteste pas la faculté de tenir convenablement la mer, dans les gros temps ordinaires et, tant que leur machine, fonctionnant convenablement, leur permettra de bien gouverner.

2° La terreur que l'attaque d'un torpilleur doit, dit-on, inspirer à tout navire, ne peut, dans tous les cas s'entendre que des navires au mouillage, et ils n'y seront exposés que dans les rades ouvertes; quant à l'attaque d'un torpilleur à la mer contre un bâtiment bien armé, bien commandé, d'une excellente marche et évoluant bien, elle ne doit pas, à mon avis, préoccuper ce dernier plus que ne ferait l'attaque d'un bâtiment ennemi en tout semblable à lui-même.

3° Une réunion nombreuse de torpilleurs à la mer en vue d'une entente commune et d'une manœuvre combinée, à la poursuite d'une flotte ennemie, ne pourra que difficilement remplir son objet, et seulement par un temps à souhait; dans une nuit obscure ou par un temps sombre ou couvert et pluvieux, surtout s'il s'y ajoute une mer grosse et un vent frais, cette réunion n'aboutirait le plus souvent qu'à une mêlée d'aveugles dans laquelle les torpilleurs se feraient plus de mal à eux-mêmes qu'ils n'en feraient aux ennemis (1). Il est douteux que l'on se risque à faire des expériences de ce genre dans des circonstances capables de les rendre décisives; on ne saurait établir aucune comparaison, sous le rapport de l'ordre, de la sécurité, de la facilité d'entente et de la préservation des abordages, entre une réunion de bâtimens ordinaires et une réunion de torpilleurs tels que ceux dont il s'agit.

4° De la première proposition il résulte que, dans le cours de leur navigation dans la haute mer, les bâtimens de guerre ou de commerce n'auront pas à craindre la rencontre des torpilleurs actuels;

(1) Depuis que ce travail a été écrit, les abordages sérieux qui ont eu lieu près de Toulon, du 6 au 15 mai, sont venus confirmer cette proposition.

ils n'auront affaire qu'à des torpilleurs de nouvelle création, avisos, croiseurs et autres, et je dis qu'il n'en résultera pas pour ces bâtimens une situation sensiblement différente de celle que leur a créée jusqu'ici, en temps de guerre, la rencontre à la mer des avisos, croiseurs ou cuirassés ordinaires.

5° Il y aura toujours une foule de circonstances dans la guerre, aussi bien que dans la paix, où les torpilleurs ne seront d'aucune utilité et dans lesquelles le concours de grands bâtimens de guerre montés par un équipage important et disposant d'une forte artillerie sera indispensable.

Voilà des affirmations nettes et précises; elles sont fondées sur l'expérience des choses de la mer, sur l'observation de la manœuvre des torpilles, sur une longue pratique de celle des vaisseaux et sur de mûres réflexions; elles me semblent de nature à faire le jour dans la question, si, comme je l'espère, je parviens à les appuyer d'argumens assez solides; si je n'y réussis pas. mes convictions sont telles, que j'en rejetterai la faute, non sur le manque de bonnes raisons, mais sur mon insuffisance à les faire valoir, et j'en appellerai aux résultats de la guerre future; car, jusqu'à ce que nous ayons vu des torpilleurs autonomes, tels que ceux dont je m'occupe, et des vaisseaux (européens) armés et à la mer, lutter entre eux pour l'existence, et l'un des adversaires périr, aucun exercice, aucun vain simulacre ne changera mon sentiment.

Autour de ces propositions principales viendront s'en grouper quelques autres moins importantes, à mesure qu'elles se présenteront sous ma plume dans le cours de cette étude.

Je reconnais parfaitement toute l'importance des torpilleurs, les grands services qu'on en peut attendre et je trouve très à propos qu'on les multiplie; je reconnais toute la valeur de cette arme terrible; ce n'est donc pas plus pour en nier la puissance que pour en combattre l'emploi que je prends la plume; je ne le fais que pour exprimer le vœu que cet emploi soit judicieusement réglé et que l'on agisse sans précipitation. Sur la foi de l'infaillibilité d'une arme qui n'a pas fait ses preuves et qui ne pourra les faire qu'à la guerre, on ne doit pas se hâter de sacrifier celle que nous avons appréciée depuis longtemps, alors que le bon sens et la logique disent de les utiliser, de les perfectionner toutes les deux.

Si j'en juge par ceux que j'ai consultés, je crois que la plupart des marins partagent mon avis. J'écris donc surtout pour les personnes qui, n'appartenant pas à la marine, peuvent se laisser plus facilement prévenir par des théories hasardées, lesquelles leur sont présentées avec un esprit vif et dans un style brillant et imagé, bien fait pour les séduire. Depuis que les revues et les journaux ont soumis au public ces questions techniques, plusieurs de mes amis

m'avaient engagé à émettre mon avis là-dessus. Je m'étais abstenu par suite de ma répugnance à me mettre en avant et à soutenir des polémiques, quelque courtoises et impersonnelles qu'elles puissent être, car il est bien entendu que seules les doctrines sont en jeu et jamais les personnes (1).

Celle que j'ai soutenue il y a quelques années pour les jetées de la rade de Toulon, dont j'étais un des chauds partisans, et dont, conjointement avec les membres distingués de la commission que j'avais l'honneur de présider, j'ai fait adopter le tracé, prouve que j'appréciais déjà toute la puissance de la torpille; c'est pour elle que je luttais alors contre ceux qui, ne la prenant pas suffisamment au sérieux, ne pouvaient se résoudre à déparer la rade de Toulon. Dans cette circonstance comme aujourd'hui, je n'ai cédé qu'à l'amour que j'ai toujours porté aux choses de la marine et à l'intérêt dévoué que je leur porterai jusqu'à mon dernier jour (2).

Alors j'étais en avant; aujourd'hui je suis en arrière; mais je ne me déjuge nullement pour cela; c'est qu'il y a une différence immense entre l'attaque des torpilleurs contre des bâtimens au mouillage et cette même attaque contre des bâtimens à la mer; dans le premier cas, c'est une question jugée; dans le second, c'est une question pendante et qui ne cessera de l'être qu'après l'expérience sérieuse d'une guerre.

Des impatiens font une affaire d'entraînement et de passion d'une question où tout ne doit procéder que d'une étude lente et consciencieuse, d'une conviction froide et mûrie et dans laquelle bien des considérations diverses doivent être mises en compte. Ils s'indignent que toutes leurs idées ne soient pas acceptées *a priori* et d'enthousiasme; ils eussent voulu que tous nos officiers se précipitassent comme un seul homme à leur suite et votassent d'acclamation le triomphe absolu de la torpille et la déchéance complète du canon. Comme ils ne pouvaient pas dire que les jeunes officiers fussent arrêtés par la routine et aveuglés par le culte du passé, et que d'ailleurs ils tiennent à les mettre de leur bord, ils ont eu soin de

(1) J'ai gardé le silence tant que les circonstances ne m'ont pas paru pressantes.

(2) Ma réponse aux violentes critiques adressées aux jetées de la rade de Toulon et publiées, sous le pseudonyme d'un *Vieux marin*, par quelqu'un qui ne l'était pas, dans un journal de Toulon, forme une série de vingt-huit articles publiés dans ce même journal du 5 avril au 5 décembre 1880. Suivant le désir exprimé plus tard par le ministre de la marine, sous les yeux duquel furent mis ces articles, je remaniai ce travail de manière à faire disparaître tout ce qui ressemblait à une polémique et à le convertir en un petit traité intitulé : *la Rade de Toulon et sa défense*, exposant l'historique de la question et l'objet de ces jetées. Ce travail fut, par l'ordre du ministre, publié dans la *Revue maritime et coloniale* (septembre, octobre et novembre 1881), dans la partie scientifique et littéraire du *Journal officiel* (nos du 22 octobre, 6 novembre, etc., 1881), et publié aussi en brochure.

les laisser de côté et de réserver ces accusations pour leurs aînés. Ils ont fait deux parts de la marine : les officiers généraux et supérieurs sont des arriérés dont on ne peut rien tirer; les lieutenans de vaisseau seuls sont bons à quelque chose (1).

Ces accusations ont été jetées, depuis plus d'un an, à la face de la France et de l'Europe, aux officiers généraux et supérieurs de la marine française, à ces mêmes officiers qui, vivement préoccupés du danger des torpilles, ont insisté avec tant de persévérance et de succès pour assurer, contre l'attaque des torpilleurs, la défense de la rade de Toulon et des flottes qu'elle abrite; voilà ceux qu'on représente comme ne prenant nul souci de la torpille et ne se préoccupant que du canon. Leur crime est tout simplement de penser que la question de la torpille, comme arme de combat à la mer, ne peut être assez élucidée avant l'expérience d'une guerre, pour qu'il y ait lieu d'adopter dès aujourd'hui un parti radical en reléguant, sur l'heure, nos vaisseaux dans le musée naval du Louvre et nos canons dans les galeries du musée d'artillerie. On qualifie d'obstacle la prudence réfléchie avec laquelle ils demandent qu'on agisse.

Voilà où peut mener la passion d'une idée dans une spécialité que l'auteur de ces amères critiques ne pouvait connaître que superficiellement, car, dans la torpille, il y a deux objets à considérer : l'engin en lui-même et son usage *à la mer*. Je lui abandonne l'engin; mais je dis que, dans les résultats de l'usage à la mer, l'habileté des manœuvres, les ressources de l'audace et celles de la ruse, l'animation du combat, l'extrême rapidité de la marche des deux adversaires, l'influence de la houle et celle des courans, enfin, les difficultés pratiques qui se rencontrent toujours dans l'application, à un combat réel, des opérations les plus simples en théorie ou dans un exercice, je dis que tout cela introduira des élémens qui pourront modifier les résultats prévus, élémens que les marins seuls peuvent soupçonner, mais ne pourront eux-mêmes apprécier à leur juste valeur qu'après l'expérience de combats *pour de bon*. Par les marins j'entends non-seulement quelques individualités plus ou moins marquantes et enthousiastes et le petit nombre d'adhérens que l'influence de leur situation peut grouper autour d'elles, mais la généralité.

Ainsi donc, tout ce qui est au-dessus du grade de lieutenant de vaisseau, tout ce qui a plus de trente-cinq à quarante ans (sauf, bien entendu, les adeptes), est considéré comme un obstacle au

(1) Lire la page 881 de *la Réforme de la Marine*, dans la *Revue* du 15 décembre 1884. Le présent travail était remis à la *Revue* un mois avant la mort de l'auteur de la *Réforme de la Marine*, enlevé si prématurément à la science et aux lettres.

progrès; il serait logique d'en tirer la conséquence naturelle et de demander la mise à la retraite de tout ce monde-là. Puisqu'il ne constitue qu'un *impedimentum*, sa présence dans le corps ne peut qu'être contraire aux intérêts du pays. En agissant ainsi tous les dix ou quinze ans, on serait assuré d'avoir toujours une marine jeune, incapable de s'endormir dans la routine, dans le culte des vieilles idées et disposée à se lancer à toute vapeur, sans regarder ni à droite, ni à gauche, dans la voie du progrès. On réaliserait ainsi le double avantage de pouvoir donner un avancement plus rapide aux officiers *intelligens* et de ne jamais être gêné par la voix de l'expérience et celle du bon sens, réclamant sans cesse pour que tout changement se fasse avec une prudente mesure et après de mûres réflexions.

Ces accusations contre les officiers généraux et supérieurs sont mal fondées : il n'y a, dans la question des torpilles, ni jeune, ni vieille marine, ni routine, ni préjugés, ni attachement aux « vieilles » idées en opposition avec le progrès. En ce qui concerne l'emploi de la torpille contre les navires au mouillage, il n'y a qu'une voix : tout le monde est d'accord, la cause est entendue. Pour ce qui concerne son usage contre les bâtimens à la mer, ce n'est qu'une affaire d'appréciations individuelles, auxquelles chacun cède plus ou moins, selon les déductions de son raisonnement ou les entraînemens de son imagination, indépendamment de l'âge. Celui qu'on représente, à tort ou à raison, comme le promoteur de la prédominance absolue de la torpille et du délaissement des vaisseaux, est dans sa soixantième année, et il connaît trop bien le savoir et le mérite du corps des officiers de vaisseau, dont il est un membre distingué; il sait trop avec quel soin la plupart des officiers, dans le cours de leur carrière, et quel que soit leur âge, se tiennent au courant de tous les progrès, de toutes les innovations, de toutes les expériences, pour ne pas être convaincu, j'en suis certain, qu'il n'y a ici en présence ni jeunes, ni vieux, ni progressistes, ni arriérés, mais seulement des gens également instruits, également éclairés, également dévoués au bien de la marine, comme à la gloire du pays, et différant simplement, sur certains points essentiels ou accessoires, et notamment sur la question de mesure et d'opportunité. Quelques officiers, autant jeunes que vieux, peuvent être exagérés dans un sens ou dans l'autre; mais la masse, la grande masse, veut le développement de l'arme nouvelle, sans condamner absolument l'ancienne. Elle veut le progrès, elle est capable de le comprendre et de le réaliser; mais elle le veut allié à la prudence et à la mesure, qui seules peuvent le rendre certain et l'empêcher d'être accompagné d'erreurs et suivi de mécomptes.

II.

Avant d'entrer en matière, il est indispensable de rappeler certaines notions sur les torpilles, afin que chacun, dans le public, puisse être à même de comprendre la valeur des expressions en usage et se rendre un compte suffisant de la question dont on lui parle tant.

Tout le monde, sans doute, sait qu'une torpille est, suivant la définition du *Manuel des défenses sous-marines*, « un vase métallique clos et bien étanche, rempli de poudre ou de toute autre matière explosible et qu'on fait éclater sous l'eau, au contact ou dans le voisinage de la coque d'un navire ennemi. » Mais bon nombre de personnes n'ont pas eu l'occasion d'en apprendre davantage là-dessus, quelle que puisse être leur instruction sous un autre rapport. C'est ainsi que j'ai entendu confondre entre elles les torpilles, entre eux les torpilleurs, et attribuer aux uns les propriétés et les exploits des autres; prendre, par exemple, les torpilleurs *porte-torpilles* de l'escadre de l'amiral Courbet, dont quelques-uns n'étaient que les canots du vaisseau le *Bayard*, auxquels on avait adapté l'appareil nécessaire, pour les torpilleurs *lance-torpilles* actuellement en expérience dans l'escadre de la Méditerranée, et croire que ceux-ci faisaient partie de l'escadre de Chine et naviguaient avec elle. Comment ceux qui commettent une confusion semblable, et qui ne distinguent pas entre la torpille *portée* et la torpille *automobile*, peuvent-ils se faire une idée saine de la question qui s'agite? Et cependant il s'en trouve beaucoup, parmi ceux-là, qui n'hésitent pas à se prononcer de confiance et chaudement pour la torpille *à outrance* et contre les vaisseaux. Telle est l'influence que le courant de l'opinion peut exercer sur la solution des questions les plus graves et les plus spéciales. On voudra donc bien m'excuser d'allonger cette étude en la faisant précéder des courtes explications qui suivent :

Toutes les torpilles en usage comme arme de guerre peuvent se rattacher à cinq espèces : 1° la torpille *fixe*, qui est *dormante* ou *mouillée*; 2° la torpille *mobile*; 3° la torpille *portative*; 4° la torpille *remorquée*; 5° la torpille *automobile*.

La torpille fixe est appelée *dormante* si elle repose sur le fond de la mer, et *mouillée* si elle est maintenue entre deux eaux au moyen d'ancres et de chaînes. La torpille *dormante* est reliée au rivage par des fils métalliques au moyen desquels l'opérateur y met le feu à volonté par l'électricité; c'est pourquoi elle est dite torpille *électrique*. L'opérateur saisit, pour la faire éclater, le moment où un navire ennemi passe au-dessus ou très près de la torpille. La

torpille *mouillée*, dans les mêmes conditions, est dite également torpille *électrique*; elle est dite *électro-automatique* si l'électricité n'agit qu'au moment où il se produit contre le navire ennemi un choc qui ferme le circuit électrique; enfin, elle est dite *automatique* si le choc seul produit l'inflammation.

La torpille fixe est une arme purement défensive; elle défend à l'ennemi l'accès des rades, ports, fleuves et les abords des côtes. Ces torpilles sont disposées à l'avance sur le fond ou mouillées dans les *passes*, dans un ordre et dans des dispositions déterminées. Les torpilles *électriques* sont manœuvrées de l'intérieur d'observatoires établis à terre et dissimulées dans les buissons ou dans les rochers du rivage afin que l'ennemi ne puisse les détruire à coups de canon. La seconde espèce de torpille est la torpille *mobile*, qui est abandonnée à la dérive au-dessus du vent ou du courant de la flotte ennemie et portée, par leur action, sur ses vaisseaux. Cette torpille est *automatique*, elle éclate en heurtant le navire. La troisième espèce de torpille est la torpille *portative*, qu'une embarcation porte au contact même du navire ennemi. On a créé dans ce dessein un genre spécial d'embarcation dite *torpilleur* (*porte-torpille*), mais le premier canot venu d'un bâtiment quelconque peut au besoin servir de torpilleur; il suffit de le munir de l'installation nécessaire, laquelle est très simple. Tels sont les torpilleurs qui ont joué un rôle glorieux dans la dernière guerre qui a eu lieu entre les Turcs et les Russes, et entre nous et la Chine (1). La torpille *portée* est à la torpille *lancée* ou *automobile* ce que le poignard est à la balle; c'est une arme terrible et qui ne peut manquer son but si l'assaillant ne périt pas avant de l'atteindre, et il y risque toujours sa vie. L'homme qui tire sur son ennemi, fût-ce de très près, peut le manquer; celui qui court à son rival, le prend corps à corps et lui plonge son fer dans la poitrine, l'atteindra sûrement s'il ne tombe lui-même mourant à ses pieds. Aussi je doute que l'attaque d'un semblable torpilleur puisse réussir contre des vaisseaux européens autrement qu'à la faveur de la nuit et par surprise; ceux qui à Fou-Tchéou ont été, à la face du soleil et d'une flotte ennemie, porter leur engin contre le flanc de deux vaisseaux chinois, auraient péri sans doute s'ils avaient eu affaire à des vaisseaux anglais ou français; les boulets eussent criblé les torpilleurs, et les fusils, les mitrailleuses eussent frappé les hardis équipages. Les torpilles portées ne peuvent être utilisées que contre des navires au mouillage ou marchant lentement aux abords d'une rade.

La quatrième espèce de torpille est la *torpille remorquée*, qui

(1) A Fou-Tchéou, c'étaient des torpilleurs; à Shei-Poo, c'étaient des canots du vaisseau le *Bayard*, installés en torpilleurs.

est traînée à la remorque d'un bâtiment et amenée par des manœuvres convenables au contact du bâtiment attaqué. On dit aussi torpille *divergente* la disposition de la remorque la faisant marcher par le côté et non dans les eaux du remorqueur. L'usage de cette torpille à la mer n'est possible que par un temps favorable et lorsque le bâtiment qui la traîne possède une marche très supérieure à celle de l'ennemi, et même dans ce cas c'est une opération très délicate et difficile. L'ennemi, par d'habiles manœuvres, peut déjouer les efforts de l'assaillant et le cribler de projectiles en se faisant chasser (1).

Je n'ai mentionné ces quatre espèces de torpilles et ces deux genres de torpilleurs que pour éviter toute confusion possible dans l'esprit des personnes étrangères au métier, car aucune de ces torpilles, aucun de ces torpilleurs n'est intéressé dans la question qui nous occupe; cette question ne concerne que le cinquième engin que je vais expliquer et qui est la *torpille automobile*.

Au moyen d'un tube de lancement et d'un appareil spécial installés soit à terre, soit dans un canot ou à bord d'un bâtiment, on donne à la torpille automobile la première impulsion dans une direction déterminée ; elle chemine ensuite sous l'eau, à une profondeur réglée (généralement 3 mètres) par l'effet d'un moteur intérieur. La seule adoptée en France est celle qui a été inventée par un officier de la marine autrichienne et perfectionnée par M. Whitehead, d'où lui est venu le nom de *torpille whitehead*. Son atelier de fabrication est établi à Fiume, en Illyrie, sur les bords de la mer Adriatique. C'est là que, depuis douze ans environ, nous nous approvisionnons de torpilles, en attendant que nous ayons conclu avec l'inventeur une convention qui nous permette d'en construire chez nous.

La torpille whitehead affecte à peu près la forme d'un cigare aminci par les bouts; la longueur du type adopté jusqu'à présent pour les torpilleurs autonomes est de $4^{m},40$ (2). Elle marche au moyen d'une petite hélice mue par l'air comprimé emmagasiné dans son intérieur. Sa vitesse peut être d'à peu près 12 mètres par seconde pendant les 400 premiers mètres parcourus. Elle porte à son arrière un petit gouvernail qui sert à lui conserver sa direction et son immersion. Ces torpilles peuvent être lancées de l'intérieur d'une embarcation quelconque, canot ou bâtiment, mais, comme il est essentiel, pour assurer le succès d'une pareille attaque, que l'assaillant possède une marche tout à fait supérieure et qu'il soit de dimensions assez réduites pour échapper à l'attention de l'ennemi, le surprendre

(1) Il est question de la suppression chez nous de cette espèce de torpille.

(2) Les résultats n'en étant pas jugés satisfaisans, on a demandé la transformation des tubes afin qu'ils puissent lancer les torpilles de $5^{m},75$, type déjà adopté pour les torpilleurs de 27 mètres.

ou s'approcher assez près sans être aperçu, on a créé pour cet objet un genre particulier de bâtiment ou plutôt d'embarcation dont les premiers plans sont dus à MM. Thornycroft et Cie, constructeurs à Chiswick, sur la Tamise, plans modifiés depuis, dans certaines parties, par divers constructeurs en France et à l'étranger (1).

Il y en a de petits qui ne pouvaient s'éloigner de leur lieu de refuge et du centre de leurs approvisionnemens. Il en est de plus grands capables d'accomplir un trajet considérable et de se suffire à eux-mêmes pendant un temps donné, ce qui les rend maîtres de leurs mouvemens et leur a fait donner la qualification d'*autonomes*; mais ils sont encore assez petits pour se dissimuler facilement et surprendre l'ennemi en lui offrant le moins de prise possible. Ce sont ces derniers pour lesquels l'opinion se passionne en ce moment, ce sont les seuls dont je m'occupe, parce que c'est pour eux et à leur sujet qu'a pris naissance le procès entre les torpilleurs et les cuirassés, ces derniers étant considérés par la nouvelle école comme chassés virtuellement de la mer, en temps de guerre, par la création des torpilleurs autonomes, tant elle les regarde comme incapables de soutenir la lutte.

Il est donc entendu que tout ce que je vais dire se rapporte à ce type : quand je parlerai de *torpilleur*, il s'agira du *Thornycroft autonome*, et quand je voudrai parler d'un autre genre de torpilleur, j'aurai soin de le caractériser par un terme complémentaire.

C'est ce torpilleur qui a déjà été et qui est encore en expérience dans l'escadre d'évolutions; c'est celui qui vient d'être envoyé des ports du nord à Toulon, où on en réunit une flottille (2).

Afin d'éviter toute équivoque et de mieux préciser, nous allons en donner les dimensions principales. La longueur est de 33 mètres; la largeur au maître-couple de $3^m,32$; le creux de $2^m,64$; le tirant d'eau en charge : arrière $1^m,93$; avant $0^m,63$. Le plat bord est peu élevé au-dessus de la flottaison, mais une espèce de carapace percée de hublots règne au-dessus du pont presque d'un bout à l'autre du bateau : sur l'avant du centre, cette carapace est coupée et surmontée par un petit kiosque dont le sommet est élevé de $1^m,64$ au-dessus du niveau de la mer. Dans ce kiosque, où des hublots sont ménagés pour voir à l'extérieur, se tiennent à la mer le capitaine et l'homme de barre. La cheminée de la machine est élevée au-dessus de la flottaison de $4^m,18$; ce tuyau est le seul objet saillant.

Ces torpilleurs n'ont que quatre torpilles à bord; après quatre

(1) Il y a aussi des thornycrofts porte-torpilles.

(2) Il ne faut pas oublier que ceci était écrit au mois de février.

coups leurs munitions sont épuisées. Leur déplacement est de 45 tonneaux. Leur approvisionnement de charbon est de 8 tonneaux ordinairement, et de 10 à 11 au maximum. Cet approvisionnement leur permet de faire un trajet d'autant plus long que leur vitesse est plus modérée; leur plus grande vitesse est de 21 nœuds, environ 40 kilomètres à l'heure. En réduisant cette vitesse à 12 nœuds, soit 22 kilomètres à l'heure, leur charbon leur permettra de parcourir un trajet d'environ 1,200 milles marins, soit 400 lieues marines, ou 2,222 kilomètres. Mais ils ne peuvent embarquer que deux jours d'eau pour la machine, ce qui limite beaucoup le trajet qu'ils pourraient accomplir s'ils étaient munis d'un *bouilleur* destiné à leur fournir de l'eau à volonté. Ils peuvent, à la rigueur, embarquer vingt jours de vivres de campagne. Leur équipage, officiers compris, est de treize hommes en équipage réduit et de dix-neuf au complet (1).

Par ces renseignemens le lecteur se rendra plus facilement compte de la discussion qui va suivre.

Les voilà, ces fameux torpilleurs autonomes que leurs enthousiastes regardent comme tellement redoutables, toujours, partout et à coup sûr, en pleine mer, aussi bien que sur les côtes, aux vaisseaux de guerre comme aux navires du commerce, et comme ayant eux-mêmes si peu à redouter qu'ils affirment que leur apparition est le signal de la retraite ou de la destruction de ces vaisseaux! Ils supposent, en conséquence, que la multiplication de semblables torpilleurs doit en temps de guerre provoquer chez les belligérans le désarmement général des flottes militaires et des flottes du commerce, ou amener la perte certaine de tous les bâtimens qui oseront quitter le port; ils se flattent que, par l'effet terrible des armes nouvelles et par la rigueur impitoyable qui sera déployée dans leur usage, le régime de la future guerre devant être dépouillé de tous les tempéramens qui jusqu'ici pouvaient en adoucir les maux, l'excès de ces maux engagera les nations à s'entendre pour supprimer le fléau de la guerre lui-même et pour trouver un moyen moins cruel et plus raisonnable de régler leur différends.

La question vaut la peine assurément d'être éclaircie; elle nous paraît très nettement posée dans un extrait de *l'Étude sur la guerre navale*, publié récemment dans plusieurs journaux. On voit par cette publicité combien ces idées ont été répandues dans un monde qui, étranger aux choses de la marine, ne peut les contrôler par lui-même, et combien il est naturel et à propos que les gens du métier qui ont été mêlés activement à ces questions et qui pen-

(1) C'est ce torpilleur qui, dans la toute récente classification officielle qui vient d'avoir lieu, a reçu la dénomination de *torpilleur de haute mer*.

sent qu'il y a bien des réserves à faire, les produisent au grand jour (1). Voici d'abord l'extrait dont nous parlons.

« Demain la guerre éclate ; un torpilleur autonome, — deux officiers, douze hommes d'équipage, — a reconnu un de ces paquebots porteurs d'une cargaison plus riche que celle des plus riches galions d'Espagne ; l'équipage, les passagers de ce paquebot s'élèvent à plusieurs centaines d'hommes,.. le paquebot répondrait par un obus bien pointé qui enverrait au fond le torpilleur... Donc le torpilleur suivra de loin, invisible, le paquebot qu'il aura reconnu et, la nuit faite, le plus silencieusement et le plus tranquillement du monde, il enverra aux abîmes paquebot, cargaison, équipage, passagers ; et, l'âme, non-seulement en repos, mais pleinement satisfaite, le capitaine du torpilleur continuera sa croisière.

« Tous les cœurs sensibles que le XVIIIe siècle nous a légués peuvent gémir, tous les congrès de la paix peuvent tenir leurs assises humanitaires, tous les diplomates peuvent, en des congrès aussi pratiques, édicter de nouveaux codes de lois de la guerre ; par cela seul que la guerre éclatera entre deux nations maritimes, et parce que le lion est lion pour déchirer sa proie surprise sans défense, le torpilleur est torpilleur pour torpiller les navires ennemis surpris sans défense, chaque nuit couvrira de ses ombres silencieuses et protectrices, chaque point de l'océan verra s'accomplir de pareilles atrocités. D'autres peuvent protester ; pour nous, nous saluons en elle la sanction suprême de cette loi supérieure du progrès dans laquelle nous avons une foi ardente et dont le dernier terme sera l'abolition de la guerre... »

Ce tableau saisissant de la funeste destinée promise à tout bâtiment ennemi assez audacieux pour s'aventurer à la mer en temps de guerre est bien fait pour produire sur l'esprit public une impression profonde, mais que nous n'aurons pas de peine à ramener à des proportions beaucoup moindres. Qu'on se rassure donc ; il y a une bonne dose de poésie et d'imagination, non-seulement dans cette foi ardente en l'abolition de la guerre, mais aussi dans la peinture émouvante de cette sinistre toute-puissance d'un côté, de ce péril universel de l'autre, qui nous montre les torpilleurs voués toujours à des triomphes faciles et les vaisseaux de guerre ou de commerce à une perte inévitable.

Il se tromperait d'une étrange façon, il émettrait le plus pernicieux des paradoxes, le philanthrope imaginaire qui viendrait nous dire : Accroissons les maux de la guerre jusqu'à les rendre intolé-

(1) L'auteur a présidé, pendant deux ans, la commission des défenses sous-marines à Brest et à Toulon et a assisté en cette qualité, étant officier général, à de très nombreuses expériences.

rables; poussons-en les horreurs jusqu'à l'extrême, et nous marcherons ainsi vers le dernier terme de la loi du progrès, vers l'abolition de la guerre. Par un accord unanime des peuples, le nom de la guerre sera rayé de la liste lamentable des fléaux; nous serons les bienfaiteurs de l'humanité.

Celui qui parlerait ainsi serait un poète, un rêveur plutôt qu'un philosophe; il ne se rendrait compte ni du caractère de l'homme, ni des conditions de la société humaine. Est-ce que la vue des ravages qu'ils font a pu abolir le vice et la débauche? Est-ce que jadis le supplice épouvantable de la roue avait aboli le vol de grands chemins? Est-ce que de nos jours le spectacle sanglant de la guillotine a aboli l'assassinat? Pourquoi donc la pensée de maux passés ou à venir suffirait-elle pour abolir la guerre?

Rien n'abolira la guerre; les passions, les intérêts, les besoins, les ambitions, les rivalités, les haines, croyez-vous que tout cela va s'arrêter à jamais devant le souvenir facilement effacé des malheurs subis par ceux qui nous ont précédés, ou devant la crainte de maux qu'on espère toujours d'infliger aux ennemis et auxquels on se flatte de pouvoir échapper soi-même? Les peuples éprouveront des momens de lassitude et le besoin du repos, mais ce ne sera que pour réparer leurs forces; plus la guerre aura été terrible, plus ils auront souffert, plus se développera dans leur sein le désir de la revanche.

Les leçons du passé n'ont jamais empêché les hommes d'obéir à leurs passions et de suivre le penchant de leur nature; la guerre ne cessera jamais d'être, en certains momens, regardée comme une nécessité, tantôt par les gouvernemens qui y précipiteront les peuples, tantôt par les peuples qui y pousseront les gouvernemens, les uns et les autres agissant, soit pour céder à d'irrésistibles entraînemens, soit pour sauvegarder leur honneur, leur situation, leurs moyens d'existence ou leur existence même.

Voilà la vérité. Ce serait un grand malheur si l'idée se répandait que de l'excès des horreurs de la guerre doit naître le règne de la paix perpétuelle et que, par conséquent, il n'y a pas, à la guerre, de cruauté inutile, et qu'il est même bon de les multiplier. Ne pensez pas cela; croyez, au contraire, que les rigueurs inutiles à la poursuite du but de la guerre sont, non-seulement des crimes, mais encore des fautes qui se retournent toujours contre ceux qui les commettent. Combien de fois avons-nous vu les sentimens qu'elles excitent changer la face des affaires, et des vainqueurs de la veille faire les vaincus du lendemain! Combien de fois la soif de la vengeance a rendu éphémère une paix qui sans elle eût été durable! Il n'est ici nullement question de la *sensiblerie du XVIIIe siècle* si cette sensiblerie à l'égard des rigueurs nécessaires a paru ridi-

cule, une froide indifférence pour toutes les horreurs de la guerre ne paraîtrait pas plus de saison et serait odieuse.

III.

Montrons maintenant que l'action de ces torpilleurs ne sera pas aussi générale ni aussi funeste qu'on paraît le supposer.

Et d'abord retirons-leur le domaine de la haute mer; dénions-leur la faculté de se livrer à toute autre navigation qu'à celle du cabotage, sauf dans quelques circonstances exceptionnelles; disons qu'ils ne pourront naviguer que sur les côtes et avec des relâches fréquentes comme ont fait ceux qui ont été expédiés récemment de Cherbourg, de Brest, de Lorient à Toulon, où s'opère leur concentration en vue d'exercices combinés avec l'escadre d'évolutions (1). Ce n'est pas qu'ils ne soient capables de bien tenir la mer; ils ont montré qu'ils naviguaient avec une sécurité suffisante, du moins dans les gros temps ordinaires et de peu de durée, et lorsque la machine, fonctionnant régulièrement, les mettait à même de gouverner à souhait. Mais le gros temps dure en général, au large, plusieurs jours, et, sans être extraordinaire, il peut obliger les bâtimens à certaines précautions, à prendre la cape courante, par exemple; dans ce cas, si le torpilleur se trouve à portée de la côte, il se hâtera d'y chercher un refuge, ou il attendra la fin du mauvais temps, au grand soulagement de l'équipage et à celui de la machine. S'il est absolument en pleine mer, il lui faudra, comme disent les marins, *étaler le coup*. Il en sera très gêné; ne pouvant pas faire marcher sa machine assez doucement pour filer moins de neuf nœuds environ contre une mer très grosse, il pourra en être fatigué, et, comme on dit, dévoré par la lame; le service de la machine, celui de la barre, la surveillance extérieure et la situation même de l'équipage deviendront très pénibles.

En supposant que, manœuvrant avec habileté, il puisse dominer la mer tant qu'il gouvernera, et que les mécaniciens et l'équipage résistent pendant quelques jours à la fatigue d'une telle vie, sans repos et sans nourriture convenable, par l'impossibilité de faire la cuisine, le torpilleur se trouvera à la merci de la moindre avarie de machine, qui l'obligerait à stopper. Aussitôt le bateau, cessant de gouverner, tombera en travers de la lame, et nul ne peut répondre qu'il ne sera pas couvert, inondé, roulé par elle, son tuyau enlevé, son kiosque démoli, et qu'en fin de compte il n'y périra pas. Que faut-il pour cela? Une de ces petites avaries comme il s'en produit

(1) Malgré toutes ces relâches, les équipages ont en général beaucoup souffert dans cette traversée.

si souvent, qui empêchent la machine de marcher, mais qui sont insignifiantes à bord d'un bâtiment ordinaire, parce que là, en tout temps, quelques instans suffiront pour les réparer et pour rétablir la situation de la machine et celle du navire dans leur état normal. A bord du torpilleur, l'avarie sera irréparable; c'est déjà beaucoup que les mécaniciens aient pu se maintenir jusque-là en équilibre de manière à faire convenablement leur service ; devenu corps inerte, battu par la mer du travers, le bateau éprouvera des secousses si violentes, des mouvemens si excessifs qu'aucun travail de réparation à bord ne sera possible; la perte du navire ou la cessation subite ou prompte du mauvais temps pourront seules mettre fin à cette situation critique, que tout autre navire supporterait sans péril, à moins d'une circonstance de tempête dont il n'est pas ici question.

Dans le trajet que viennent d'accomplir ces torpilleurs pour venir des ports du Nord à Toulon, un seul passage était délicat; c'était la traversée du golfe de Gascogne, qui d'ailleurs devait être courte (vingt-quatre heures suffisant pour cela), avec la vitesse modérée de route ; naturellement, pour l'entreprendre, ils ont attendu dans les ports de la Bretagne un temps assuré; mais à la mer, rien n'est certain : si l'un d'eux avait été surpris par un de ces gros temps de la partie du sud-ouest, si fréquens pendant la mauvaise saison et qui, en deux ou trois heures, amènent une mer énorme et un temps sombre et pluvieux à ne pouvoir rien distinguer autour de soi, il eût pu être compromis, et il l'eût été certainement si, dans de telles conditions, le moindre accident fût arrivé à sa machine.

Un bâtiment dont, dans le gros temps le plus ordinaire, la moindre avarie de machine compromettrait le salut, ne peut pas être déclaré un navire *marin* et apte à toute navigation.

Dans leur traversée du golfe de Gascogne, ces torpilleurs ont eu beau temps, la mer n'était houleuse que comme elle l'est d'habitude; je sais cependant que l'un d'eux (je pense qu'il en a été de même pour les autres, mais je ne m'occupe que de celui-ci) n'a pu se servir de sa boussole, tant elle était affolée par les mouvemens imprimés au bateau par la navigation; il a dû se passer de cet instrument indispensable et se diriger au jugé. Heureusement, la nuit fut belle et le ciel clair, et, grâce à l'étoile polaire, à l'aide de laquelle il put se donner une direction approchée, il atteignit la côte d'Espagne, mais à l'aventure, et il atterrit dans un port autre que celui sur lequel il voulait se diriger. Les observations nécessaires pour la navigation hauturière eussent été impossibles; la seule qui eût été praticable, quoique difficile, était la hauteur méridienne de manière à se donner une latitude passable.

On ne peut pas davantage considérer comme *marin* un bâtiment qui ne peut pas se servir de la boussole, où l'on ne peut faire d'observations ni de calculs astronomiques, et si peu élevé au-dessus de l'eau que, son horizon étant nul et la vue arrêtée par la crête des lames, il est impossible de voir autour de soi, de reconnaître les terres, les écueils, les navires et de savoir en un mot ce qu'on fait; dans ces conditions, on irait en aveugle.

Ce peu d'élévation au-dessus de la mer, ce défaut d'horizon est compensé par le grand avantage, au point de vue de la guerre, d'échapper par sa petitesse à l'attention des ennemis, mais il en résulte un bien grave inconvénient au point de vue de la navigation. Nous voyons tant de collisions arriver chaque jour entre de grands navires portant haut des feux de toutes les couleurs et ayant dans leurs mâtures des vigies qui interrogent au loin l'horizon, que ces myrmidons, s'aventurant au large, pourront être facilement victimes de semblables accidens. Même en temps de guerre, les mers seront sillonnées par les bâtimens neutres, et d'autant plus activement qu'une partie du commerce effectué jusque-là par les belligérans leur sera dévolue. Les grands paquebots qui filent jusqu'à 27 kilomètres à l'heure, s'ils rencontrent un de ces torpilleurs, ne le verront pas sans doute d'assez loin pour détourner le coup; ils peuvent même ne pas l'apercevoir du tout et le couper en deux sans en avoir connaissance que par un petit choc et quelques cris confus sortant du sein des flots, comme cela arrive assez souvent à des navires plus considérables. Si, au lieu de croiser leur route, le paquebot et le torpilleur se trouvent suivre une même ligne en sens contraire, fait assez fréquent, tout extraordinaire qu'il paraisse, ils se rapprocheront l'un de l'autre avec une vitesse vertigineuse de 900 mètres à la minute; et, comme ils ne se verront certainement pas dans la nuit, dans la plupart des circonstances, avant de n'être qu'à 2,000 mètres l'un de l'autre, une collision sera inévitable, car deux minutes ne suffisent pas pour reconnaître la situation, donner un ordre, faire sentir l'action du gouvernail et arrêter, en stoppant ou même en renversant la vapeur, l'erre du navire.

Mais, dit-on, la mer est large; comment tomber exactement sur un point de rencontre? Sans doute; mais le fait est là, il est indéniable, il est de tous les jours, de tous les instans. Du temps de la marine à voiles, le péril était plus facilement conjuré, à telles enseignes qu'on ne songeait pas à s'éclairer la nuit par des feux destinés à révéler la présence du navire; il périssait alors plus de bâtimens du fait de la mer et de celui des échouages que du fait des abordages. L'introduction de la vapeur a changé la proportion; par des raisons très faciles à montrer, mais qui n'entrent pas dans mon sujet, le nombre des sinistres provenant de collisions s'est accru d'une ma-

nière effrayante, et les risques sur mer se sont tellement augmentés de ce chef que cet accident est devenu la principale préoccupation de la navigation ; il constitue un péril sérieux, surtout pour des bateaux aussi longs, aussi étroits, aussi ras sur l'eau et aussi rapides que les torpilleurs actuels.

IV.

Toutes les raisons que je viens d'exposer seraient suffisantes pour les confiner le long des côtes et ne pas en faire des bâtimens de croisière et de navigation ; mais il en est d'autres qui, pour appartenir à un ordre d'idées différent, n'en sont pas moins péremptoires ; c'est que la vie prolongée *à la mer*, à bord de ces bateaux, est au-dessus des forces de l'homme.

Que la science ait un pouvoir indéfini sur la matière, je l'accorde, mais elle n'en a qu'un bien limité sur la condition humaine ; elle ne parviendra jamais à faire de l'homme un chiffre, une abstraction. Dans un capitaine, un mécanicien, un matelot, il n'y a pas seulement le capitaine, le mécanicien, le matelot, il y a l'homme, il y a une intelligence et un corps ; en quelque situation qu'on le place, quelque fonction qu'on lui attribue, quoi qu'on lui demande, on ne devra pas oublier que c'est un être qui pense et qui sent, et on devra tenir compte des exigences de sa nature et des besoins aussi bien que des faiblesses de son corps ; le zèle dont il s'enflamme, l'excitation qu'on provoque en lui par le sentiment de l'honneur et du devoir ou par tout autre, peuvent le porter à se raidir momentanément contre ces exigences, ces besoins, cette faiblesse, mais si cela dure trop, il se rebute, quelquefois se révolte ou il en meurt, ce qui est non-seulement douloureux, mais va à l'encontre du but quand ce sont des services et non sa vie qu'on lui demande. Ces exigences de la condition humaine, ces besoins, ces faiblesses du corps, d'où dépendent, dans une si large mesure, la lucidité de l'esprit, la promptitude du coup d'œil et l'énergie de l'âme, sont incompatibles avec la vie à bord des torpilleurs à la mer, d'où résulterait pour eux, dans une attaque, après plusieurs jours de croisière, une infériorité relative que nous examinerons plus loin.

Pendant l'été, de beau temps et en calme, la situation serait plus supportable, en faisant cependant une première réserve pour le séjour à l'extérieur au sujet de la ventilation excessive produite, si près de la surface de la mer, par la rapidité de la marche du bateau, ventilation à laquelle s'ajoute une pluie continuelle de gouttelettes salées, et une seconde réserve au sujet du séjour dans l'in-

térieur où, dans un manque total de bien-être, d'espace, d'air, et de tout genre de commodité, on se trouve les uns sur les autres comme dans une boîte; mais enfin on vivrait. Mais le calme n'est pas habituel, il constitue l'exception; généralement il y a du vent et la mer est agitée. Si l'on se trouvait dans un de ces petits navires à voiles dans lesquels ceux qui sont étrangers à la marine s'étonnent qu'on puisse braver la mer, on ne souffrirait nullement; le navire, appuyé par une voilure convenable, s'élevant doucement sur la lame, vous berce sans fatigue, et à moins d'un mauvais temps sérieux on est fort bien; dans un petit bateau à vapeur sans mât, ni voiles, filant de 12 à 20 nœuds contre la lame, on est au supplice. On ne peut goûter un moment de repos dans aucune position, ni debout, ni assis, ni couché; constamment ballotté, attaché, cramponné pour se maintenir, on ne peut ni lire, ni écrire, ni faire la cuisine, ni recevoir en cas d'indisposition ou de maladie les soins les plus indispensables, et encore moins en cas d'une blessure qui peut être causée par le roulis, par la machine ou tout autre accident. Nous avons déjà vu qu'on ne pouvait ni utiliser la boussole, ni faire des observations astronomiques, ni se servir sans doute de la longue-vue, instrument de première nécessité, afin de se rendre compte des bâtimens et des terres qui peuvent se trouver en vue.

Remarquez que je ne dis pas qu'il faille pour cela du mauvais temps; cette situation résulte de la trépidation et des mouvemens causés par les temps ordinaires du large; les torpilleurs qui viennent d'arriver à Toulon des ports du Nord n'ont pas supporté de gros temps; ils n'ont tenu la mer que par un temps maniable, et cependant ils ont éprouvé tous ces inconvéniens. L'impossibilité de faire la cuisine à la mer a causé une grande privation aux hommes, surtout dans une saison froide et humide, au cœur de l'hiver.

Ces braves gens, brisés de fatigue, non par un exercice salutaire et auquel le marin aime à se livrer, mais par le supplice d'une immobilité agitée sans aucune trêve, dépourvus de la ressource d'un bon sommeil pour reposer leur corps et de celle du travail pour occuper leur tête, ces braves gens n'avaient même pas, pour réchauffer leur estomac, un bol de cette bonne soupe fumante et agréable à l'odorat qui est, pendant l'hiver, distribué par les *fourneaux économiques* de nos villes à nos laborieuses populations; le tafia de la cambuse la remplace mal; c'est un excitant momentané, mais il ne restaure pas, et le biscuit en permanence est un maigre régal surtout à une époque où les plus petits bâtimens faisant campagne sont installés de manière à se passer à la mer le luxe du pain frais tous les jours, au moins à un repas; mais cela ne serait pas possible à bord de ces torpilleurs. Heureusement que, dans

cette longue traversée, on a relâché sur plusieurs points où les équipages ont pu se dédommager un peu de leurs privations et prendre un repos nécessaire (1).

Cela est justement ce qui convient à ce genre de navire; la navigation seulement sur les côtes, de fréquentes et de courtes sorties, tel est le vrai rôle à imposer aux torpilleurs autonomes; ils ne peuvent être que des *gardes-côtes*. Ils seront excellens pour surveiller et défendre l'accès des ports, rades, rivières, les passages et les détroits, aussi bien que pour détruire par surprise les bâtimens ennemis dans leurs rades et sur leurs côtes dans notre voisinage, en abandonnant aux torpilleurs plus petits portés sur des vaisseaux, mis à la mer au moment de l'action et repris à bord ensuite, l'attaque des navires sur les côtes lointaines. La France est merveilleusement placée au centre des puissances maritimes pour se servir contre leurs flottes des torpilleurs auto-

(1) La *Revue maritime* vient de publier le rapport du capitaine du torpilleur n° 61 sur sa traversée de Brest dans la Méditerranée, du 30 janvier au 24 février dernier. Ce rapport est particulièrement optimiste, soit que les circonstances de mer ou les qualités spéciales au bateau en aient été la cause, soit que le personnel embarqué se soit trouvé moins sensible aux incommodités de l'habitation d'un semblable bâtiment à la mer. Quoi qu'il en soit, ce rapport, émanant d'un officier très expérimenté et ayant un caractère de sincérité incontestable, devient, par cela même, un précieux argument en faveur de ma thèse, car, tout optimiste qu'il est, il en arrive aux mêmes conclusions pratiques que moi-même, à savoir que le personnel peut seulement supporter quelques jours d'une telle navigation et que ces bateaux ne sont faits que pour opérer sur les côtes à portée d'un point de ravitaillement et de repos. N'est-ce pas, en effet, la conséquence nécessaire des trois déclarations suivantes : Page 15. « On peut certainement vivre à bord du torpilleur et y supporter quelques jours de mer? » Page 18 : « Avec 9 tonnes de charbon à bord, nous pouvons marcher quarante-huit heures à 13 nœuds, si ce sont des briquettes d'Anzin ; avec le cardiff, nous brûlons beaucoup plus, la chauffe est plus pénible, les escarbilles sont plus gênantes; on pourrait donc, à quelques milles d'une côte ou d'un ravitailleur qu'on viendrait de quitter, avec tout son plein d'eau et de charbon, *tenir une croisière de trois ou quatre jours*, mais c'est alors que l'eau devient nécessaire si on est obligé de stopper souvent. » Page 21 : « En somme, on peut naviguer et vivre à la mer sur un torpilleur, *si on n'exagère pas le nombre de jours à lui faire passer au large* sans qu'il vienne se ravitailler et donner en même temps à son personnel *un repos devenu nécessaire après quelques jours de croisière.* » J'abuserais en multipliant les citations; cependant, à ceux qui veulent se rendre bien compte des qualités des torpilleurs autonomes, je signale à la page 9 l'observation qui concerne *cette trépidation continuelle qui vous remue sans cesse;* à la page 17, l'inconvénient sérieux que trouve le capitaine à ce que les torpilleurs ne puissent diminuer leur vitesse au-dessous de 8 à 9 nœuds contre le gros temps, inconvénient que l'auteur de *la Réforme de la marine*, qui n'est pas marin, apprécie comme un avantage (p. 884), tandis qu'au contraire il peut, à un moment donné, compromettre le salut du bateau; enfin, à la page 21, la manière dont souffrent et fatiguent personnel et matériel avec la mer de l'avant. Du reste, plus heureux que ceux dont j'ai déjà parlé, le 61 a toujours pu faire la cuisine, gouverner sur la boussole, faire des observations nautiques, mais non utiliser à bord les chronomètres (p. 20).

nomes; vis-à-vis de l'Angleterre, enveloppant l'Espagne, touchant l'Allemagne et l'Italie, tenant d'un bras l'Océan et de l'autre la Méditerranée, elle peut, en quelques heures, lancer inopinément nos torpilleurs sur les ports de ces puissances et leur rendre périlleuse la navigation sur leur propre côte; l'œuvre de destruction accomplie, nos torpilleurs pourraient regagner aussitôt l'abri de nos ports. Telle est la véritable mission, offensive et défensive, des torpilleurs autonomes; quant aux croisières au large et à la grande navigation, cela n'est pas leur affaire.

Cependant on affirme « que ce torpilleur autonome (33 mètres, 45 tonneaux) est, quoi qu'on dise, un bateau très marin, propre à tous les voyages, » et on répond à ceux qui ne sont pas de cet avis qu'ils oublient « l'exemple des flottilles antiques et celui de Christophe Colomb, qui a traversé l'Atlantique avec de simples caravelles. » Cet argument montre que tout le savoir, toute l'intelligence possible, ne peuvent donner la connaissance des choses de la mer à ceux qui, n'étant pas du métier, n'en ont pas l'expérience. Jamais un marin n'aurait eu l'idée de comparer ces excellens petits navires à voiles uniquement construits en vue de la navigation à de petits navires à vapeur sans mâts ni voiles, construits en vue d'un objet spécial dont les deux principales conditions sont d'offrir à la vue le moins de prise possible au-dessus de l'eau et d'obtenir une vitesse de 38 à 40 kilomètres (20 nœuds 5) à l'heure, et dont la forme et les dimensions ont été combinées dans ce dessein, alors que celles des petits navires à voiles le sont dans un dessein tout différent, qui est de bien tenir la mer, d'y fatiguer le moins possible et d'offrir à l'équipage toutes les commodités compatibles avec les exigences de la navigation et nécessaires au maintien du moral et de la santé des hommes.

D'abord les flottilles de l'antiquité n'ont rien à faire ici, puisqu'elles ne se livraient qu'au cabotage et qu'il s'agit d'attribuer aux torpilleurs en question la grande navigation; laissons-les donc de côté et arrivons au temps où la boussole fut connue en Europe et permit d'entreprendre les voyages de long cours.

En ce qui concerne les *simples caravelles* de Christophe Colomb, il faut remonter aux sources et ne pas s'en tenir à la légende populaire; d'abord très petites, les caravelles avaient vu s'accroître leurs dimensions; leur pont, comme cela s'est longtemps pratiqué, même pour de forts bâtimens, était interrompu au milieu et relié de chaque côté, par un *passavant*, aux *gaillards* d'avant et d'arrière; cette disposition a fait dire par certains auteurs qu'elles étaient pontées, et par d'autres qu'elles ne l'étaient pas. On lit dans *l'Archéologie navale* de Jal : « En 1492, la caravelle était devenue un bâtiment moyen, ponté et pourvu d'un château d'avant et d'un château d'arrière. » On y lit encore : « Ils (les trois navires de Colomb) ne ressemblaient en

rien à ces barques informes, non pontées, que l'imagination de quelques biographes avait créées pour faire plus périlleuse et, par conséquent, plus glorieuse encore qu'elle ne fut l'entreprise de l'amiral. » On voit dans le même ouvrage que la chaloupe de la *Santa Maria* (1) avait 10 mètres de longueur; toutes les trois portaient des embarcations solides et capables de transporter à terre et de promener le long des côtes des hommes armés; cela ne suppose pas de trop petits navires. Dans une lettre qu'il écrivait au moment d'en faire l'armement dans le port de Palos, Colomb les qualifiait de « trois bâtimens très convenables. »

Qui ne sait, d'ailleurs, que les petits navires à voiles de 50 à 100 tonneaux sont d'excellens navires, capables de naviguer partout avec sécurité, et qu'ils ne peuvent être compromis que par un accident, une fausse manœuvre ou un mauvais temps exceptionnel, tel qu'un cyclone? Quel est le navire qui tient mieux la mer et la cape que les goëlettes de 50 tonneaux qui naviguent sur les côtes tempêtueuses des États-Unis du Nord et de Terre-Neuve? Il en est de même pour les côtres de la Manche, qui étalent sans fatigue les coups de vent de la Mer du Nord et de la Mer d'Irlande, et dont les équipages robustes et satisfaits jouissent à bord de tout le bien-être nécessaire au maintien de leur santé, de leur vigueur et de leur moral. Il est vrai que ces goëlettes, que ces côtres n'ont qu'une marche médiocre, qu'ils sont larges, relativement vastes, qu'ils ont un arrimage bien combiné, qu'ils ne fendent pas la lame et s'élèvent légèrement dessus, dans un berceau d'écume, comme une mouette; mais aussi leurs mouvemens sont doux, leurs équipages sont convenablement logés et nourris, et, dans les intervalles de leurs travaux, peuvent dormir paisiblement; que le plus gros mauvais temps survienne, une bonne voile de cape, la barre dans une position convenable, et ils pourront attendre patiemment et sans souffrir qu'il plaise au vent et à la mer de se calmer.

Et c'est de l'exemple de semblables navires, véritables oiseaux des mers, qu'on se prévaudrait pour attribuer toutes les qualités nautiques aux torpilleurs autonomes, à ces engins (car ce ne sont pas des bâtimens) qui traversent la lame comme une flèche et glissent dans l'eau plutôt que sur l'eau? Qu'ont de commun les incomparables petits navires à voiles, qui sillonnent les parages les plus périlleux, avec ces boîtes de fer, aussi étroites qu'allongées, qui tourmentent, qui excèdent leurs équipages, sans leur permettre un moment de repos, par une trépidation désespérante et par une continuité et une exagération de mouvemens saccadés qui, joints à toutes les priva-

(1) La caravelle que montait Christophe Colomb en personne.

tions, rendraient fou l'homme soumis pendant longtemps à un pareil supplice ou le délivreraient par la mort d'une telle existence? Voyez-les, sans nourriture chaude et convenable, sans le bien-être le plus élémentaire, le plus indispensable à l'homme, sans autre occupation possible que celle de se cramponner à tout et de compter les heures qui les séparent du moment de leur délivrance, ainsi que font des naufragés sur une épave, et, en fin de compte, se disant que, si dans une grosse mer, si fréquente au large, la machine s'arrêtait un moment par suite de l'avarie la plus facile à réparer ailleurs, mais là irréparable, sauf dans le calme complet, ils seraient menacés de sombrer, dévorés et roulés dans les volutes de la lame du travers?

Non, non, ne les comparez pas aux caravelles qui ont ouvert la route du Nouveau-Monde et bravé ses tempêtes, ces torpilleurs autonomes qui jusqu'ici n'ont accompli que des parades et dont, sur la foi de ce que vous attendez d'eux, vous faites les tyrans de la mer. Ces torpilleurs, dont la présence, dites-vous, doit en balayer tous les vaisseaux, ainsi qu'un vent impétueux, auquel rien ne résiste, balaie la poussière des chemins; laissez-les sur les côtes, où ils pourront dresser leurs embuscades et revenir, après avoir frappé leur ennemi, se préparer à un nouveau combat, ainsi qu'un lion victorieux revenant s'accroupir dans sa tanière: leur rôle est de défendre nos côtes et de désoler celles de nos voisins sans aller braver la mer.

Et vous, vaillans vaisseaux de guerre, riches paquebots du commerce, ne tremblez pas encore: si la guerre éclate, prenez sans crainte, comme toujours, possession de ces solitudes où l'œil, pendant des semaines entières, n'aperçoit que des flots, toujours des flots; si les détroits vous sont fermés, descendez l'Atlantique, contournez l'Afrique ou l'Amérique du Sud, et si vous vous approchez de parages douteux où des torpilleurs ennemis peuvent guetter votre passage, ne croyez pas en être fatalement la proie sans espérer de salut et sans lutte; comptez pour quelque chose, comptez pour beaucoup les ressources que vous offrent votre sang-froid, votre intelligence, votre habileté de manœuvre, votre artillerie, les hasards de la mer et la fortune de la guerre.

DU PIN DE SAINT-ANDRÉ.

NOTES

PRISES DANS

UNE EXCURSION EN ALLEMAGNE

Berlin, 20 avril 1886. — Vous venez de traverser un pays qui semble vide : point de villes à l'horizon, point de villages; ni hommes ni bêtes dans la campagne; de petits chemins qui ont l'air de ne mener nulle part; sur le fond, qui est de sable, des plaques de verdure, des flaques d'eau, des bois de pins rabougris; une platitude silencieuse sous un grand ciel que ce néant semble agrandir. Tout d'un coup vous entrez dans une capitale.

Quand une ville est devenue célèbre, on trouve moyen d'expliquer sa fortune, comme on découvre des aïeux aux banquiers enrichis. Maints auteurs ont démontré que Rome ne pouvait se dispenser de devenir la maîtresse du monde, et il y a des panégyristes de l'emplacement de Berlin. Berlin, disent-ils, est au milieu de l'Allemagne du Nord, entre deux fleuves entièrement allemands, l'Elbe et l'Oder, à égale distance de la montagne et de la mer, du moyen Rhin et de la moyenne Vistule, de Cologne et de Varsovie, de Luxembourg et de Memel, au croisement de vingt routes commerciales, au lieu exact d'où toutes les parties de l'Allemagne, quelques cantons bavarois exceptés, sont le plus accessibles.

Soit! Mais il faut ajouter : Il s'est rencontré là des princes que la misère a excités à l'effort perpétuel, et qui, pour défendre leur rase campagne, ouverte à tous les vents et à toutes les attaques, ont dû appuyer leur frontière au sud sur la montagne, la pousser au nord

jusqu'à la mer, et s'encadrer ainsi par deux côtés au moins dans la nature. Berlin est au milieu de l'Allemagne du Nord, mais il était aux avant-postes quand des principautés slaves couvraient cette région de l'Est sur laquelle les margraves de Brandebourg et leurs successeurs les rois de Prusse ont étendu la conquête germanique. Berlin est un centre, mais d'une circonférence qui a été tracée par les armes et par la politique : sa grandeur est chose factice, je veux dire créée par la volonté, et c'est par ordre royal qu'il est devenu ville. Après que nos compatriotes, les réfugiés protestans du XVIIe siècle, eurent donné à cette bourgade fangeuse quelque propreté, des industries, des arts inconnus, et une population élégante et vaillante à tout travail, les princes mirent leur amour-propre à continuer l'œuvre des exilés. Ils commandèrent qu'on fît de belles rues et de beaux quartiers. Frédéric-Guillaume Ier connaissait la fortune de ses bourgeois : « Tu es riche, mon gaillard, disait-il ; bâtis, » et le gaillard bâtissait, car il n'eût pas fait bon qu'il ne bâtît point. Et c'est ainsi que Berlin commença de grandir ; après quoi, la rivière faite, l'eau est venue, comme toujours, à la rivière.

Le voyageur, qui, au sortir d'un désert, arrive à Berlin, se trouve en face d'un des plus étonnans produits de l'état prussien.

21 avril. — Je n'avais pas vu Berlin depuis neuf ans. Le changement est considérable : cent mille habitans de plus, un chemin de fer métropolitain, nombre de nouveaux tramways et de nouveaux omnibus. On surélève des maisons; on en abat d'autres pour les refaire plus belles; les ruisseaux qui coulaient le long des trottoirs ont été recouverts; des égouts ont été construits, travail gigantesque dans cette sablière. A la périphérie, s'ouvrent de nouveaux quartiers dont les rues droites sont bordées de hautes habitations uniformes : les appartemens y sont grands et bon marché ; la commodité des communications permet à des ménages de petite fortune d'aller s'installer là et d'y trouver leurs aises même avec des enfans, car les architectes de ce pays semblent prévoir qu'on peut avoir des enfans.

L'aspect général est embrouillé. Berlin n'a point une rive gauche et une rive droite, comme Paris : la Sprée se cache, et c'est ce qu'elle a de mieux à faire. Il y a un « point éclatant, » un *Glänzepunkt*, comme disent les Allemands, c'est l'avenue des Tilleuls ; elle mène au *Thiergarten* et peut être comparée aux Champs-Élysées, qui mènent au bois de Boulogne, mais quelle différence ! Au pied des Champs-Élysées se trouve cette place qu'ornent ses monumens sans l'enfermer ; en haut, sur une colline, l'arche qui s'ouvre dans le ciel. Le promeneur qui s'arrête à l'entrée, voit passer, dans l'énorme baie de l'Arc-de-Triomphe, de toutes petites taches noires : ce sont des voitures qui, là-bas, traversent l'avenue.

La promenade semble une ascension. L'œil y remarque à peine les détails : pour s'apercevoir que telle maison est belle, telle autre somptueuse, telle autre encore basse et vulgaire, il faut s'appliquer. Les plus vilains fiacres ne déparent point la circulation ; les beaux chevaux et les beaux équipages ne retiennent l'attention que des amateurs. On ressent une impression générale de bien-être, de beauté, d'élégance, de grandeur. Dans les *Tilleuls*, la rangée monotone des maisons claquemure l'œil ; chaque détail est là pour son compte, tenant sa place, encombrant, gros ; le cocher de chaque voiture, chaque fiacre dégingandé est en pleine valeur. Il n'y a ni perspective, ni harmonie.

Le bois de Boulogne a des dessous et des coins ; il se souvient d'avoir été un vrai bois. Il finit à la Seine, et le Parisien qui arrive au bord de l'eau, découvre les collines de l'autre rive et l'imposant Mont-Valérien. Le fleuve est large : entre ce bois et ces hauteurs, il coule avec une gracieuse fierté. Là, on respire à pleins poumons ; on ouvre les yeux à la vaste lumière ; on a la sensation du dehors, presque l'illusion d'un voyage. Le *Thiergarten* a beau n'être pas fermé : il a des façons de parc muré ; il ne faut rien lui demander que d'exécuter sa consigne, qui est d'être une promenade. Il finit brusquement dans le désert ; parvenu au terme, on n'a rien de mieux à faire que de rentrer ; or c'est chose parfaitement ennuyeuse que de n'avoir plus qu'une chose à faire.

Je ne voudrais assurément pas médire de Berlin. Nous avons écrit mainte sottise et plus d'un mensonge sur cette ville. Le Français qui s'imagine qu'on n'y sait pas vivre se trompe grossièrement : la vie berlinoise a de grands agrémens pour les gens sérieux et même pour les autres ; elle est surtout commode, bien aménagée, plus libre que la nôtre ; mais ce sont choses qu'on aperçoit à la longue, et, même après qu'on les a découvertes, on ne prend pas son parti de certaines laideurs, le rectiligne, le convenu, la recherche du grand sans la rencontre. L'universel placage qui enduit les maisons et les palais fatigue et irrite. On voudrait gratter pour trouver la vraie brique, qui consente à n'être que de la brique. Cette façon de cacher le squelette donne envie de le chercher. Vous pensez malgré vous que tout cela fera dans des siècles une vilaine ruine en monticules, où les archéologues trouveront des débris de tous les styles, rien qui soit du lieu. Les impressions que m'a données la première vue de Berlin, il y a longtemps, je les retrouve à chaque voyage ; mais, cette fois-ci, ces rues peuplées et vivantes, cette circulation active, l'aspect de ces visages calmes, l'allure des gens qui est lourde mais solide, la simplicité de la tenue, l'accroissement indéfini, me donnent l'idée de la richesse, de l'entraînement au travail, d'une installation qui s'achève dans la puissance.

Midi et demi. — C'est l'heure où le vieil empereur met le visage à la fenêtre. On a bien souvent décrit le palais : ce n'est qu'une maison, une des plus ordinaires qui se trouvent « sous les Tilleuls; » Guillaume Ier en a fait l'acquisition au temps où il n'était que prince; montant en grade avec lui, elle est devenue palais royal, puis impérial. Elle se compose d'un rez-de-chaussée élevé, auquel on accède par un perron, d'un premier étage et d'une frise percée de quarts de fenêtre. Il n'y a point de rideaux au premier étage; de la rue, on aperçoit les appliques avec leurs bougies et quelques pièces d'ameublement. Au rez-de-chaussée, un tout petit rideau voile la partie inférieure de la vitre; s'il n'était pas là, l'empereur ne pourrait faire un mouvement sans être vu.

Il est debout, en uniforme comme toujours, la torsade d'or sur l'épaule. Il ne regarde pas les cent personnes qui sont venues là pour le voir apparaître à heure fixe, comme nos badauds s'arrêtaient jadis au Palais-Royal pour entendre le canon solaire. Il lit des papiers avec attention. Il n'a pas du tout l'air d'être là exprès; on dirait qu'il s'est approché du jour, comme nous ferions, vous et moi, pour mieux voir. A cette distance, c'est au plus un sexagénaire et sa haute taille semble à peine affaissée.

C'est une tradition de la maison que le roi se montre ainsi à son peuple tous les jours. Frédéric le Grand choisissait le moment où il se faisait la barbe : il suspendait à une espagnolette son miroir, et se rasait devant le public. Comédie! dira-t-on. D'accord, mais c'est une nécessité du métier de souverain que de donner des représentations : celles que donnent les rois de Prusse ne coûtent pas cher.

L'empereur est dans sa quatre-vingt-neuvième année. Après avoir été l'homme le plus impopulaire de l'Allemagne, il y est aujourd'hui aimé, admiré, vénéré. Même les loyalistes des pays annexés en 1866 concilient avec la fidélité qu'ils gardent à leurs souverains le respect pour l'empereur. Une dame de Hanau me disait un jour qu'elle considérait comme un crime abominable l'annexion de la Hesse-Cassel. Le roi de Prusse étant passé par Hanau en 1869, elle ne voulut point que ses filles figurassent dans le cortège qui se rendait au-devant de lui; mais, quand le même personnage revint en 1871, ces demoiselles revêtirent leurs robes blanches, passèrent en sautoir le ruban aux trois couleurs allemandes, et les longues tresses sur l'épaule, la corbeille de fleurs en mains, allèrent, avec toutes les jeunes filles de la ville, saluer l'empereur. Leur mère n'avait point oublié pourtant son légitime seigneur, et elle tenait toujours le roi de Prusse pour un usurpateur; mais, au-dessus de son prince exilé comme au-dessus de tous les princes allemands, roi de Prusse compris, elle plaçait l'empereur.

Les Allemands font des raisonnemens de cette sorte, ou plutôt, car il n'y a point là de logique, ils enchevêtrent des sentimens contradictoires. Un de mes amis, parlant à une dame, wagnérienne déraisonnable, exprimait le regret que son héros, après avoir été si ardent républicain, eût composé la marche impériale : « Taisez-vous, répliqua la dame ; il a fait cela *d'une façon idéale;* vous autres Français, vous ne pouvez comprendre ces choses-là. » Nous comprenons mal, en effet, ces complications, et tout de suite nous crions à l'hypocrisie.

Hypocrisie, c'est bientôt dit ; mais étudiez une phrase allemande, voyez comme elle se meut, par quelles traverses, après quels heurts et quelle stagnation elle arrive au but, à moins qu'elle ne veuille arriver à rien. Voyez comme elle se modèle sur la réalité des choses et sur la complexité des idées, ne faisant violence ni aux unes ni aux autres, les recouvrant de la forme qui leur convient, analysant toujours, au lieu d'aligner, de simplifier et d'imposer une synthèse préalable. La phrase allemande est un moulage, la nôtre une sculpture.

Nous n'avons pas, dit Mardoche,
Le crâne fait de même...

22 avril. — Vu l'université, le bâtiment central et les instituts des professeurs Helmholtz, Dubois-Reymond, Virchow, etc., etc.

Sur le bâtiment principal, la dédicace du roi : *Frédéric-Guillaume III à l'université des lettres.* Tous les monumens et les socles des statues portent des mentions semblables. C'est une coutume des souverains allemands de mettre leur nom partout. J'ai lu, à l'entrée du jardin botanique de Munich, une inscription qui peut être ainsi traduite : « Les fleurs que Dieu a disséminées dans les diverses parties du monde, Maximilien les a réunies ici. »

Les rois de Prusse ont presque toujours raison de s'écrire ainsi sur les frontispices; tout ou presque tout procède d'eux, mais ils n'ont point fait seuls l'université. La pensée première appartient à des idéalistes, c'est-à-dire à des hommes qui avaient foi en l'idéal. Au-dessus des misères et des ridicules de l'Allemagne politique planait l'idéal en plein ciel ; après Iéna, il est descendu sur la Prusse : incarné dans cette force, il en a été l'âme.

Cette partie des Tilleuls où s'élève l'université me semble un chapitre d'histoire écrit avec des monumens. L'université, — un de ses maîtres l'a dit, — est une grande caserne intellectuelle ; elle est placée entre l'arsenal et le principal corps de garde : devant son péristyle s'élève la statue de Humboldt, devant le corps de

garde, celles de Scharnhorst et de Blücher; derrière est posée sur un socle l'énorme tête de Hegel; en face est la maison du roi. Tout cela se confond en une harmonie singulière : si on voulait la représenter par une allégorie, il faudrait dessiner une Minerve coiffée d'un casque pointu, armée d'un fusil et lançant un pied en avant selon les règles du pas décomposé.

23 avril. — Rencontre au musée de deux jeunes Français, tous les deux mes élèves. Leur conversation me fait grand plaisir. Ils étudient en Allemagne et ils étudient l'Allemagne. Ils n'ont ni l'esprit de dénigrement ni l'esprit d'admiration. Ils comparent le pays où ils sont nés et celui où ils vivent, et ils acquièrent des idées qu'ils n'avaient pas.

Voyageons, voyageons beaucoup. S'agit-il seulement d'apprendre la langue? Non certes, mais aussi d'élargir l'horizon de nos esprits, de mieux connaître notre propre *moi* au contact du *non-moi*, de nous enhardir à l'initiative et au renouvellement de nous-mêmes. Un Français qui habite l'Allemagne y porte avec lui la patrie. Il la retrouve dans ces retours sur sa propre conscience auxquels il est à chaque instant invité. Dans ce court voyage que nous faisons, mes compagnons de route et moi, rien ne nous laisse indifférens; même un détail imprévu donne matière à des conversations fécondes. Nos sensations sont d'autant plus vives qu'elles font frissonner nos blessures. De découragement, il n'est pas même question. Nous sentons la nécessité de l'effort, et combien il doit être grand; mais nous y sommes stimulés à grands coups d'éperon.

24 avril. — A travers les rues...

Aux étalages de toutes les librairies, se trouve, à côté de *l'Œuvre* de M. Zola, le *Avant la bataille* avec la préface de M. Déroulède. Sur ce dernier ouvrage, une étiquette porte le mot : *Sensationnell* avec trois points d'exclamation. On me dit que le livre est fort exploité contre nous; les bonnes gens ne manquent point, paraît-il, qui croient que nous allons un beau jour entrer en campagne, sans raison, par plaisir, pour voir. J'ai même dû expliquer que je ne pouvais parvenir à me figurer M. le président de la république demandant aux deux chambres une déclaration de guerre et l'obtenant.

Il n'est pas bon sans doute de provoquer ces alarmes vraies ou feintes, mais il serait pire de comprimer par prudence toute manifestation du patriotisme. Ne nous déshabituons pas des accens de la « trompette guerrière » : il faut qu'elle sonne fort pour dominer le tumulte de nos partis. Hélas! la trompette de M. Déroulède fait plus de bruit en Allemagne qu'en France! Je lis ici les journaux français : que de haines parmi nous! Ce que les uns honorent, les

autres l'exècrent; les argumens partent des principes les plus opposés. On dirait que des nations irréconciliables campent sur le même sol, prêtes à en venir aux mains. N'allons pas à l'ennemi avec des plaies si profondes; nous avons « avant la bataille » une paix à faire, la paix avec nous-mêmes...

La police est bien faite à Berlin. Une seule fois, un mendiant, une petite fille, m'a tendu la main. La prostitution n'est apparente ni le jour ni dans les premières heures de la soirée. La nuit seulement, les rues qui sont à peu près désertes appartiennent aux rôdeuses. Cela ne veut certes pas dire que Berlin soit indemne de la corruption des grandes villes : il me semble même que le nombre des restaurans, des cafés chantans et des brasseries, où la table, la musique et la bière sont des prétextes, s'est grandement accru.

Dans une de principales rues, près des Tilleuls, il y a un singulier établissement, qui se donne le titre de « Concert de la résidence. » Les artistes sont des femmes de toutes nationalités : l'affiche appelle cette troupe « une chapelle de dames. » Chacune chante dans sa langue, et les Berlinois, qui sont polyglottes, vont faire là de la philologie comparée.

Mais je parlais de la police. Les agens ressemblent à des soldats. Ils sont sévères, rudes, strictement disciplinés. Ils font observer les ordonnances par tous comme des consignes. Par exemple, tous les chiens doivent être muselés : aucune infraction n'est tolérée à la règle. M. de Bismarck aime ses chiens, qu'il ne quitte pas et qui sont ses gardes-du-corps; pour rien au monde, il ne voudrait les museler comme s'ils étaient les chiens du premier venu ou de simples démocrates-socialistes. Il a sollicité, me dit-on, une exception en leur faveur, mais ne l'a pas obtenue. Aussi ne sort-il guère et quitte-t-il Berlin dès qu'il le peut. Frédéric prit des provinces, mais respecta le moulin de Sans-Souci. M. de Bismarck a jadis, des années durant, violé toutes les lois de son pays, mais il se soumet aux ordonnances de police...

Les Allemands disent que la muselière protège leurs chiens contre l'hydrophobie. Ils sont heureux d'être affranchis de tout tribut à payer au Français Pasteur. J'ai le regret de dire, à ce propos, que toute gloire de la France importune certains savans en vue et les journalistes. La masse du peuple allemand est bonne; elle a le sentiment de la justice, et il n'est pas vrai du tout qu'elle soit prête à se jeter sur nous pour la joie de nous faire du mal et de nous écraser; mais il y a chez nos voisins un grand parti de meneurs de haine. La haine éclate dans certains livres et dans la plupart des journaux. Je viens de parcourir des articles sur l'affaire de Grèce. Certes, je ne m'enorgueillis pas outre mesure des actes de la diplo-

matie française, mais, à ce qu'il me semble, nous avons bien fait de laisser vide notre place dans cet « aréopage » européen, qui n'aurait pas même eu l'idée de se réunir, s'il s'était agi de juger quelque colosse capable de briser à coups de canon l'urne aux suffrages et la tête des juges. Notre abstention exaspère les journalistes allemands, qui remplissent leurs pages de railleries brutales. La plus méchante de ces feuilles est la *Gazette de Cologne*. Ses correspondances de France sont odieuses. Informée des moindres incidens de notre vie, elle les commente et les dénature avec la plus vilaine perfidie. On dit qu'elle est officieuse et qu'elle émarge au « fonds des reptiles; » il est naturel qu'elle y trouve du venin, mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'il en reste pour d'autres.

Dimanche de Pâques au matin. — Je vois passer un étudiant, grand et beau garçon, qui est manifestement aussi un bon garçon; au-dessous d'un œil très doux, il porte deux balafres qui se croisent comme des épées; une cicatrice joint sa bouche à son oreille. Cette coutume des duels est une survivance d'instincts primitifs. Dans la jeunesse des peuples, on n'est homme qu'après qu'on a frappé avec l'épée ou qu'on a été frappé par elle. Le fameux duel universitaire, où la rapière ne peut atteindre que le nez ou la joue, n'empêche pas les duels à mort. Dernièrement, à Berlin, un étudiant a été tué. On me conte que ses camarades, ceux qui faisaient partie de son *Corps*, l'ont veillé pendant vingt-quatre heures, en chantant et en buvant. Ne sont-ce pas les funérailles d'autrefois?

Il y a mille manifestations de cette jeunesse du peuple allemand: la simplicité, la brusquerie, la maladresse, la niaiserie dans les amusemens, aussi la rudesse et l'incohérence des traits. Toutes les fois que je regarde un groupe populaire, mon imagination habille les hommes en reîtres, en lansquenets ou bien en soldats d'Alaric...

Il fait un beau soleil. Les Tilleuls sont tout remplis d'uniformes de grande tenue. Les casques d'or reluisent sur la tête des cuirassiers. Sur les casques de cuir des fantassins retombe en pluie le panache blanc. Les brandebourgs jaunes des hussards éclatent sur le dolman vert. Les sabres traînent sur le pavé. Si loin que l'on regarde, on aperçoit des officiers et des soldats la main au front: c'est comme une vision de l'armée prussienne se saluant elle-même. Tout ce monde là est en fête et fier de porter un si bel habit; le brillant et l'ampleur de l'uniforme, la joie d'en être vêtu, sont des signes qu'il ne faut pas négliger : signes de jeunesse encore.

Dresde, lundi 26 avril. — Je me sens plus à l'aise qu'à Berlin. Je vois un vrai fleuve, d'une belle eau, dont la large courbe enve-

loppe le regard. A Berlin, pas de raison pour s'asseoir ici plutôt que là ; à Dresde, il y a des endroits indiqués pour s'arrêter, des invites à la flânerie. Bien des heures ont été perdues sur cette terrasse qui domine l'Elbe, et d'où je vois partir des bateaux chargés de promeneurs. Les lèvres ont plus de sourires; le rire se mêle plus volontiers à la conversation. La circulation est moins raide, l'allure générale détendue. Les soldats qui passent marchent à peu près comme les nôtres; ils ne sont pas mécaniques; je remarque même du laisser-aller dans la tenue : j'ai vu à la porte du palais un factionnaire qui avait une main dans sa poche.

C'est qu'on est dans un beau pays riche. La devise prussienne : « Vivre d'abord et ensuite laisser vivre, » n'est pas de mise ici. On a toujours pu vivre et se laisser vivre...

Quel palais avait donc rêvé, il y a tantôt deux cents ans, le roi Auguste II, si le *Zwinger*, ce long quadrilatère sur trois côtés duquel court une colonnade et que flanquent six pavillons pompeux, ne devait être qu'une avenue vers la demeure royale? L'aspect est celui d'un décor, avec quelque surcharge de *rococo*, mais les lignes sont belles, les proportions harmonieuses et grandes : l'édifice est un des plus intéressans que l'on puisse voir en Europe. Le musée logé dans ce palais est une des merveilles du monde. La *Madone Sixtine* et la *Vierge de Holbein* y ont chacune leur chapelle ; elles sont placées sur des panneaux que le visiteur peut mouvoir à son aise selon l'heure et la lumière, afin de mieux étudier deux génies à coup sûr inégaux, — car les yeux de la madone regardent manifestement et de très près le divin, — mais dont le contraste même introduit l'esprit dans les régions vagues habitées par les génies des peuples. Les deux chapelles sont à l'extrémité de la galerie, qui est divisée en deux séries de salles; les unes où sont les grandes toiles, les autres où sont les petites. Des deux côtés, un luxe de chefs-d'œuvre. Vous ne gardez pas seulement après la visite l'ineffaçable souvenir de tel ou tel tableau : chacune des salles laisse l'impression d'un bouquet magnifique de fleurs surnaturelles.

Dans le vieux palais qu'habite le roi tout près du *Zwinger* se trouve la célèbre « voûte verte, » qui contient le trésor royal, trésor d'œuvres d'art : bronzes, ivoires, pierres précieuses de toutes les sortes et de tous les pays, tours de force d'orfèvrerie, émaux, diadèmes de diamant, colliers de diamant, boucles de diamant, boutons de diamant, fourreaux d'épée cachés sous le diamant.

Avec les 17,000 ducats que la madone Sixtine a coûtés à Auguste III, avec les sommes énormes que ce prince a comptées au duc de Modène pour le paiement de sa galerie, Frédéric-Guillaume

de Prusse aurait acheté des grenadiers, bâti des forteresses, desséché des marais, planté des arbres, établi des colons. Il n'était pas capable de faire à la madone une entrée triomphale dans son palais, comme Auguste III, qui cria : « Place à Raphaël! » et céda au tableau son propre trône. Le roi sergent n'était pas sensible aux émotions de l'art : il n'aimait que l'utile; il avait quelque goût pour la science, mais à condition qu'elle fût productive; il voulait que son académie découvrît des secrets à l'usage de l'industrie prussienne et lui indiquât les moyens de mieux faire valoir les domaines de sa couronne. De luxe, il n'avait nul besoin. Son siège était de bois dans ce *Collège du Tabac*, où il réunissait tous les soirs ministres, généraux, ambassadeurs; on était en tenue familière; point de domestiques : chacun trouvait à sa portée une cruche de bière, des pipes, du tabac hollandais, du beurre, du pain et du jambon. Tout le monde fumait ou devait faire semblant de fumer. Léopold de Dessau, à qui le tabac faisait mal au cœur, prenait une pipe comme les autres et la tenait en main. On buvait outre mesure; on riait, on criait; on échangeait les plaisanteries les plus grossières, mais aussi on parlait d'affaires sérieuses; le roi interrogeait, écoutait, exposait ses projets, provoquait les critiques et prenait souvent des décisions importantes. Le *Collège du Tabac* était un conseil de gouvernement peint par Teniers.

Frédéric-Guillaume Ier n'a point laissé au trésor des rois de Prusse d'autres bijoux que ceux dont on lui avait fait présent. Il n'aimait pas d'ailleurs les cadeaux de cette sorte; tout prince qui voulait se bien faire venir devait lui expédier de grands grenadiers. Un jour il reçut de Louis XIV une épée enrichie de diamans : « Une dizaine de grands gaillards, dit-il, auraient bien mieux fait mon affaire. » Je ne sais si l'on a conservé sa canne, qui s'abattit si souvent sur le dos des recrues, des ouvriers paresseux, des flâneurs de Berlin et n'épargna même pas la famille royale. Cette canne a été un des instrumens de la grandeur prussienne.

Frédéric-Guillaume passait assurément pour barbare à la cour de Dresde, mais ce roi de Prusse vivait et travaillait pour la Prusse; le prince qui régnait sur la Saxe vivait de la Saxe et si bien qu'elle en devait mourir un jour. Luther et la réforme avaient porté au premier rang ce bel électorat, pays tout allemand, où le génie de l'Allemagne a donné quelques-uns de ses chefs-d'œuvre. Des princes avides de plaisirs et d'apparences solennelles ont tout perdu. Ils ont eu des bijoux, des tableaux, des fêtes : au moment où le roi de Prusse peinait dans un atelier, ils jouissaient dans un sérail. Après avoir été les héros de l'Allemagne réformée, ils se sont faits catholiques pour devenir rois de Pologne, pensant qu'une couronne

valait bien une messe. Aujourd'hui le successeur du roi sergent est empereur d'Allemagne; le successeur de ces brillans Saxons a encore la messe, — je viens de le voir tout à l'heure agenouillé à l'église, tenant dévotement son livre dans ses mains gantées de blancs, — mais il n'a plus la Pologne : a-t-il encore la Saxe?

26 avril. — Au jardin zoologique de Dresde, je lis sur une cage ces mots : *Vrais chiens ratiers allemands.* J'avais déjà remarqué à des étalages de boutiques ce certificat d'origine allemande décerné à des produits pour les recommander : *Echt deutsch*, c'est l'éloge par excellence. On sait avec quelle facilité l'épithète *deutsch, allemand*, est attribuée à toutes sortes de choses, aux vertus en général, et en particulier à la bonne foi, à la fidélité, à la chasteté, à la modestie. Le même honneur est fait à tout ce qui est beau et vigoureux dans la nature. J'ai déjà raconté l'étonnement d'une jeune femme qui, apercevant des chênes dans un premier voyage en France, n'en pouvait croire ses yeux. A force d'entendre dire *die deutsche Eiche*, le chêne allemand, elle croyait qu'il n'y avait de chênes qu'en Allemagne.

C'est là une des formes de cette naïve admiration de soi-même qui est un des traits principaux du caractère des Allemands et qui explique leurs sentimens à l'égard des étrangers. Je ne sais si je me trompe, mais la haine germanique contre le Polonais ne me semble pas provenir toute entière du remords des crimes perpétrés sur la Pologne. Les mesures, tout à fait extraordinaires en ce siècle, qui ont été prises ou que l'on va prendre dans les provinces de l'est, ne s'expliquent pas uniquement par le désir trop naturel de faire disparaître le cadavre; dans le Polonais, l'Allemand déteste le Slave, l'étranger. La haine barbare et stupide du juif est un phénomène du même ordre. Nous disons quelquefois en parlant d'un personnage dont l'avidité n'a point de scrupules : « C'est un vrai juif allemand; » mais, pour nos voisins, il n'y a pas de juif qui soit un vrai Allemand. « Quelle chose amère, s'écriait, au plus fort de l'agitation antisémique, un député au *Reichstag*, israélite de grande distinction et qui a rendu de signalés services politiques, quelle chose amère que de se sentir étranger dans son pays! » Étranger est le mot : ce que réclament les antisémites, c'est l'expulsion d'un corps étranger hors de l'organisme de la saine Allemagne.

Vrais chiens ratiers allemands! Est-ce qu'on va exiler les autres?

Leipzig, le 28 avril. — Visite de l'université, en particulier de deux très beaux instituts, bien aménagés pour le travail (l'un d'histoire naturelle, l'autre de chimie), sous la conduite des directeurs, hommes très obligeans, qui n'ont pas épargné leur peine.

Il est naturel qu'en présence des universités étrangères, je pense surtout à nos universités naissantes. Nous sommes tout au début d'une œuvre exposée encore à bien des périls. Il faut vaincre des habitudes acquises, l'ignorance des uns, la mauvaise volonté des autres, le préjugé démocratique contre le haut enseignement et le préjugé utilitaire, qui, n'admettant que l'utilité immédiate, tarirait, si on le laissait faire, la source même de l'utile, c'est-à-dire la culture de l'esprit. En songeant aux longs efforts qui restent à faire, je me rappelle les vers où Virgile énumère au vigneron les précautions à prendre pour mener à bonne fin son plant délicat. Encore devra-t-il après tout ce labeur, au moment où la maturité sera enfin obtenue, redouter la pluie :

Et jam maturis metuendus Jupiter uvis.

Combien plus ne devons nous pas nous défier de Jupiter, nous qui sommes aux premiers jours de la saison de travail! Courage pourtant! Les universités de province commencent à poindre ; déjà Bordeaux et Lyon sont assurés de l'avenir. A Paris, l'état et la ville seront récompensés de leur générosité envers les facultés. La nouvelle Sorbonne ne sera point trop vaste pour ce jeune monde d'étudians qui remplit aujourd'hui les baraques en bois de la rue Gerson et de l'Avenue de l'Observatoire. Ici, dans cette ville de Leipzig, en face d'une de ces universités qui ont tant fait pour la grandeur et la prospérité de l'Allemagne, nous aimons à rendre à notre pays cette justice qu'il a jusqu'à présent compris son devoir envers la science.

A tout moment nous échangeons nos idées sur l'éducation. L'éducation allemande est nationale : elle veut former des Allemands; l'histoire enseigne aux écoliers que la civilisation humaine a trois représentans : la Grèce, Rome, la Germanie, et elle est un long panégyrique du germanisme, depuis les origines jusqu'à nos jours. Les héros d'autrefois, le héros Alaric, le héros Théodoric, le héros Charlemagne, le héros Barberousse, sont aimés avec tant de chaleur qu'on les dirait vivans. Par contre, les vieux ennemis, Romains, Gaulois, Slaves, sont haïs comme s'ils attaquaient la frontière. A plus forte raison, semble-t-il que l'incendie du Palatinat soit en pleines flammes et que Louis XIV règne à Versailles. Dans ces souvenirs, aucune perspective ; ils se pressent tous au premier plan. De là vient cette fraîcheur de la haine, et la solidité d'un patriotisme dont la substance est plusieurs fois séculaire.

Nous sommes, nous, trop désintéressés dans notre éducation ;

mais n'allons pas nous mettre à imiter l'Allemagne : entre l'histoire de ce pays et la nôtre les différences sont profondes, et nous ne pouvons employer l'enseignement historique à produire ce patriotisme hautain.

La nation en Allemagne est une race, et l'orgueil de race est chose vigoureuse. Est-ce que la France est une race? Un certain nombre de braves gens sont fort occupés aujourd'hui à procurer une statue à Vercingétorix; mais il y a bien moins de rapports entre le Gaulois Vercingétorix et nous qu'entre Arioviste et les Allemands. Si nous savions mieux l'histoire de l'Europe et la genèse de notre France, nous nous épargnerions de pareilles erreurs de sentiment. Ce n'est pas au premier siècle de notre histoire qu'il faut chercher les origines des peuples modernes, car on néglige ainsi des événemens tels que la conquête romaine, qui a transformé la Gaule, tandis qu'elle n'a fait qu'effleurer la Germanie ; tels que les grands mouvemens de peuples qui ont apporté en Gaule des Germains de toutes les tribus et des Scandinaves, tandis que la Germanie restait germaine. Avons-nous le droit de nous dire des Celtes? Mais au temps des Mérovingiens, des Celtes sont arrivés de la Grande-Bretagne en Armorique : c'étaient des étrangers, des conquérans, et ils ont gardé longtemps dans cette Gaule, qui avait été jadis la principale région celtique, leur physionomie particulière. Au IXe siècle enfin apparaissent les premiers linéamens vagues des nations futures, mais la France de Charles le Chauve est un chaos, au lieu que l'Allemagne de Louis le Germanique est une nation. L'unité française a été l'œuvre de la politique royale : en Allemagne, l'unité a été un produit de nature ; aussi a-t-elle survécu au désordre de sinstitutions et à la ruine de l'autorité publique. A-t-on jamais vu en Allemagne opposition pareille à celle qui éclatait au moyen âge entre le Nord et le Midi de la France? Est-ce qu'une partie de l'Allemagne a dû conquérir l'autre, comme nos gens du Nord ont conquis, en s'y reprenant trois fois, notre Midi? Est-ce qu'il a fallu détruire au-delà du Rhin toute une civilisation, comme les croisés de Simon de Montfort ont étouffé la civilisation méridionale? Comparez les deux pays à la fin du XIIIe siècle : le roi de France possède la plus grande partie du territoire; à cause de cela, il représente la France, il est la France; Rodolphe de Habsbourg, roi allemand, est le plus pauvre des princes; il n'a dans sa bourse que la grâce de Dieu ; chez nous, il serait vassal de vassal, à peine aperçu du roi ; en Allemagne, il est roi. C'est qu'il y a une nation germanique naturelle (il faut toujours redire ce mot) antérieure à la royauté, et qui peut se contenter d'un symbole solennel de son existence.

L'Allemagne du moyen âge était en contact avec des peuples très différens d'elle. Tandis que les frontières de la France étaient des lignes conventionnelles, où les langues se mêlaient, où des principautés féodales chevauchaient moitié françaises et moitié allemandes, moitié françaises et moitié italiennes, moitié françaises et moitié espagnoles, l'Allemand se heurtait à l'est contre des Slaves, des Lithuaniens, des Hongrois, qui le détestaient, et qu'il exécrait. Les écrivains qui racontent le combat perpétuel contre ces Orientaux expriment des sentimens de haine et d'orgueil que ne connaissent pas nos vieux historiens.

Sans doute, le défaut d'organisation a livré l'Allemagne aux hasards de la politique et de la guerre. Elle est devenue au XVIIe siècle une région d'anarchie, dont chaque morceau était exploité par un prince, qui était, quelques exceptions faites, un personnage ridicule; mais nous ne savons pas assez que, même pendant cette période, elle a gardé son patriotisme, l'estime d'elle-même et une invincible espérance. Justement parce qu'il n'y avait pas de machine d'état, la commune qualité d'Allemand était toute la patrie, et c'était chose fatale que, le jour où ce pays serait unifié, il représentât une politique bien vieille à nos yeux, celle de la revendication au nom de la race du domaine historique de cette race.

C'était chose fatale aussi que la France représentât tout autre chose. L'universel, qui n'était qu'un refuge pour les Allemands du XVIIe et XVIIIe siècle, a été notre domicile habituel. De « l'univers romain » nous sommes passés dans l'universel catholicisme. Nous n'étions pas gens d'une sorte assez particulière au XVIe siècle, pour que quelqu'un se levât parmi nous, qui parlât à notre âme avec notre âme elle-même, comme Luther, un des plus grands parmi les Germains, a parlé aux âmes allemandes avec son âme allemande. Ce caractère universel et humain de notre génie apparaît dans notre littérature du XVIIe siècle, dans notre philosophie du XVIIIe, dans une révolution enfin dont nous avons voulu faire profiter l'humanité. En vérité, nous sommes loin, très loin de Vercingétorix.

Que faut-il dire à nos enfans? car il leur faut dire quelque chose. Dans les guerres du présent et de l'avenir, ce ne sont pas seulement des armées qui sont en présence, ce sont des âmes. Nous avons cru longtemps que le droit de vivre est naturel, et que, pour être, il suffit de naître; mais la philosophie d'aujourd'hui enseigne la nécessité du combat entre des espèces qui doivent défendre leur existence. La disparition lamentable de l'esprit chrétien a une double conséquence : elle donne une légitimité à la guerre sociale (de quel droit disputerait-on leur part de la terre à des hommes qui n'attendent rien au-delà de la terre?) et elle nous reporte au temps où la

politique n'avait pas d'autre principe que la force; mais la force d'une nation se compose d'élémens très divers, où l'intelligence et les mœurs ont une grande place. A l'heure qu'il est, dans la concurrence entre les peuples, chaque peuple doit avoir une vocation et la connaître. Rome s'était donné une vocation : conquérir le monde. L'Allemagne a cette vocation : revendiquer pour elle tout ce qui est germanique, exalter le germanisme, développer dans l'univers la puissance germanique. Quelle est la nôtre?

Il n'y a pas de doute que nous avons charge de représenter la cause de l'humanité.

Est-ce dire que nous devions noyer notre individualité nationale dans « l'humanitairerie? » Non, certes, mais notre individualité consiste précisément en ceci que nous sommes une nation humaine. Je suis très loin de renier notre vieille histoire, que j'aime passionnément. Je déplore que nous y soyons si indifférens et que si peu de Français se puissent vanter de connaître l'esprit de la France. Nous avons de belles études esthétiques sur notre littérature, mais non de vraies histoires du développement de notre génie à travers les âges, comme est par exemple l'histoire de la littérature anglaise de M. Taine. Nous savons mal l'histoire de l'art français, si riche en inventions éclatantes, et c'est une chose très étrange que nous ne l'enseignions nulle part dans nos écoles. Notre histoire politique même a d'énormes lacunes et les choses les mieux connues ne sont pas les plus intéressantes. Travaillons donc et reprenons possession de notre passé, car ce serait faire preuve d'une singulière étroitesse d'esprit, que d'enfermer nos écoliers dans la France révolutionnaire et de faire croire que nous célébrerons en 1889 le centième anniversaire de notre naissance. Cependant il est certain que notre patriotisme d'aujourd'hui date de la révolution française; nous n'en pouvons avoir d'autre! Ce sentiment, qui nous fait aimer la France pour elle-même, mais aussi parce qu'elle a reconnu les droits de l'homme et proclamé les droits des peuples, est notre vraie raison d'être.

Voilà ce qu'il faut expliquer aux générations qui auront quelque jour à défendre la France sur les champs de bataille. L'indifférent silence de l'école en matière d'éducation nationale est effrayant. Il y a une propédeutique du devoir militaire : nous la négligeons; et pourtant il est très périlleux de percevoir l'impôt du sang en vertu de lois et de règlemens, comme l'impôt sur le tabac, l'alcool et les cartes à jouer.

Cologne, le 1er mai. — Ici encore, le progrès de la richesse et de la population est visible. Cologne possède, avec sa cathédrale, d'admirables églises romanes. Il y a quelques années, la cathédrale attendait encore ses flèches, et plusieurs églises étaient délabrées :

les flèches se dressent aujourd'hui au-dessus du colossal édifice et dominent au loin le fleuve et la campagne; les églises sont toutes pimpantes de la fraîcheur d'une restauration où l'on n'a épargné ni la science ni l'argent. Une partie des fortifications a été jetée par terre : un nouveau boulevard, l'avenue de l'Empereur, s'élève à la place des remparts. Des hôtels privés s'alignent des deux côtés, où domine l'architecture hollandaise, mais plus pompeuse et plus opulente que dans le pays natal.

La richesse ne produira-t-elle pas dans ce pays ses effets ordinaires? Déjà le progrès de l'industrie attire dans les villes le paysan. A mesure que l'émigration en Amérique deviendra plus difficile, l'attraction sera sans doute plus forte. Or le progrès des doctrines socialistes ne s'arrête pas, et les lois d'exception, en comprimant le parti, y condensent la haine. L'Allemagne ne paraît pas se préoccuper de ce danger. Elle est dans la joie de ses succès économiques et du « Sedan industriel » qu'elle nous inflige. Des journaux annoncent que les Grecs, nos bons amis les Grecs, ont commandé à Berlin quatre-vingt mille uniformes pour leur armée. Là-dessus, cri de triomphe : « Voilà encore un monopole enlevé à Paris, qui le possédait depuis le premier empire! » Enlever à Paris toutes ses industries, l'une après l'autre, est une des ambitions de l'Allemagne.

J'ai tout à l'heure entendu la conversation de deux commerçans qui dînaient à côté de moi. Ils ont de grandes affaires, car ils calculaient le prix du transport de la tonne à travers les mers. Leur visage hardi et dur me faisait songer à ces matelots de la Hanse, qui faisaient le commerce comme on fait la guerre, car l'Allemagne a été au moyen âge le pays des entreprises commerciales vastes, vigoureuses et persévérantes. Voilà encore une puissance d'autrefois qui se réveille. Prenons garde à nous! Il ne s'agit pas d'un danger éphémère : la lutte commencée ne s'arrêtera plus. La preuve qu'on en sait en Allemagne l'importance, c'est que le ministre du commerce du roi de Prusse est un prince et que ce prince est M. de Bismarck. Le commerce est conduit avec la même attention, la même suite, que les affaires militaires et la politique internationale. Comme dans une campagne, des espions étudient les procédés de l'adversaire. Nos ennemis emploient des stratagèmes; ils donnent pour nôtres des produits berlinois; au « qui vive? » ils répondent « France! » alors qu'ils sont Allemagne. Ils pratiquent une stratégie commerciale. Ils savent les points qu'il faut attaquer, s'éclairent dans toutes les directions, coupent ou détournent les routes, et l'état-major vient en aide au moment utile à tels ou tels partisans aventurés au loin. Vraiment, il y a pour nous mieux à faire que d'organiser une exposition universelle, et il faudrait que notre ministre du commerce se pût occuper à tête reposée de nos

intérêts; ce ne serait point déroger : Louis XIV faisait cela en son conseil de commerce.

2 mai. — *Vier Kaiser!* quatre empereurs! Je retrouve ici une photographie que j'ai vue partout. Le vieil empereur est assis, coiffé de la casquette militaire, la tête penchée vers son arrière-petit-fils, qu'il tient sur ses genoux. Son fils et son petit-fils sont debout auprès de lui.

Quatre empereurs, par le temps qui court, c'est beaucoup d'empereurs!

Il n'y a certainement aucune menace contre la dynastie, et personne ne peut deviner comment sera défait ce qui a été fait il y a quinze ans. Une coalition de princes allemands est impossible : rois, grands-ducs et ducs sont des ombres solennelles, vénérées par un reste d'habitude; l'Autriche ne peut leur communiquer aucune force contre l'empire dont elle est la vassale. Les partis hostiles sont divisés; le plus redoutable, qui est le parti catholique, est apaisé. N'importe! Le photographe qui a trouvé « les quatre empereurs » est un homme hardi; il ne redoute pas assez l'envie des dieux!

Nous disons en France: On verra ce qui adviendra quand M. de Bismarck et M. de Moltke ne seront plus là! Mais c'est commettre une grande injustice envers l'empereur que de ne compter pour rien sa disparition. Un homme qui a fait ses premières armes à Bar-sur-Aube, en 1814, et les dernières à Buzenval, en 1871, qui a pleuré auprès du lit de mort de la reine Louise, il y a soixante-seize ans, et, après avoir été témoin de l'abaissement de son pays, l'a porté au plus haut point de la puissance, est tout autre chose qu'un ornement de parade; sa longue vie est le ciment entre le passé, le présent et l'avenir. D'ailleurs, Guillaume Ier a d'autres mérites que d'avoir vécu longtemps : il a toujours voulu la même chose. Le prince qui, chaque jour de tant d'années, même au milieu d'une paix profonde, avait rempli son devoir d'officier comme si l'ennemi frappait aux portes, était seul capable d'entretenir l'esprit militaire en Prusse, pendant le règne pacifique de son frère, de proposer la réorganisation de l'armée après qu'il fut devenu le maître, de l'imposer à tous, en bravant l'impopularité, la haine, les menaces et le péril d'une révolution. Ajoutez qu'il a une grande vertu royale : il croit à la royauté; il a foi en une mission qu'il estime tenir de Dieu lui-même. N'allons pas, encore une fois, crier à l'hypocrisie : il arrive aux rois comme aux simples mortels de se faire très sincèrement une religion de leur intérêt. Pas n'est besoin, pour cela, de grands calculs : il suffit de s'écouter soi-même. C'est chose très agréable que de se sentir près de Dieu, et c'est chose fort utile, en un temps où la terre tremble, que de prendre au ciel son

point d'appui. Régner par la grâce de Dieu, quel beau rêve du temps passé! N'est-il pas naturel qu'on le veuille prolonger, quand on est soi-même, comme le vieil empereur, un monument du passé? Guillaume Ier n'est point cependant un révolté contre l'esprit moderne. Il a de la finesse et de la prudence. Monarque constitutionnel d'une espèce particulière, il a pris son parti du régime parlementaire; il le laisse vivre, parler, se démener; il y est entré, mais il le dépasse de la hauteur de sa couronne, qui est surmontée de la croix. A son avènement, il a prêté sans difficulté le serment de garder la constitution, puis il est parti pour Kœnigsberg, la ville du sacre, et le jour de la cérémonie, saisissant la couronne de ses propres mains, il l'a mise sur sa tête après avoir dit: « Je la prends de la table du Seigneur! » C'était affaire où les chambres n'avaient rien à voir, affaire entre lui et le Seigneur! Qu'on ne s'y trompe point: l'empereur Guillaume est un personnage. Il est difficile de dire ce qu'il aurait fait sans M. de Bismarck, mais M. de Bismarck n'aurait rien fait sans lui : il a fallu à ce ministre, pour y risquer les hardiesses et les fantaisies de sa politique, la solidité de cette roche.

Guillaume Ier a été longtemps prince prussien et il a été roi de Prusse avant de devenir empereur d'Allemagne. Le roi de Prusse dure en lui, et par lui dure la Prusse, c'est-à-dire l'état principal, organisé à part, ayant son esprit et ses forces propres. Mais peu à peu s'efface le particularisme prussien ; dans le parlement de l'empire, les partis se mêlent, à peu près sans distinction de pays; la fusion se fait entre les régions de l'Allemagne. Il n'y a point de doute que la Prusse y perdra cette vigueur dont la raison d'être était son isolement même. Dès lors se pose une grave question : l'unité de l'Allemagne, telle qu'on la voit aujourd'hui, n'est qu'un progrès dans le développement de la Prusse; ne faudra-t-il pas comprendre autrement l'unité, quand les frontières de la Prusse se seront effacées dans l'empire?

Les difficultés viendront un jour. Alors on mesurera la place que tenait dans l'histoire l'empereur Guillaume. Son fils est prince impérial en même temps que prince royal; il sera empereur à l'heure même où il sera roi. Son enfance s'est écoulée dans la paix ; homme, il n'a connu que des victoires. L'âme de la vieille Prusse n'est pas en lui comme elle est dans son père, né dix ans après la mort du grand Frédéric. On le dit quelque peu philosophe, et il aurait mauvaise grâce à prendre sa couronne de la table du seigneur; cette table d'ailleurs n'est plus si solide, même en Allemagne, qu'elle était jadis. Voilà pourquoi, si beau que soit le présent, je trouve un peu optimiste le photographe des quatre empereurs.

ERNEST LAVISSE.

REVUE MUSICALE

Mors et Vita, trilogie sacrée, de M. Ch. Gounod. — Théâtre de l'Opéra-Comique *Maître Ambros*, drame lyrique en 4 actes, de MM. F. Coppée et Dorchain, musique de M. Ch.-M. Widor.

L'annonce de l'œuvre nouvelle de M. Gounod éveillait en nous un intérêt, presque une inquiétude spéciale. L'illustre auteur de *Faust*, de *Roméo*, pour ne citer que ses chefs-d'œuvre, notre plus grand musicien d'aujourd'hui, l'un de nos plus grands parmi ceux d'autrefois, touche à l'heure du soir, et nous n'étions pas sans craindre un peu cette heure trop souvent périlleuse. Nous allions peut-être entendre une voix affaiblie, nous voir contraint, pour parler du présent, à rappeler le passé, sans pouvoir donner au génie vieillissant d'autre hommage que celui d'un pieux respect, comme ces rois de Perse dont parle Chateaubriand, qui, s'ils rencontraient un vieux palmier, s'arrêtaient pour y attacher un collier d'or.

Mais l'audition de *Mors et Vita* nous a rassuré : ce n'est pas là, tant s'en faut, une œuvre de décadence, et la Muse ne semble pas près de replier ses ailes.

Nous lisions récemment, dans un livre de M. Hensel sur les Mendelssohn (1), un fragment du journal de Fanny, sœur de Félix, relatif au séjour que M. Gounod, tout jeune alors, fit à Berlin en 1843 dans la famille du maître allemand. « Nous avons, écrit Fanny, beaucoup causé avec Gounod de son avenir, et je crois ne m'être pas trompée

(1) *Die Familie Mendelssohn* (1729-1847), 2 vol. Berlin, 1882.

en lui représentant que la forme qui va s'imposer prochainement à l'art musical français est celle de l'oratorio. Il a été tellement de mon avis qu'il s'occupe déjà d'un texte : il veut choisir le sujet de *Judith.* »

Fanny Mendelssohn se trompait sur l'avenir musical de la France. Je ne vois pas que la forme de l'oratorio ait jamais été, et je doute qu'elle soit jamais populaire dans notre pays comme en Allemagne ou en Angleterre. On écouterait peut-être la *Passion* de Bach elle-même, si on l'exécutait à Paris, comme il me souvient qu'on écoutait jadis le *Messie* et *Judas Macchabée* de Haendel : avec respect, mais sans amour; un peu par goût, et beaucoup par pose. Personnellement, nous n'oserions pas trop nous en scandaliser, partageant, nous l'avouons, l'avis de Rossini, qui disait volontiers : dix minutes de cette musique-là, c'est sublime ; un quart d'heure, c'est intolérable. Des fragmens de Haendel, même de Bach, le plus colossal peut-être de tous les musiciens, nous transportent parfois; mais une de leurs partitions tout entière nous accable presque toujours. Au fond, notre pays n'est fait ni pour entendre souvent ces œuvres-là, ni pour en composer de pareilles. Nous disons notre pays, et nous pourrions ajouter : notre temps. Nos compatriotes, nos contemporains, ont traité l'oratorio dans une forme tout autre que celle à lui donnée par les grands classiques du siècle dernier. La musique sacrée elle-même a dû suivre l'évolution de l'âme moderne; elle a quitté la raideur et la sévérité hiératique; elle s'est affranchie des formules conventionnelles, des rythmes monotones et des fugues scolastiques; on a fini par comprendre que l'idée religieuse, comme les autres grandes idées, a droit à la vérité, à la variété de l'expression artistique, et qu'il n'y a pas dans notre cœur deux régions distinctes, l'une divine et l'autre humaine.

« Mendelssohn le premier, a dit Schumann, introduisit les grâces dans la maison de Dieu, où elles ne sont pas déplacées. » Les deux oratorios d'*Élie* et de *Paulus*, malgré d'incontestables analogies avec les oratorios classiques, renferment en effet les premiers symptômes de l'inspiration moderne. Un air d'*Élie*, notamment : *J'ai trop vécu, Seigneur! retire-moi du monde!* est beau d'une beauté jusqu'alors inconnue. Un Bach, un Haendel, ces esprits puissans mais froids, n'auraient jamais exprimé ainsi la mélancolie, la fatigue de vivre sous laquelle plie ce chant désolé. On ne trouve qu'aux voûtes de la Sixtine, sur le front des prophètes gigantesques, cette peine et cette lassitude dont Jéhovah, aux jours d'épreuve, accablait les sublimes vieillards de Juda. La pensée, la forme, les procédés de l'harmonie et de l'instrumentation, tout est nouveau dans cet air magnifique.

Notre école française, depuis Berlioz surtout et son *Enfance du Christ*, est de plus en plus entrée dans cette voie. Si classique que

soit le talent de M. Saint-Saëns, si nourri qu'il soit de la moelle des lions, il a fait, dans son oratorio *le Déluge*, une part considérable à la musique descriptive, et son opéra biblique, *Samson et Dalila*, est traité dans un tout autre esprit que le *Samson* de Haendel. Quant à M. Massenet, il s'est encore écarté davantage des formes archaïques; il a singulièrement amolli les austérités de la musique sacrée. Des naïves Madeleines de Lorenzo di Credi, par exemple, à la blonde pénitente du Corrège, il y a peut-être moins loin que des héroïnes bibliques de Haendel ou de Haydn à la tendre Magdaléenne, à l'Ève amoureuse, de M. Massenet. Il ne serait pas sans intérêt de rechercher et de comparer dans la musique d'autrefois et dans celle d'aujourd'hui les interprétations diverses de la bible et de l'évangile; mais ce n'est pas le lieu de poursuivre ici ce parallèle, auquel nous reviendrons peut-être un jour.

Comme MM. Saint-Saëns et Massenet, mais plus avancé dans sa carrière, M. Gounod a voulu écrire des oratorios: le musicien par excellence des amours humaines a voulu chanter l'amour divin. Nul n'ignore que l'âme de M. Gounod fut toujours une âme religieuse : d'une vocation sacerdotale éphémère il a gardé le goût du surnaturel, et s'il s'est juré, comme on le dit, de ne plus écrire que de la musique sacrée, c'est peut-être pour rendre à Dieu les suprêmes inspirations d'une pensée qu'il fut un jour sur le point de lui sacrifier ou de lui consacrer tout entière.

Avec sa nature mystique, il peut sembler singulier que M. Gounod, dans son œuvre de théâtre, n'ait pas recherché plus souvent l'inspiration religieuse. *Faust* renferme en ce genre deux pages de premier ordre : la scène des épées et la scène de l'église ; mais le poème de Goethe en offrait une troisième, et je m'étonne qu'elle ait échappé aux librettistes et surtout au musicien : c'est la scène où les cantiques et les cloches de Pâques, éclatant dans le ciel matinal, arrachent Faust au suicide. Si le livret n'avait dénaturé le poème, M. Gounod pouvait, même après Berlioz, écrire ici une belle page de plus. Il ne tenait qu'à lui de conserver l'idée de Goethe et de la traduire. Sans doute il a trouvé, pour calmer Faust éperdu, de claires chansons de jeunes filles et de laboureurs; mais il a fait chanter la terre où devait chanter le ciel, et cela suffit pour ôter à la pensée de sa grandeur, à la situation, de sa portée dramatique et morale.

Il y a peu d'années, le choix du sujet de *Polyeucte* accusa chez le maître la tendance vers le genre religieux, et la belle scène du baptême mit en lumière l'aspect du talent de M. Gounod que nous étudions. Nous demeurons toujours nous-mêmes, et, fût-on le plus grand des artistes, on ne dépouille guère le vieil homme. Le talent ou le génie ne fait que se redire et approprier à des formes changeantes

son inspiration, dont le fond ne change pas. Il ne faut pas déplorer cette persistance de l'individualité humaine, cette éternelle conséquence de la pensée avec elle-même; il est bon que l'artiste maîtrise les sujets au lieu d'être maîtrisé par eux, qu'il les assimile à son tempérament propre et les traite selon son point de vue spécial. L'œuvre entier d'un homme de génie représente alors la continuelle réaction d'une personnalité constante sur des élémens divers. Ainsi, *les Noces de Figaro, Don Juan, la Flûte enchantée,* le *Requiem,* révèlent chez Mozart une immuable conception de l'idéal. Rossini se retrouve, éclatant et facile, dans son *Stabat* et sa *Messe;* Verdi, dans son magnifique *Requiem,* reste avant tout musicien de théâtre, et M. Gounod, dans les cantiques de *Polyeucte,* et même de *Mors et Vita,* garde encore la tendresse, presque la caresse de ses chants d'amour.

La scène du baptême, de *Polyeucte,* n'est pas sans rapport avec la Pâque de *la Juive.* Haïs, traqués comme les juifs, les premiers chrétiens célèbrent leurs mystères dans le secret et l'ombre, et le vieux Siméon préside, comme le vieil Éléazar, aux saintes cérémonies. Mais Halévy et M. Gounod, le maître et le disciple, ont traité différemment ces deux sujets analogues. La Pâque est peut-être le plus beau tableau religieux qu'il y ait au théâtre. Cette misérable chambre, fermée pour une nuit du moins aux outrages du dehors, devient l'asile, le sanctuaire d'un culte, que la persécution suffirait à rendre sacré. Cette poignée d'artisans qui se partagent un morceau de pain, c'est le débris d'un grand peuple proclamant son droit à la vie et à la prière. Quand Éléazar se lève et bénit l'assemblée de ses mains tremblantes, alors, sur ces harpes qu'on dirait détachées des saules de Babylone, c'est la plainte de toute une nation, c'est son recours désespéré qui monte vers le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Jéhovah tout-puissant et sévère qu'Israël n'adora jamais sans crainte. Tel n'est pas le dieu de *Polyeucte,* et la différence des deux styles correspond à la différence des deux croyances exprimées. Le Dieu du Golgotha n'est plus celui de l'Horeb ou du Sinaï, un Dieu lointain et terrible, mais un Dieu fait homme, et désormais toujours présent; non plus le Dieu qui punit, mais celui qui sauve; non plus le Dieu qu'on redoute, mais celui qu'on chérit. Et de quelle tendresse Polyeucte l'aime-t-il, ce Christ auquel il vient de se donner! L'eau du baptême à peine a touché son front, qu'une extase mystique envahit son âme; il verse des larmes de joie comme n'en répandit jamais l'austère Éléazar. La ferveur juvénile du néophyte éclate partout : dans ces phrases passionnées, symbole de l'étreinte divine, dans ces progressions caractéristiques du style de M. Gounod, dans ces soupirs, dans ces sanglots d'amour, dans ces élans irrésistibles qui, de la source où l'on baptise Polyeucte, nous ramènent malgré nous au balcon de Juliette.

Même en matière de foi, l'art moderne ne saurait décidément renoncer à l'élément passionnel. Nous humanisons les choses divines pour les rapprocher de nous ; et, comme à son Ève aux cheveux blonds, le poète aujourd'hui pourrait dire à la musique :

Tu fis ton Dieu mortel, et tu l'en aimas mieux.

Sous ce titre de *Mors et Vita*, le plus vaste que puisse porter une œuvre, M. Gounod, poète et musicien religieux, a réuni ce que les théologiens appellent, je crois, les fins dernières de l'homme : la mort, le jugement et la vie éternelle. Cette trilogie est la suite de la *Rédemption :* elle montre l'achèvement de la destinée humaine selon la parole divine. Le second oratorio de M. Gounod marque un pas de plus dans la voie de l'idéalisme mystique. Une action humaine : la Passion; la désignation des personnages comme le bon larron, la Vierge, saint Jean, les saintes femmes et les apôtres, tout cela rattachait encore *Rédemption* à la terre. Rien n'y rattache plus *Mors et Vita ;* ici, toute voix est impersonnelle, anonyme, et dans les sphères surnaturelles où l'œuvre plane, l'idée musicale seule pouvait la soutenir et l'a en effet soutenue.

C'est une pensée grandiose de commencer par la mort, et de tout détruire pour tout réédifier. Les premiers accords de *Mors et Vita* retentissent sur les ruines du monde. « Il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, » chantent à pleine voix les chœurs accompagnés par une sonnerie de cuivres. Mais presque aussitôt les harmonies s'épanouissent et s'éclairent, et Jésus répond : « Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra éternellement. » L'œuvre tient tout entière dans ce court prologue, où deux phrases magistrales résument le sujet : les terreurs de la mort et les espérances de la vie.

La première partie de l'oratorio, et la plus considérable, est une messe de *Requiem. Requiem æternam dona eis, Domine!* La fin de la fatigue et de la lutte, le repos, voilà donc ce que demandent pour toute âme partie les âmes qui demeurent. Non pas même le bonheur, on dirait que les hommes n'osent pas le réclamer de Dieu, mais le repos. Voilà le mot qui plane sur tout l'office des morts, et que M. Gounod, dans l'ensemble, et notamment dans le début de sa messe, a magnifiquement exprimé. Après une courte psalmodie, se dessine pour la première fois la phrase qui symbolise, au cours de la partition, les regrets et les larmes. Elle gémit sous l'archet des violons, elle monte très haut, pour redescendre, traînante et désolée, tandis que le chœur redit tout bas le texte de la prose funèbre. Ces premières pages

sont parmi les plus belles, enveloppées de recueillement, infiniment tristes, mais d'une tristesse qui ne s'emporte ni aux cris, ni même aux sanglots. Le *Kyrie* n'est qu'une plainte voilée, sans l'éclat un peu fier, presque révolté du *Kyrie* de Verdi. C'est que l'homme a plus d'une manière de souffrir et de pleurer, et des mères parfois se sont agenouillées avec douceur devant le cercueil des fils. On sent pourtant, dans cet *Introït*, avec la résignation, la peine profonde et le dénûment de pauvres âmes veuves ; on y retrouve cette détresse que nous connaissons tous, où nous plongent les départs sans retour.

Au *Kyrie* succède un double chœur écrit avec une irréprochable pureté dans le style de Palestrina. Cette réminiscence volontaire d'un maître unique entre tous les maîtres religieux est la bienvenue : la majesté du rythme, la marche des notes qui cheminent lentement, s'éloignent ou se rapprochent sans jamais se heurter ni se confondre, la plénitude des harmonies, tout cela produit un effet puissant, auquel peu de musiciens aujourd'hui seraient capables d'atteindre. Ce beau chœur, exclusivement vocal, aurait dû être exécuté sans accompagnement; mais le soutien de l'orgue avait paru sans doute indispensable aux choristes, qui d'ailleurs, même avec ce secours, ont médiocrement chanté.

Après avoir prouvé qu'il connaît à fond les grands ancêtres et qu'il sait au besoin les imiter, M. Gounod, revenant à sa propre nature, retrouve aussi pure, aussi poétique qu'autrefois l'inspiration de sa jeunesse. Heureux les maîtres, quand le génie leur reste longtemps fidèle, quand le souffle divin passe encore sur leur tête blanchie ! Le musicien de *Faust* et de *Mors et Vita* possède plus que tout autre cette constance, cette conséquence de la pensée avec elle-même, dont nous parlions plus haut : il ne s'est jamais ni désavoué ni contredit. Les envieux l'accuseraient plutôt de se répéter; mais celui qui prononça le premier de telles paroles a bien le droit de les redire. La nouveauté, la personnalité du talent, voilà la raison de la gloire de M. Gounod comme de toute gloire durable. Il est de ceux qui ont ajouté une corde à la lyre; nul avant lui n'avait chanté comme il chanta, et comme heureusement il chante encore aujourd'hui.

Sa manière est particulièrement reconnaissable dans quatre quatuors qui sont le corps principal, et comme le cœur du *Requiem*. Quatre quatuors, dira-t-on, doivent former une série un peu monotone. Mais ils ne se suivent pas immédiatement, et de plus leur charme est si pénétrant qu'on ne se fatigue pas de leur succession harmonieuse. *Quid sum miser ! — Ingemisco. — Oro supplex. — Pie Jesu*, ainsi commencent ces quatre ensembles, dont le sentiment est à peu près identique et la beauté presque pareille. De ces humbles prières j'hésiterais à décider laquelle est la plus touchante. Le *Quid sum miser !* débute

avec timidité ; les voix, d'abord isolées, se réunissent, se répondent en gémissant : *Salva me! Salva me!* et la phrase se couronne par une péroraison pleine à la fois de détresse et d'espérance. Même procédé dans l'*Ingemisco :* après les soli, un ensemble éclatant comme une page du *Stabat* rossinien. Sur les mots : *Qui Mariam absolvisti,* l'idée musicale jaillit avec la clarté, l'abondance d'une source. Et la source ne rentre pas sous terre. Les mélodies de M. Gounod n'ont jamais été de celles qui tarissent, à peine nées; au contraire, elles s'épanchent en nappes abondantes, et coulent, toujours plus larges, comme les fleuves. Le quatuor : *Oro supplex* séduit surtout par sa belle architecture vocale. Les parties extrêmes, soprano et basse, se rapprochent et s'éloignent alternativement, sans jamais étouffer les deux parties intermédiaires; on dirait ainsi que le tissu harmonique se resserre et se relâche tour à tour. Comme en outre la phrase est très régulièrement cadencée sur un accompagnement continu, il résulte de l'ensemble une sorte de balancement moelleux qui donne au morceau une couleur très particulière. Notons la fin délicieuse du *Pie Jesu,* qui ramène le motif typique des regrets et des larmes, devenu par l'altération d'une simple note le motif des consolations et des joies ; M. Gounod, dans sa préface, a pris soin de signaler cette transformation. Il est certain que le mode majeur succédant au mode mineur, et que le timbre caressant et clair des cors et des clarinettes employés ici, rassérène cette plainte mélancolique et change en soupir de contentement un soupir d'inquiétude et de tristesse.

N'achevons pas l'analyse du *Requiem* sans mettre hors de pair deux soli de soprano avec chœur : le *Felix culpa* et l'*Agnus Dei,* une page adorable et une page admirable. Le premier de ces chants est parmi les plus tendres que M. Gounod enveloppa jamais de sa mélodie aux contours élégans : il s'achève, après un léger retard, avec une pureté, j'allais dire une pudeur exquise. Quant à l'*Agnus Dei,* c'est une supplication de plus en plus fervente, puis une adjuration passionnée, un suprême et pathétique appel à cet éternel repos que demandent à Dieu les derniers comme les premiers versets de la messe des morts.

La première partie de *Mors et Vita* conclut par un épilogue instrumental, où se combinent savamment les mélodies typiques entendues au cours du *Requiem.* L'explosion finale de l'orchestre et de l'orgue, qui peut sembler une peu bruyante, symbolise le prochain triomphe de la vie sur la mort.

Au début de la seconde partie, *le Jugement,* l'humanité dort dans le sépulcre et, sur son dernier sommeil, le *De Profundis* plane en accords sombres. Bientôt retentissent les trompettes célestes, ces trompettes que Berlioz et Verdi, pour le dire en passant, ont fait sonner bien autrement terribles. A cette fanfare, malgré l'étrangeté voulue de ses har-

monies, nous préférons l'effet mystérieux du *Dies iræ* liturgique : des trémolos syncopés donnent un caractère vraiment fantastique à cette levée des morts, qu'on entend sourdre confusément dans leurs tombeaux.

Après un noble récitatif annonçant la venue du Fils de l'Homme, l'orchestre, d'abord seul, puis renforcé par toutes les masses chorales, joue deux fois un chant de vingt mesures, et, subitement secouée par l'enthousiasme, voilà toute la salle debout, acclamant le compositeur dont le génie vient de faire explosion. On pourrait chicaner ici sur les détails, disséquer et critiquer à l'aise le procédé de M. Gounod. Simple transposition de la mélodie première, accompagnement en triolets, unisson, tout cela, dirait-on, se trouve dans cette phrase, désormais fameuse, comme cela se trouvait déjà dans une phrase analogue de *Faust* (1). — Que la mélodie d'aujourd'hui soit la sœur très ressemblante de son aînée, nous n'en disconvenons pas; au fond, c'est presque la même, mais prodigieusement agrandie, transfigurée et portant avec elle une puissance d'émotion centuplée, irrésistible. Elle donne, surtout avec la reprise grandiose des chœurs, une impression de grandeur et de gloire, une vision du ciel ouvert, plein de clartés et de cantiques. Dans cette page superbe, le grand musicien a mis tout ce qu'il sent et tout ce qu'il sait. Et que les hardis, les téméraires du jour ne s'y trompent pas, l'auteur de *Mors et Vita* possède encore la science autant que le cœur. Il n'a rien perdu de ses qualités techniques : ni la pureté du style, ni l'amour des harmonies impeccables et de l'instrumentation à la fois ingénieuse et sobre; il conserve le grand souffle mélodique, l'ampleur de la période déployée en pleine lumière et triomphalement couronnée. Il garde aussi le secret d'une déclamation lyrique incomparable. Nous n'en voulons pour exemple que le magnifique récit : *Et congregabuntur ante eum,* dont l'autorité souveraine fait songer au geste impérieux donné par Michel-Ange au Christ du jugement dernier.

Jésus aura pourtant, selon M. Gounod, plus d'indulgence que de colère; nous serons presque tous à sa droite. Avec les mots : *Venite, benedicti,* sa voix prend une douceur infinie, un sourire passe sur la face divine, et le beau chant de l'*Agnus Dei,* celui qui tout à l'heure nous avait transporté, reparaît une dernière fois et s'achève dans une effusion de miséricorde. Nous le disions au début : l'inspiration de M. Gounod restera toujours tendre. Le maître pense avec l'Apôtre que la foi n'est rien sans l'amour, et sa musique religieuse même est pleine d'amour. Rien de plus naïvement aimable que le ravissant solo avec

(1) La phrase dont nous voulons parler est dite par les violons dans l'introduction. M. Gounod en a fait, à l'usage des théâtres étrangers, une romance pour Valentin.

chœur : *Beati qui lavant stolas !* Bienheureux ceux qui lavent leurs vêtemens dans le sang de l'Agneau ! *Beati !..* le musicien n'a vu que ce mot; c'est à lui seul peut-être que nous devons ce cantique à demi pastoral, à demi religieux, où la fraîcheur de la mélodie, la disposition très simple des voix, le clair tintement des triangles, tout donne l'impression d'une béatitude infinie.

La troisième partie de l'oratorio : *la Vie*, nous paraît inférieure aux deux autres. Elle ne renferme rien de saillant que le bel air du commencement : *Et Ego Joannes*, et le début du *Sanctus*. M. Gounod, après nous avoir montré le ciel ouvert, ne nous y a pas fait entrer. Schumann, en terminant son *Faust*, avait trouvé d'autres accens pour célébrer les délices du paradis chrétien. Est-ce l'inspiration de l'auteur, est-ce l'attention de l'auditeur qui fléchit ici? L'une et l'autre sans doute, et l'œuvre est trop longue pour le musicien comme pour le public. On ne peut l'écouter en entier sans y trouver quelque monotonie, sans en ressentir quelque fatigue : il aurait au moins fallu qu'elle s'achevât par une fin glorieuse, par une apothéose universelle de l'humanité sauvée à jamais. Alors seulement, la progression eût été complète. Elle ne l'est pas, et le couronnement répond mal au reste de l'édifice.

En dépit de ce reproche, la trilogie de M. Gounod est une œuvre très élevée ; puissante parfois, plus souvent touchante, elle fait grand honneur au penseur et au musicien. A mesure que le soleil descend derrière l'horizon de sa vie, on dirait que M. Gounod monte de plus en plus haut pour en contempler les suprêmes clartés. Souhaitons que la lumière baigne encore longtemps ce front glorieux. Il est beau de voir, après une radieuse journée, les rayons s'attarder sur une cime.

Les exécutans ont toujours fort à faire pour triompher de l'acoustique odieuse du Trocadéro. Donner là des œuvres nouvelles, c'est presque en compromettre le succès; à tout le moins, c'est en rendre l'audition incomplète ou pénible. De certains points de la salle on n'entend rien, de certains autres on entend trop; les ensembles ne portent pas, et les détails se perdent. Nous nous plaignions que le double chœur à la Palestrina eût été mal rendu; faut-il s'en prendre à la mauvaise sonorité du local ou à des rancunes personnelles? M. Gounod, lors de la répétition générale, avait assez vivement gourmandé les choristes ; ceux-ci lui en ont peut-être voulu. Ils ont eu tort : M. Gounod était dans son droit, et dans son devoir. Les chanteurs ou les instrumentistes, au théâtre et ailleurs, oublient trop aujourd'hui que le compositeur s'appelle le maître : il serait bon qu'on les en fît plus souvent souvenir.

Les soli de *Mors et Vita* ont été chantés par Mme Conneau et M. Lloyd,

un ténor anglais, dans un bon style; dans un style admirable par Mme Krauss et M. Faure. M. Faure a notamment donné aux récits du jugement une ampleur, une dignité toute divine; il est bien vrai, comme on l'a dit en un langage original, qu'il chante en majuscules. Quant à Mme Krauss, puisse son succès lui prouver qu'elle peut avoir reçu de l'Opéra, mais non pas de nous tous, le congé anticipé et irrespectueux qui nous a privés d'elle! Le foyer brûle toujours dans l'âme de l'incomparable artiste, et nous avons été heureux d'en sentir encore une fois le chaud rayonnement.

Les ouvrages représentés cette année-ci à l'Opéra-Comique vivent à peine assez pour qu'on ait le temps de parler d'eux. *Maître Ambros* a passé presque aussi vite que *le Mari d'un jour* et que *Plutus :* il méritait pourtant un moins sévère accueil. Le livret, je l'accorde, n'est pas des plus intéressans, encore moins des plus nouveaux, mais on a fait des chefs-d'œuvre sur des poèmes autrement pauvres, sur des vers autrement ridicules.

Maître Ambros est un marin hollandais qui recueillit jadis la fille de son amiral, Nella, l'orpheline de rigueur à l'Opéra-Comique. Il aime sa pupille, qu'aime aussi le capitaine Hendrick. Il ne déplaît pas à Nella d'être doublement courtisée; mais au fond, c'est Ambros qu'elle préfère, et elle ne tarde pas à le lui déclarer. Malgré le choix de la jeune fille, l'indélicat Hendrick ne se retire pas, et le vertueux Ambros, que lie envers son rival la reconnaissance d'un bienfait ancien, n'hésite pas à se sacrifier : pour se rendre odieux à sa fiancée, il feint de s'enivrer en sa présence, jusqu'à rouler endormi sur le pavé d'un carrefour. Voilà la partie amoureuse de la pièce. En voici la partie patriotique : l'action se passe dans Amsterdam, assiégée par Guillaume d'Orange. Ambros et Hendrick, à la tête de la milice bourgeoise, ont organisé la défense et résolu de crever les digues et d'inonder le territoire plutôt que de se rendre. Mais un traître, Anton, est parmi les officiers. Croyant véritablement ivre Ambros, qu'il a poussé lui-même à boire, Anton espère profiter de l'absence de son chef pour le remplacer, empêcher le signal convenu et ouvrir les portes à l'ennemi. Nella, qui a tout entendu, court aux remparts : puisque Ambros a failli au devoir et démérité de son amour, qu'Hendrick prenne le commandement; elle-même jure d'appartenir à qui sauvera la ville. Naturellement Ambros paraît à temps; il intimide les traîtres, fait donner le signal, et Nella, pour tenir tous ses sermens, n'a plus qu'à se donner à lui.

C'est la première fois que M. Widor écrit pour le théâtre de la musique chantée; sa musique dansée de *la Korrigane* avait beaucoup de poésie et d'éloquence, et ce ballet charmant a obtenu un succès mé-

rité. *Maître Ambros*, au contraire, n'a pas réussi. Mais il n'y a pas dans cet échec de quoi rebuter le jeune compositeur ; il n'y a pas non plus de quoi décourager l'espoir que fondent ses amis (et tout le monde est de ses amis) sur son talent ingénieux et distingué.

Un coup d'œil anticipé et rapide sur la partition de *Maître Ambros* nous avait prévenu pour elle ; le hasard d'une lecture sommaire avait mis sous nos yeux plus d'un passage séduisant. A l'audition, nous avons bien retrouvé tous ces détails charmans, et quelques autres encore, mais perdus hélas ! dans un ensemble gris et froid, dans une œuvre qui manque de mouvement et de vie. L'auteur de *Maître Ambros*, qui deviendra peut-être un compositeur de théâtre, ne l'est pas encore. L'instinct dramatique manque à son opéra : les grandes pages, les pages du moins qui devraient être grandes, paraissent de toutes les plus petites. Un maître comme Bizet, par exemple, eût donné une autre couleur à la scène d'ivresse. Il eût trouvé quelque chanson comme celle de Ralph dans *la Jolie Fille de Perth*, à la fois douloureuse et folle. Mais rien chez le buveur de M. Widor, pas un cri, pas une défaillance ne nous avertit que son ivresse est feinte, et que ses propres éclats de rire lui brisent le cœur. Il y avait là par bonheur une situation discutable, je le veux, mais assez pathétique, une situation double, pour ainsi dire, et la musique n'a su donner aucun relief à cette dualité. Quant à des scènes comme celle de la bénédiction des drapeaux, on les a trop souvent traitées pour qu'il soit prudent d'y revenir, à moins d'en renouveler l'interprétation et d'égaler, sinon de surpasser des modèles célèbres.

Les grandes lignes manquent donc à la partition de M. Widor, mais non pas les délicates arabesques, et c'est par le menu qu'il faut la prendre. Le théâtre l'oubliera sans doute, il l'a déjà presque oubliée ; mais si le soir, dans les salons ou dans les concerts, un amateur délicat, écoutant quelque *lied* qui le charme, en demande un jour la provenance, on lui répondra peut-être : « C'est de *Maître Ambros*. »

C'est de *Maître Ambros*, la complainte de marin :

> Ah ! depuis qu'il a levé l'ancre,
> Le trois-mâts de mon doux ami...

Ce dernier vers est bizarre, et les cantatrices feront bien de le mal prononcer, mais toute la chanson est exquise, pâle et mélancolique comme les mers du Nord, éclairée seulement à la fin, d'un rayon, d'un sourire. Un peu maniéré, mais très élégant est le duo suivant : *Vous partirez, gentille hôtesse*, avec la phrase d'Ambros, amicale autant qu'amoureuse, pénétrée d'une tendresse un peu paternelle, finement

comprise et finement rendue. L'air du baryton : *Triste amour*, est fort touchant; un excellent récitatif le précède; le trio final : *Allons, plaidez pour le timide* est mélodique et facile. Signalons enfin, au début de ce premier tableau, le chœur très bien venu : *Verse en nos âmes le courage*, dont l'inspiration est franche, la facture nette, et l'idée mère rappelée çà et là par l'orchestre avec ingéniosité.

Le troisième tableau est presque aussi agréable que le premier. L'air de Nella : *J'ai deux amoureux*, est gracieux et coquet, peut-être un peu mièvre, mais rythmé, harmonisé surtout avec beaucoup d'originalité et de saveur. Le duo qui suit ne manque ni de passion, ni d'éclat, et l'acte s'achève par la poétique apparition de la jeune fille redisant derrière les fleurs de sa fenêtre le refrain de sa chanson marine.

Il faudrait louer avant de finir la pittoresque petite kermesse et la ronde de nuit du quatrième tableau, et, dans le dernier acte, une romance aux étoiles qui, pour ne pas tenir à l'action, n'en est pas moins une rêverie délicieuse, tout imprégnée des langueurs de la nuit. M. Lubert la chante malheureusement avec une voix sèche et un style saccadé. Tout autrement chante M. Bouvet : sa voix est tendre et sa diction égale; dans le rôle d'Ambros, comme dans celui de Blondel lors de la dernière reprise de *Richard*, nous avons été charmé de son timbre moelleux et de son accent pénétrant; c'est un artiste distingué.

De ce naufrage de *Maître Ambros* nous avons, tout compte fait, sauvé bien des épaves; de cet ensemble effacé plus d'un détail restera certainement dans notre souvenir. Il serait hardi, après un premier essai seulement, de prédire à M. Widor le chemin qu'il suivra, surtout de lui marquer celui qu'il devrait suivre; mais il pourrait, selon nous, réussir à merveille dans un opéra comique de demi-caractère, où ne se trouverait ni grande passion, ni grande action. Nous voudrions pour lui un sujet intime, un décor fermé pour ainsi dire, quelque chose comme le livret de *l'Éclair* par exemple, avec une couleur plus moderne, un parfum plus relevé. Deux ou trois actes gracieux, poétiques, dans le style du premier et du troisième tableau de *Maître Ambros*, feraient une œuvre charmante. Nous ne savons quel en pourrait être le librettiste; mais M. Widor en serait certainement le musicien, et nous souhaitons de tout cœur qu'il le soit au plus vite.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Le Fruit défendu*; — *Visite à Corneille*, poème de M. Émile Blémont. — Odéon : *la Lettre du cardinal*, comédie en 1 acte, en vers, de MM. George Bertal et René Lafon.

Dans la maison de Molière il y a des chambres d'amis : M. Camille Doucet en habite une. A la vérité, ce n'est pas une des plus grandes ni des plus somptueuses : l'aimable auteur n'y prétend pas ; chez un tel hôte, plus que partout ailleurs, il met sa coquetterie à rester modeste et peu gênant. Je l'aperçois distinctement, cette chambrette, dans un pavillon; elle est saine, claire et gaie, tendue de perse ou de cretonne, garnie de meubles bien rangés, au bois uni et peint en gris de lin ou vert d'eau; elle donne sur un jardinet ordonné sagement; au bord de la fenêtre est un pot de pensées; une cage est accrochée au-dessus, où jase un oiseau, — non pas un de ces musiciens qui sont à la fois de grands artistes et de grands virtuoses, ni de ces ténors exotiques, brillans de plumage et de ramage, qui chantent même pour ne rien dire, mais quelque passereau de France, d'habit discret et d'esprit sensé, gentiment babillard, bruant ou chardonneret.

L'homme de cet asile frais et propre, ce n'est assurément ni Molière chez lui, ni Hugo chez les autres : c'est un petit-neveu de Gresset et de Collin d'Harleville, un neveu d'Andrieux, demeuré fidèle, par nature, par éducation et par tenue, à cette morale modérée, à cet enjouement raisonnable, à ces procédés de développement régulier, à ces grâces légères et décentes du discours, à ces innocentes pointes d'un judicieux badinage, qui faisaient les délices habituelles

de nos arrière-grands-pères et de nos grands-pères, et qui peuvent encore, à certains jours, — maintenant que ce genre d'agrément est classé à sa date et n'est plus mis en question comme sous nos pères, nous donner du plaisir... N'est-ce pas quelque chose que d'être un tel homme et d'avoir sa place? On aime à l'y voir de temps à autre, ne serait-ce que pour se reposer du spectacle de personnages plus considérables, ou plus ambitieux aussi, ou plus ambitieux seulement: de même, quelquefois, au lieu de grands crus ou de liqueurs savamment composées, on est bien aise de boire un pur petit vin de pays. C'est justice que M. Camille Doucet soit secrétaire perpétuel de l'Académie française et visiteur intermittent, du moins, de la Comédie-Française; il a, pour ce double honneur, un titre tout simple, mais original à présent que nous faisons tant d'échanges avec l'étranger: c'est qu'il est Français; non pas, je le sais bien, grand Français comme tel de ses collègues; mais enfin, c'est quelque chose encore, c'est peut-être même quelque chose de plus rare et de plus piquant aujourd'hui, que de consentir à être petit Français.

« Le petit Français! » ce nom lui va bien; il sied à son activité discrète, sa bonhomie malicieuse, au trottinement allègre de sa muse pédestre. Je demande que M. de Lesseps le lui décerne, de la part de l'illustre compagnie, en plein foyer du théâtre, un soir que cette reprise du *Fruit défendu* atteindra un nombre estimable de représentations. L'orateur, à la fin de son *speech*, annoncera que, pour la prochaine reprise, le canal de Panama sera terminé; puis il portera un toast, et l'on sentira

Les cœurs se rencontrer alors comme les verres;

car M. Doucet ne peut pas dire, ainsi que tels personnages de sa comédie:

Nous aimons tout le monde... — et n'avons pas d'amis!

S'il aime tout le monde, c'est qu'il en trouve le temps, ayant le cœur aussi vif que l'esprit; mais il a des amis, et qui se réjouissent de son regain de succès. Un de ses héros, celui qui le représente à peu près dans cette épître dialoguée, le docteur Desrosiers, dit avec une indulgence honnêtement sournoise:

J'aime les jeunes gens, quand ils ne sont pas vieux...

Nous-mêmes, jeunes gens, aimons M. Doucet justement par la même raison: ce vieillard n'est pas vieux; il est plus jeune que nous, au

contraire, l'étant depuis plus longtemps, et d'une certaine date où on l'était davantage. Est ce des cheveux blancs qui couronnent cette figure nette et rose, où les yeux pétillent? Non pas; mais depuis le XVIIIe siècle, où la mode était de ne pas vieillir, M. Camille Doucet reste poudré.

J'ai parlé d'épître dialoguée : n'est-ce pas, en effet, une épître mise en action et adressée au public, cet agréable *Fruit défendu?* Depuis le temps de Boileau jusqu'à celui de M. Viennet, le Français, né disciple d'Horace, cultiva ce genre de poésie familière; au siècle dernier, il se plut même à le porter sur la scène. Au théâtre, comme sur le papier, le thème d'un de ces petits ouvrages doit être une vérité morale, une de celles qu'admet sans débat et par habitude la sagesse des nations. Le fondement de cette comédie est bien de l'espèce requise : l'attrait du fruit défendu est connu depuis Ève, et l'on sait par tous pays que ce fruit a une vertu spéciale pour faire venir l'eau à la bouche. Voilà donc une matière où personne ne trouvera rien à redire, qui n'est ni rebutante ni inquiétante; il est vrai qu'elle n'a pas par elle-même une rare valeur : la question est de savoir par quelle forme ingénieuse le poète en renouvellera l'aspect.

M. Camille Doucet s'est attribué trois nièces... Mais non! disons : le docteur Desrosiers; car on croirait qu'il s'agit de l'Académie des sciences morales, de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie des inscriptions... Le docteur Desrosiers donc a trois nièces, trois fraîches orphelines, laissées à sa charge, et un neveu, leur cousin, encore étudiant. Ce vieux célibataire, instruit par l'aventure d'un de ses parens qu'il connaît bien, pour l'avoir rencontré chez Collin d'Harleville, ne s'occupe de rien au monde plus que de faire le bonheur de cette jeunesse. Il avait offert à son neveu Léon le droit de choisir pour femme une des deux aînées, Claire ou Marguerite; mais le papillon s'est envolé loin de ces fleurs permises. L'oncle se décide à marier Marguerite et Claire : dès lors, fruit défendu par-ci, fruit défendu par-là; Léon devient amoureux de ses deux cousines. L'oncle est philosophe; il connaît le cœur humain et l'art de tourner à bien ses travers : il déclare au neveu que, pour la troisième, Jeanne, il n'y doit point songer, attendu « qu'un obstacle éternel *les* sépare. » Jeanne est le dernier fruit défendu, et même plus défendu que les autres : c'est donc le plus appétissant, et celui que le jeune homme, au dénoûment, croque en de justes noces. — Tandis que se développait cet exemple en partie double, les maris de Claire et de Marguerite, MM. de Varenne et Jalabert, en fournissaient un autre sur la marge. M. de Varenne est Parisien, M. Jalabert campagnard; l'un se fait donc de la campagne une idée adorable; et l'autre, de Paris : toujours le fruit défendu! L'un échange son hôtel contre le château de l'autre, malgré les goûts de leurs femmes. Mais ici la satiété suit de près la gourmandise : l'objet, apparemment, pour chacun des ama-

teurs, n'avait d'autre mérite que celui d'être interdit; faut-il que ce mérite soit fort! Un nouvel échange, à la fin, remet chacun à sa place. Auprès de la comédie de M. Doucet, on le voit, le récit de la Genèse n'est qu'une saynète : l'auteur primitif, pour démontrer la vérité en question, n'avait qu'une pomme ; le nôtre en a plusieurs dans son verger.

Les personnages, entre qui le soin de cette démonstration se distribue, sont des caractères tracés d'un crayon léger, mais juste. Ce vieillard, bon naturellement, et qui l'est demeuré à travers un long commerce avec les hommes, sans être leur dupe; malin, et qui n'use de sa malice que pour les desseins de sa bonté; bienfaisant et moraliste, mais qui ne fait d'embarras ni de ses bienfaits ni de sa morale; qui paraît l'obligé de ceux qu'il sert, et qui met, pour un gain honnête, le diable même dans son jeu, — ce vieillard, qui joint la bénignité à l'adresse, doit avoir un modèle qui n'est pas loin; mais, quel que soit l'original, ce pastel est charmant.

Le neveu d'un tel oncle serait dénaturé s'il n'était jeune, et vous entendez bien de quelle façon; jeune comme on l'est encore, sans doute, mais comme les auteurs, qui choisissent leurs vérités, ne disent plus qu'on le soit. Oui, je gagerais qu'il y a encore en province, voire à Paris, des bacheliers amoureux d'une cousine et même de deux. Pourquoi ne les laisse-t-on pas sortir? Celui-ci, lâché sur la scène, y gambade comme un poulain et fait mille tours. Il va, vole, fuit le mariage et la famille, bel oiseau bleu, et roucoule sa romance à quelques fenêtres; il reparaît

Et rentre de lui-même, en chantant, dans la cage;

mais d'abord pour y voleter au-dessus du nid des autres. Honni soit qui mal y pense :

Le jour où l'on revient, l'enfant est une femme,

et, ce qui mieux est, la femme d'autrui! On s'aperçoit, en la regrettant, qu'on l'aime un peu... Qu'on l'aime? Laquelle, s'il y en a deux? L'une et l'autre, puisque l'une et l'autre ont le même attrait. Mais, comme dit l'oncle, avec cette raison enjouée qui fait enrager un neveu,

Quand on en aime deux, on n'en aime pas une !

Aussi sommes-nous tranquilles; nulle idée d'un drame rempli d'adultères et d'incestes n'émeut notre imagination : la famille Desrosiers ne

sera pas la famille des Atrides. Léon déjeunera chez Marguerite, il dînera chez Claire, voilà tout : comme dit encore l'oncle aux maris de l'une et de l'autre,

Il faut bien qu'on déjeune... Il faut bien que l'on dîne...

Mais en vain Léon s'encouragera lui-même, de temps à autre, avec une ingénuité plaisante :

Allons, décidément, c'est celle-là que j'aime!

Il ne soupera que chez la troisième, et le jour où

Las de tout adorer, sans rien aimer jamais,

il en fera sa femme; où le bonhomme Desrosiers, avec un sourire entre les pattes blanches de ses favoris, aura donné ce consentement, d'une douce ironie :

Allons, mariez-vous!.. enfans ; c'est malgré moi!

Elle est fort gentille, cette mignonne Jeanne qui, au premier acte, pour avoir une corbeille de mariage comme celles de ses sœurs, et peut-être déjà pour autre chose, voudrait être aussi grande qu'elles; dans l'intervalle du premier au second, en pensant à ce cousin « qu'elle déteste, » elle se hâte de grandir; vers la fin du second, elle le déteste « moins; » vers la fin du troisième, elle lui fait ce reproche, mêlé joliment d'un aveu :

Jadis tu me trouvais trop petite et trop blonde.
— Moi?
— Je ne l'ai pas cru; mais enfin tu l'as dit!

Voyez-vous la petite futée? Ce ménage ne sera point déplaisant ni mélancolique.

Les deux autres, le couple de Varenne et le couple Jalabert ont moins de fraîcheur : il semble qu'ils se soient un peu fanés dans le magasin de Picard ou de Bayard. C'est pourtant un assez bon type de Parisien que celui-ci, avide de l'air des champs et qui, après quatre mois, y périt de langueur et ne sait comment tromper son ennui :

Si j'allais pêcher?.. Diable!.. Encore des goujons,
Comme hier!.. Plus j'en prends, et plus nous en mangeons!

Il se félicitait d'abord de la sécurité qu'un mari trouve à la campagne; mais bientôt il le déclare : — J'ai compris

> Que j'étais bien nigaud, quand ma femme est si sage,
> De lui faire porter des fers... que je partage!

Et le témoignage de sa femme, qui n'a jamais aimé que Paris, s'accorde avec le sien :

> Je m'ennuie, il s'ennuie, et nous nous ennuyons.

L'agreste Jalabert, ahuri bientôt et harassé par la vie mondaine, fournit à son beau-frère un pendant convenable : c'est une marmotte tombée dans un guêpier. Marguerite non plus, qui a des goûts paisibles, n'est pas contente; et Léon, qui de Paris à Brunoy fait la navette, peut porter à Claire l'écho de ses plaintes :

> Ses secrets sont souvent plus tristes que les tiens!

Aussi quoi d'étonnant que l'une prenne plaisir à recevoir le petit cousin à sa table pour le déjeuner, et l'autre pour le dîner? Quoi d'étonnant que Marguerite, ayant cette consolation, hésite à changer de résidence, et réponde à Jalabert, qui lui demande ce qui lui plaît à Paris : « Tout et rien!.. » — Cependant Léon essaie de se donner une contenance, et Varenne, qui voit clair dans le ménage du voisin, de même que le voisin chez lui, le désigne à Desrosiers :

> Voyez-vous « Tout et rien, » qui brosse son chapeau!

Enfin, quoi de surprenant si la sœur, interrogée de même sur ce qui lui plaît à la campagne, fait une réponse pareille, — de sorte que son mari, quand Léon reprend sa posture, s'écrie avec une violence tragi-comique :

> Léon, je te défends de brosser ton chapeau!

Tout cela est naturel et présenté aisément; les silhouettes de ces divers pantins sont drôles, d'une drôlerie vraisemblable et modérée.

Comment l'auteur les manœuvre, il vaut la peine de l'observer, car c'est une des marques de son temps, ou plutôt du temps auquel il appartient; et, même si l'on n'en regrette pas la mode, cette marque franchement appliquée à une œuvre n'est pas désagréable à voir. L'art du théâtre, pour cette école, est surtout celui des oppositions : ne donnent-elles pas aux personnes ou aux situations plus de clarté,

celle-ci profitant du reflet de celle-là ? Ne ménagent-elles pas aux gens qui regardent l'œuvre un plaisir plus facile ? Or la clarté dans l'objet et le moindre effort pour le spectateur, voilà chez nous deux conditions de succès. D'ailleurs, en balançant le public d'ici là, et réciproquement, et ainsi de suite, sans qu'il risque jamais d'être jeté hors du sujet, ces oppositions lui procurent un amusement spécial. Ce mouvement sans péril, ce jeu bien réglé, est pour la moyenne des esprits français un délassement gracieux et même une distraction piquante. Plus ce jeu sera prolongé, pourvu qu'il soit bien réglé tout le temps, et mieux l'auteur d'une comédie sera récompensé par les petits rires de l'auditoire. Or, M. Doucet, patient et habile, excelle en ces artifices de symétrie.

Nous avons vu que, dans son paradis, il a plus d'une pomme, ou plutôt qu'il a plusieurs vergers en un seul. Possesseur d'un petit bien où le fruit défendu abonde, il l'a disposé à la française, et d'une manière si heureuse qu'en se promenant avec lui, par les allées droites, on trouve à chaque instant un point de vue d'où l'on découvre un double spectacle, amusant par le contraste, et d'où l'on peut sans peine évoquer un double écho. De ci, de là, les voix se répondent, et se répondent encore, comme des balles renvoyées par de persévérantes raquettes. A pointer les coups, on se fatiguerait ; la partie dure quelquefois, sans une pause, pendant une scène entière :

Marguerite aime trop les champs : cela m'ennuie,
— Du monde et des plaisirs Claire a trop la manie.
— Diable d'oncle ! — Cela m'inquiète : à Paris,
Je connais les dangers que courent les maris.
— Je connais les dangers qu'on court à la campagne.

Et ainsi continuent les *a parte*, suivis d'un dialogue sur le même mode : *amat alterna Camillus*...

Tu connais mon hôtel dans les Champs-Élysées ?
— Tu connais mon donjon aux tourelles brisées ?
— Il est neuf... — Il est vieux et laid... — Il est fort beau !
— J'achète ton hôtel ! — J'achète ton château !

Et cette scène du premier acte aura un pendant au troisième :

Je te rends ton hôtel ! — Je te rends ton château !

Ce procédé rythmique pour rendre sensible à l'oreille et à l'esprit les contrariétés des caractères et des situations, on le retrouverait plus ou moins facilement d'un bout à l'autre de la pièce. Il y faut joindre enfin, — tant la vertu de ce système agit par toute l'œuvre, — un procédé

de mise en scène qui égaie les yeux de façon analogue : Léon s'évanouit à gauche, à côté d'une petite table, en apprenant le mariage de Claire, et celle-ci, le croyant incommodé par la chaleur, ouvre la fenêtre ; en apprenant le mariage de Marguerite, un moment après, il s'évanouit à droite, à côté d'une petite table pareille, et, comme il accuse le froid, Marguerite ferme la fenêtre.

Cette perfection dans la pratique d'une certaine méthode, même pour ceux qui ne voudraient pas que cette méthode revînt en usage, n'est-elle pas au moins curieuse ? Nous préférons aujourd'hui, dans l'art de présenter les personnages et d'ajuster les situations, dans toute la conduite d'une pièce et jusque dans la mise en scène, un peu plus d'abandon naturel et même de fantaisie, ou du moins nous voulons que les habiletés nécessaires de l'auteur soient plus déguisées ; des pièges si peu couverts ne nous prendraient plus. Nous nous prêtons cependant à ceux-ci, pour un moment, de bonne grâce et avec plaisir : l'artifice est naïf ; sa naïveté même nous désarme, et nous lui sourions sans colère. Aussi bien, je ne jurerais pas que, derrière tel dégoûté qui fait le bon prince et applaudit avec indulgence, il n'y ait pas un gros d'innocens qui se laissent capter encore, sans nulle arrière-pensée, par ce que cette naïveté a d'artificieux. J'entendais trop de murmures de contentement, l'autre soir, pour que les raffinés fussent seuls à se réjouir. Au théâtre, il y a toujours des enfans. Et le gâteau que l'on offre à ceux-ci est feuilleté selon une recette qui plut à leurs bisaïeuls : elle peut bien leur plaire encore !

Mais cette pâte ainsi disposée, est-elle dorée, a-t-elle bonne mine ? Cette comédie, enfin, a-t-elle les agrémens extérieurs du style ? Des légendes en faisaient douter, créées par quelques romantiques et entretenues par des badauds, assez irrévérencieuses, sinon hostiles à ce vétéran de l'école du bon sens. Eh bien ! à l'épreuve, il se trouve quelques vers, par bonheur, pour alléger les remords de ces gens-là :

> Quand on ne sait que faire et qu'on ne voit personne,
> Pour le premier venu le cœur se passionne.
> — Quand on vit au milieu d'un tas de garnemens,
> On finit tôt ou tard par les trouver charmans...

Je ne prétendrai pas que ce langage soit fort relevé, ni cette poésie musicale. Je ne fais pas mes délices de ce distique :

> C'est un dérivatif par contradiction,
> Remède tout nouveau de mon invention

J'aime peut-être encore moins :

> Tu n'iras plus au bois,
> Pauvre oiseau qu'on nommait Chérubin autrefois !

Et je reconnais volontiers que cette simplicité n'est plus la nôtre, si l'on me cite :

> Ce brave Jalabert, combien je l'aimerai !
> Du commerce des grains à trente ans retiré,
> Propriétaire heureux d'un château qu'il habite,..
> C'est juste le mari que voulait Marguerite.

Je ne demande même pas que l'on examine si nous n'avons pas d'autres façons de ramper, qui pourront de même prêter à rire à nos petits-fils ; ni si, plus souvent, nous ne sommes pas fiers d'une enflure inopportune, qu'une piqûre d'aiguille fera tomber. Je veux que, sur tous ces points, M. Doucet, au lieu de reporter l'attaque chez ses adversaires, plaide coupable : il aura, pour atténuer sa faute, assez de bons vers de comédie, dans le goût de ceux que j'ai cités, presque au hasard, depuis le début de cette analyse.

Assurément sa muse est pédestre ; elle porte cotillon court et souliers plats : c'est la muse de la comédie en vers, qui est chez elle sur la scène française, et non celle de la poésie lyrique fourvoyée sur les planches à la faveur d'un passe-port étranger. Elle s'est vêtue et chaussée ainsi pour marcher droit et vite; elle ne dit que ce qu'elle a pensé d'abord, et le plus souvent elle le dit bien, sans y ajouter d'ornemens par vanité, sans rien en retrancher par faiblesse. Elle le dit même avec grâce, étant accorte et enjouée. Elle le dit, sans le chanter, avec un rythme facile et souple à l'ordinaire, quelquefois agréable et plus souvent spirituel : car cet esprit, qu'elle joint au bon sens, elle l'applique volontiers à toutes choses, et à la coupe d'un vers, sans qu'elle paraisse y travailler, aussi bien qu'à la peinture d'un ridicule. Avec des mots simples et presque toujours propres, selon une construction aisée, — quand l'inversion ne s'en mêle pas, — elle façonne sa phrase ; et tantôt elle glisse une série de vers qui forme un discours familier ; tantôt elle jette celui-ci comme un trait, qui va toucher juste ; tantôt elle suspend celui-là, d'une façon plaisante, sur l'hémistiche ; ou même elle retient cet autre en quelque point excentrique, et le précipite en-deçà ou au-delà, pour un effet qui ne manque pas. Sa rime enfin, sans ostentation, n'est pas misérable : elle a cette même heureuse médiocrité que sa morale, sa connaissance du cœur, son art du théâtre et son langage. Ah ! qu'il est rare et qu'il est aimable d'être ainsi médiocre, en ce temps où l'usage est que l'on soit grand, à moins que l'on ne soit rien !

Écoutez seulement cette modeste harangue de Desrosiers à ses nièces, à la fin du repas de noces des deux aînées :

> Votre mère, en mourant, me légua tout son bien :
> Trois filles sans fortune, à moi qui n'avais rien...

Mais, dès que l'on vous vit, on me trouva charmant;
Il semblait que chacun se fût fait une loi,
De ne pouvoir guérir ni mourir que par moi,
Si bien qu'après dix ans d'excellentes affaires,
Je revins ici pauvre... et vous millionnaires!

N'est-ce pas spirituel avec délicatesse, et touchant avec discrétion? — Et ceci encore, extrait de la philippique du neveu contre l'oncle, qui veut faire épouser à Jeanne

Quelque petit notaire ou quelque médecin,
Pour causer avec lui de son métier malsain;
Pour se faire amuser quand il sera maussade,
Pour se faire soigner quand il sera malade!

N'est-ce pas limpide et sapide comme du petit Regnard? M. Doucet, décidément, est d'un terroir voisin des meilleurs; et je reviens à lui confirmer le surnom que j'ai proposé d'abord : il est le petit Français!

Le Fruit défendu est joué, comme il convient, avec un entrain de bonne compagnie, avec gaîté, avec gentillesse : les acteurs semblent payer une dette à l'ancien directeur des théâtres, demeuré le plus gracieux et le plus utile de leurs amis. C'est la jeune troupe qui donne dans cette escarmouche, — Mlle Reichenberg en tête, n'en déplaise à M. Paul Lindau (1) : Mlles Marsy et Durand, ses sœurs cadettes par le talent, représentent ses sœurs aînées. — M. Le Bargy, qu'on aurait tort de borner aux amoureux transis parce qu'il a soupiré naguère le rôle d'Octave dans *les Caprices de Marianne*, mène brillamment le personnage de Léon, ce demi-Cœlio bourgeois; MM. de Féraudy et Baillet font le campagnard et le Parisien. Le plus vieux, dans cette affaire, est M. Coquelin cadet, fort plaisant sous la perruque blanche du docteur Desrosiers. Bref, c'est les premiers de la petite classe qui tiennent à honneur et se font une joie, évidemment, de jouer cette comédie, comme pour la fête de l'auteur, leur vieux principal. Y a-t-il des amendes, à l'heure qu'il est, dans les théâtres? Il faut que M. Doucet proclame l'amnistie.

Aussi bien, s'il y a plusieurs maisons dans la maison du Seigneur, le Seigneur lui-même n'habite pas toujours la plus grande; et, même dans une des petites, il n'est pas toujours seul. On nous l'a rappelé, chez Molière, l'autre semaine, en jouant le troisième acte de *Psyché* pour l'anniversaire de la naissance de Corneille. A l'Odéon, le même soir, on donnait les trois premiers actes de *l'Illusion comique*. Nous ne sommes pas de loisir, aujourd'hui, pour dire notre sentiment sur ces

(1) Voir, dans la *Revue d'art dramatique* du 1er juin, un curieux article sur les impressions que M. Lindau a rapportées d'un récent voyage : *un Critique allemand à Paris*.

deux épreuves, ni sur les chances de succès qu'auraient ces ouvrages remontés en entier et plus posément qu'ils ne peuvent l'être pour un spectacle de circonstance. N'est-il pas question de représenter *Psyché*, l'hiver prochain, à la Comédie-Française? Et quelqu'un, à retrouver tel quel ce fragment de *l'Illusion comique*, n'a-t-il pas dû concevoir que ce serait un régal pour les oreilles d'entendre sonner le rôle du capitan par la spirituelle trompette de M. Coquelin? Ces divertissemens, toutefois, n'iraient pas sans difficultés : nous remettons à une audience moins chargée d'affaires le soin de nous expliquer là-dessus.

Mais Corneille, ou Corneille aidé de Molière, n'a pas fait tous les frais de ces cérémonies données le 6 juin en son honneur : la piété publique ne l'eût pas souffert. Outre que, ce jour-là, on a couru le Grand Prix, M. Émile Blémont, sur la rive droite, MM. George Bertal et René Lafon, sur la rive gauche, ont dédié quelques vers au poète : ceux-ci, une petite comédie, *la Lettre du cardinal;* celui-là, un discours intitulé *Visite à Corneille*. Ce grand homme est encore, parmi nos classiques, celui qu'on célèbre le plus volontiers par un à-propos : d'ordinaire, soit dans une scène tirée de l'histoire de sa vie ou de sa légende et farcie d'anachronismes, soit dans un poème lyrique, soit en prose rimée, soit en vers romantiques, on glorifie familièrement ses vertus provinciales, on exalte sa gloire par des prophéties prêtées à un contemporain ou à lui-même; on dit son fait à Louis XIV, accusé d'avoir gardé tout le poulet pour Molière, ou plutôt pour ses courtisans; on salue enfin l'auteur d'*Horace* comme un vieux bourgeois stoïcien, véritable fondateur de la république romaine et précurseur de la révolution française.

La pièce de MM. Bertal et Lafon n'est pas tout à fait contre les coutumes du genre : on y voit, à la fin, les principaux héros du théâtre de Corneille envahir le salon de son futur beau-père, M. de Lampérière, lieutenant-général des Andelys; au milieu de cette assemblée, Rotrou, venu tout exprès de Paris pour être le *deus ex machina* de ce petit drame, couronne un buste du fiancé fait récemment par Pierre Puget. (Le sculpteur, alors, n'a que dix-sept ans à peine; par compensation, il a vieilli le poète : car ce buste, en face d'un original de trente-trois ans, est la tête de vieillard que nous connaissons tous.) Rotrou encourage Corneille, génie méconnu, et le traite « d'apôtre; » il l'assure que ses vers enfanteront des héros et feront « trembler les rois. » Mais le sujet de cet opuscule est gentil, l'action assez vraisemblable et vivement conduite. Pour ce qui est de l'idée première, les auteurs se sont inspirés d'un passage de Taschereau, d'après lequel Richelieu en personne aurait décidé M. de Lampérière, d'abord récalcitrant, à bien vouloir accepter Corneille pour son gendre. Ils l'ont fait après M. Pontsevrez, dont j'ai

signalé ici même certain *Mariage de Corneille*, publié en 1884; comme M. Pontsevrez, ils ont supposé, en faveur du poète, une lettre de son protecteur. Le premier en date de ces à-propos était peut-être le plus corsé ; il avait l'avantage de placer ingénieusement Corneille dans une de ces conjonctures où lui-même place volontiers ses héros : il lui donnait une occasion de délibérer sur le sacrifice de sa passion. Mais, dans le plus récent, l'aspect de la fable est renouvelé par une spirituelle hypothèse, qui détermine même la disposition de toute l'intrigue : si Lampérière veut d'abord éconduire Corneille, c'est parce que le cardinal vient de blâmer son dernier ouvrage, — ce qui permet à ce père prudent de faire à sa fille cette réponse, plaisamment ironique en sa simplicité : « Vous n'épouserez pas l'auteur du *Cid !* » Survient Rotrou, porteur du message, qui invite le lieutenant-général à résigner ses fonctions ou à se résigner à cette alliance : revirement, pleurs de joie, couronnement du buste et stances prophétiques !

M. Émile Blémont a pris plus de libertés contre l'usage. Il a voulu qu'après *le Cid*, parmi les personnages en costume, une jeune femme, une Parisienne, s'avançât, « vêtue à la mode du dernier printemps, » pour présenter au vieux poète, en un discours familier qui se relève par endroits jusqu'à l'éloquence, l'hommage des Françaises. A la vérité, c'est surtout l'éloge des Françaises elles-mêmes que fait ce joli orateur de la troupe, et l'on ne voit pas toujours par où sa conférence peut se rattacher à Corneille, sinon par le caractère de Pauline. Mais cette fantaisie n'en est que plus originale; et comme, entre une tirade à la mode contre le pessimisme et l'ordinaire morceau patriotique, les définitions précises et justes, les vers d'une figure nette et d'un tour agile ne manquent pas, comme d'ailleurs Mlle Bartet a dit ce poème avec la grâce émue, avec l'esprit et les nerfs qu'il méritait, on n'a pas marchandé les bravos à M. Blémont.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

C'est certainement une grande pitié de voir ce que les passions les plus vulgaires et les plus aveugles peuvent faire de la politique d'un pays comme la France. C'est une grande misère morale que tous les intérêts d'une nation, intérêts de paix intérieure, intérêts de considération extérieure, puissent être oubliés, méconnus ou mis en suspens parce que quelques boutefeux de parti poussent un cri de guerre contre des princes, hôtes paisibles de leur patrie, et parce qu'un gouvernement n'ose pas résister à des violences dont il sent lui-même l'iniquité.

Aujourd'hui encore, même aujourd'hui, après ce qui vient de se passer, il n'est douteux pour personne que M. le président du conseil, avec un sentiment plus fier de sa position et de son rôle, aurait pu détourner de la France, nous pourrions dire de la république, l'humiliation ou l'amertume d'un retour soudain à la politique des mesures exceptionnelles en pleine paix. Il l'aurait pu en montrant dès le premier jour quelque fermeté, en opposant une attitude nette et décidée à un mouvement tout factice suscité par des passions extrêmes et des calculs inavoués, en restant sur le terrain où il s'était placé il y a trois mois. Il n'avait qu'à le vouloir, il aurait probablement tout arrêté, en déconcertant d'un seul coup les violens et les tacticiens. Le malheur est que M. le président du conseil n'a pas l'habitude des longues résistances, que les partis connaissent la mesure de ses résolutions, qu'ils savent la manière d'avoir raison de cette volonté flexible et prompte aux capitulations. M. de Freycinet a cru plus habile de capituler pour n'être pas battu, d'enlever à des adversaires plus ou moins

déguisés une question irritante dont ceux-ci pouvaient se servir contre lui, de suivre le troupeau républicain pour rester son chef. Il s'est hâté de proposer lui-même ce qu'il avait refusé il y a trois mois, une loi d'expulsion, — et alors on a eu sous les yeux, une semaine durant, cet étrange spectacle d'une crise où la liberté des princes est devenue l'objet d'une sorte de marchandage entre républicains au milieu de toutes les intrigues. L'exil serait-il total ou partiel? Serait-il facultatif ou obligatoire? Pendant quelques jours une commission a passé son temps à changer d'avis et de rapporteur, au risque de mêler la comédie à l'affaire la plus sérieuse. Il fallait cependant en finir, c'est bien certain. La question est passée de la commission devant la chambre, où, après un débat passionné, l'alliance s'est faite entre le facultatif et l'obligatoire, et le vote a prononcé : l'ère des proscriptions est rouverte en France après quinze années pendant lesquelles la paix publique n'a été troublée ou menacée que par ceux qui proscrivent aujourd'hui les princes!

Que l'exil frappe tous les princes, qu'il n'atteigne que les « chefs des anciennes maisons régnantes et leurs héritiers directs par ordre de primogéniture, » comme on le dit assez singulièrement dans une loi républicaine, c'est toujours la proscription; c'est le retour à la politique des mesures exceptionnelles sans nécessité évidente, sans raison, et M. le président du conseil, avec ses roueries de langage, avec toutes les habiletés d'une parole doucereusement violente, n'est pas arrivé à démontrer comment ce qu'il jugeait lui-même inutile il y a trois mois est devenu tout à coup nécessaire pour la sauvegarde de la république. Ces princes qu'on bannit ou qu'on menace de l'exil ont-ils conspiré? Ont-ils réclamé quelque privilège ou prétendu se mettre en dehors des lois communes et se dérober à leurs obligations de Français? On n'a pas même hasardé cette accusation; M. le président du conseil n'a su trouver que cette éternelle histoire de l'hôtel Galliera, comme si c'était un attentat contre la république d'inviter des ministres étrangers à aller saluer une jeune princesse destinée à porter la couronne de Portugal! La seule raison vraie, décisive, naïvement avouée par M. Madier de Montjau, celui que ses amis appellent « le vieux fleuve, » c'est que les républicains éprouvent le besoin de se débarrasser de ces princes qui les gênent, — et M. le président du conseil est trop obligeant pour ne pas se rendre à ce désir. L'aveu est certes précieux. Seulement les républicains, comme on le leur a objecté, oublient qu'ils ont pu, eux aussi, être gênans pour d'autres gouvernemens, qu'ils pourraient le redevenir, — qu'ils justifient par leurs actions tout ce qu'on a fait, tout ce qu'on pourrait faire encore contre eux, — et c'est ainsi que les violences s'enchaînent, qu'on tourne toujours dans ce cercle de proscriptions si justement caractérisé par la vive et ferme parole d'un jeune orateur, M. Piou. C'est ainsi qu'au lieu de créer une république

libérale, tolérante, ouverte à tout le monde, on renoue la tradition de fructidor, comme l'a dit M. Albert de Mun dans un discours d'une sérieuse et pathétique éloquence. Et quel profit espère-t-on tirer de cette politique? Ne voit-on pas que tout ce qu'on a fait ne sert et ne peut servir qu'à accentuer, pour ainsi dire, la position de M. le comte de Paris devant la France, à le désigner au pays par une persécution imméritée, à émouvoir l'opinion? Ne s'aperçoit-on pas, d'un autre côté, que par ce triste système on risque de placer la France dans la situation la plus délicate vis-à-vis de toutes les puissances du monde, qui ne peuvent voir dans de tels actes qu'un signe d'instabilité, une menace de violences nouvelles ou un sentiment de crainte et de faiblesse?

Voilà tout ce qu'on gagne à s'engager dans des voies où l'on cède pour vivre, pour un reste de pouvoir, à des entraînemens sans noblesse et sans sincérité! M. le président du conseil a cru peut-être se tirer d'embarras et se donner une apparence de force. A entendre ses discours, il se serait flatté de prouver que la république sait se faire respecter et ne veut pas paraître contestée; il aurait eu l'intention de dissiper tous les doutes, au dedans et au dehors, sur la solidité des institutions présentes de la France, de mettre fin à ce qu'il appelle un mal chronique de déconsidération pour la république. M. le président du conseil se flatte de bien des choses; il n'a fait en réalité que compliquer la situation, semer des irritations nouvelles, se donner l'air de braver ce mouvement d'opinion du 4 octobre dont il a parlé, qui n'avait pas précisément pour objet des expulsions et des proscriptions. Parce qu'on aura banni une famille de princes, croit-on qu'on aura supprimé les difficultés qui se pressent de toutes parts, qu'on s'est créées, et en sera-t-on plus avancé? Est-ce que toutes ces crises de finances, d'industrie, qui sont nées d'une fausse direction des affaires publiques ont perdu tout à coup de leur vivacité et de leur intensité? Est-ce que ces guerres religieuses qu'on a allumées gratuitement, sans raison, sans prévoyance, cessent d'être un péril pour la paix morale du pays? Est-ce que ceux-là mêmes à qui M. le président du conseil vient de donner de tristes gages par ses faiblesses n'en sont pas déjà à lui demander des épurations nouvelles et ne supprimaient pas lestement il y a quelques jours, dans une commission, le budget des cultes? Ces difficultés, elles sont aujourd'hui ce qu'elles étaient hier; elles ne sont point assurément simplifiées, elles ne sont qu'aggravées par ce système de concessions qu'on ne cesse de pratiquer, et ce n'est pas parce que M. le comte de Paris aura passé la frontière que la république se trouvera tout à coup plus libre, plus respectée, plus dégagée des périls que les républicains eux-mêmes lui créent.

Ce qu'il y a de plus curieux au milieu de ces violences et de ces confusions accumulées à plaisir, c'est que des hommes de ces partis qui ne sont étrangers à aucun des égaremens de la politique du jour

semblent se réveiller de temps à autre et s'apercevoir subitement que tout va à la dérive. Ils évoquent plaisamment l'ombre de M. Gambetta! Ces docteurs naïfs et prétentieux découvrent tout à coup que la république a besoin d'être gouvernée aussi bien que la monarchie, que l'anarchie n'est pas un régime des plus sains, qu'un gouvernement doit être un gouvernement. C'est à merveille! Il faut un gouvernement, il y a longtemps qu'on s'en doute. Seulement, — et ici on ne peut séparer les ministres et les députés, — si depuis dix ans tout dépérit et s'énerve dans la direction des affaires publiques, qui donc l'a voulu? Depuis dix ans on est occupé à réaliser cet idéal qu'un spirituel Espagnol, d'autrefois, appelait le « dégouvernement absolu; » on passe son temps à dissoudre les forces de l'état, à désorganiser les pouvoirs publics, à livrer l'administration, la magistrature, l'enseignement, la paix religieuse, les finances aux partis qui prétendent imposer leur domination. On recueille aujourd'hui ce qu'on a semé. Ce sont les radicaux qui commandent; les ministres n'ont plus qu'à obéir, vivant au jour le jour dans une oscillation perpétuelle, entre les violences et les faiblesses. Assurément, s'il y avait eu un gouvernement, cette triste affaire des princes ne se serait jamais produite, et en dehors même de cette affaire, on n'a que le choix des faits, des incidens où se manifestent à la fois le désordre des esprits, la confusion des idées, l'impuissance de l'autorité publique; on a sous les yeux ces deux exemples où semblent se résumer et se concentrer tous les caractères de la politique du jour.

Voilà plus de trois mois déjà qu'a éclaté cette pénible grève du bassin de l'Aveyron, de Decazeville. Évidemment s'il n'y avait eu qu'une question de salaires ou de relations de travail entre la compagnie des mines et ses ouvriers, elle aurait pu être résolue en quelques jours. Si elle dure encore, c'est que les agitateurs sont allés s'abattre dans cette malheureuse contrée pour organiser, à l'occasion d'un différend industriel, une sorte de campagne socialiste et révolutionnaire. Tout le monde s'en est mêlé. Des députés, des journalistes se sont chargés de faire de la politique agitatrice à Decazeville aux dépens de toute une population, d'entretenir la grève en laissant espérer aux ouvriers tantôt les secours qu'on ne manquerait pas de leur envoyer, tantôt les sympathies et l'appui du parlement. Ils n'ont que trop réussi à tout envenimer, à exciter les passions; mais, certainement, de tous les incidens de cette déplorable affaire, un des plus bizarres est l'intervention d'un député radical, M. Laur, qui n'est pas le premier venu comme M. Basly, qui doit avoir quelque instruction puisqu'il est ingénieur, et qui du premier coup a trouvé le moyen de montrer ce qu'il peut y avoir de désordre dans une tête républicaine. M. Laur avait imaginé de se proposer comme arbitre, comme pacificateur, et, à voir comment il entendait son rôle, on comprend aisément que la compagnie ne se soit

pas pressée d'accepter sa médiation. Il ne s'est pas tenu pour battu, et puisqu'on ne voulait pas de son arbitrage officiel, il s'est donné la mission d'un arbitre officieux. Il est allé à Decazeville pour prêcher la paix aux ouvriers et il leur a prêché la paix d'une étrange façon, en leur disant, il est vrai, qu'ils n'avaient rien de mieux à faire qu'à reprendre leur travail, mais qu'ils devaient en même temps créer une caisse de résistance pour se préparer à des grèves nouvelles, pour soutenir la guerre contre l'oligarchie financière. M. Laur, pour mieux encourager les grévistes à rentrer dans les mines, avait découvert une belle combinaison : il leur proposait de suppléer à ce que la compagnie leur refusait par une souscription publique, par des subsides que le parlement ne manquerait pas de leur accorder à première réquisition. Il leur a tenu bien d'autres discours : il leur a dévoilé la grande conspiration des « orléanistes » de la compagnie, qui ont juré de faire haïr la république en les affamant et de renouveler les journées de juin en faisant tirer sur le peuple ! M. le député radical Laur a continué avec avantage M. Basly et les autres. C'est ainsi que, depuis trois mois, on cherche un remède à la crise industrielle et on rétablit la paix ! Les agitateurs triomphent : ils ont prolongé la grève le plus qu'ils ont pu et, pendant ce temps, la misère a envahi la contrée ; toute une population industrieuse reste ruinée pour des années.

Eh bien ! en présence de ces menées cruelles des agitateurs, de toutes ces tentatives pour dénaturer et envenimer une crise toujours assez grave par elle-même, qu'ont trouvé à dire ces républicains qui demandent qu'on gouverne ? Qu'a fait le gouvernement, s'il y a un gouvernement ? Il a maintenu l'ordre matériel, à la vérité, grâce à un commandement militaire aussi prudent que ferme. Il a laissé faire tout le reste, pour clore cette malheureuse campagne par des cotes mal taillées en proposant une nouvelle loi sur les mines pour faire plaisir aux radicaux et en nommant une commission d'ingénieurs chargée de supputer des équivalences de salaires. La grève finit maintenant d'épuisement : l'œuvre de démoralisation et de ruine reste dans tous les cas accomplie.

Autre exemple qui n'est pas moins curieux et moins significatif. Paris, on le sait bien, est en possession d'un conseil municipal qui a tous les privilèges, y compris le privilège du ridicule. C'est entendu depuis longtemps, cet étrange conseil ne craint rien ; il a le droit de se livrer à toutes les fantaisies et même d'exposer la ville qu'il représente à devenir un objet de suspicion ou de dérision pour le monde. Il prétend tout régler, tout trancher, et il se moque parfaitement de la loi, des pouvoirs publics, des intérêts traditionnels de la cité aussi bien que des convenances. Il vote, il manifeste, il ne connaît pas d'obstacles. Depuis quelques jours surtout, la représentation est complète. Oh ! par exemple, s'il s'agit d'une institution d'humanité destinée à

porter le nom d'un homme qui par son génie scientifique est l'honneur de la France, qui est entouré des sympathies et du respect du monde entier, les édiles parisiens, qui ne reconnaissent pas l'aristocratie du génie et de la gloire, feront des façons; ils marchanderont leur souscription et les terrains de la ville à M. Pasteur. Ils sont méticuleux pour une œuvre qui n'intéresse que la science et l'humanité! Pour tout le reste, ils ne s'arrêtent devant rien, ils poursuivent leur œuvre en maîtres omnipotens.

Ils envoient des secours à tous les grévistes et ils se votent à eux-mêmes des subsides pour leurs voyages. Ils traduisent au besoin devant leur tribunal d'inquisition les particuliers, dont ils ne craignent pas d'éplucher la fortune. Ils prétendent gouverner l'enseignement, ils s'occupent aussi de remplacer les armées permanentes par une garde nationale d'un nouveau genre sous le nom de bataillons d'adultes. Ils n'ont pas manqué surtout de délibérer sur l'expulsion des princes et sur la confiscation de leurs biens. Tout cela se passe sous les yeux d'un préfet qui proteste timidement, vainement, en attendant que le conseil municipal ait son pouvoir exécutif, qu'il finira peut-être par obtenir, comme il va avoir un de ces jours ses séances publiques. Alors rien ne lui manquera, et si on lui objecte encore qu'il manque à la loi, il répondra, comme il l'a fait ces jours derniers, que c'est la faute de la loi. — Eh bien! devant cette anarchie, devant cette force usurpatrice d'un pouvoir qui n'est que ridicule aujourd'hui, qui peut être tyrannique demain, que fait le gouvernement ou ce qu'on peut appeler encore de ce nom? Il ne fait rien, à peu près rien et il laisse tout faire ou à peu près. M. le président du conseil parle d'un gouvernement en expectative qui menacerait la république, qu'il aurait entrevu quelque part, un peu à l'hôtel Galliera ou à Eu; il se trompe parce qu'il le veut bien. Le gouvernement qui peut être le plus vrai danger pour la république est là, à l'Hôtel de Ville, avec son organisation, avec son budget, avec son arrogance, — et avec la liberté qu'on lui laisse, à la première crise, il serait tout constitué!

C'est l'éternelle faiblesse des républicains de n'écouter que leurs passions, de ne pas vouloir s'avouer que, s'il n'y a pas aujourd'hui un gouvernement, c'est qu'ils ne font rien pour le créer, que le mal dont ils ont, par intervalles, le vague sentiment, est tout entier non là où ils le cherchent, mais dans leurs fautes, dans leur politique. Ils peuvent essayer encore quelquefois de faire illusion à l'opinion, de se faire illusion à eux-mêmes par des déclamations, par des démonstrations de force ou de majorité. Ils peuvent se figurer qu'ils suppléeront à tout ou qu'ils en imposeront par des violences, par des expulsions de princes. C'est une dernière méprise. Il y a deux points sur lesquels les républicains devraient être bien fixés. Le premier, c'est que le pays ne se laisse plus abuser. Il commence à voir clair dans ses

affaires; il sait que si le malaise est partout, si sa paix morale est troublée, si ses finances sont épuisées, si son industrie et son commerce souffrent, si le crédit de la France a diminué dans le monde, c'est le résultat de toute une politique aveugle de parti. Il n'y a que quelques jours, dans une réunion d'honnêtes industriels, de simples fabricans de jouets, un homme tout pratique, ayant un grand négoce, M. Lourdelet, le disait sans détour : « Au lieu de s'adonner à l'étude des questions d'affaires, on consacre le temps à des discussions irritantes... » Et comme on l'interrompait, il ajoutait aussitôt : « Il suffit de sortir de nos frontières pour savoir ce qu'on pense au juste de ceux qui nous gouvernent. Ceux de nos compatriotes qui sont à l'étranger n'ont que trop de raisons de n'être fiers ni du gouvernement ni du parlement... » Voilà la vérité ! Il y a un autre point sur lequel les républicains ne peuvent avoir d'illusion : c'est qu'avec des violences ils ne remédieront à rien, et ils n'intimident plus personne. L'opinion française ne se laissera pas arrêter par des brutalités de parti; le pays se sent assez maître de lui, assez fort pour avoir raison des fous et de ceux qui, par faiblesse, seraient les complices des fous.

En a-t-on fini, cette fois, sérieusement fini avec cette éternelle affaire d'Orient, objet des soucis de la diplomatie ? La paix de l'Europe, qui n'est jamais assurée tant que tout n'est pas réglé et qu'il reste une petite issue pour l'imprévu, cette paix, dont tout le monde s'occupe, est-elle définitivement à l'abri de surprises nouvelles? On peut le croire, puisque le dernier incident de la crise orientale, l'incident hellénique, semble clos maintenant sur la frontière de l'Épire, comme dans les eaux du Pirée, puisque la Grèce a commencé son désarmement et que les cinq puissances alliées pour ramener le peuple hellène à la raison ont atteint le but de leur campagne diplomatique et navale. Ce n'est pourtant pas sans peine qu'on a fini par arriver à un dénoûment. Les puissances ont paru d'abord décidées à garder leur menaçante attitude, à ne pas lever le blocus des ports helléniques, tant que la Grèce ne leur aurait pas notifié, par voie officielle et authentique, son désarmement. Le chef du nouveau cabinet d'Athènes, M. Tricoupis, de son côté, voulait bien désarmer, mais sans se croire obligé à une notification qui pouvait ressembler à une soumission mortifiante, presque à une aliénation d'indépendance. Cela aurait pu durer longtemps ainsi. Le nouveau ministre des affaires étrangères du roi George, M. Dragoumis, a heureusement trouvé un moyen indirect de donner une sorte d'authenticité au désarmement et, ce qu'il y a de plus curieux et de plus piquant dans cet épilogue d'une singulière campagne de diplomatie, c'est qu'au dernier moment, le secours le plus empressé et peut-être le plus efficace est venu à la Grèce de la puissance avec

laquelle elle avait failli être en guerre. C'est la Turquie elle-même qui est intervenue, sans rancune, pour hâter la solution dans l'intérêt de la Grèce, et de fait, le blocus a été levé; lord Rosebery l'a annoncé il y a peu de jours au parlement anglais. C'est donc le dernier mot, la fin des fins, on peut le croire, et de cet épisode il ne reste plus que le souvenir d'une assez médiocre campagne où les puissances ont obtenu ce qu'elles voulaient sans avoir le droit d'être bien triomphantes, où la France elle-même n'a peut-être pas fait une figure bien digne d'elle. C'est l'impression qu'on garde encore à la lecture de ce « livre jaune, » que notre gouvernement vient de publier, et qui n'est que l'histoire d'une assez maussade aventure de diplomatie.

La grande lutte qui passionne l'Angleterre bien plus que l'incident grec, qui depuis quelques mois agite le parlement, l'opinion, et a déjà passé par tant d'émouvantes alternatives, cette lutte vient d'avoir son dénoûment, ou tout au moins ce qu'on pourrait appeler un premier dénoûment. La politique de l'*home rule* a essuyé une défaite signalée dans la chambre des communes. Il s'est rencontré une majorité de trente voix pour refuser d'admettre à la seconde lecture le bill proposé par M. Gladstone pour l'émancipation de l'Irlande.

Jusqu'au dernier moment, il est vrai, la question a pu paraître incertaine. D'un côté, les scissions s'accentuaient dans le camp libéral. Lord Hartington et ses amis du vieux parti whig s'étaient nettement et irrévocablement décidés; ils conduisaient la campagne de l'opposition. M. Chamberlain et les radicaux, après avoir paru un instant hésiter, se prononçaient à leur tour plus vivement que jamais il n'y a que quelques jours, à la veille de la bataille décisive. Le ministère avait perdu ses amis traditionnels et ses nouveaux alliés du radicalisme; il ne pouvait plus même compter sur M. Bright. — D'un autre côté, M. Gladstone gardait encore un tel ascendant qu'il semblait suffire à lui seul, avec la puissance de sa parole, avec son habileté, pour rallier l'armée ministérielle et retenir la victoire. Il ne négligeait certes rien, en tacticien savant qu'il est, pour voiler ou atténuer les dissidences, pour reconquérir les libéraux ou les radicaux qui se séparaient de lui. Il s'étudiait à les désarmer en leur montrant qu'il ne s'agissait, après tout, à cette seconde lecture, que du vote d'un principe, que le bill serait ensuite retiré et remanié, que le parlement restait libre. Il mettait toute sa dextérité à gagner du temps, dans l'espoir de lasser l'opposition, d'entraîner l'opinion. C'était sa tactique évidente depuis quelques semaines. Jusqu'à quel point avait-il réussi? On ne le savait pas. Le jour où la discussion définitive s'est ouverte à Westminster, la scène était assurément dramatique. Un des chefs du libéralisme dissident, M. Goschen, a engagé le feu avec autant de vigueur que de talent contre la politique irlandaise du cabinet. Le chancelier de l'échiquier

dans le dernier ministère conservateur, sir Michael Hicks-Beach, a continué le combat énergiquement, avec assez de réserve toutefois pour ne pas effaroucher les libéraux. M. Parnell, à son tour, s'est jeté dans la mêlée pour l'Irlande, pour le ministère. M. Gladstone, enfin, s'est chargé de résumer le débat et de dire le dernier mot ou de porter le dernier coup, sans dissimuler le chagrin qu'il éprouvait de rencontrer d'anciens amis parmi ses adversaires. Quand tout a été dit, à une heure du matin, le scrutin s'est ouvert au milieu d'une indescriptible émotion, et on n'a pas tardé à savoir que le ministère n'avait que 311 voix, que l'opposition avait 341 suffrages : c'était la défaite de l'*home rule!* Aussitôt, les cris ont éclaté parmi les Irlandais et les ministériels, qui ont salué M. Gladstone de leurs acclamations et poursuivi les vainqueurs de leurs murmures, accompagnés de grognemens de toute sorte. Le résultat n'était pas moins acquis, et, avant de se dérober aux tumultueuses ovations des Irlandais, M. Gladstone n'a eu que le temps de demander au parlement de s'ajourner jusqu'aux résolutions qui deviennent inévitables après le dernier vote.

Quelles seront maintenant ces résolutions? On ne peut plus évidemment sortir de là que par une dissolution du parlement. Le principal chef de l'opposition victorieuse, lord Hartington, eût-il été appelé au pouvoir par la reine et eût-il réussi à former un ministère en s'alliant avec les conservateurs, ce n'eut été qu'un cabinet de coalition qui n'aurait bientôt plus eu de majorité, s'il en avait eu une dès le premier jour, qui était lui-même obligé de dissoudre le parlement. Cette dissolution, elle était dans toutes les prévisions; elle s'imposait aux libéraux dissidens ou aux conservateurs arrivant au pouvoir, comme elle s'impose à M. Gladstone gardant le ministère. De toutes parts, on n'a cessé de répéter depuis quelque temps que le pays n'avait pas été consulté sur la politique nouvelle proposée pour l'Irlande; le dernier vote de la chambre des communes ne fait que précipiter cette consultation. La question a été agitée et provisoirement tranchée dans le parlement, elle passe désormais devant le pays : la lutte entre dans une phase nouvelle. C'était inévitable; il n'est pas moins vrai que cette dissolution, devenue aujourd'hui une nécessité, acceptée ou subie par la reine, préparée et conduite par M. Gladstone, s'accomplit dans des conditions singulièrement redoutables pour l'Angleterre. Au premier abord, la lutte qui se prépare, pour laquelle tous les partis s'organisent déjà, semble assez simple : elle s'engage entre deux politiques, entre ceux qui suivent passionnément M. Gladstone, qui, sur la foi de sa parole, prennent pour programme l'émancipation de l'Irlande, et ceux qui, plus préoccupés de l'unité de l'empire, fidèles aux vieilles traditions britanniques, résistent à ce qu'ils considèrent comme une utopie périlleuse pour les trois royaumes. On votera pour le *home-rule*

ou contre le *home-rule*, c'est le double mot d'ordre! Cela paraît simple: au fond, personne, pas plus M. Gladstone que les autres politiques anglais, personne ne sait quelles seront les conséquences de cette dissolution, comment l'Angleterre sortira de cette crise où elle est entraînée par la généreuse et aventureuse audace d'un vieillard. On sent bien qu'après le signal donné par M. Gladstone, on ne peut plus revenir en arrière, que la politique de coercition est épuisée à l'égard de l'Irlande; on ne voit pas où peut s'arrêter une réforme qui attaque l'intégrité de l'empire, comment on peut faire les concessions imposées par les circonstances sans mettre en péril la puissance anglaise.

On est en plein inconnu! Et ce qui ajoute à la gravité de la situation, c'est que si la lutte, tout en étant passionnée, peut rester encore pacifique en Angleterre ou en Écosse, elle menace d'être à la fois passionnée et sanglante en Irlande, où la guerre civile est pour ainsi dire organisée, où les loyalistes anglais, les orangistes, semblent résolus à se défendre, et où les nationalistes irlandais ont en ce moment toute l'irritation d'une espérance déçue. A peine le dernier vote de la chambre des communes a-t-il été connu, l'agitation s'est plus que jamais ravivée en Irlande. Les orangistes ont triomphé; les nationalistes, qui ont cru un instant avoir la victoire et qui se sentent soutenus par un premier ministre, ont recommencé leurs manifestations violentes. Un peu partout, à Belfast, à Lurgan, à Monaghan, les rixes et les conflits ont éclaté; des usines ont été incendiées, le sang a coulé. Les partis, en effervescence et toujours prêts à courir aux armes, se préparent étrangement au scrutin! M. Gladstone, en engageant cette lutte, se flatte, comme il l'a dit, d'avoir le cœur du peuple, d'entraîner les Anglais, d'apaiser les Irlandais par la libéralité de sa politique. Il est possible qu'il ait cette victoire de scrutin, qui ne serait pas d'ailleurs encore un dénoûment; il est bien possible aussi que beaucoup d'Anglais, même parmi ces millions de nouveaux électeurs appelés à la vie publique par la dernière réforme, se sentent un peu troublés, qu'ils reculent devant les scènes de désordre qui précéderont et accompagneront peut-être les élections en Irlande. C'est là la question d'où dépend l'avenir de l'Angleterre.

Ce ne serait pas la première fois que les politiques excessives et les agitations auraient cet effet de réaction. Tout ce qui trouble ou menace la paix d'un pays réveille les instincts conservateurs, et une des manifestations les plus curieuses, les plus significatives de cette vérité est certainement ce qui vient de se passer en Belgique à l'occasion du renouvellement de la moitié de la chambre des représentans. Il y a deux ans, aux élections de 1884, les libéraux, qui étaient depuis longtemps au gouvernement, se voyaient tout à coup vaincus et dépossédés par les conservateurs, qui retrouvaient un avantage assez

marqué pour reprendre la direction des affaires. Les libéraux avaient toutefois encore la ressource de se figurer qu'ils avaient été victimes d'une surprise; ils se plaisaient à croire que le pays s'était laissé tromper, que les catholiques revenus au pouvoir ne tarderaient pas à compromettre et à perdre par leurs fautes une victoire éphémère. Leurs calculs ne se sont pas précisément vérifiés. Deux années se sont écoulées sous un ministère catholique; le scrutin s'est rouvert il y a quelques jours, le 8 juin, pour une nouvelle réélection partielle de la chambre des représentans belges, et cette fois la défaite est plus accablante encore qu'il y a deux ans. Les libéraux avaient cinquante-deux représentans dans la dernière chambre, ils n'en ont plus que quarante et un et peut-être trente-neuf. Les catholiques sont au nombre de près de cent; ils ont dans le parlement une majorité qui dépasse toutes les majorités qu'ils ont eues depuis 1830. Le mouvement conservateur persiste et continue par le désastre aggravé du parti libéral. Cette évolution d'opinion accomplie en pleine liberté publique ne peut donc plus passer comme il y a deux ans pour une surprise.

Elle a plus d'une raison, elle a d'abord son explication dans les fautes que les libéraux ont commises quand ils étaient au pouvoir, dans leurs abus de domination, leurs guerres aux croyances et leurs dépenses imprévoyantes, dans les gages qu'ils ont donnés au radicalisme tout en prétendant se séparer de lui. Ce sont les libéraux qui ont préparé leur propre défaite; ce sont les radicaux qui l'ont précipitée et aggravée depuis deux ans par leurs agitations, par leurs jactances anarchiques, par leurs propagandes, et il n'est point douteux que les mouvemens révolutionnaires qui se sont produits il y a quelques mois ont singulièrement servi à réveiller, à accentuer les sentimens conservateurs du pays. C'est une explication évidente; mais il y a une autre raison: c'est que le ministère catholique qui est depuis deux ans au pouvoir sous la présidence de M. Beernaert a su gouverner avec une modération habile, en évitant d'inquiéter les instincts libéraux et de céder à des entraînemens de réaction. Les conservateurs ont aujourd'hui le pouvoir, ils l'ont au moins jusqu'à une élection nouvelle, jusqu'en 1888, et comme tous les partis victorieux ils peuvent évidemment à leur tour abuser de leur succès. S'ils sont à demi prévoyans cependant, ils comprendront que la meilleure politique pour eux est de ne pas compromettre par des exagérations ce qu'ils ont conquis et affermi par la modération.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin mai a été l'exacte contre-partie de la précédente. Alors que tous les capitaux se réservaient en vue de l'emprunt de 500 millions, la spéculation dut payer un report très élevé sur les fonds publics et sur la grande généralité des valeurs. Mais, depuis le milieu du mois dernier, les capitaux étaient redevenus disponibles. Ils se sont offerts en masse pour le mois de juin; les grosses opérations de report se sont effectuées très aisément hors de la Bourse, et sur le marché officiel, le report a fait place au déport.

Aussitôt s'est dessiné un mouvement général de hausse, motivé par cette abondance de ressources qui s'accusait aussi nettement sur les places étrangères que chez nous, et favorisé par la terminaison pacifique du conflit turco-grec. Cette fois, ce sont les fonds étrangers qui ont donné le signal de l'enlèvement, l'élan des rentes françaises ayant été sinon arrêté, du moins ralenti, par l'intervention et les péripéties de la question des princes.

Le 3 pour 100 n'en a pas moins été porté de 82.32 à 83.15. Il s'est produit ensuite une légère réaction à 82.90, mais vendredi, bien que le débat à la chambre sur les projets de loi d'expulsion ne fût pas terminé, la rente reprenait ses plus hauts cours. La rente nouvelle s'est rapprochée de 82 francs, l'amortissable a atteint 85 francs et le 4 1/2 110 francs.

Les Consolidés anglais se tiennent à 100 1/2 après détachement d'un coupon semestriel de 1 fr. 50. La gravité des événemens intérieurs en Angleterre n'a exercé aucune action fâcheuse sur le Stock-Exchange, où les tendances se sont constamment maintenues à la hausse.

L'Italien a dépassé brusquement le pair et ne s'est arrêté qu'à 101. Le Hongrois s'est élevé de 85 à 86 et de là à 86 3/4. L'Unifiée n'a vu arriver les réalisations qu'à 365.

Le Crédit foncier a monté de 6 ou 7 francs à 1,375. Il s'est produit une certaine amélioration sur les prix des actions des chemins français, qui gagnent uniformément une dizaine de francs. Au contraire, la reprise assez vive qui avait eu lieu en liquidation sur les chemins étrangers a fait place à une nouvelle défaillance.

Les recettes sont toujours en diminution. Depuis le commencement

de l'exercice, la moins-value sur la période correspondante de l'année dernière atteint déjà 8 millions 1/2 sur le Lyon; 5 1/2 sur l'Orléans; 4 1/2 sur le Midi; 5 sur les chemins Autrichiens; 2 1/1 sur le Nord de l'Espagne; 1,280,000 sur les Lombards. Le Nord s'en tire avec 140,000 francs de réduction et l'Ouest avec un demi-million. Il n'y a de plus-values que sur le Saragosse (425,000 francs); sur les Asturies (478,000) et sur les Portugais (554,000).

Les actionnaires du Panama attendent avec confiance le moment où, de la grande enquête, poursuivie par tant de voies diverses, sur les destinées de l'entreprise, sortira enfin le résultat espéré, l'autorisation d'une émission d'obligations à lots. L'action s'est encore relevée depuis la liquidation de 451 à 458.

Le gouvernement russe a émis, le 2, 3 et 5 courant, un emprunt intérieur d'un montant nominal de 100 millions de roubles, qui a obtenu un éclatant succès, et a été couvert plus de vingt fois. Le taux d'émission était de 99 1/2 pour 100. En tenant compte de l'impôt de 5 pour 100 auquel cet emprunt sera soumis, aux termes de la loi du 20 mai 1885, le revenu net offert aux souscripteurs était d'environ 4.80 pour 100 pour les titres libérés complètement par anticipation. Le troisième emprunt d'Orient, dont la rente nouvellement émise est similaire, est coté 101. Il s'agit d'un titre dénommé : *Rente perpétuelle des chemins de fer*, l'opération ayant eu pour objet d'effectuer le recouvrement, au profit du trésor public, des sommes dépensées pour la construction d'un certain nombre de voies ferrées nouvelles.

La Banque ottomane va réunir, le 30 courant, ses actionnaires en assemblée générale. Elle leur proposera pour 1885 un dividende de 15 francs, soit 6 pour 100 du capital versé. Les actionnaires auraient pu s'attendre à pis si l'ordre n'eût été complètement rétabli dans l'Europe orientale, et si le sultan ne s'était décidé à signer l'iradé consacrant l'arrangement intervenu entre la Banque et la Porte. La Banque fait un gros sacrifice. Sur une créance de 7 millions 1/2 de livres sterling, elle abandonne 3 millions de livres sterling. Elle reçoit en revanche le droit de mobiliser le solde au moyen de la création de titres négociables assurés d'un revenu bien garanti de 5 pour 100 et d'un amortissement régulier. Comme la spéculation avait espéré que le dividende pourrait atteindre 17 fr. 50, le prix de l'action, 540 après 547, trahit une légère déconvenue.

La fin du mois dernier et les premiers jours de juin ont vu de nombreuses assemblées générales d'actionnaires. Nous indiquons en quelques mots les résultats les plus importans.

29 mai. — *Crédit foncier et agricole d'Algérie.* — Le dividende proposé pour 1885 est de 7 fr. 75 par action libérée de 125 francs.

Compagnie générale française de tramways. — Le conseil aurait désiré que les bénéfices du dernier exercice fussent retenus pour être appli-

qués à des travaux de réfection des voies reconnues indispensables. Mais l'assemblée a décidé la répartition de 10 francs par action et l'émission, pour l'exécution des travaux, d'un emprunt de 1,400,000 fr.

Compagnie générale des eaux. — L'exercice 1885 a produit un dividende de 56 francs, soit 1 franc de plus que le dividende de 1884.

30 mai. — *Chemin de fer de Madrid à Saragosse.* — L'épidémie cholérique, la crise industrielle, l'ouverture à l'exploitation de lignes nouvelle nécessairement improductives au début, ont réduit à ce point les recettes en 1885 que l'excédent sur les dépenses n'a pas atteint tout à fait 700,000 pesetas. La direction a proposé d'appliquer 125,000 pesetas à la caisse de prévoyance du personnel et de garder en réserve le solde des bénéfices nets, soit 549,000 pesetas. L'assemblée a approuvé ces propositions.

31 mai. — *Chemins de fer autrichiens.* — L'assemblée s'est réunie à Pest. Le rapport contient un minutieux exposé des difficultés de toutes sortes contre lesquelles a à lutter la Compagnie et des causes de la diminution des recettes. Le dividende de 1885 n'a pu être porté au-dessus de 25 francs.

Banque d'escompte. — Le dividende pour 1885 a été fixé à 12 fr. 50, soit 5 pour 100 du capital versé, et le solde des bénéfices, 303,000 fr., a été reporté à l'exercice en cours.

Messageries maritimes.— Le dividende est fixé à 25 francs pour 1885. C'est le même chiffre que pour 1884. L'avant-dernier exercice avait été mauvais, le dernier a été médiocre. Celui-ci se distingue cependant du précédent en ce que le dividende pour 1884 n'avait pu être réparti qu'au moyen d'un prélèvement sur les réserves disponibles, les produits de l'année ayant été insuffisans, tandis que l'exercice 1885 s'est suffi à lui-même et a fourni intégralement le dividende proposé.

8 juin. — *Canal de Suez*, M. de Lesseps, président. — De très intéressantes communications ont été fournies par le rapport aux actionnaires sur la marche, d'ailleurs très régulière, de la société. De toutes les compagnies de transport, celle du Canal de Suez est sans contredit une des plus vaillantes et des mieux armées contre les effets d'une crise dont souffre le monde entier. Si le dividende a dû subir une légère diminution (85 fr. 40), il faut songer que les recettes ont subi, en 1885, l'effet d'une nouvelle détaxe. Aucun prélèvement n'a été d'ailleurs fait sur la réserve, qui continue à dépasser le montant statutaire. Lorsque la Compagnie aura achevé les travaux spéciaux auxquels a été affectée une somme de 30 millions, le canal sera en état de supporter un trafic de 10 millions de tonnes.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-QUINZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIe ANNÉE.

MAI — JUIN 1886.

Livraison du 1er Mai.

Hélène, dernière partie, par M. André THEURIET. 5
Souvenirs du Duc DE BROGLIE. — Le Parti doctrinaire sous la restauration. 43
Les Poètes américains, par M. Th. BENTZON. 80
Souvenirs diplomatiques. — Les Relations de la France et de la Prusse de 1867 a 1870. — VI. — La Violation de la convention de septembre. — La Politique de M. Rattazzi, par M. G. ROTHAN. 116
La Sophistique et Socrate, d'après M. Édouard Zeller, par M. Ludovic CARRAU. 136
L'Instruction publique et la Démocratie, par M. Albert DURUY. 160
Sir Henry Sumner Maine et son Livre sur le gouvernement populaire, par M. G. VALBERT. 192
Revue musicale. — Théatre de la Monnaie, *Saint-Mégrin;* Opéra-Comique, *Plutus;* Concerts Colonne et Lamoureux, *Rubezahl, le Chant de la cloche,* par M. Camille BELLAIGUE 204
Revue littéraire. — *Le Théâtre en liberté,* de Victor Hugo, par M. F. BRUNETIÈRE. 214
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 226
Le Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Mai.

Jean-de-Jeanne, première partie, par M. Émile POUVILLON. 241
De la Littérature réaliste, a propos du roman russe, par M. Eugène-Melchior de VOGÜÉ. 288

La Fuite de Louis XVI et les Essais d'intervention en 1791. — Varennes et Pillnitz, par M. Albert SOREL. 314
Un Bourgeois de Paris au XVIIe siècle. — Jean Poquelin, par M. Gustave LARROUMET. 347
La Baisse des prix et la Crise commerciale dans le monde, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 383
Souvenirs diplomatiques. — Les Relations de la France et de la Prusse de 1867 a 1870. — VII. — L'Intervention de la France dans les États romains. — Mentana, par M. G. ROTHAN. 419
Poésie. — *Les Premières Communiantes*, par M. Jules BRETON. 440
Revue musicale. — Opéra-Comique, *le Songe d'une nuit d'été*, par M. Camille BELLAIGUE. 442
Revue dramatique. — Une Féerie de Shakspeare a l'Odéon, par M. Louis GANDERAX. 453
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Juin.

Jean-de-Jeanne, dernière partie, par M. Émile POUVILLON. 481
Souvenirs du Duc DE BROGLIE. — Le Ministère Martignac. 521
Psychologie d'une sainte. — Sainte Thérèse, par M. Arvède BARINE. . . . 549
Le Salon de 1886. — I. — La Peinture, par M. George LAFENESTRE. . . 580
Le Jury et les Avocats, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Institut de France. 610
La Question de l'argent aux États-Unis, par M. A. MOIREAU. 642
La Correspondance de lord Beaconsfield avec sa sœur, par M. G. VALBERT. 681
Revue littéraire. — *La France juive*, de M. Édouard Drumont, par M. F. BRUNETIÈRE. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Juin.

Le Stage d'Adhémar, première partie, par M. Henri RABUSSON. 721
Souvenirs du Duc DE BROGLIE. — La Révolution de juillet 1830. 770
L'État politique de la France en 1886, par M. Henri GERMAIN. 820
Une Ambassade au Maroc. — I. — Tanger, Départ pour Fès, El-Araich, Le Sbou, par M. Gabriel CHARMES. 839
La Question des torpilleurs. — I. — Les Torpilleurs employés comme gardes-cotes, par M. le contre-amiral DU PIN DE SAINT-ANDRÉ. 880
Notes prises dans une excursion en Allemagne, par M. Ernest LAVISSE. . . 903
Revue musicale. — *Mors et Vita* de M. Ch. Gounod. — *Maître Ambros*, a l'Opéra-Comique, par M. C. BELLAIGUE. 921
Revue dramatique. — Comédie-Française, *le Fruit défendu*. — L'Anniversaire de la mort de Corneille, par M. Louis GANDERAX. 933
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

14
47
33
19
0
2
3
7
8